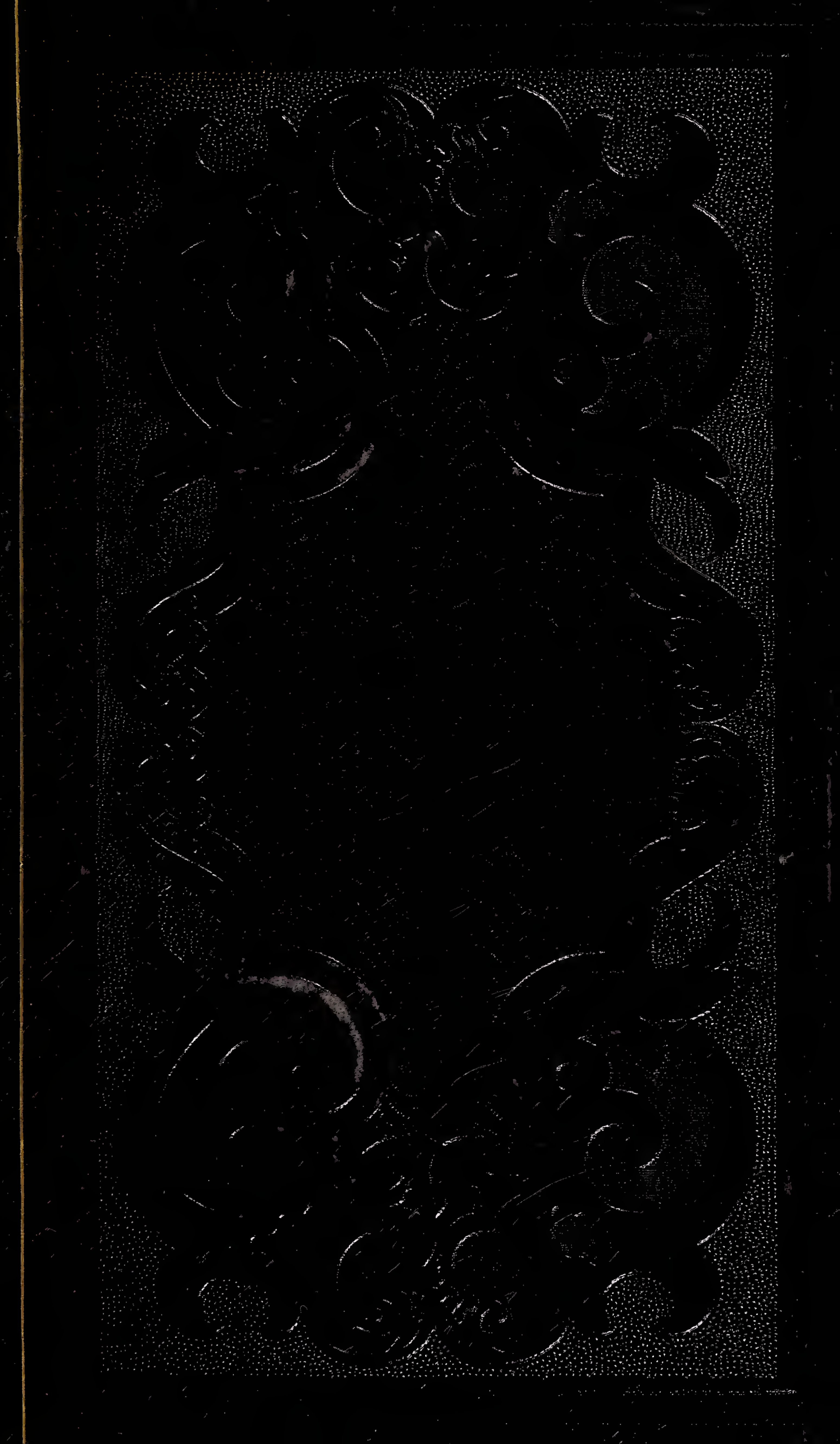




L'OBSERVATEUR

DES

SCIENCES MÉDICALES;

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS, CHIRURGIENS ET PHARMACIENS;

DÉDIÉ A HIPPOCRATE,

PAR P.-M. ROUX, Rédacteur-Général.

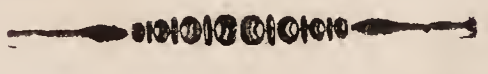
> Descends du haut des cieux, auguste vérité,
> Répands sur mes écrits ta force et ta clarté.
> VOLT. Henr.

3.me Année.

TOME CINQUIÈME.

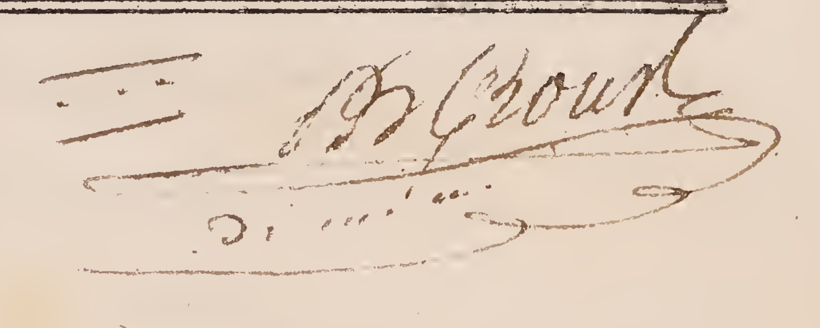


MARSEILLE,
IMPRIMERIE DE ROUCHON, RUE ST.-FERRÉOL.



1823.

Le premier N.° de chaque tome est revêtu de la signature de l'Éditeur.





L'OBSERVATEUR
DES
SCIENCES MÉDICALES.

PREMIÈRE PARTIE.

OBSERVATIONS DE MÉDECINE-PRATIQUE.

OBSERVATION et réflexions sur l'hypertrophie du cœur, par J.-N. ROUX, *docteur-médecin à St.-Maximin (Var), membre de plusieurs Sociétés de médecine.*

> Celui qui consacre ses momens de loisir à communiquer aux autres les faits qu'il observe et le fruit de ses méditations, sera toujours en butte aux traits de l'ignorance jalouse... Quelle sera sa réponse ?... Un plus grand zèle et de nouveaux travaux.

« Du diagnostic seul découlent les indications curatives fondées sur la raison. Sans lui l'humanité est en proie à l'empirisme aveugle, au hasard destructeur ». C'est ainsi qu'un auteur moderne s'inscrit en faux contre ceux qui veulent sinon révoquer en doute, du moins diminuer les avantages de cette partie essentielle de la pathologie. Louis (1) avait dit il y a longtemps : « la science du diagnostic tient le premier rang entre toutes les parties de l'art et en est la plus utile et

(1) Mémoires de l'académie royale de chirurgie, tome V.

la plus difficile. Le discernement du caractère propre de chaque genre de maladie et de ses différentes espèces est la source des indications curatives : sans un diagnostic exact et précis, la théorie est toujours en défaut et la pratique souvent infidèle ».

Je n'aurais pas recours à des citations, si quelques personnes, en parlant de l'ouvrage de M. *Laennec* sur l'auscultation médiate, n'avaient dit et répété souvent que ce livre n'était *tout que de diagnostic* et que la science n'en était pas plus avancée pour le traitement; idée éminemment fausse et qui ne fait pas honneur à ceux qui l'ont émise. S'il est vrai que dans quelques-unes des maladies dont M. *Laennec* a traité, l'on ne trouve que peu ou point de moyens curatifs, du moins devons-nous convenir que le médecin s'en trouve plus instruit, qu'il ne risque plus de tomber dans une erreur grave et qu'il peut adoucir les derniers momens des malheureux dont le traitement lui a été confié. Cet ouvrage n'offre point de chapitres consacrés au traitement de chaque maladie, mais les observations qui s'adaptent à chaque sujet, peuvent servir de base à la conduite du praticien. Je veux prendre pour exemple l'article hypertrophie du cœur.

Il n'est guère possible de mieux déterminer les causes (1), le siége varié, les symptômes et les progrès de cette maladie. Dans ses observations, il démontre

---

(1) M. *Broussais*, dans son examen des doctrines médicales, etc., 2.e édition, page 758, reproche à cet auteur de n'avoir point fait mention du transport de l'affection rhumatismale qui phlogose les valvules et les bourrelets tendineux des orifices, les rétrécit et produit l'anévrisme ; je pense que cette observation est fondée, mais je ferai remarquer en passant que le chef de la doctrine physiologique devient *ontologiste* sans s'en douter.

la vérité de ce qu'il avance et quoique le meilleur de ses critiques l'ait accusé d'être ennuyeux dans ses descriptions anatomico-pathologiques, l'on doit avouer qu'il ne laisse rien à désirer. Bien convaincu par l'ouverture des cadavres et par son expérience, de ce qui se passait dans les organes, lorsque tel symptôme se présentait, il a employé avec hardiesse les moyens curatifs appropriés et il a été assez heureux pour pouvoir fournir quelques cas de guérison qui doivent ranimer l'espérance du malade et le courage du médecin.

C'est ici que doit trouver place une observation qui m'est propre et que je ferai suivre de quelques réflexions..

Observation. — Dans le mois de juin 1822, j'allai visiter dans le joli village de Brue aux environs de Barjols, le nommé J. *Tivel*, cultivateur aisé et âgé de soixante-cinq ans, qui, à la suite de peines morales fort vives, se trouvait dans l'état suivant auquel il était arrivé par gradations insensibles : rougeur de la face tombant sur le violet, lèvres livides, palpitations très-fortes et irrégulières dans la région du cœur ; cet organe frappait avec force contre la sixième côte sternale et dans l'espace compris entre la sixième et la septième. La région xiphoïdienne était le siége de phénomènes analogues, mais moindres. Le malade ne pouvait se mouvoir sans augmenter ses palpitations ; imminence de suffocation pour monter l'escalier le plus doux. Le bas-ventre présentait de l'infiltration dans ses tégumens, les parties génitales avaient le volume d'une tête d'enfant. Une lumière séparée de l'œil par les bourses montrait celles-ci tout-à-fait infiltrées de sérosité. Les extrémités inférieures étaient énormes et une rupture de la peau était imminente dans plusieurs endroits. Le pouls avait des

mouvemens isochrones à ceux du cœur. Je regrettai de ne pas avoir sous la main un pectoriloque pour explorer le bruit de l'organe principal de la circulation qui, à l'oreille nue et rapprochée des parois de la poitrine, indiquait par un bruit sourd, difficile à décrire, que sa force et son volume n'étaient pas en rapport avec la colonne du sang.

Je fus frappé de l'identité de ce fait avec un fait semblable que j'eus l'occasion d'observer sur un homme de cinquante ans, dans un voyage aux environs de Perpignan, où j'eus l'avantage d'accompagner M. *Delpech*. Le malade de ce savant professeur était dans un état d'infiltration générale, la poitrine, les bras et le cou étaient d'un volume très-considérable, les jambes avaient des crévasses nombreuses par lesquelles il s'écoulait de la sérosité ; de petites saignées furent pratiquées, les diurétiques furent donnés à l'intérieur, mais la mort survint peu de jours après. Quoique la maladie fut très-avancée et que tous les organes fussent daus une espèce de décomposition, j'ai vu cet homme se trouver soulagé après la première saignée. Les personnes de l'art chargées de poursuivre le traitement ont elles bien suivi les avis et exécuté les prescriptions de mon illustre maître? C'est ce que je n'ai pu savoir.

Je prescrivis ici le même traitement : une saignée de six onces fut faite sur-le-champ et répétée à des époques déterminées et rapprochées. J'administrai à l'intérieur la poudre de scille nitrée de *Van-helmont*, à la dose de douze grains par jour. Ce diurétique eut des effets merveilleux, il provoqua jusqu'a trente-deux évacuations en une heure dans le commencement. Le régime fut sec, les saignées dont le nombre fut ensuite diminué détruisirent la cause de l'infiltration et en moins de vingt jours, J. *Tivel* se trouva dans un état satis-

faisant et il put aller surveiller ses paysans. La saignée est répétée de temps en temps. Toutes les fonctions se font bien, le cœur a des mouvemens plus forts qu'à l'ordinaire, maïs bien moins violens et moins irréguliers qu'autrefois.

I. La rougeur de la face et la lividité des lèvres ont été données comme symptômes des maladies du cœur, mais outre que ces signes ne sont pas constans, ils ne peuvent pas faire distinguer, eux seuls, quelle espèce de lésion organique il existe. Le pouls est quelquefois fort, quelquefois il est faible.

II. Des signes qui sont plus certains, sont : une *impulsion plus forte* et un *bruit plus sourd* du cœur que dans l'état naturel. Cet organe est gêné dans ses mouvemens, l'augmentation de volume de ses parois et le rétrécissement de ses cavités, sont cause que la colonne du sang ne peut être bien élaborée, qu'il se fait une stase sanguine dans le système veineux qui fatigue les organes et qui amène l'infiltration.

Ces réflexions me firent présumer qu'il existait chez mon malade une hypertrophie avancée du ventricule gauche et commençant du ventricule droit. La main appliquée sur la région précordiale éprouvait un *choc* ou *commotion* assez forte pour la soulever, ce qui, conjointement avec d'autres phénomènes, pouvait servir à expliquer le premier doute, tandis que pour le second (l'hypertrophie commençant du ventricule droit), l'on remarquait les symptômes donnés par les principaux auteurs ; ainsi, gêne plus grande dans la respiration, couleur plus livide de la face et des lèvres (*Corvisart*), battemens au-dessous du sternum (*Corvisart* et *Laennec*). Je ne remarquai point les battemens des veines jugulaires externes que *Lancisi* veut faire valoir comme un des signes de la dilatation du ventricnle droit et que M. *Corvisart* rejette. *Hunauld* dit cependant dans

un mémoire de l'académie des sciences avoir vu ce battement des veines jugulaires externes s'étendre jusqu'aux veines superficielles du bras et M. *Laennec* soutient l'avoir trouvé constamment dans tous les cas d'hypertrophie considérable ; je rappelerai donc que je crus avoir à traiter une hypertrophie commençante du côté droit du cœur et qu'il n'est pas étonnant que je n'aie pas vu alors ce qui aurait peut-être eu lieu dans la suite.

III. Le bruit du cœur doit être étudié avec soin à l'oreille nue et par le moyen du stétoscope. Je regrette sincèrement d'avoir été privé de ce dernier moyen d'exploration, j'aurais désiré de m'assurer si l'on entend distinctement le *bruissement sourd*, ou le *bruit* comparé à celui *d'une lime*, qui sont donnés comme signes certains que le cœur a trop de sang. On dit que ces phénomènes diminuent après la saignée, mais qu'ils ne disparaissent pas entièrement : ils indiquent que la maladie est portée au plus haut degré.

IV. L'irrégularité des mouvemens du cœur que j'observai chez J. *T*....., me semble devoir être attribué à l'inégalité de volume des ventricules.

V. Les diurétiques produisirent un heureux effet : je les crus indiqués et je les employai avec confiance, n'ayant remarqué aucun symptôme de gastrite, ce qui doit faire exception à ce que (1) M. *Broussais* dit avoir observé.

VI. La méthode de *Valsalva* est trop connue pour que je cherche à expliquer de quelle manière tout ce qui peut produire l'affaiblissement du corps diminue l'impulsion du cœur. Je dirai seulement que je fais continuer l'usage de la saignée, parce que je ne prétends point avoir obtenu une guérison radicale et que c'est le seul moyen en pareil cas d'entretenir l'équilibre des fonctions assimilatrices.

---

(1) Voy. ouvrage cité, pag 755.

Observation de manie avec délire, compliquée de nymphomanie, par M. Guiaud fils, *D.-M. P., membre de la Société royale de médecine de Marseille.*

Mademoiselle *Annette B.......* âgée de seize ans et demi, d'un tempérament lymphatico-nerveux, avait constamment joui d'une bonne santé jusqu'à l'âge de douze ans, époque où elle fut affectée d'une fièvre ataxique, qui, après les symptômes les plus alarmans, présenta au bout de quelques jours une terminaison favorable. Fille d'un ancien commerçant étranger, elle nâquit à Paris dans le sein de l'opulence; une imagination ardente et précoce, la culture de la musique, la lecture habituelle des romans et des poésies érotiques où se trouvent retracés sous les couleurs les plus séduisantes des tableaux que l'œil de la pudeur ne peut effleurer qu'en rougissant, enfin cette vie molle et efféminée trop souvent dangereuse compagne de l'aisance, contribuèrent de bonne heure à développer chez *Annette* cette susceptibilité nerveuse qui remplit de tant d'amertume les beaux jours d'un grand nombre de femmes. Un événement funeste vint exciter cette susceptibilité déjà si vive, et ne tarda pas à produire dans le système nerveux de notre jeune personne, les désordres les plus déplorables. Elle avait atteint sa seizième année lorsque son père éprouva un revers de fortune qui du sein de la prospérité le plongea rapidement dans un état voisin de l'indigence. Le coup fut terrible pour *Annette*; il fallut et abandonner l'attrayant séjour de la capitale et changer de manière de vivre; dès-lors plus de chant, plus de musique, plus de table splendide, plus de meubles somptueux pour décorer son asile; un réduit modeste

remplace l'opulent domicile qui jusques-là avait été son séjour habituel. A l'âge où la femme, commençant à sentir le besoin de plaire, aime à relever ses attraits par l'éclat de la parure, il faut qu'*Annette* dépouille ces robes brillantes, ces chapeaux élégans, et cet ensemble d'ornemens sous lequel les jeunes personnes se présentent à nos yeux avec tant de graces et de charmes. On conçoit quelle profonde impression dut produire sur elle un changement de situation aussi cruel qu'imprévu. Elle fut d'autant plus forte qu'elle cherchait à la dissimuler, sous l'apparence de la résignation. Mais une inquiétude vague, une tristesse vainement combattue, un profond abattement imprimé sur tous ses traits ne tardent pas à trahir la violente agitation de son âme. Ses parens témoins inquiets de cet état alarmant, s'empressent de mettre en œuvre tout ce que la tendresse, l'esprit et le raisonnement peuvent leur inspirer d'adresse et de force pour conjurer l'orage qui menace le plus cher objet de leur affection. Ils font briller à ses yeux l'espoir d'un avenir consolant, celui d'une nouvelle fortune qui ne tardera pas à leur redonner le rang qu'ils ont perdu. Soins inutiles ! Discours superflus ! L'orage accumulé et comprimé depuis quelques mois ne tarda pas à éclater de la manière la plus effrayante. Dans la matinée du 6 septembre, *Annette*, jusques-là sombre, taciturne, se lève en poussant des cris perçans et réitérés ; des paroles bruyantes sans suite, sans liaison, entremêlées à ces clameurs s'échappent de sa bouche ; tout son corps est en proie à l'agitation la plus vive, sa marche est prompte et désordonnée ; ses mains errent avec rapidité sur tous les objets environnans ; les voir, s'élancer, les saisir, les mettre en pièces, en jeter les débris sur les personnes qui l'entourent, tout cela est

fait en bien moins d'instans que je n'en mets ici à l'exprimer. Les jours suivans, la manie délirante se caractérise dans une progression effrayante. Les scènes les plus variées et les plus affligeantes viennent attrister les regards des parens désolés. Tantôt *Annette* rappelant à son imagination la peinture de l'amour malheureux que la lecture des romans avait gravé dans sa mémoire, présente le plus frappant tableau de la mélancolie amoureuse. Sa figure est pâle, sa tête est languissamment penchée sur son sein, ses cheveux flottent négligemment sur ses épaules, ses paupières à demi-fermées ne s'ouvrent que pour laisser voir des yeux baignés de larmes; immobile, les bras croisés sur la poitrine, le corps appuyé sur le bord d'un siége, quelques mots de tendresse échappés de sa bouche, des soupirs entrecoupés, des sourds gémissemens, voilà les seuls signes qui manifestent son existence. Bientôt la scène change; des idées d'une autre nature se présentent à sa pensée; *Annette* se retraçant alors la volupté sous les formes les plus alarmantes pour la pudeur, et franchissant rapidement les bornes de ce précieux sentiment, rappelle le souvenir de cette impératrice qui, jadis dans Rome, souilla par ses honteux excès la couche des Césars. Tout-à-coup alors ses traits se raniment, sa figure se colore, son regard étincelle, son corps paraît frissonner sous un spasme voluptueux et les œillades les plus vives, les gestes les moins équivoques, décèlent énergiquement la nature des désirs qui tourmentent son âme; mais bientôt revenant à elle et rougissant de cette humiliante situation, elle porte les yeux sur les personnes qui l'entourent et fixant ensuite les grossiers vêtemens dont on l'a recouverte, elle demande ses robes, ses chapeaux, ses meubles élégans; se rappelant un instant après un

changement de fortune, elle verse un torrent de larmes. Des chants, des cris, des mouvemens désordonnés, un flux de paroles sans liaison remplissent les intervalles des scènes que je viens de retracer. Au milieu de cette violente agitation du système nerveux, le sommeil cependant se conserve. Mais les fonctions digestives paraissent fortement altérées; la malade est tourmentée par un appétit insatiable : des tiraillemens douloureux se font ressentir dans l'épigastre, et des selles copieuses mal liées annoncent un état habituel de diarrhée. Ses règles établies depuis l'âge de quatorze ans, mais toujours peu abondantes, n'éprouvent aucune lésion. Tel était l'état de la jeune malade, lorsque je fus appelé pour lui donner des soins, deux mois environ depuis l'invasion de la manie. Plusieurs médecins appelés avant moi pensant que cet état pouvait tenir au peu d'abondance des règles et se guidant principalement sur les symptômes de nymphomanie, pratiquèrent quelques saignées de pied, appliquèrent à deux reprises des sangsues à la vulve, après avoir prescrit le petit lait pour boisson, les bains de pieds synapisés; l'emploi de tous ces moyens n'avait nullement affaibli l'intensité des symptômes à l'époque où je fus appelé. Témoin de toutes les scènes que j'ai mentionné, sachant que les maniaques guérissent rarement même en les soumettant au traitement le plus méthodique, quand on les laisse dans les lieux où la maladie s'est développée, je proposai aux parens de placer leur fille dans l'établissement que dirige mon père.

La sollicitude maternelle, l'idée d'une séparation dont on ne pouvait assigner le terme, opposèrent d'abord quelques difficultés, et ce ne fut qu'après avoir bien exposé l'impérieuse nécessité de cette mesure, que

la jeune malade fut conduite dans notre établissement, le 6 novembre 1820, toujours dans un état d'agitation et de délire maniaque, accompagnés de signes bien prononcés de fureur utérine. Sa figure pâle, jaunâtre, les douleurs que dans des instans lucides elle disait ressentir dans la région de l'estomac, une diarrhée très-forte, nous firent juger qu'il fallait chercher à relever le ton des organes digestifs. D'une autre part, une agitation violente, des tremblemens spasmodiques, un mouvement continuel des bras et des jambes et le délire maniaque, nous parurent réclamer l'emploi des médicamens sédatifs du système nerveux. Notre plan de traitement ainsi établi, la malade, attentivement surveillée, fut mise à l'usage d'une décoction amère, faite avec les feuilles de chicorée ; la dose fut portée à trois verres par jours, pris deux heures avant chaque repas. Un régime analeptique fut en même-temps prescrit et rigoureusement suivi sous nos yeux. A l'emploi de ces moyens, nous unîmes celui des bains tièdes, dans lesquels le corps entier restait plongé pendant une heure. Un autre agent médicamenteux, dont une longue pratique a fait connaître l'efficacité à mon père, fut aussi mis en usage dans cette circonstance, ce moyen consiste dans l'emploi des frictions camphrées faites avec une brosse dans toute la longueur de la colonne vertébrale. Il est un autre espèce de traitement que réclament indistinctement toutes les aliénations mentales susceptibles de guérison et qui n'a point été négligé dans le cas que je soumets à l'attention des médecins ; je veux parler de cet ensemble de moyens fournis par l'esprit de l'homme tranquille pour agir sur celui des insensés. Épier les momens lucides que présente le malade privé de la raison, relever alors son courage, dissiper ses craintes, réveiller peu-à-peu ses anciennes

sensations ; ranimer pour ainsi dire ses idées par un raisonnement à la fois clair et convaincant, placer adroitement quelques mots pour aiguillonner son amour-propre, ou flatter ses penchans naturels, feindre même de partager les opinions qu'on lui connaît, dans l'état de santé, n'occuper son esprit que d'idées agréables, lui procurer une exercice libre et facile et un travail analogue à ses goûts ; telle est en raccourci la base de ce traitement moral qui réclame dans son application autant de prudence que de sagacité de la part du médecin. Tel est aussi celui qui, dans le sujet de la présente observation, a été associé au traitement pharmaceutique ; le succès le plus satisfaisant a couronné nos efforts. Dès le 8.e jour de sa résidence dans l'établissement, la jeune malade a présenté une amélioration marquée dans la marche de sa maladie ; la diarrhée a progressivement diminué, les accès de nymphomanie se sont aussi graduellement ralentis et ont totalement disparu le dix-huitième jour. Dès cette époque aussi on a vu s'affaiblir et successivement disparaître l'ensemble des symptômes qui caractérisent le délire maniaque. La malade jusque-là insensible aux soins qu'on lui prodiguait, a commencé à les reconnaître ; ce précieux sentiment de l'amour filial que la nature a gravé dans le fond de nos âmes, s'est ranimé dans la sienne à mesure que se rétablissait l'harmonie des facultés intellectuelles et des fonctions affectives ; elle a demandé sa mère avec cette émotion et cet embarras que font naître la crainte d'un refus ; rassurés sur son état actuel, nous avons cru devoir satisfaire son désir. Une plume exercée se plairait ici à tracer, sous des couleurs touchantes, le tableau d'une mère recouvrant et serrant dans ses bras sa fille chérie, qu'elle croyait pour toujours ravie à ses caresses, et dont la déplo-

rable situation naguère avait abreuvé son cœur de tant d'amertume ; je me bornerai à dire que peu de jours après cette entrevue, notre jeune malade est rentrée dans le sein de sa famille, complètement rétablie, après un mois de séjour dans notre établissement, et que sa raison, depuis cette époque, n'a donné aucun signe qui puisse faire craindre une rechute comme l'on sait toujours redoutable et trop souvent fréquente dans les aliénations mentales.

OBSERVATION sur une hémiplégie ; par M. RICARD, *docteur en médecine, membre de la Société académique de médecine de Marseille.*

HYACINTHE *Monnier* fut atteint, il y a environ huit ans, à la suite d'un violent accès de colère, d'une hémiplégie du côté droit, laquelle céda à divers médicamens indiqués en pareil cas. Il se servait donc librement de ses membres sans rien ressentir de sa maladie, lorsque le treize janvier 1819, après un léger souper et avoir resté une heure dans son lit, il fut saisi dans toute la partie latérale droite du corps d'une crampe à laquelle succéda un tremblement considérable suivi et de la perte du mouvement, dans les parties qui en étaient le siége, et de la difficulté de parler. D'abord, il fit usage chez lui de quelques remèdes, puis il entra à l'Hôtel-Dieu de Marseille, vers la fin du même mois, étant dans l'impossibilité de remuer les membres inférieurs et de croiser les bras sur la poitrine, et éprouvant une grande difficulté de parler.

L'extrait alcoholique de noix vomique fut administré, il parut à la longue produire des bons effets ; mais le malade ennuyé de la longueur du traitement, sortit de l'hôpital sans être guéri.

Cette maladie présentait un phénomène assez remarquable, c'est que lorsque le malade avait dormi pendant quelques heures, il pouvait en se réveillant remuer sa jambe, croiser les bras sur la poitrine et parler assez librement ; phénomène qui était plus sensible s'il était réveillé subitement ; avait-il resté une heure éveillé, le mouvement disparaissait peu-à-peu. A quoi attribuer cette singularité ?

Il me semble que lorsque l'un des deux hémisphères est malade, l'autre, n'ayant plus d'antagoniste, agit seul, et doit ainsi nécessairement causer du trouble dans la masse encéphalique, d'où résulte la perte du mouvement dans la partie latérale correspondante du corps. On conçoit, en effet, comment le cerveau, ayant reposé dans le sommeil, ses fonctions sont plus libres au réveil ; tandis que pendant la veille, étant assailli par une foule d'idées à la fois, un hémisphère seul ne peut agir sur chacune d'elles et n'exerce plus son influence d'une manière regulière sur le fluide nerveux, ce qui cause le trouble ou la perte du mouvement dans les parties correspondantes du corps.

SECONDE PARTIE.

MÉMOIRES, DISSERTATIONS, NOTICES NÉCROLOGIQUES.

I.° NUMMISMATIQUE MÉDICALE.

MÉMOIRE (1) *sur une médaille de Cos, représentant Esculape I. A M.* SAINTE-MARIE, *médecin à Lyon. par C. C.* PIERQUIN, *docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, membre titulaire de la Société de médecine-pratique de la même ville, etc.*

> *Si enim adfuerit erga homines*
> *Amor, adest etiam circa artem.*
> HIP.

C'EST avec juste raison que *Zimmermann* a placé la connaissance de l'histoire de la médecine parmi les principes indispensables d'une bonne éducation médicale. L'étude attentive des progrès d'un art enseigne la route à suivre pour en reculer encore les bornes. Mais les premiers âges de toutes les sciences n'offrent presque aucun monument ou fait historique propre à nous éclairer en nous amusant (2) ; ainsi, nous devons saisir avec ardeur tous ceux qui se présenteraient à

(1) Extrait d'un plus grand ouvrage intitulé : *Antiquités de la médecine chez toutes les nations.*

(2) V. Corinne, T. 1, Chap. V., p. 166. et 146. 126.

notre observation. Après la peinture et la sculpture, la médecine est peut-être de tous les arts celui qui retire le plus d'avantages de l'étude des monumens antiques en général; cette vérité, sentie par une foule de médecins célèbres, a donné à la nummismatique, à l'archœologie, etc., leurs auteurs les plus respectables et les plus nombreux. *Camper*, *Gall*, *Richerand*, etc., ont mis plus d'une fois à contribution les travaux de l'antiquite; le célèbre *Piquer* en avait fait une étude particulière et sans elle j'avoue qu'il est impossible non-seulement de concevoir les poètes ou les historiens, mais encore certains points d'hygiène privée ou publique de médecine-pratique ou politique, etc., des anciens. Un médecin de mes amis s'est ingénieusement servi de la carte topographique de Rome ancienne pour terminer ce point important de discussion, qui consiste à savoir qu'elle était l'étendue de la pratique de *Galien*. Du reste, il est encore un grand nombre de médecins instruits (1) qui font leur unique délassement de l'étude des monumens antiques. On a dit que la géographie était l'œil de l'histoire; sans faire de l'histoire un monocle, il me semble qu'on pourrait encore lui en donner un autre tout aussi indispensable : l'œil de l'archœologie, etc.

La médecine, heureusement exercée dans des temps d'ignorance ou dans des pays neufs pour les arts, et

---

(1) Le D. *Annibale Omodei* a publié dans les *annali universali di medicina*, *n°*. 63, *marzo* 1822, p. 434, un mémoire purement descriptif du D. *Savenko*, sur des instrumens de chirurgie trouvés dans les fouilles de Pompeia, mémoire qu'il a improprement intitulé : *della chirurgia de primi tempi e di alconi stromenti*, etc., et que l'on a inséré, sans y rien changer ni ajouter, dans la *Revue medicale*.

par des hommes habiles, fit croire que Dieu dirigeait ses préceptes (1). Voilà en peu de mots l'histoire médicale des premiers âges des sociétés; elle est toujours et partout la même. On a dit dans toutes les parties du globe ce que l'Inde avait chanté il y a des millions d'années.

La reconnaissance, vertu principale des peuples non corrompus, guidée par une imagination neuve, entendit un sentiment intérieur crier *medico honos tribuendus : medicina a deo creata.* Cette douce reconnaissance, la seule récompense vraiment honorable de nos travaux, s'augmentait journellement par l'accumulation des nouveaux succès, à ce point que bientôt elle devint insuffisante et n'égala plus ni l'importance ni le nombre des bienfaits. Les Grecs, empressés d'acquitter une dette aussi sacrée, accordèrent les honneurs divins à leur Sauveur (2). Les peuples de l'Asie, seuls, avaient quelques connaissances en médecine, connaissances que nous ne pouvons juger, parce que nous n'avons pas les livres d'*Hermés*, et que les prêtres-médecins fesaient un mystère des plus cachés de leurs dogmes. *Galien* nous apprend que les Égyptiens n'avaient aucune connaissance en médecine avant

---

1) Eccles. 38. part.

(2) On donne aussi cette épithète à notre Seigneur Jésus-Christ, comme le prouve l'inscription placée sur le tombeau de *Pierre Lizet*, dont de *Thou* disait : *Il se conduit en femme après en avoir agi en homme*

ΧΡΙΣΤΩ ΣΩΤΗΡΙ *sacrum* 1555.

Petri Lizeti Sepulcralis etc.

Dans les temps modernes nous ne voyons qu'un médecin qui ait été décoré par le peuple, de cette glorieuse épithète ; c'est le célébre *Lancisi.* (V. *Zimmermann*, *traité de l'expérience* etc. T. II, p. 256)

Esculape. Ce ne fut que sous le règne d'*Amasis* que les Grecs commencèrent à se lier avec les Égyptiens, c'est-à-dire, l'an du Monde 2098 et de l'ère Égyptienne 283. On ignore les noms et les travaux de cette époque, mais l'on sait qu'environ 150 ans après *Mélampus* paraît sur la scène des honneurs et des talens.

Et la fille des Rois à Mélampe est unie
Son frère a partagé le fruit de son génie,
Ils montent tous les deux à la pourpre d'Argos
Même avant qu'Hippocrate eut régénéré Cos,
Plus tard et plus heureusement Esculape

Paraît : et la Grèce éplorée,
Verra dans ses remparts son image adorée.
Un ère de bonheur a marqué ce beau jour
Tout prend un nouvel être en ce divin séjour
Tout vient de ressentir son utile présence,
Les Rois vont à ses pieds de leur munificence
Déposer les trésors : courber leurs fronts sanglans
Maîtres ils vont parler sur des tons supplians (1).

Des statues nombreuses représentèrent au fanatisme de la reconnaissance les traits du Dieu qui tenait en ses mains la vie des Rois. De toutes parts, les monumens se multiplièrent ; l'à, on élevait des temples, plus loin des autels ; ici, l'on frappait des médailles et la cause de ce brevet d'immortalité en vaut bien un autre. Tous les gouvernemens, n'importe leur forme, reçurent ce Dieu dans leur sein (2), et lorsque Rome chassa le chirurgien *Archagatus* de son sein,

---

(1) La médecine poème. M. ss.

(2) *Zéleucus* porta si loin le respect dû à la médecine qu'il défendit sous peine de mort aux Locriens malades de boire du vin sans l'autorisation du médecin.

elle ne vit que l'homme et d'ailleurs elle était impuissante contre l'art, et de toutes les nations il n'y eut guère que celle d'Utopie qui n'eut point de médecins, mais aussi n'avait elle, d'après *Thomas Morus*, ni malades, ni procès, et partant également point d'avocats. Rome, comme l'Égypte, hérita de la religion ou mieux de la mythologie de la Grèce, et ses monumens nombreux attestent à la fois et son admiration et sa reconnaissance (1). Mais c'est surtout dans la terre classique des beaux-arts que l'on vit s'élever ces monumens honorables pour l'art de guérir, ce fut donc en Grèce que le premier des Asclépiades fut divinisé ainsi que la femme. Les arts émigrans de leur mère-patrie et transplantés à Rome y portèrent leur dieu, inventeur de

Cet art conservateur qui dut à l'Univers
Assurer, protéger tous ces travaux divers.

et des médailles nombreuses, des pierres précieuses, des monumens publics, etc., apparurent de toutes parts.

En acceptant une divinité étrangère, les Romains

---

(1) Il y a long-temps que cette légitime récompense des soins du médecin est oubliée par ceux qui cessent d'en avoir besoin. Je me rappelle que le martial Anglais n'a point laissé échapper le vice qui gagne toutes les classes de la société ; je crois qu'on lira avec plaisir l'épigramme qu'il a dirigée contre ces ingrats :

ÆSCULAPIUS TRIFRONS.

Intrantis medici facies tres esse videtur
Œgrotanti : hominis, Dæmonis atque Dei
Quamprimum accessit medicus, dixitque salutem,
En Deus, aut custos angelus, æger aït.
Cum morbum medicina fugaverit : ecce homo clamat,
Cum poscit medicus præmia vade satan.

OWEN, *lib.* 1, 2, p. 95.

commirent une faute très-propre à induire en erreur, en traduisant le nom de cette divinité en celui d'*Esculapius*, tandis qu'ils avaient conservé ceux d'*Epaminondas*, d'*Agésilas*, de *Ménélas*, etc., et qu'ils pouvaient dire *Asclépias*, puisqu'ils appelérent ses descendans *Asclépiades* d'Ἀσκληπιάδας.

Le culte d'Esculape et d'Hygie pénétra directemeut dans les Gaules : cette opinion n'est point la plus répandue, mais elle me paraît la plus certaine ou la plus vraisemblable. On a cru que les Romains l'avaient porté dans leurs excursions, mais des monumens bien antérieurs à ces époques nous prouvent que les Celtes adoraient Esculape. Et c'est donc avec quelque raison que nous pensons que les Phocéens, qui habitaient le long de notre côte maritime, enseignèrent la puissance de ce dieu à nos glorieux ancêtres. Une inscription, trouvée à Riez en Provence, et rapportée par *Grütter*, met notre opinion hors de doute. Ce fut alors que Narbonne érigea un temple au dieu de la médecine ; on attachait, comme on le fait encore de nos jours dans les églises, des tableaux, des sculptures, des inscriptions votives (1) etc. aux murs. Plusieurs antiquités, trouvées à Narbonne, constatent ce que nous venons de dire ; mais, parmi tous ces débris de monumens, le plus beau est, sans doute, le bas-relief représentant Esculape et Hygie guérissant des malades (2), chose assez extraordinaire, si l'on n'adopte pas notre opi-

---

(1) J'en ai trouvé une aux bains de Balaruc, très-belle et parfaitement conservée, j'en publierai bientôt la description et l'explication.

(2) Ce monument était un *ex-voto* ; on le conservait dans la maison des anciens vicomtes, au-dessus d'une porte à laquelle il servait d'attique ; il est en marbre blanc ; il a 3 pieds 10 p. de largeur sur un pied 8 pouces de hauteur.

nion : Je sais que l'on peut nous objecter que c'est une antiquité grecque, mais, dans ce cas, comment expliquer pourquoi ce Dieu est représenté dans ce monument avec le *Sagum*, conformément aux coutumes gauloises. M. le comte *Wrgrin de Taillefer*, dans un ouvrage assez médiocre intitulé : Antiquités de réforme (1) cité gauloise, rapporte aussi un came antique représentant Esculape, et chose fort remarquable, c'est que le dessin, le trait et l'expression de la physionomie sont absolument les mêmes que dans la médaille que nous allons décrire. On trouve dans ce même ouvrage qui n'a de précieux que quelques antiquités inédites, une médaille aussi assez semblable à la nôtre. « Tête d'Esculape, serpent en avant. ℞. Esculape debout ». Je n'ai noté ni le métal, ni le module de cette médaille qui peut appartenir à Épidaure (2). Comme on le voit, cette médaille est à peu de chose près la nôtre, mais elle est reperdue.

Nous avons suivi le culte d'Esculape depuis sa naissance en Grèce jusqu'à son introduction chez les Celtes; nous avons dit que chez ces peuples on lui éleva des monumens dans tous les genres. S'il fut le premier, il ne fut point le dernier parmi les médecins qui obtinrent de semblables preuves de reconnaissance publique. Nous devons également avouer que cette classe de savans n'obtint point seule de pareils honneurs. Diverses républiques en frappèrent pour ceux qui les illustrèrent. L'on trouvera peut-être étonnant que dans les républiques, comme dans les monarchies, elles ne fissent point frapper monnaie en leur nom et à leur

---

(1) T. 1. Voyez encore *Poncelin de la Roche du Tilhac*, chef-d'œuvre de l'antiquité sur les beaux-arts; *in*-fol. T. 1, p. 8, pl. 26, etc.

(2) T. 1, p. 232.

effigie. L'étude de l'histoire de la nummismatique dissipera ce sujet d'étonnement : elle nous apprend, par exemple, que dans les premiers temps les Rois se bornèrent à faire inscrire leur nom sur les monnaies ; que les rois Perses, les premiers et les seuls, à l'exception de quelques Césars du bas-empire, s'y firent graver tout entier, et les rois Grecs, Romains, etc., n'y furent représentés qu'en buste ; Alexandre-le-Grand revint à cette dernière expression, comme je le vois sur les médailles de mon cabinet, etc. ; mais long-temps avant cette époque, plusieurs villes de la Grèce placèrent sur leur monnaie l'effigie des personnages célèbres qu'elles avaient vu naître, ou envers lesquels elles étaient reconnaissantes : c'est ainsi que quelques-uns d'entr'eux nous ont heureusement conservé les traits du vieil *Homère* supérieur à *Virgile* de 2000 ans ; de la *Poëtene* de Mytilène ; du célèbre *Tyrtée*, d'*Alcée*, de *Pithacus* (1), du vieillard de Théos ; et cet usage, une fois établi, ne fut détruit que très-tard, puisque nous en voyons encore plusieurs exemples, même après que ces contrées furent sous la domination romaine (2). Mais nous ne devons point dépasser l'époque de l'histoire qui nous

---

(1) On les voit sur une médaille de Mytilène, leur patrie, dans le cabinet de Vienne. J'aurais pu multiplier de pareilles citations, si je n'avais craint d'être trop long, telle est, par exemple, la médaille qui nous a conservé les traits d'*Aratus I.* L'auteur des d'HENOMMA et celle de *Chrysippe*, toutes deux frappées à Pompéiopolis, leur patrie, et qui leur doit sa célébrité ; une autre médaille de Mytilène, assez connue, représente aussi *Alcée* et *Pithacus* ; *Faller* en a publié une frappée par les Locriens, où l'on voit la tête de Charondas, etc.

(2) Voir, pour de plus amples détails sur ce sujet, le discours préliminaire que *Visconti* a placé dans son superbe ouvrage intitulé : *Jconographie ancienne, etc.* Didot, 1803. 3 Atlas., Jcon. grecq.

occupe et citer encore quelques exemples analogues. Le chef de la *secte italique*, *Pythagore*, est représenté sur plusieurs médailles de Samos ; on le voit même sur le revers de médailles impériales. M. *Neumann* (1) a trouvé le portrait de *Théophane* de Mytilène, sur une monnaie de cette ville. Ce n'est point la seule : il en existe une autre dans le musée de Venise, etc.

En voilà assez pour les savans étrangers à l'art de guérir. Ce mémoire, consacré à l'histoire de la médecine, ne doit contenir que des notes propres à ce but. Citons par conséquent quelques médecins qui, dans l'antiquité, ont encore joui de cet honneur. *Xénophon* III, qui vivait du temps de *Claude* et qui était de la famille des Asclépiades, est représenté sur une médaille unique du cabinet de Paris (2). *Galien* est représenté sur un médaillon de Pergame ; on le voit dans le même cabinet, armé du bâton d'*Esculape* ; l'effigie de *Sextus* l'empirique de Mytilène est passé jusqu'à nous, à l'aide d'une médaille de sa patrie ; Cos, ou ses habitans, a souvent témoigné sa reconnaissance envers les Asclépiades : on trouve une médaille de cette ville frappée en l'honneur d'*Esculape* dans le *Museo capitolino* (3). *Fulvius Ursinus* a le premier publié une médaille de Cos représentant *Asclépias* ou *Esculape* II., que l'on retrouve dans le magnifique recueil de *Visconti* ; cette ville, si fameuse dans les fastes de l'art de guérir, en fit également frapper en l'honneur d'*Hippocrate* (4), on en trouve

(1) Numm. popul. et rag. p. 11, 32.

(2) V. Pellerin Rois, etc., p. 206.

(3) 1 planch 3

(4) Le buste que le chef de l'ancien gouvernement donna à l'école de Montpellier et qui nous procura un excellent discours sur le génie de ce maître de l'art, représente-t-il bien Hippocrate ou tout autre philosophe ?

le dessin et l'explication dans *Fulvius Ursinus* ou dans *Visconti*, et je crois me rappeler que notre savant *Millin* citait, dans son cours de mythologie, plusieurs médailles frappées en l'honneur d'*Esculape*, et parmi les monumens nombreux élevés ou frappés en l'honneur de ceux qui cultivèrent avec succès l'art de guérir, j'ai été assez heureux pour en recueillir un des plus intéressans.

Lors de mon dernier voyage en Allemagne, je rencontrai un marin qui venait de la Grèce et qui m'offrit plusieurs médailles que j'achetai. Dans ce nombre s'en trouva une qui, je l'avoue, n'attira pas d'abord toute mon attention et qui fait maintenant le sujet de ces recherches. Comme on l'a vu, je ne serai pas le premier à rapporter des *médailles médicales*; mais quelques travaux laborieux m'autoriseraient peut-être à croire que celle que je publie aujourd'hui n'a point encore été publiée.

Le célèbre *Méad*, qui occupe un rang si distingué parmi les médecins-praticiens les plus recommandables, n'avait pas dédaigné les recherches nummismatiques propres à éclairer l'histoire de l'art de guérir; il en avait conçu toute l'importance, mais peut-être trop tard. Ce fut à cette époque qu'il composa un mémoire assez court sur ces monumens historiques, il y joignit plusieurs planches, mais, nous devons l'avouer, on regrette à chaque pas de n'y voir que l'amour et un noble orgueil pour l'art conservateur des Empires. Ce faible monument, élevé par un homme aussi remarquable, eut été vraiment utile, s'il y eut joint quelques études, ou mieux quelques connaissances nummismatologiques. Du reste, le mémoire de *Méad* n'en est pas moins précieux par la peine qu'il s'est donnée pour colliger tous ces nummismata, mais quelle différence, par exemple, n'existe-t-il point entre

ce travail et celui de *Millin* sur Apollon médecin. Dans ce dernier, il est vrai, on ne voit point le médecin, mais c'était assez inutile ; il suffisait, je pense, d'y voir à chaque pas l'antiquaire profond et le critique sévère. Cependant il aura toujours l'honneur d'avoir le premier, à ce que je crois, réunis un assez grand nombre de médailles médicales ; c'est par conséquent à ce travail que nous devons l'idée de les réunir toutes et d'ajouter à cette collection non seulement des instrumens, des monumens, etc., mais encore celui des inscriptions, etc., fabriqués ou érigés en l'honneur de l'art de guérir ; travail long et pénible, auquel nous consacrons une bonne partie de nos loisirs.

Description. — La médaille est un bronze du moyen module A., elle est assez bien conservée ; l'inscription est intacte et très-nette : je dois avouer qu'il faut pour la bien lire ou une grande habitude ou un aide étranger. La face principale B. offre dans le champ une tête superbe, barbue, (laurée, à ce que je crois) très-mâle et empreinte, si l'on me permet cette expression, des symptômes du génie et de l'attention, son fini nous rappelle la supériorité de dessin de tous les monumens élévés durant les beaux jours de l'ancienne Grèce.

Le revers C. présente au milieu du champ un serpent redressé appuyé sur le bâton d'Esculape, sa queue repose sur un scarabé, à l'entour de ces emblèmes est l'inscription suivante : ΑΞΚΛΗΠΙ. ΣΩΤΗΡ.

Nous aurons pour but dans nos recherches sur cette médaille de déterminer quel est le personnage dont l'artiste a voulu nous conserver les traits, et nous y parviendrons à l'aide des emblèmes et surtout de l'inscription.

Tous les monumens antiques représentent *Esculape* ou mieux *Asclépias* portant une massue entourée d'un

serpent, c'est ainsi que je le vois encore sur un bronze de mon cabinet, etc. Ces emblèmes adoptés par la moderne Cos, dans ses jours de solennités, sont d'ailleurs si généralement connus, qu'il serait ridicule d'accumuler des preuves en leur faveur ; mais celui qui est moins fréquent, dont l'explication est moins connue, est le scarabé sur lequel le serpent d'*Asclépias* se repose, et nous serions peut-être étonné nous même de le voir sur une médaille grecque, si nous ne savions pas que c'est des Égyptiens, ce peuple si prodigieusement étonnant dans les beaux-arts (1), que les Grecs reçurent une grande partie de leur mythologie, comme nous l'apprend entr'autres *Hésiode* dans sa dégorra, mais recherchons parmi les nombreuses significations de ce hiéroglyphe, qu'elle est celle qu'il convient le mieux à sa position dans notre médaille.

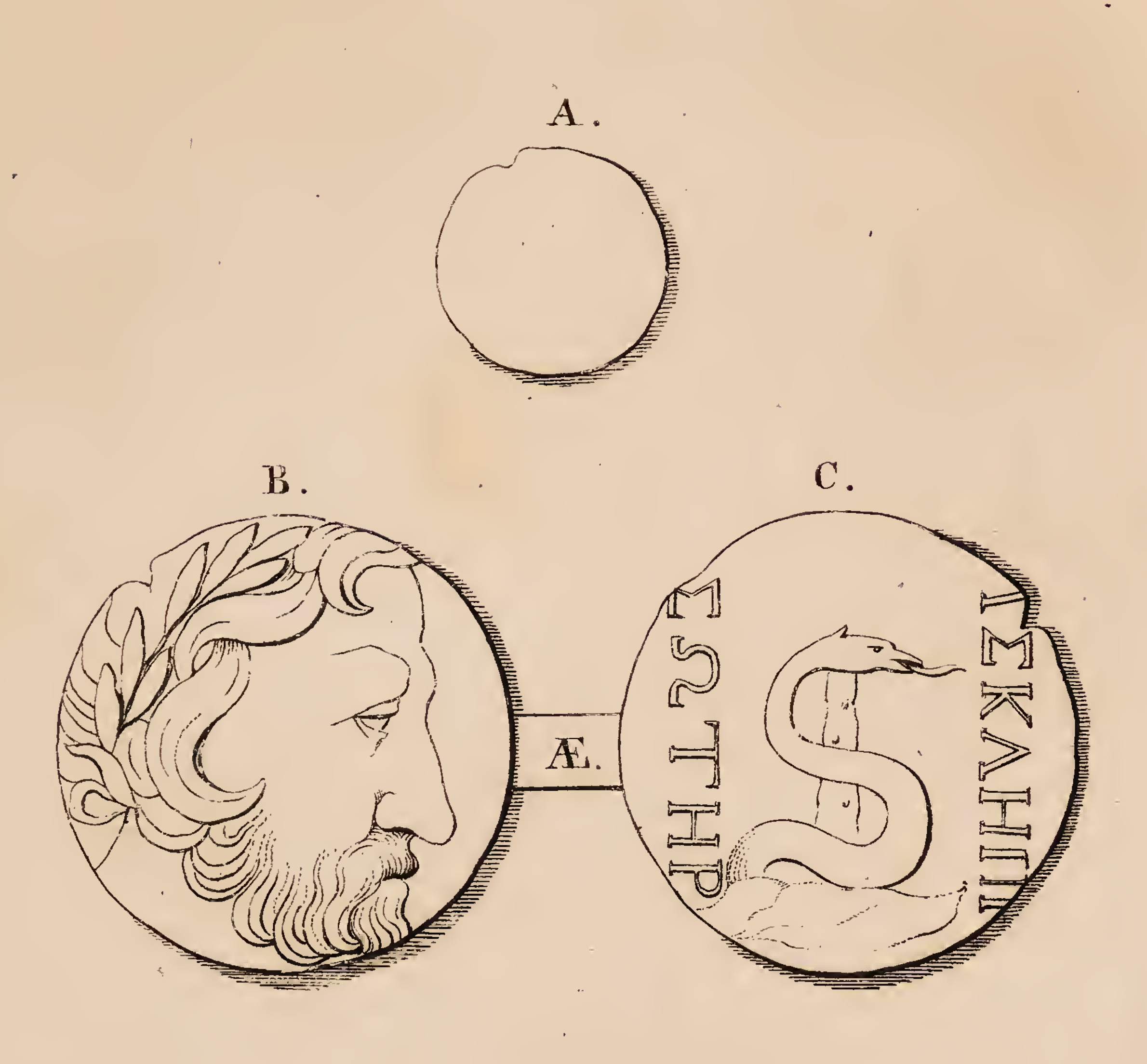
Arnabe (2) rapporte que les Scarabés avaient obtenus les honneurs divins en Égypte, où on l'honorait comme hiéroglyphe du soleil, d'après *Porphyrius*, et avec lequel on lui trouvait quelque anologie de structure ; son culte fut très-répandu et les monumens divers, n'importe à qu'elle époque, en offrent la preuve (3). Nous voyons dans la *table isiaque* un scarabé avec la tête du soleil. Ce culte était même établi dans quelques tribus du peuple de Dieu et l'on en trouve des traces dans plusieurs passages des livres saints. Comme tous les autres, ce hiérogly-

(1) Voyez la plupart des voyages récemment faits en Égypte et le magnifique ouvrage publié par l'institut d'Égypte.

(2) Advers. gent 1. p 15

(3) *Picrius Valerianus*, dans son traité des hyéroglyphes, le célèbre ouvrage intitulé *Mensa isiaca*, le cabinet de Ste.-Géneviève, le *muscum romanum* de la Chausse, etc.

Médaille de Cos.



tirée du Cabinet de Mr le Dtr PIERQUIN, à Montpellier.

Poize, Sculpsit.

phe avait diverses significations, nous allons les parcourir rapidement en nous abstenant, toutefois, de parler de leurs fondemens que l'on trouve, au reste, dans la plupart des auteurs qui ont traité des antiquités Égyptiennes (1).

L'explication la plus généralement répandue autrefois en Égypte, était celle qui représentait le scarabé comme l'emblème du Monde; dans d'autres circonstances, déterminées comme nous le dirons bientôt par des hiéroglyphes accessoires, il représentait celui de la génération, d'autres fois celui de l'unité filiale ou de l'hermaphrodisme, ou bien la divinité incarnée, à ce sujet *Piercus*, que nous venons de citer en note, rapporte une idée remarquable de St.-Augustin; il signifiait encore la paternité et l'héroïsme, ce dernier nous explique pourquoi la plupart des bagues antiques, ayant appartenu à des militaires, portent un scarabé gravé sur la pierre, n'importe de quelle espéce. On le retrouve également, cet emblème, sur quelques enseignes des légions romaines, etc.

Le scarabé uni à un hiéroglyphe accessoire, comme nous venons de le dire, exprimait une idée déterminée, et, par exemple, un scarabé au sein d'une rose représentait l'image expressive d'un homme voluptueux placé au milieu des plaisirs, le libarisme enfin; un scarabé dont les yeux étaient percés par une aiguille, signifiait un sujet mort d'une affection fébrile, etc. Je ne poursuivrai pas l'histoire religieuse ou hiéroglyphique des scarabés, et je passerai même sous silence les causes

---

(1) Ancient alphabet and hieroglyphic characters explained: With an account of the Egyptien Priests, their classes, initiation, and sacrifices, in the arabic languages by ahmad bin abubekr bin Wahshih and in english By Jh Hammer etc. London 1806, in-8.°

et les raisonnemens trop longs à développer, qui m'ont engagé à prendre, dans le cas dont nous nous occupons, le scarabé comme l'emblème de la paternité. Nous allons maintenant nous occuper de l'explication de l'inscription.

Le nom du personnage, dont la tête est représentée sur notre médaille, est suivi de l'épithète ΣΩΤΗΡ (V. fig. C.) qui, comme le prouvent les plus anciens monumens, ne fut primitivement accordée qu'à *Asclépias* ou *Esculape*, *id est nimirum soter*, dit le Démosthènes des latins, *qui salutem dedit* (1). Aussi la retrouvons nous dans une hymne du divin Orphée intitulée :

Εις Ασκληπιόν.

Καὶ παυων νούσων χαλεπάς κῆρας θανάτοιο,
Αυξιθαλὴς, κόρε, απαλεξίκακ', ὀλβιόμοιρε,
Φοίβου Απόλλονος κρατερὸν θαλος ἀγλαότιμον,
Εχθρὲ νόσων ὑγίειαν ἔχων σύλλεκτρον ἀμεμφῆ.
Ελθὲ μακαρ ΣΩΤΗΡ, βιοτῆς τηλος ἐθλὸν ὀπαζον.

Je pourrais citer plusieurs autres preuves, si je ne craignais d'être trop long. Cette épithète, comme je l'ai dit, presque exclusivement dévolue à *Esculape* (2), s'étendit avec la théosophie et fut donnée par la suite aux grands dieux : Jupiter en jouit ; celui de la génération dont les bienfaits sont les plus accessibles à nos sens si étroitement limités, dont le culte était si général et si religieusement observé, dut indispensablement obtenir ce titre, aussi voyons-nous dans la

---

(1) Cicér. in verr. act. 4.

(2) *Muratori* rapporte aussi un monument ou *ex-voto* dans lequel *Esculape* est représenté sous la figure d'un serpent à tête d'homme et *Hygie* lui présente une palette avec cette inscription : *Esculapio conservatori* et *Hygiæ*, *etc.* *Gn. Fabius*, D. V, p. XX 4. etc.

Chausse un *mutinus* portant l'inscription suivante aussi originale que le personnage qui en est l'objet : ΣΩΤΗΡ ΚΠΣΜΟΥ (1). Ce Dieu méritait certainement cette inscription et nous l'apprenons d'*Aristote* qui nous dit : *perpetuum et immortale reddit mundique conservatorem seprœbet* (2).

Dans la suite le titre de σωτηρ devint encore plus général et toutes les divinités supposées bienfaisantes y eurent part ; des monumens antiques assez nombreux prouvent qu'on le donna à *Diane*, à *Proserpine*, à *Junon*, etc. Quelques médailles Grecques sur lesquelles *Proserpine* est représentée portant pour inscription σωτηρια, ou simplement σωτ. Trois rois furent seuls honorés de ce titre, l'un est *Ptolomée* I. qui le reçut des Rhodiens, l'autre *Antiochus* et *Bonaparte* à son retour d'Egypte.

Cette épithète finit bientôt par devenir inséparable de la divinité bienfaisante, et nous sommes étonnés que le savant *Millin* ne l'ait pas comprise parmi les

---

(1) *Musèum romanum* ad calc. diss. de *Mutini simulacris* p. 125. etc. M. *Kneight* l'a reproduit dans son magnifique ouvrage sur les restes du culte de Priape, qu'il composa pour détacher cette divinité du christianisme auquel l'usage l'avait uni et surtout en Calabre, à Isernia ; du reste, soit dit en passant, ce culte s'était conservé en France dans plusieurs églises jusqu'au commencement du 17e siècle. (confess. du St de Sancy, par d'Aubigné).

(2) *De generat. et coompt. lib.* II, *cap.* 2. A propos de ce dieu, Athénée rapporte une impiété de Denis le tyran, qui nous paraît devoir trouver place ici : on avait mis ce hiéroglyphe ou mieux ce bon demon, pour me servir de l'expression de la comédie antique, sur une table d'or, devant la statue d'Esculape, à Syracuse ; le tyran porta à Esculape la santé du bon démon et fit emporter la table. V. *Deipnosophistarum*, lib. XX. Cap. XIV.

noms topiques d'*Esculape*, dans son excellent cours de mythologie, il ne l'a placée que sous les Romains, ce qui nous ferait présumer qu'il ne connaissait pas de médaille analogue à la nôtre. L'on institua ensuite des fêtes publiques en l'honneur du Dieu de la médecine auxquelles on donne le nom de σωτηρια, dans lesquelles celui qui les fesait rendait grâce pour lui ou pour une personne étrangère à la divinité, de la protection qu'elle lui avait accordée et qui l'avait aidé à échapper à un danger imminent quelconque. Les Pcyioniens avaient institué une σωτηρια annuelle, qu'ils célébraient le cinquième jour du mois d'Anthesterion, en l'honneur του Διος Σωτῆρος, pour éterniser la mémoire d'un jour qu'ils regardaient justement comme le plus glorieux de leurs annales (1).

Le mot *Soteria* subit une extension bien plus grande encore à Rome; on l'appliqua même aux offrandes sotériales à titre de reconnaissance pour la guérison d'une personne chère, ou pour avoir échappé à un naufrage etc; c'étaient les amis du malade qui l'offraient pour l'ordinaire et qui le portaient dans le temple d'*Esculape*, et le tout à leurs frais. Le malin Martial plaisante à ce sujet un certain *Soscibianus*, sur ce qu'il simulait des maladies pour obtenir des offrandes; ce qui semblerait nous autoriser à croire qu'au moins une partie de l'offrande revenait au malade, dont les amis fesaient les σωτηρια, car c'est le seul moyen d'entendre le passage dont nous parlons.

Œgrotas quoties *Soteria* poscis amicos
Jam precor ægrota sasibiane semel.

---

(1) C'est ce jour-l'à qu'ils virent *Aratus* secouer le joug d'une tyrannie étrangère et que leur patrie fut délivrée de la présence déshonorante des Macédoniens (Vid. *Plutarchus* in arato) — Polibius, lib. 2. — Cicero de officiis lib. III. etc.

D'après ce que nous venons de rapporter, on voit de quelle importance était en Grèce le titre de σωτηρ ainsi le revers de notre médaille nous apprend d'abord le nom du personnage représenté sur la face opposée, ensuite la vénération et l'honneur dont il jouissait ; mais c'est dans les emblèmes que nous devons trouver la cause de ces honneurs, et ce sont eux qui doivent nous dévoiler leurs fondemens ; il semble qu'ils nous apprennent que cet Ασκληπιας avait été le sauveur de ses concitoyens ; qu'il leur avait rendu (1) de très-grands services par ses connaissances en médecine, puisque nous voyons le bâton et le serpent qui lui servent d'attributs depuis ; que ce culte, dont il fut honoré durant sa vie, dût être plus religieux par les bienfaits de ses descendans et que celui-ci, le premier des Asclépiades (2), comme l'indique le scarabé, devint l'unique *gloire de Cos*. Une médaille antique rapportée par *Berger* (3) prouve, par son inscription, ce que je viens de dire ; l'une des faces de cette médaille offre une tête absolument identique avec la nôtre, le revers porte également un serpent appuyé sur une massue avec cette inscription : ΚΩΙΩΝΚΑΕΩΣ (4)

---

(1) Anguibus exc**i**ctur tenui cum pelle senectus lib. 3, art. am. — *Pline*, lib. 29. Cap. 24, etc.

(2) *Stephanus* est le seul qui me paraisse avoir bien déterminé les descendans d'*Asclépias*, parmi lesquels il place Hippocrate, que l'on nommait *Nebrides* de *Nebris*, l'un des plus célèbres de cette famille et père de la médecine.

(3) P. 417.

(4) Si nous n'avons point parlé de la couronne de laurier, c'est que son existence est douteuse, en ce que ses feuilles se confondent avec la masse des cheveux ; mais ce qui nous

gloire des habitans de Cos (1) etc. La tête de notre médaille est encore absolument semblable à celle de la cornaline rapportée dans le muséum de la Chausse (2) et l'iconographie grecque du savant M. *Visconti*, etc.

Ainsi d'après ce que nous venons de dire, nous pensons que la médaille, dont le dessin est ci-joint, est une médaille (restituée (3) par Cos) d'*Asclépias* I généralement connu sous le nom d'*Esculape*, la gloire de l'immortelle Cos et celui que toutes les nations ont proclamé le dieu de la médecine et dont le culte passa de Cos à Epidaure ; d'Epidaure il fut transporté à Pergame par *Archias* où *Caracalla* le consulta, comme le témoignent plusieurs médailles impériales ; de-là son culte passa à Smyrne, en Crête et en Afrique. Dans la suite les Romains furent chercher le dieu Esculape à Epidaure et lui bâtirent un temple magnifique près du Tibre ; plusieurs auteurs ont décrit les jeux *Epidauriens*, c'est ce qui nous engage à les

---

autoriserait à l'adopter, c'est que nous savons que la couronne de laurier lui fut donnée parce qu'il jouissait de cette qualité si précieuse pour les médecins, que les anciens nommaient *jus divinationis* (Vid. Macrob. Saturn. lib. C. 20. — Apollodorus περι Θεων,) et qu'Hippocrate exprime en ces termes: τάτε παρεοντα καὶ τα προγεγονοτα, καὶ τα μελλοντα ἴσασθαι.

(1) Comme chez les modernes, chaque bâtiment portait chez les anciens le nom d'un habitant des lieux. Esculape ne fut pas le dernier, comme on peut le présumer, à donner le sien à quelques vaisseaux, et l'un des plus beaux trirèmes dont l'histoire fasse mention, fut honoré de son nom. Vid. *Montfaucon*, T. IV. p. 148, etc.

(2) Planc. IX.

(3) Ce qui me fait présumer qu'elle est restituée, c'est que l'*Hermés* d'Esculape rapportée par M *Visconti*, nos 4 et 5, porte ainsi l'inscription ΑΣΚΛΗΠΙΑΔΗΣ. V. museo capitolino 1, pl. 3, et que la notre porte ΑΣΚΛΗΠΙ. etc.

passer sous silence. Le culte du dieu de la médecine fut long-temps interrompu chez ces derniers, et ce ne fut que sous *Auguste* qu'il fut rétabli (1). Les dames Sycionniènes offraient leurs cheveux coupés à Hygie, en acceptant le culte de la déesse de la santé, elles firent les mêmes sacrifices ou offrandes. Chez les Egyptiens *Antiochus soter* fit mettre sur les drapeaux de ses légions le symbole suivant qu'il feignit lui avoir été indiqué dans un songe par *Alexandre le Grand*, et ce stratagème religieux lui valut une victoire remarquable qu'il remporta sur les Galates où l'on voit l'ΥΓΙΕΙΑ des Grecs et la *salus* des Romains. C'est à-peu-près tout ce que nous savons du culte d'*Asclépias* I. Quant à sa pratique, l'histoire ne nous a guères conservé que le souvenir des honneurs dont il fut comblé. C'est dans l'étude des monumens antiques qu'on en retrouve quelques fragmens, car peu de médecins savent que l'on a découvert une table (2) en cuivre, sur laquelle sont gravées quelques observations, bien éloignées de la perfection de celles que nous trouvons dans les épidemies : on n'y voit que le nom du malade et de l'affection à laquelle il est en proie, avec ses principaux symptômes, sa thérapeutique et l'issue heureuse ou malheureuse, et si un historien de l'école de Montpellier avait connu cette table, il n'aurait pas si légèrement avancé qu'*Asclépias* maniait avec habileté et assurance les armes les plus dangereuses de la thérapeutique (3). La simplicité, au contraire, de ces moyens médicamenteux nous empê-

(1) Sueton. Vita Augus. cap. 31.
(2) V, Grutter, p. LXXI.
(3) P. 215. T. 1.

ché de douter de l'antiquité de cette table, mais on y découvre, aurait-il pu dire, la marche philosophique suivie encore de nos jours ; je n'en citerai que les exemples suivans : « Esculape ordonna à Lucius atteint d'une pleurésie et dont tout le monde désespérait de venir prendre de son triple autel (1) de la cendre qu'il mêlerait avec du vin et qu'il appliquerait sur le point douloureux. Il recouvra la santé et vint publiquement rendre grâces à *Asclépias* ; le peuple s'en réjouit avec lui ».

« Le divin *Esculape* avertit *Julien*, malade d'un vomissement de sang et hors d'espoir de guérison, d'aller prendre de son triple autel des amandes de pomme de pin, de les mêler avec du miel et d'en manger pendant trois jours. Il en guérit (2) et vint publiquement en rendre grâces, etc. »

L'on sent combien ces succès devaient tendre à la divinisation, au berceau de l'art de guérir. Aussi *Tacite* rapporte, d'après *Nonnius*, que les habitans de Cos (Κωιων) prisèrent tant leur *Asclépias*, qu'ils lui élevèrent un temple ; plus tard on étendit cette

---

(1) Le fameux trepier d*E'sculape* se voit représenté dans une peinture magnifique trouvée à Herculanum (V. *Antichita di Ercolano pitture tomo* 3 *in* 4. *Roma* 1790, *tavola* 61.) dont *Millin* a donné l'explication et reproduit le dessin dans les mémoires de la société médicale d'émulation etc.

(2) *Cœlius Rhodiginus* nous apprend que les malades couchaient dans le temple, à Epidaure, afin que la majesté des lieux leur inspirât quelques reves thérapeutiques favorables. (Vid. lib. 27. — Lactant. cap. 15. — *Jamblichus* de *nupteriis* sect. 3 cap. 3 etc.) C'est à cette institution de clinique que *Plaute* fait allusion dans ces vers :

.... Quia hic leno œgrotus incubar
In Æsculapii fano curcul. art. 1 sc. 1.

vénération plus loin : on construisit des bâtimens que l'on décora du titre τῆς Ασκλ. σωτ. On fit aussi des coupes portant la même inscription et qui servaient de préservatif contre l'ivresse, résultat ordinaire des ingurgitations fréquentes chez les peuples adorateurs de Bacchus (1).

Ainsi, d'après tout ce que nous venons de dire, nous pensons que la médaille restituée, dont le dessin est ci-joint, doit être rapportée à Asclépias I. ou *Esculape*, Dieu de la médecine, d'après l'emblême de la paternité, qui ne peut être interpreté que comme désignant ou le père des Asclépiades ou l'autocratie que donne la paternité. On pourrait même encore le traduire dans ce cas par le père de la médecine, ce qui reviendrait absolument au même, puisque l'inscription nous empêche de commettre une erreur, ou de suspendre notre jugement.

2.° Nécrologie.

Notice nécrologique sur Pierre Coze, *doyen et professeur de clinique interne à la Faculté de Strasbourg, etc., par M.* Pierquin, *docteur en médecine, etc.*

Coze Pierre, président de la Société des sciences, arts et agriculture de la même ville, etc., etc., nâquit à Ambleteuse, département du Pas-de-Calais, le 17 août 1754, d'une famille peu aisée et dont les rejetons étaient nombreux : un de ses parens, chirurgien-major à l'hôpital militaire de Boulogne-sur-Mer, ayant démêlé, à travers les passions fugitives de l'en-

(1) *Arétée*, lib. XV. Cap. XIV. etc.

fance, quelques-unes des qualités propres à faire un bon médecin, en prit soin et lui donna une éducation toute médicale. Ce ne fut qu'à l'âge de vingt ans que *Coze* se rendit à Paris pour perfectionner des études déjà très-soignées. La fortune ne le favorisant pas, il choisit la carrière ingrate de la médecine militaire, et à vingt-cinq ans, il fut nommé chirurgien-major d'un Régiment de cavalerie légère. Les voyages, en perfectionnant ses connaissances, lui procurèrent l'estime et l'amitié de plusieurs savans, et dans chaque ville, il laissait un témoignage bien flatteur de sa reconnaissance : à Auch, par exemple, il publia la topographie de la Gascogne (1).

M. *Coze* se trouvait médecin de l'hôpital militaire de Lyon, lorsque cette ville fut en proie aux horreurs d'un siége fait par des Français : son courage et son humanité avaient failli, plus d'une fois, l'enlever aux malheureux opposés à la Convention : il vit l'orage se former sur sa tête, il demanda son changement ; on le commissionna pour l'hôpital de Metz, et peu de temps après, il fut nommé médecin en chef de l'armée de Sambre et Meuse.

Lorsque l'orage effroyable qui menaçait d'engloutir la France commença à se dissiper, on songea à rétablir des Écoles de médecine ; M. *Coze* fut choisi pour enseigner la clinique à celle de Strasbourg : cette situation, si favorable à l'étude approfondie de l'art de guérir, lui donna l'occasion d'enrichir le magnifique musée de Strasbourg d'un grand nombre de pièces d'anatomie pathologique (2). Enfin, M. *Coze* fut nommé doyen,

---

(1) Ce mémoire obtint les plus justes éloges de la Société royale de médecine, qui reçut l'auteur dans son sein, le 1.er septembre 1737.

(2) Voy. l'ouvrage intéressant de M. J.-F. Lobstein : Compte rendu du muséum de Strasbourg, in-8.° 1820.

et tous ses confrères applaudirent intérieurement à cet acte de justice qu'ils avaient en quelque sorte provoqué. Si nous devions ici rendre compte de sa pratique, nous dirions qu'elle était presque exclusivement hippocratique, et que, par conséquent, elle était en tous points la même que celle qu'exerce un de nos plus excellens praticiens (1). Ses travaux imprimés sont assez nombreux; en outre des observations curieuses dont il alimentait plusieurs journaux, il en a consigné de vraiment remarquables dans ses divers mémoires sur la topographie et les constitutions médicales de la Gascogne, de l'Alsace, de Lyon, de Dôle, de Schelestadt, ainsi que sur les effets du froid du fameux hiver de 1789, et sur la température des eaux courantes de Strasbourg (2), etc.

Quant aux services qu'il a rendus à la médecine-pratique en particulier, ils ne sont pas moins nombreux; il nous suffirait de rappeler ses intéressantes recherches sur la splénite; le premier il mit hors de doute la propriété contagieuse du typhus, qu'il a observé plusieurs fois dans diverses communes du Bas-Rhin. Il a reçu beaucoup d'éloges mérités sur un mémoire qu'il communiqua à la Société des sciences et arts de Strasbourg, et qu'il me fit l'honneur de me donner. (On le trouve dans le tome 1.er des mémoires de cette Académie). Nous sommes fâchés de ne point partager l'opinion de l'auteur, ni celle de ceux qui le complimentèrent; la maladie qu'il y nomme *scorbut aigu*, dénomination fausse, et qui causa peut-être la mort des deux malades, n'était autre chose que le *Morbus maculosus hœmorrha-*

---

(1) M. le professeur Lafabrie.

(2) Journal de Vandermonde, années 1789, 1790 et 1791. — Journal de méd. milit., ann. 1785 et 1816. — Mémoires de la Société d'agr. des sc. et arts de Strasbourg, tom. I et II. — Annuaire statistique du Bas-Rhin, etc.

gicus Werlhofii ou *Hémacélinose* (1). Du reste, ce travail n'en est pas moins précieux, et prouve jusqu'à quel point M. *Coze* possédait ce tact si admirable et si rare à la fois, qui constitue le vrai praticien. Il fut le premier à conseiller l'emploi de l'acide carbonique dans le tétanos; il se fondait sur la propriété qu'a ce gaz de produire l'asphyxie musculaire, circonstance qu'il regardait comme la cause prochaine et immédiate de cette maladie. Plusieurs thèses, rédigées d'après ses leçons à la méthode d'Allemagne, prouvent combien il avait étudié la séméïotique et la pathologie du cœur. Il avait aussi tellement approfondi l'étude de l'hydropisie aiguë des ventricules du cerveau, que le célèbre *Franck*, que la mort vient d'enlever à notre reconnaissance et à notre admiration, disait que si M. *Coze* lui assurait qu'il était atteint de cette affection, il se croirait mort. Il a l'honneur d'avoir pratiqué le premier la vaccine à Strasbourg, et de l'avoir défendue, jusqu'à sa mort, contre les ignorans ou les fanatiques de toutes les classes.

La *zoopathologie* a trop de contact avec l'*andropathologie* pour que l'utilité de leur rapport et de leur étude ne fut point aperçue par M. *Coze*; une épizootie des plus cruelles ravageait l'Alsace, en 1814 et en 1815; uni avec M. *Berot Tourdes*, qui le remplace très-honorablement aujourd'hui comme doyen, ils constatèrent la propriété contagieuse de l'affection, et l'autopsie leur prouva qu'elle consistait surtout *dans une inflammation gangreneuse des voies digestives et pulmonaires*. Les viandes provenant des bestiaux en proie au typhus sont généralement regardées tout au moins comme très-mal saines et très-dangereuses. M. *Coze* rapporte, qu'en 1815, un grand nombre d'habitans de cette ville, ainsi que la garnison et le corps d'armée qui campait sous ses murs,

(1) V. mes Recherches sur cette affection. *In*-8.° Montp, 1821.

en fesaient usage sans que leur santé en éprouvât aucun dérangement. Nul médecin vétérinaire n'avait traité du *tabes* ou fièvre hectique des vaches ; M. *Coze* envoya un mémoire sur ce sujet à la Société centrale d'agriculture de Paris. Il serait trop long de passer en revue les diverses branches des connaissances humaines cultivées avec succès par M. *Coze*.

M. *Coze* était d'une constitution forte et robuste, il avait malheureusement une disposition très-marquée à l'apoplexie ; il eut, pendant l'hiver de 1821, une légère hémiplégie que les soins de l'art parvinrent à dissiper ; le 25 juin de la même année, il succomba à une attaque foudroyante, en plongeant sa famille et ses amis dans le deuil : d'un accord spontané, les travaux scolastiques furent suspendus pendant près d'un mois, le cortège le plus nombreux et le plus honorable escorta ses restes jusqu'à la dernière demeure, et nous participâmes à des regrets aussi généralement sentis. Puissent ces fleurs que nous jetons sur sa tombe, encourager l'union des talens, des vertus et de la modestie !

TROISIÈME PARTIE.

LITTÉRATURE MÉDICALE, NOUVELLES SCIENTIFIQUES, MÉLANGES, ETC.

1.° ANALYSE D'OUVRAGES IMPRIMÉS.

SÉANCE générale du 28 novembre 1822, tenue par la Société des sciences médicales du département de la Moselle (*In*-8.° de 48 pages, Metz).

RIEN ne tourne davantage au profit de l'homme souffrant, qu'une parfaite harmonie parmi les personnes qui exercent l'art médical. Or, cette harmonie, si peu commune, il faut le dire à regret, régnera toujours plus ou moins au sein des Sociétés de médecine, et c'est elle qui fait évidemment sentir le plus leur grande utilité. Il est donc à désirer que le nombre de ces sociétés se multiplient. Nous pensons même que le Gouvernement ne saurait mieux concourir à la conservation et au rétablissement de la santé publique, qu'en organisant une réunion de médecins, chirurgiens et pharmaciens dans chaque département. Aussi, sommes-nous charmés que celui de la Moselle en possède une aujourd'hui à l'instar de plusieurs autres qui, on le sait, n'ont pas peu reculé, par leur travaux, les bornes de la science, et tendent encore à les reculer et à honorer la medecine française sous tous les rapports.

Cette nouvelle Société, a tenu une séance générale le 28 novembre dernier dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville. M. *Willaume*, Président, en a fait l'ouverture

par une notice historique fort intéressante sur *Anuce Foës*, médecin savant, helleniste profond, et l'un des hommes les plus distingués que la ville de Metz ait produit.

M. *Chaumas*, secrétaire-adjoint, a ensuite rendu compte des travaux de la Société pendant l'année 1822. Son travail, quoique fait avec précipitation, offre assez d'intérêt ; il divise les différens sujets dont la Compagnie s'est occupée, en autant d'articles séparés, et c'est dans l'ordre suivant qu'ils sont exposés : 1.° maladies régnantes ; 2.° hygiène publique ; 3.° vaccine ; 4.° médecine légale ; 5.° ouvrages manuscrits ; 6.° ouvrages imprimés, etc., etc.

Parmi les observations remarquables que contient ce compte rendu, il en est deux, surtout, qui méritent d'être citées : l'une appartient à M. *Chaumas* ; elle est relative à une perforation ulcéreuse de l'utérus, maladie dont une femme âgée de 68 ans était atteinte et à laquelle cette malheureuse succomba. Ce ne fut qu'à la dernière extrémité et rongée par la douleur, qu'elle déclara son infirmité.

L'autre observation a été communiquée par M. *Lallemand*, professeur à la faculté de médecine de Montpellier ; nous croyons devoir la rapporter textuellement : « *Jean-Louis*, de Baune (Arriège), âgé de 68 ans, d'une constitution sèche, mais robuste, eut, en 1819, un bouton excorié sur la lèvre inférieure, qui fut le prélude d'un gonflement énorme qui s'étendait de l'une à l'autre commissure des lèvres jusqu'au menton, et qui devint inégal, irrégulier comme la surface d'un chou-fleur, saignant au moindre contact.

Plusieurs traitemens inutiles avaient été conseillés avant l'entrée du malade à l'hôpital St.-Éloi, le 25 mai 1822. Décidé à tout supporter pour guérir, il fut opéré de la manière suivante : la tumeur fut circonscrite par deux incisions elliptiques, très-courbes, en commençant sur la lèvre supérieure et en finissant vers

milieu du cartilage thyroïde. Le périoste et l'os participant à la maladie, on disséqua la joue jusqu'au bord antérieur des muscles masséters de chaque côté, où, le périoste paraissant sain, on cerna l'os et on le scia un peu obliquement de dehors en dedans et d'avant en arrière, en commençant du côté gauche.

Après avoir détaché les parties molles qui s'insèrent à la face interne de la mâchoire, on scia le côté droit de la même manière. Les artères labiales, ranines, sous maxillaires et quelques autres furent liées successivement. La partie inférieure fut réunie par la suture entortillée, et les autres parties furent rapprochées par des bandelettes agglutinatives.

Les points de suture comprimant le larynx, gênaient beaucoup le malade; il arracha le bandage, et le sang, coulant abondamment en nappe, nécessita l'application réitérée du fer rouge. On pansa mollement, les accidens ne reparurent plus.

Après cinquante jours de soins assidus, le malade obtint une guérison retardée jusques-là par la pression d'une dent molaire, cariée et inégale sur la mâchoire supérieure, l'action des muscles masséters et pthérigoïdiens n'étant plus contre-balancée par celle des abaisseurs ».

La séance a été terminée par une lecture de M. le docteur *Charmeil*, sur la médecine morale.

Nous regrettons que le défaut d'espace nous empêche de rendre plus long notre examen analytique, puisqu'il nous serait alors facile de donner de la brochure dont il s'agit une idée assez avantageuse. Nous finirons par observer que la Société médicale de la Moselle paraît, à en juger par ses travaux, composée de membres dont les talens, le zèle et l'activité doivent contribuer de plus en plus à sa gloire et à augmenter l'éclat dont elle brille dès son origine.

P.-M. Roux.

SÉANCE *publique et Exposé des travaux de la Société royale de médecine de Marseille, pendant l'année* 1822. (*In*-8.° de 75 pages).

La scrupuleuse exactitude avec laquelle la Société royale de médecine de Marseille publie ses travaux annuels, ne peut que lui concilier la bienveillance de l'autorité et la reconnaissance publique, outre qu'elle contribue ainsi aux progrès de notre art. Si toutes les Sociétés de médecine avaient rendu compte avec la même exactitude de leurs travaux, la science aurait fait sans doute quelques pas de plus vers sa perfection, car elles savent assez écarter les nuages dont l'esprit de système ne viennent que trop souvent l'envelopper,

Cette séance publique a été tenue en octobre 1822 et M. *Benac*, Président, en a fait l'ouverture par un discours *sur les égards que les médecins se doivent mutuellement*. Ce sujet très-piquant a été traité d'une manière satisfaisante. Ah ! si tous les médecins se pénétraient bien des égards qu'ils se doivent, nous ne verrions pas ! ! ! . . .

M, *Sue*, Secrétaire-adjoint, a ensuite exposé les travaux de la Société. Dire qu'il a fixé l'attention de l'auditoire, c'est dire qu'il a prouvé jusqu'à quel point on peut, avec une plume facile et du talent, rendre intéressant les sujets même les plus arides. Il a divisé son rapport en deux sections, l'une et l'autre sont riches de faits dont nous croyons devoir nous dispenser de donner l'analyse, les bulletins de la Société, imprimés à la suite de ce journal, en ayant fait mention assez au long ; mais nous ferons remarquer que c'est surtout en lisant l'exposé des conférences cliniques qu'on pourra se convaincre de leurs avantages. C'est dans cette source continuelle d'instruction que la pratique s'éclaire et que les jeunes médecins achèvent leur éducation médicale.

En énumérant, en analysant les ouvrages manuscrits et imprimés, M. *Sue* a fait quelques omissions et, par exemple, nous ne verrions pas pourquoi il a négligé de parler du *Coup-d'œil sur la fièvre jaune*, *etc.*, (brochure intéressante sous tant de rapports) publié par M. le D. *Roux*, dans le courant de l'année médicale, si nous ne pensions pas que cet oubli comme plusieurs autres ont été l'effet (1) de l'empressement qu'il a mis à rapprocher la publication de son travail de la séance publique.

M. *Sarmet* en lisant une *notice nécrologique sur MM. Daulioulle*, *Muraire* et *Gandy*, membres de la Société, a donné un nouveau témoignage du talent qui le distingue.

M. *Poutet*, chimiste infatigable, a tracé le tableau rapide de *quelques découvertes des chimistes modernes*, et cela, suivant sa coutume, c'est-à-dire de manière à mériter les applaudissemens réitérés de la Société.

Enfin, la séance a été terminée par un *Aperçu sur les concours*, dont M. *Sigaud* a fait ressortir assez bien les avantages, pour obtenir les suffrages de l'assemblée.

FORCADE, D.-M.,

---

(1) Nous devons dire, pour justifier notre collègue M. *Sue*, qu'il n'a pas parlé de notre brochure, sans doute parce qu'il l'a considérée comme un article de notre journal, ce qu'elle était dans le fait. Or, si M. *Sue* avait voulu rendre compte de tous les articles de l'*Observateur des scien. méd.*, son rapport n'eut pas été peu volumineux. Quant aux autres omissions, elles sont toutes involontaires, nous en sommes sûrs, et M. *Sue* s'empressera de les réparer dans le prochain exposé des travaux de la Société.

(*Note du Rédacteur-général*).

2.° Revue des Journaux.

Journaux Français.

(*Journ. de Pharm.* 8.bre 1822). — *Essai analytique sur les fruits de l'arequier*, areca cathecu, *famille des palmiers*; *par M. B.* Morin, *pharmacien.* — L'auteur traite d'abord le fruit de l'arequier par l'alcohol, par l'éther, puis par l'eau; ces divers agens lui ont décélé dans cette substance, celles que nous allons énumérer, mais avant, nous croyons devoir rapporter ces expressions : « Les résultats que nous avons obtenus assignent à l'arec-cachou une place distinguée parmi les astringens; et s'il suffisait pour corroborer l'opinion de *Linneus* sur l'origine du cachou, de constater l'existence d'une grande quantité de tannin dans les fruits de l'arequier, les recherches analytiques que j'ai l'honneur de présenter à la Société, imprimeraient le caractère de la vérité à l'assertion de l'illustre Suédois ».

Il résulte du travail de l'auteur que l'arec-cachou contient : de l'acide gallique; une grande quantité de tannin; de l'acétate d'ammoniaque; un principe particulier analogue à celui qui se trouve dans les légumineuses; une matière rouge insoluble; une matière grasse composée d'élaïne et de stéarine, de l'huile volatile; de la gomme; de l'oxalate de chaux, de la fibre ligneuse; des sels minéraux; de l'oxide de fer et de la silice.

— *Observation sur la préparation de l'onguent* populeum; *par M.* Germain, *pharmacien à Fécamp.* — M. *Germain*, dans une lettre écrite à M. *Boulay*, réfute l'opinion émise par M. *Briant*, pharmacien de Paris, soit en admettant que celui-ci n'a pas été le premier de proposer l'emploi de bourgeons de peupliers desséchés, soit en désaprouvant la fusion prolongée dans laquelle M.

Briant veut qu'on tienne cet onguent pour faciliter la décomposition des matières étrangères. Il critique ensuite la formule que nous donne, de cet onguent le nouveau codex. Enfin, il arrive à son procédé qui consiste à extraire la fécule des plantes qui entrent dans la composition de l'onguent *populeum* ; il les soumet à l'action de l'axonge récente ; il ajoute après les bourgeons de peuplier, il passe à travers un linge sans avoir recours à la pression : « J'en sépare, dit-il, ensuite le dépot par les moyens ordinaires, et j'ai par ce procédé de l'onguent *populeum* toujours d'un beau vert, d'une odeur suave, et réunissant constamment les mêmes propriétés, et qui mérite l'approbation du jury de Rouen, chaque fois que j'ai l'honneur d'en recevoir la visite ».

M. *Boulay*, dans une note additionnelle, répond aux observations de M. *Germain* et réfute son procédé en admettant que la seule fécule des plantes qui entrent dans la composition de cet onguent, ne saurait lui communiquer toutes les vertus de ces mêmes plantes. « En effet, dit M. *Boulay*, est-il constant que les propriétés des plantes appelées à constituer longuent *populeum*, résident entièrement dans la fècule, composée presque uniquement de rèsine verte et d'albumine ? cela ne saurait être admis en considérant les résultats connus de l'analyse des plantes qui entrent dans cette composition ».

M. *Boulay* termine sa réponse en proposant un procédé qui nous semble réunir des avantages réels : « Je prends, dit-il, les germes de peupliers frais, dans les proportions recommandées par *Baume*, je les tiens sur un feu doux avec partie égale en poids d'axonge récente, jusqu'à ce que l'humidité soit dissipée. Je passe cet onguent de peuplier simple qui est d'un beau jaune-verdâtre, très-odorant et très-conservable, à cause de l'évaporation de l'eau de végétation des bourgeons.

Plus tard, je prépare avec le reste de la graisse la partie de l'onguent dans laquelle je fais entrer des plantes aromatiques, j'allie ensuite par la fusion l'onguent de peuplier simple avec celui qui doit le rendre composé, et j'obtiens ainsi un *populeum* doué au plus haut degré des propriétés que cet onguent est susceptible de posséder ».

— *Gouttes noires de Lancaster.* — Ce médicament empirique, fort célèbre en Angleterre, ne paraît pas être autre chose qu'une solution d'opium dans l'acide acétique, ensorte qu'une goutte de cette solution équivaut à trois gouttes de solution d'opium ordinaire. Les effets de ce médicament sont semblables à ceux de l'opium, néanmoins on en use beaucoup.

— *Note sur l'extraction de l'huile de ricin; par M.* Faguer. — Ce nouveau procédé est fondé sur la propriété qu'a l'alcohol de dissoudre l'huile de ricin et d'en séparer le mucilage. « Il consiste, dit M. *Faguer*, à délayer à froid les ricins privés de leur enveloppe et réduits en pâte avec une certaine quantité d'alcohol à 36 degrés (4 onces par livre de ricin). Ce mélange est mis à la presse dans des coutils; le liquide sort avec une très-grande facilité; on le soumet à la distillation, (j'ai constamment retiré la moitié de l'alcohol employé); le résidu de la distillation est lavé à plusieurs eaux; l'huile séparée de l'eau est portée sur un feu doux pour en évaporer toute l'humidité; on la retire alors du feu et on la jette sur des filtres qui sont placés dans une étuve chauffée à 30 degrés; elle filtre avec facilité et on l'obtient très-belle et surtout très-douce ».

Couret, *Pharm.*

(*Ann. de la méd. physiol.* Nov. 1822). Tandis que dans l'expédition de St.-Domingue, une épidémie qui avait tous les caractères de la fièvre jaune, exerçait les plus grands

ravages, M. le D. *Toirac*, établi depuis plus de vingt ans dans la partie Sud de l'île, sauva beaucoup de malades, par le simple usage de la limonade, précédé d'une large saignée dès l'invasion de la maladie. M. *Sainte Chapelle*, Secrétaire-général de l'administration militaire de l'armée, attaché à ladite expédition, ayant été atteint de cette fièvre, réclama avec instance une saignée qui lui fut d'abord refusée, mais qui ayant été pratiquée, lui procura un bien-être inexprimable, le rendit plus calme, etc., etc., et sa santé se rétablit promptement.

Journaux Anglais.

(*Rev. méd. et London médical and phys. journ.* 8.bre *et* 9.bre 1822). M. *Austin*, qui, dans deux cas de goître sensiblement identiques, a fait l'essai simultané de l'éponge brûlée et de l'iodine, a observé que l'individu traité par celle-ci a guéri plutôt que celui soumis à l'usage de l'éponge. Portée à la dose de vingt gouttes par jour, la teinture d'iodine a occasioné des vertiges, du trouble dans les intestins, et une cardialgie avec de nausées continuelles. On fait cesser ce désordre en suspendant quelques jours le remède et en le reprenant ensuite à plus petite dose.

— Il vient de s'offrir à la pratique de M. *Hume* un fait qui confirme (ce qu'il avait déjà annoncé) que le carbonate de magnésie est un contre-poison de l'arsenic.

Journaux Italiens.

(*N. Jour. de méd.* — *Giornale*, *etc. Journal de physique*, *etc.* Pavie 1817). Un mémoire du médecin J.-B. *Jemina*, de Mondovi, nous apprend que le tartrate acidule, ou tartrate de potasse, doit être préféré à la jacée dans le traitement de la teigne de la face (croûtes laiteuses), parce qu'il *guérit* les croûtes héréditaires et celles des scrophules, ce que ne fait point la jacée,

et qu'on peut l'administrer à la nourrice et en varier la dose au besoin, ce qui met les enfans à l'abri de plusieurs inconvéniens.

— Le D. *Lavagna*, annonce avoir expérimenté dans le typhus, au Port-Maurice, l'efficacité du café qu'il fit précéder d'un vomitif et d'un purgatif dès le début de la maladie. Le café est surtout utile lorsque le typhus est accompagné de somnolence et de stupeur.

Journaux Allemands.

(*Rev. méd. et journ. de médecine-pratique de Hufeland*, Berlin, 1822). — M. *Schelegel* communique sous le titre d'*observations diverses*. 1.° Celle d'une phthisie parvenue au dernier degré, qui fut guérie par l'application d'un moxa à l'endroit de la poitrine où le malade avait ressenti le plus de douleur. 2.° L'observation d'une personne de 18 ans qui fut atteinte d'une *inflammation du cœur* à la suite de variations fréquentes de l'atmosphère, maladie que des saignées générales, répétées et poussées jusqu'à la syncope, ainsi que l'usage intérieur de la teinture de digitale et du calomel, combattirent avec succès. 3.° L'observation d'une fille de 13 ans, qui offrait tous les symptômes de la danse de *Saint-Guy*, affection contre laquelle divers moyens furent dirigés infructueusement par M. *Schelegel* qui découvrant enfin qu'elle est due à la disparition de la teigne à laquelle l'enfant avait été sujette dès son bas âge, s'attache alors à rappeler cette éruption à l'aide de frictions d'une pommade stibiée sur la tête. Cet effet ayant été obtenu, la danse de *Saint-Guy* disparut sans retour.

P.-M. Roux.

3.° Variétés.

Toutes les parties de la médecine ont un but com-

mun : celui de maintenir et de rétablir l'équilibre des fonctions de l'organisme ; cependant s'il faut en croire le philosophe de Genève, elles ne présentent pas toutes le même intérêt, puisque l'hygiène est, suivant lui, la seule utile. Quoiqu'il en soit, nous devons accueillir avec satisfaction les bonnes productions littéraires qui ont pour objet la conservation de la santé. Une brochure (*in*-8.° de 37 p. Marseille, 1822) intitulée : *Plan de retraite pour les vieillards*, vient d'être publiée par M. *Ricard d'Allauch*, ancien magistrat ; l'auteur a recherché tout ce qui pouvait convenir à l'âge sénile ; nous dirons même qu'il a tracé les moyens de prolonger l'existence des vieillards, s'il est possible de prolonger la vie humaine. Aussi, les journaux de la capitale ont-ils déjà fait de son opuscule les plus grands éloges, et regardons-nous ceux-ci comme bien mérités.

— On a observé que la plupart des marins qui veulent, pendant la nuit et étant pris de vin, passer le pont-levis de Rive-Neuve, en manquent la direction et tombent dans la mer, ce qui explique pourquoi les noyés, apportés au second dépôt, ont été presque tous retirés de l'eau près de ce pont. La Société de bienfaisance de Marseille, a, il y a quelques jours, soumis cette observation à l'autorité, en lui proposant, afin de prévenir de nouveaux malheurs, de faire placer une barrière sur le quai aux quatre côtés du pont ; M. le comte de Villeneuve, Préfet, s'est empressé de répondre à la Société qu'il venait de se concerter avec M. l'Ingénieur en chef pour faire construire, dans le plus bref délai, les barrières dont il s'agit.

— Nous recevons à l'instant de M. Félix *Pascalis*, savant médecin des États de l'union et ancien rédacteur du *médical repositori*, à Newyork, une lettre datée du 22 décembre 1822, où nous lisons entr'autres choses importantes, qu'il a commencé et beaucoup avancé une

relation historique et médicale de la fièvre jaune, et qu'il se propose de la faire imprimer à Paris. Nous recevons aussi de cet estimable médecin un mémoire écrit en anglais dont il a fait lecture à la Société de médecine de Newyork, à l'occasion de la fièvre jaune qui a regné dans cette ville pendant l'été dernier. Nous donnerons la traduction de ce mémoire dans l'un de nos prochains numéros.

— On nous adresse assez souvent, pour être insérées dans notre journal, des observations particulières, dénuées de réflexions, etc., et qui ne sauraient évidemment remplir le but que leurs auteurs se proposent, dans l'hypothèse qu'ils les communiquent comme des observations très-propres à éclairer la science. On saura donc que nous ne sommes décidés à recevoir avec reconnaissance que les faits dignes de fixer l'attention des médecins, etc., c'est-à-dire que nous ne publierons que ceux qui offriront quelque intérêt.

— Nous voyons avec plaisir que les recueils de médecine se multiplient; on est donc bien pénétré de leur importance. A Paris, la *Nouvelle bibliothèque médicale*, à Lyon, la *Gazette de santé*, à Marseille, l'*Asclépiade* sont des nouveaux journaux dont nous n'oserions dire aujourd'hui ni bien, ni mal, parce qu'on ne peut bien les juger dès leur origine, si le mérite de leurs rédacteurs n'assurait d'avance le succès qu'ils doivent obtenir.

— Le nombre des maladies aiguës n'a pas été considérable en janvier; des ophtalmies, des coryzas, des catharres, quelques varioles se sont offerts à l'observation. En général, les phthisiques, les vieillards valétudinaires, auxquels la saison de l'hiver est si préjudiciables, ont assez bien passé ce mois-ci, sans doute à cause de sa douce température qui a été presque continuelle.

— D'après le relevé des registres de l'état civil de la mairie de Marseille, il y a eu en décembre 1822, 351 naissances, 350 décès et 82 mariages.

— Le relevé général des mêmes registres pendant l'année 1822 a présenté les résultats suivans : naissances, 4046 ; décès, 4412 ; mariages, 931.

P.-M. Roux.

4.° Concours académiques.

La section de chirurgie de l'académie royale propose pour sujet du prix qu'elle doit décerner dans sa séance publique de l'année 1824, la question suivante : *Déterminer par l'observation, l'expérience et le raisonnement, qu'elle est la méthode préférable dans le traitement des plaies pénétrantes de la poitrine.*

Les concurrens devront écrire leur mémoire en français ou en latin, y attacher leur nom inscrit avec l'épigraphe dans un billet cacheté, et les adresser, avant le 1.er juin 1824, sous le couvert de Son Exc. le ministre de l'Intérieur, à M. le professeur *Richerand*, secrétaire de la section de chirurgie de l'académie.

Le prix consiste en une médaille d'or de *mille francs*. Les membres honoraires et titulaires sont seuls exclus du concours.

AVIS.

La Société royale de Médecine de Marseille déclare qu'en insérant dans ses Bulletins les Mémoires, Observations, Notices, etc., de ses membres soit titulaires, soit correspondans, qui lui paraissent dignes d'être publiés, elle n'a égard qu'à l'intérêt qu'ils présentent à la science médicale; mais qu'elle n'entend donner ni approbation ni improbation aux opinions que peuvent émettre les auteurs, et qui n'ont pas encore la sanction générale.

BULLETIN

DE

LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE DE MARSEILLE.

JANVIER 1823. — N.° XIII.

OBSERVATION sur l'ablation d'une tumeur anomale de 28 pouces de circonférence sur 9 de hauteur au-dessus du niveau de la peau, par M. REIMONET, *docteur en médecine, membre titulaire de la Société royale de médecine de Marseille.*

J. *PICHON*, âgé de 72 ans, d'une constitution encore robuste, portait depuis plusieurs années une tumeur au dos, de forme ovalaire, qui s'étendait depuis la partie inférieure de l'occipital, jusques au milieu des vertèbres dorsales; elle occupait plus particulièrement la région de l'omoplate gauche, le dessus de l'épaule et la partie du cou du même côté; elle était située un peu obliquement de dehors en dedans et de haut en bas; la peau qui la recouvrait, parcourue par un grand nombre de veines considérablement dilatées, était d'ailleurs saine, excepté vers le sommet où, ulcérée, elle donnait issue à du pus et à quelques fongosités. Sa base était large et formait le plus grand diamètre, elle était mobile à la région du cou et de l'épaule seulement; en tendant la peau pour la porter en arrière, on sentait les pulsations de plusieurs vaisseaux d'un

gros calibre, dont un égalait à peu de chose près le volume de la brachiale. Cette tumeur fesait par son volume pencher la tête en avant et sur le côté droit. Son aspect monstrueux et son poids incommode empêchaient depuis long-temps *Pichon* de sortir, ce qui lui fit demander l'opération qu'il supporta avec courage.

L'âge du malade, l'ancienneté de la maladie, la nature de la tumeur, son volume, sa position, le grand nombre de vaisseaux qui s'y distribuaient, étaient tout autant de motifs puissans qui rendaient douteux les succès de l'opération; cependant une consultation décida qu'il fallait la pratiquer, ce qui fut fait peu de jours après.

Après avoir convenablement disposé le moral du malade pendant trois jours, l'avoir mis à l'usage d'un grain d'opium, d'une légère boisson acidulée et d'un régime doux et léger, et de quelques lavemens pour entretenir la liberté du ventre, je procédai à l'opération comme il suit :

Procédé opératoire. — Le malade assis sur un siége dont le dossier regardait la partie antérieure du tronc, ses bras et sa tête appuyés sur un coussin, fut maintenu immobile dans cette position devant une fenêtre. Deux aides portaient fortement en arrière la tumeur, de manière à l'éloigner de la partie latérale gauche du cou, pendant qu'un autre comprimait au-dessus de la clavicule les vaisseaux considérables qui, de cette région, se rendaient dans la tumeur. Ces dispositions prises, je fis une incision qui s'étendait de la partie supérieure de la nuque jusques à l'angle inférieur de l'omoplate, la peau et le tissu cellulaire furent divisés jusques aux muscles; les vaisseaux ouverts étant liés, je circonscrivis la tumeur par une seconde incision sémi-elliptique qui égalait en étendue la précédente. Il est bon d'observer que je fis repousser la tumeur en sens in-

verse, c'est-à-dire, vers le côté gauche, ce qui me donna la faculté de conserver une quantité de peau presque suffisante pour recouvrir ce que laissait à nu l'ablation de cette masse. Cela fait, j'achevai de la détacher entièrement des muscles sous-jacens, je fis 23 ligatures, ce nombre aurait pu être moins grand, si dans la première incision j'avais compris les deux principaux vaisseaux qui se ramifiaient à l'infini dans la tumeur. Les bords de la plaie furent maintenus rapprochés par de longues bandelettes agglutinatives; les bras portés en arrière pour mettre en relâchement la peau du dos, favorisaient ce rapprochement; fixés au corps au moyen d'une bande, ces derniers restèrent dans cette position les cinq premiers jours. Un grand gâteau de charpie fut placé sur la plaie avec quelques compresses, le tout assujetti par un 8 de chiffre. Le malade mis dans son lit prit une légère infusion de tilleul. Peu après la cessation du spasme, lorsque le pouls commença à se développer, l'appareil fut inondé de sang; l'hémorrhagie me parut trop considérable pour ne point hésiter à découvrir la plaie; je détachai donc de sa surface un grand nombre de caillots par des lotions avec l'eau chaude; je vis effectivement que le sang jaillissait de plusieurs artérioles, qui s'étant retirées dans les chairs, n'avaient point donné lors du pansement, ou bien par l'effet de quelques ligatures qui, sur le grand nombre, avaient cédé. Je liai encore neuf artères et je pansai ainsi que je l'avais fait avant. Depuis, plus d'hémorrhagies; un peu de sérosité sanguinolente humecta les pièces d'appareil, comme cela arrive après les grandes opérations, lorsqu'on a divisé beaucoup de vaisseaux et de veines variqueuses. Le malade remis dans son lit, resta couché sur le côté droit, prit de la limonade, une émulsion anodine le soir et observa la diète la plus absolue.

Les premiers jours se passèrent dans un état tranquille ; le troisième, des frissons et de la douleur à la tête annoncèrent la fièvre de suppuration. Le cinquième, l'appareil répandant de l'odeur fut renouvelé ; la charpie et les compresses furent changées, je ne touchai pas aux bandelettes ; le malade était d'ailleurs calme. (Bouillons trois fois par jour).

Le 7.e, je changeai les bandelettes, je lavai la plaie avec une décoction de pavots. Alors rapprochement des bords, recollement des tégumens, inflammation et suppuration légères, peu de douleurs. (Même régime).

Le 8.e, état satisfaisant du malade, point de fièvre. (Ses bras sont déliés ; même pansement, soupe au gras et crême de riz).

Le 14.e la plaie est considérablement rétrécie, chûte de trois ligatures, suppuration ordinaire. (Le pansement est toujours fait avec des bandelettes agglutinatives ; soupe trois fois par jour, eau vineuse pour boisson).

Les ligatures continuent à tomber jusques au 25.e jour.

Le 26.e, le malade a commencé de prendre quelques alimens de facile digestion ; il se lève et promène dans son appartement ; harmonie des fonctions ; la plaie continue de faire des progrès vers la cicatrice.

40.e jour. La plaie est réduite à l'ovale d'un œuf de dinde. Une pellicule s'étend des bords vers la circonférence, les bourgeons charnus sont affaissés, la suppuration est en très-petite quantité, quelques points même du centre semblent se dessécher ; le malade meut ses bras et son cou en tout sens ; il mange à son habitude et se livre, quoique dans sa chambre, à divers exercices.

44.e jour. Douleur à la plaie ; nuit agitée ; l'appareil sali par un pus abondant et séreux, répand une très-mauvaise odeur ; la pellicule qui recouvrait en partie la

plaie, n'existe plus, son fond est rouge, les bourgeons sont développés, les bords enflammés et boursoufflés, un mouvement fébrile accompagne cet état. (Les alimens sont diminués, le pansement est le même).

45.e jour. Exaspération des symptômes précédens, saignement des bourgeons charnus, bords sensibles et très-tuméfiés, appétit nul, soif, insomnie, agitation, douleur de tête, sécheresse de la langue et fréquence du pouls. La tumeur ayant été jugée en partie squirrheuse, on présume que la plaie est devenue cancéreuse. En effet elle paraît prendre la marche du cancer qui survient après l'ablation du sein affecté de cette maladie. Cependant étant loin de la préjuger au-dessus des ressources de l'art, jé ne livre point cet état aux soins de la nature. Des mesures sévérès sont prises pour arrêter la marche de la plaie vers une terminaison de ce genre. J. *Pichon* est mis à la diète absolue, à l'usage de l'eau froide pour boisson ; un lavement huileux combat avantageusement la constipation qui existe ; un grand cataplasme avec les feuilles fraîches de jusquiame, de mauve et de q. s. de mie de pain, arrosé d'une solution aqueuse d'opium, recouvre la plaie, le mouvement des bras est interdit, repos absolu.

46.e jour. Point d'amélioration. (Mêmes prescriptions).

47.e Vingt sangsues devaient être appliquées au pourtour de la plaie ; un mieux sensible fait différer ce moyen. (Mêmes prescriptions).

48.e jour. Le mieux augmente jusqu'au 54.e (même régime, même pansement, bouillons, demi-grain d'opium matin et soir).

59.e jour. La cicatrice a fait des rapides progrès, des excroissances sont réprimées au moyen du nitrate d'argent fondu, le malade a augmenté progressivement ses alimens, la plaie est pansée avec les bandelettes depuis plusieurs jours.

70.ᵉ jour. Cicatrice presque complète. Un simple emplâtre de dyachilon la couvre, le malade est légément purgé par l'emploi d'un sel neutre : il mange comme de coutume et vacque à toutes ses occupations les jours suivans.

Quinze mois se sont écoulés depuis l'opération. J. *Pichon* a constamment joui d'un bonne santé, sa vue ne s'est point affaiblie comme l'on avait lieu de le craindre. Aucune altération morbide ne s'est montrée par la suppression des deux fonticules établis au sommet de la tumeur. Aussi n'ai-je point eu recours à l'emploi du cautère. La cicatrice étant parfaitement consolidée, le tissu cellulaire sans le moindre endurcissement, la peau de couleur naturelle et les glandes dans l'état normal font présumer, ainsi que le temps déjà écoulé, que le cancer ne surviendra pas et que la prétendue infection n'existait que dans l'esprit de ceux qui l'avaient préjugée. Les mouvemens des bras et du cou sont libres dans tous les sens, en un mot tout assure que la santé de J. *Pichon* est dans une parfaite intégrité.

Examen de la tumeur. — La pesanteur spécifique n'était pas la même partout ; plus considérable vers sa grosse extrémité, qui était composée de plusieurs livres de squirre, vers la petite extrémité ou supérieure, elle était presque toute graisseuse ; on voyait cependant quelques points dans un état remarquable d'endurcissement. La région des deux fonticules était formée par une substance presque toute vasculaire, gorgée de sang, revêtue d'une pellicule très-fine, semblable enfin à un tissu érectile. Quelques foyers disséminés dans l'étendue de la tumeur contenaient un pus grumelé, d'autres étaient semblables à de petits kystes séreux ; mais la nature de la tumeur paraissait principalement tenir de celle du cancer, puisqu'on remarquait du squirrhe, des fongosités ressemblant au fongus hématodés, du



Tumeur Anomale de 28 pouces de circonférence sur 9 de hauteur, au dessus du niveau de la peau, chez un Vieillard agé de 72 ans.

Maurin Delineavit. Poize Sculpsit

tissu cellulaire endurci. Cependant le concours des diverses autres substances qui la formaient, ne permet pas qu'on lui assigne comme telle une place dans le cadre nosologique et la fait comprendre dans le nombre de celles que l'on désigne sous le nom d'anomales.

PROJET (1) *de souscription pour élever un monument à la mémoire des Médecins, Chirurgiens et Pharmaciens morts aux armées ; par M.* SEGAUD, *Président de la Société royale de médecine de Marseille.*

MM.,

LES Français, naturellement sensibles et généreux, se plaisent, depuis quelque temps, à imiter une nation voisine dans la manière de récompenser des services rendus à l'État ou à l'humanité, et à réparer des maux occasionés par des incendies ou par des orages dévastateurs : c'est effectivement le moyen le plus simple et le plus sûr de faire le bien ; c'est ainsi que toutes les classes de la société peuvent prendre part à la chose, et s'assurer par-là du vrai mérite ou du malheur réel. Vous avez été souvent invités à concourir à de pareils actes de bienfaisance, et, chaque fois, vous vous êtes

---

(1) Cette lecture a été faite dans la séance du 26 octobre dernier, et en présence de MM. *Benac*, *Textoris*, *Seux*, *Cavalier*, *Roubaud*, *Picard*, *Beullac* père, *Joachim Beullac*, *Théodore Beullac*, *Sat*, *Trubuc*, *Denans*, *Rey*, *Sigaud*, *Reimonet*, *Sarmet*, *Feste*, *Vernet*, *Astoux*, *Forcade*, *Goulin*, *Dunès*, *André*, *Magail*, *Sue* et *Roux*.

Dire que cette lecture a fixé vivement l'attention de l'auditoire, serait annoncer, par anticipation, une chose dont on pourra facilement se convaincre par les deux rapports auxquels le projet de M. *Segaud* a donné lieu, et qui seront insérés dans le prochain bulletin de la Société. P.-M. R.

montrés généreux. Connaissant votre philantropie et votre zèle, je viens aujourd'hui avec confiance faire un appel à l'une et à l'autre et les mettre tous deux à contribution, pour un objet tendant à honorer les gens de l'art qui ont péri en servant la France et l'humanité : à ces mots *Honneur*, *France*, *Humanité*, je suis sûr que vous m'écouterez avec quelque bienveillance, alors même que le projet que je vais vous présenter pourrait vous paraître inexécutable.

La France vivait heureuse sous un règne doux et paisible, lorsqu'un changement fondamental s'opéra tout-à-coup dans son sein : on était loin de croire, alors, qu'il entraînerait après lui tant de malheurs et que l'on verrait disparaître la plupart de ceux qui, avec des intentions pures, l'avaient secondé. Tels ont été cependant les résultats des différens événemens politiques qui se sont succédés tour-à-tour, dans l'espace de trente années. De pareils désastres ne s'arrêtèrent point aux limites de notre territoire, mais ils se firent encore plus ou moins sentir dans plusieurs autres parties de l'Europe et le Nouveau-Monde n'en fut pas exempt. Il ne nous appartient pas de dérouler ni d'approfondir les causes de ce bouleversement presque universel, encore moins de présenter le tableau des actions que l'histoire seule peut retracer et que la postérité aura de la peine à croire : nous nous bornerons donc à prouver que les gens de l'art, dans ce temps calamiteux, ont bien mérité de l'humanité et que les services qu'ils ont rendus sont trop grands, pour qu'il n'y ait pas quelque chose qui atteste le généreux dévouement de ceux qui, pendant ce laps de temps, sont morts aux armées.

Déjà trente années de gloire et d'infortunes se sont écoulées depuis cette époque où la France, entraînée par ces viscissitudes sociales qui changent, de temps à autre, le sort des individus comme la face des empires,

fut appelée vers ses frontières par le besoin de se défendre. Des hommes accoutumés, la plupart, à mener une vie douce et tranquille, se virent tout-à-coup forcés de se livrer à une profession pénible et qui n'était guère de leur goût. Ils dûrent éprouver une grande secousse dans leurs facultés physiques et morales : delà le grand nombre de malades et la diversité d'affections morbides favorisant et entretenant des épidémies plus ou moins meurtrières : cet état de choses demandait des secours prompts ; on fit un appel aux gens de l'art, et on mit même en réquisition permanente tous ceux qui n'avaient pas encore atteint la quarantième année. La voix de l'humanité fut entendue et on vit accourir de tous les points du royaume une foule de médecins, de chirurgiens et de pharmaciens ; le danger des épidémies qu'ils allaient s'efforcer d'arrêter ou de combattre enflammait leur courage : l'idée seule qu'ils pouvaient être utiles à leurs compatriotes était tout, et l'air infect dans lequel ils étaient presque sûrs de trouver la mort n'était compté pour rien. On les voyait dans les hôpitaux ou des granges et des temples qui en tenaient lieu, s'identifier avec les malades que ces asiles renfermaient, en relevant tout à la fois leur courage abattu, et en mettant à contribution toutes les ressources de l'art pour les arracher à la mort. Fallait-il aller sur le champ-de-bataille, pour y panser les braves que le fer ennemi avait atteints ? ils volaient à leur secours, et tout en leur prodiguant les soins les plus affectueux, quelquefois, ils recevaient eux-mêmes des blessures mortelles.

Parmi les moyens qui pouvaient rendre les épidémies moins intenses, un des plus efficaces était d'empêcher l'encombrement des malades dans les hôpitaux : que ne fesaient-ils pas ces initiés dans les mystères

de la nature, pour prévenir un pareil mal; mais tous leurs efforts devenaient impuissans : cela tenait à des circonstances qu'il n'était pas possible de maîtriser. De là une mortalité effrayante dont ils étaient eux-mêmes les premières victimes : aussi a-t-on vu, dans une seule année, périr plus de *douze cents* médecins, chirurgiens et pharmaciens : à peine avaient-ils cessé de vivre que tous leurs services étaient oubliés : cependant ils avaient droit à la reconnaissance du gouvernement d'alors qui aurait dû honorer publiquement leur mémoire et venir au secours de leurs veuves et de leurs enfans, dont plusieurs se trouvaient dans le plus grand besoin. Pourquoi donc les médecins qui ont été moissonnés au champ d'honneur n'ont-ils pas été traités comme les militaires ? Est-ce que l'on a pu penser qu'ils étaient moins utiles ? Cela serait, selon nous, une idée bien étrange, car si nous mettons en parallèle les services que les uns et les autres ont rendus, nous verrons sans doute que nos guerriers ont sauvé plus d'une fois la chose publique ; mais les ministres de la nature ne devaient-ils pas partager ces triomphes ? Est-ce qu'ils n'ont pas contribué à rendre les combats plus décisifs, en donnant la santé au soldat et en grossissant par là nos bataillons ? Ne se sont-ils pas d'ailleurs exposés comme eux à des dangers ? Je crois, au contraire, que leur dévouement présentait plus de péril : en effet, le soldat a vraiment tout à craindre le jour du combat ; mais ce temps-là passé et lorsqu'il a le bonheur d'en sortir sain et sauf, il est content et joyeux ; tandis qu'il en est bien autrement du médecin : celui-ci est continuellement à la tranchée ; le combat qu'il soutient n'a point de fin, il est toujours en présence de la mort ; ce qui le rend souvent triste et peu porté à la gaîté. Ainsi l'art de guérir a ses héros comme l'art de la guerre.

D'après ce qui vient d'être dit, on peut donc sou-

tenir qu'en temps de guerre, lorsqu'il survient une épidémie dans les armées, ce qui arrive assez souvent, les médecins sont aussi utiles qne les militaires, et qu'ils ont droit comme eux à la reconnaissance nationale.

Ce n'était point ainsi que pensait celui dont l'ambition a fait tant de mal à la France : les militaires étaient tout, parce qu'ils flattaient et servaient en même-temps sa passion dominante, qui était de tout envahir ; aussi avait-il fait ériger en leur honneur un monument que les anciens peuples consacraient aux dieux seuls ; tandis que généralement il regardait d'un œil dédaigneux les interprètes de la nature, les amis et les consolateurs de l'humanité souffrante, enfin ces hommes généreux, qui affrontèrent plus souvent la mort dans un seul mois, que le soldat le plus intrépide dans plusieurs campagnes.

Personne, jusqu'à présent, ne s'est avisé de faire connaître cette ingratitude, disons mieux, de signaler une pareille injustice : c'est aux médecins réunis en société qu'il appartient de plaider la cause de leurs confrères morts aux armées : en cherchant ainsi à faire honorer leur mémoire, ils contribueront à donner de l'illustration à l'art de guérir, art dont on fait trop peu de cas aujourd'hui et que l'on cherche même à avilir, s'il faut en juger par la manière avec laquelle sont traités ceux qui l'exercent.

Ayant servi dans les hôpitaux militaires où j'ai vu périr un grand nombre de médecins, parmi lesquels se trouvaient des professeurs d'un très-haut mérite et d'autres sujets d'un talent distingué, je me fais un devoir d'élever la voix en leur faveur : c'est pourquoi, je propose à la Société d'ouvrir une souscription dont le produit serait consacré à ériger un monument à la mémoire des gens de l'art qui sont morts aux armées. Il conviendrait, ce me semble, que, ne faisant

acception de nation, les médecins des différens états d'Europe, qui ont succombé en soignant des Français dans les hôpitaux, eussent part à cet honneur.

Pour que cette souscription produisit l'effet désiré, il faudrait la faire présenter d'abord à notre auguste Monarque; je suis persuadé que Louis XVIII, naturellement généreux et philantrope, s'empresserait d'y inscrire son nom : n'avons-nous pas un exemple tout récent de ce qu'il a fait, pour récompenser le dévouement de la commission médicale envoyée à Barcelone et honorer la mémoire de l'un des membres de cette commission qui a été victime de son zèle. Si le cœur du petit fils de Henri IV s'est montré sensible et reconnaissant envers quatre médecins qui ont essayé de secourir un peuple étranger, que ne devons-nous pas attendre de sa munificence pour honorer la mémoire des milliers de gens de l'art qui sont morts pour sauver des Français. La même démarche devrait être faite auprès de la Famille Royale, des différens Ministères et des deux Chambres.

Il conviendrait que cette souscription fut encore présentée à tous les Souverains de l'Europe : il n'est aucun de ces potentats qui ne voulut contribuer à perpétuer le souvenir de ces hommes dont plusieurs ont péri en prodiguant des soins à leurs propres soldats; puisqu'ils ont déjà comblé de présens et d'honneur ceux des médecins Français qui ont survécu en remplissant de pareilles fonctions.

Cette liste étant ainsi revêtue de ces illustres et importantes signatures, on l'enverrait aux différentes Administrations françaises, civiles, militaires et ecclésiastiques; aux Facultés de médecine et de pharmacie; aux Sociétés médicales et littéraires tant régnicoles qu'étrangères; aux médecins, aux chirurgiens et aux pharmaciens; aux intendans sanitaires; aux écoles de

droit, aux chambres des avocats, des avoués et des notaires, et aux philantropes de tous les pays.

Il est à présumer que cette souscription serait généralement bien accueillie, surtout par les gens de l'art et, que par ce moyen on pourrait obtenir une somme considérable et suffisante pour élever un monument proportionné à la grandeur de son objet.

Pour éterniser cette époque, on frapperait des médailles et on ouvrirait un concours dans lequel on accorderait un grand prix au poète qui chanterait le mieux les services rendus à l'État et à l'humanité par ces hommes pleins de dévouement et de courage : une de ces médailles et un exemplaire du poème couronné seraient envoyés à chaque souscripteur. Si le produit de cette souscription dépassait la somme des dépenses nécessaires pour ces trois objets, le restant serait consacré au soulagement des gens de l'art qui se trouveraient dans le malheur.

Mais quel est l'endroit où l'édifice projeté devrait être élevé? Serait-ce à Paris, à Montpellier, à Strasbourg, ou à Marseille? Peu importe le lieu que l'on choisisse, pourvu que la chose se fasse. Néanmoins comme dans la peste de 1720, les médecins ont donné à Marseille des marques d'un dévouement sans exemple et que cette ville a d'ailleurs de fréquentes relations avec les divers peuples du Levant, je voudrais qu'elle eut la préférence sur les autres, par la raison que si jamais ce fléau dévastateur, trompant l'active et sévère vigilance de l'intendance sanitaire, venait à apparaître dans cette vaste cité ou dans ses environs, les médecins ayant sous leurs yeux l'hommage public rendu à la mémoire de leurs confrères, fussent encouragés par-là à se dévouer pour leur concitoyens.

Pour prouver que *Marseille* devrait être le lieu d'élec-

tion, serait-il peu concluant d'ajouter encore que cette ville recevant journellement dans son port des bâtimens de toutes les parties du globe, les différentes nations pourraient contempler ce monument et voir comment les Français savent reconnaître les services rendus à l'humanité.

Le projet que je viens de vous soumettre, Messieurs, est vaste; son exécution pourra paraître difficile à ceux qui ignorent ce que vous avez fait depuis vingt-trois ans que vous êtes institués et qui ne prévoient pas ce que vous serez dans le cas de faire par la suite : en effet, si, jusqu'à présent, vous n'avez point cherché à remuer les pierres fondamentales de la science, toutefois le monde médical connaît vos nobles efforts par les nombreux concours que vous avez ouverts sur des questions importantes concernant la nature et le traitement de quelques affections morbides. On sait encore qu'elle part vous avez eue dans les mesures de salubrité publique que l'autorité a prises dans cette vaste cité et dans tout le département dont elle fait partie ; qui peut ignorer l'impulsion que vous avez donné à la découverte *Jennerienne*, et tous les sacrifices que vous avez faits pour assurer son triomphe ? qui a posé les fondemens de la Société de bienfaisance ? n'est-ce pas en partie notre Société à qui est due cette ordonnance conservatrice relative au décès et par laquelle la porte est fermée au crime, et la sûreté individuelle garantie ? n'est-ce pas vous qui l'avez provoquée ? enfin n'est-ce pas notre Société qui, à force de représentations et de démarches, est parvenue à persuader nos magistrats que la philantropie et l'humanité réclamaient un asile pour le traitement des filles publiques entachées de la siphilis ? vous avez offert de faire gratuitement le service de cet établissement : vos offres n'ont pas été accueillies, n'importe, vous

êtes satisfaits : vos vues sont remplies ; le bien se fait.

De ce que notre Société a fait, on peut facilement se former une idée de ce qu'elle fera par la suite, surtout si l'on considère que chaque jour elle se fortifie en recevant dans son sein des praticiens distingués et de jeunes docteurs pleins de talens et brulans de zèle : de telles acquisitions sonnent l'avenir d'une grande gloire médicale et doivent nécessairement contribuer à augmenter la réputation dont elle jouit tant en France que chez l'étranger.

Je viens de tracer très-imparfaitement et en forme d'épisode, le tableau de ce que notre Société a fait depuis son institution et donner une idée de ce qu'elle peut faire par la suite : on doit voir par-là qu'elle est son utilité et si elle a des droits à la reconnaissance publique, ces droits deviendront plus grands encore, si, prenant en considération le projet que j'ai l'honneur de vous soumettre, vous parveniez à le faire exécuter ; vous ajouteriez un nouveau fleuron à sa couronne. Je veux supposer que, trouvant des obstacles insurmontables, vous ne pussiez pas réussir dans votre entreprise, vous auriez au moins la gloire d'avoir tenté quelque chose de noble et de grand pour l'honneur de l'art.

L'exécution d'un pareil monument ayant lieu, désirons ardemment que nous, ni nos neveux ne voyons jamais l'utilité d'en élever un second ; ce serait le plus grand de tous les malheurs : pour que cela n'arrive pas, il faut que l'union et la concorde règne parmi les Français ; que la paix soit éternelle chez tous les peuples et que le temple de Janus ne se r'ouvre jamais plus, assez et trop long-temps la terre a été arrosée du sang humain. *Claudite jam rivos, pueri, sat prata biberunt.*

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ
PENDANT LE MOIS DE DÉCEMBRE 1822.

7 *Décembre.* — M. *Forcade* donne lecture de son rapport sur le mémoire de M. *Sablairolles*, médecin à Montpellier, ayant pour titre : *Considérations générales sur les sympathies et particulièrement sur celles de l'estomac avec différentes parties du corps humain.*

Le reste de la séance est consacré à la discussion d'un objet de finances.

14 *Décembre.* — Lecture est faite du rapport de M. Th. *Beullac*, sur le mémoire de M. *Jacquin*, médecin du Roi à Valence, intitulé : *Observations-pratiques sur la vertu spécifique de la vaccine contre la petite vérole.*

La petite vérole s'étant montrée dans quelques quartiers de la vieille ville, la Société délibère qu'une lettre sera écrite aux magistrats pour leur signaler l'existence de cette maladie désastreuse et leur faire connaître la nécessité de réveiller l'indifférence des classes ouvrières pour la vaccine.

La séance est terminée par le scrutin de M. *Sablairolles*, qui est reçu membre correspondant de la Compagnie.

28 *Décembre.* — M. Th. *Beullac*, organe de la commission chargée du dépouillement des délibérations de la Société à dater de son origine, fait son rapport, dont les conclusions sont adoptées.

Avant de clore la séance, M. le Président fait sentir l'utilité des observations météorologiques, relativement aux maladies régnantes et propose pour membre titulaire résidant, M. *Gambart*, jeune, astronome distingué et directeur de l'Observatoire royal de Marseille. Cette proposition est prise en considération.

SEGAUD, *Président.*

SUE, *Secrétaire-général.*

OBSERVATIONS *météorologiques faites à l'Observatoire Royal de Marseille, en janvier* 1823, *par M.* GAMBART.

DATES.	LEVER DU SOLEIL. Baro-mètre.	THERMOMÈTRE. du Baromèt	THERMOMÈTRE. Extér.	Hygromèt.	DEUX HEURES DU SOIR. Baro-mètre.	THERMOMÈTRE. du Baromèt	THERMOMÈTRE. Extér.	Hygromèt.	NEUF HEURES DU SOIR. Baro-mètre.	THERMOMÈTRE. du Baromèt	THERMOMÈTRE. Extér.	Hygromèt.	VENTS A MIDI.	ÉTAT DU CIEL.
1	755,84	+ 7,0	+ 5,5		755,95	+ 7,0	+ 7,1		......	......	....		E.	Couvert, petite pluie.
2	762,06	+ 7,0	+ 5,0		762,32	+ 8,0	+10,9		763,58	+ 8,0	+ 8,2		Calme.	Couvert, brouillard.
3	763,37	+ 8,0	+ 8,1		......	......	......		762,69	+ 8,7	+ 9,5		*Idem.*	*Idem* *id.*
4	761,27	+ 8,5	+ 7,7		760,01	+ 8,9	+10,3		......	......	....		S. E.	Couvert.
5	759,90	+ 8,4	+ 6,2		759,22	+10,0	+ 9,9		759,90	+ 8,6	+ 7,4		E. faible.	Couvert, petite pluie.
6	759,01	+ 8,8	+ 8,0		759,01	+10,0	+10,7		759,48	+ 9,5	+ 8,7		E.	Tout couvert.
7	762,12	+ 9,5	+ 8,7		762,74	+10,0	+10,7		762,64	+ 9,8	+ 9,5		E. fort.	Couvert.
8	761,64	+ 9,5	+ 7,9		761,12	+ 9,7	+ 9,0		761,22	+ 9,7	+ 8,2		Calme.	Couvert, pluie, brouill.
9	758,79	+ 9,4	+ 5,4		757,58	+10,4	+11,6		756,95	+ 9,9	+ 8,2		*Idem.*	Quelq. éclaircis, brouil.
10	755,17	+ 9,7	+ 8,4		......	......	......		752,95	+10,0	+ 8,2		E.	Couvert, brouillard.
11	750,17	+ 9,6	+ 7,9		748,95	+10,0	+11,5		748,74	+ 9,6	+ 7,2		E. faible.	Couv[t], brouil. quelq. gout.
12	747,38	+ 7,0	+ 1,9		746,27	+ 8,0	+ 4,2		747,27	+ 6,5	+ 1,0		N. O. très-fort.	Sans nuages, vaporeux.
13	747,32	+ 5,0	— 0,5		748,17	+ 5,8	+ 0,6		749,64	+ 4,8	— 1,6		N. O. fort.	*Idem* léger brouillard.
14	749,38	+ 4,2	— 2,4		749,95	+ 6,0	+ 2,5		751,95	+ 5,1	— 0,2		N. O.	*Idem* *id.*
15	750,58	+ 5,0	+ 2,5		750,74	+ 8,0	+ 9,7		750,17	+ 7,2	+ 8,6		E. fort.	Très-nuageux, brouill.
16	746,69	+ 8,9	+ 9,9		742,74	+ 9,0	+ 9,2		741,48	+ 8,7	+ 8,4		E. très-fort.	Couvert, brouill., pluie.
17	742,01	+ 7,5	+ 5,5		740,95	+ 7,2	+ 6,3		741,01	+ 5,5	+ 1,2		N. O.	Presq. tout couv. brouill.
18	740,17	+ 3,5	+ 0,0		740,95	+ 4,1	+ 2,4		742,22	+ 3,0	+ 1,0		N. O. très-fort.	Nuageux.
19	742,74	+ 2,5	+ 0,0		743,64	+ 3,0	+ 2,5		746,96	+ 2,3	+ 0,2		N. O. violent.	Nuages rares, tempête.
20	748,27	+ 1,1	— 1,6		748,95	+ 3,0	+ 2,6		750,27	+ 2,6	— 0,5		N. O. fort.	Quelques nuages.
21	749,95	+ 2,5	— 0,1		750,64	+ 4,7	+ 4,6		752,79	+ 3,4	+ 1,1		N. O.	Quelq. nuag. brouil. épais.
22	752,79	+ 2,5	— 0,1		753,01	+ 3,7	+ 5,5		755,01	+ 4,0	+ 3,1		E. faible.	Quelq. éclaircis, brouil.
23	753,96	+ 5,0	+ 5,0		751,74	+ 6,0	+ 7,0		749,90	+ 6,4	+ 6,4		E. fort.	Couvert, pluie.
24	749,43	+ 6,5	+ 7,1		752,84	+ 7,5	+10,2		755,53	+ 7,2	+ 7,8		Calme.	Couvert, brouillard.
25	755,58	+ 7,5	+ 8,5		754,48	+ 8,5	+12,5		756,48	+ 9,5	+10,5		E.	Couvert, brouill., pluie.
26	758,53	8,6	+ 7,5		759,32	+10,6	+10,4		759,96	+ 9,5	+ 8,1		N. O.	Nuageux, brouillard.
27	758,38	10,0	+10,0		757,01	+11,6	+12,9		757,17	+10,8	+ 8,7		O.	Très-nuageux, brouill.
28	756,84	+10,2	+ 8,9		756,90	+11,2	+13,2		757,32	+11,0	+ 8,7		Calme.	*Idem* *id.*
29	753,48	+12,4	+11,5		751,79	+12,5	+14,1		755,58	+11,8	+ 9,6		S. E.	Très-nuag., léger brouil.
30	754,81	+11,0	+ 8,6		755,22	+12,2	+12,0		753,90	+11,5	+ 9,0		S. O.	*Idem* *id.*
31	744,74	+12,0	+11,5		743,22	+12,3	+12,0		741,53	+11,7	+10,0		E.	Couvert, pluie, brume.
	753,30	+ 7,37	+ 5,57		752,60	+ 8,24	+ 8,48		753,25	+ 7,80	+ 6,07		Moyennes.	

RÉSUMÉ.

Plus grande élévation du Baromètre (*) . . . . 762^{mm}, 61, le 2, à 9 heures du soir.
Moindre élévation . . . . 739 , 75, le 18, au lever du soleil.
Hauteur moyenne du Baromètre, pour tout le mois. . . 752 , 11.
Plus grand degré de chaleur . . . . + 14 °, 1, le 29, à 2 heures du soir.
Moindre *idem*. . . . . — 2 , 4, le 14, au lever du soleil.
Chaleur moyenne du mois . . . . + 7 , 03.

Quantité d'eau tombée pendant { le jour . . . . 18^{mm}, 50 / la nuit . . . . 23 , 82 } 42^{mm}, 32.

Nombre de jours . . . .
- de pluie . . . . 8.
- de brume ou brouillard . . . 22.
- de gros vent . . . . 11.
- entièrement couverts . . . . . 15.
- sans nuages. . . . . 3.
- de gelée. . . . . 8.
- de tonnerre.. . . . . 2, les 16 et 31.

(*) Ces hauteurs du Baromètre exprimées comme celles du tableau, en millimètres et centièmes de millimètres sont réduites à ce qu'elles eussent été si lors des observations le mercure s'était trouvé à la température de la glace fondante. C'est au Thermomètre *centigrade* que se rapportent les températures que nous indiquons ; il suffira de les diminuer de leur cinquième pour les ramener à l'échelle de *Réaumur*. Ainsi, par exemple, la chaleur moyenne du mois que l'on trouve ici de +7°, 03, n'aurait été au thermomètre de Réaumur, que de +5°, 62.

PREMIÈRE PARTIE.

OBSERVATIONS DE MÉDECINE-PRATIQUE.

OBSERVATION d'une lésion organique de l'estomac, etc., par M. SEISSON, *médecin à Marseille.*

M. *S.*, âgé de 39 ans, brun, musculeux, sensibilité profonde et concentrée, n'ayant eu d'autres maladies qu'une forte douleur à l'épigastre qui dura deux jours seulement pendant qu'il était militaire en Espagne.

Retiré du service depuis deux ans, il fut chargé, en juin 1821, de la direction d'une verrerie et un mois après il sentit son appétit diminuer considérablement, douleur gravative à l'épigastre, langue blanche et pâteuse; le tartrate de potasse antimonié ne produisit aucun bon effet et le malade, toujours souffrant plus ou moins de son estomac, chercha à exciter son appétit par des alimens stimulans et analeptiques, et le vin en plus grande quantité qu'à l'ordinaire. Il passa ainsi une année rapportant tout ce qu'il éprouvait à une prétendue faiblesse d'estomac.

En juin 1822, son état exaspéré, soit par les fortes chaleurs de l'été et celles de la verrerie dans un pays où l'eau était rare et de mauvaise qualité, soit par les stimulans et le régime analeptique, la gastrodynie devint insupportable et il éprouvait de temps en temps une sensation de déchirement dans la région cardiaque, lors du passage des alimens solides dans cette partie de l'œsophage.

Tous ces symptômes augmentant, la débilité surtout, il vint à Marseille réduit alors aux alimens liquides qu'il supportait plus facilement. (Continuation du même régime analeptique.) L'oxide de bismuth, administré pendant vingt jours, ne fit qu'exaspérer les douleurs. L'extrait d'opium à doses réitérées fit cesser la gastrodynie et dès-lors le malade éprouva des douleurs très-aiguës dans les deux cuisses, sans aucun changement dans ces parties. (Il y avait au genou gauche un commencement de tumeur blanche à la suite d'une chûte, mais cette maladie avait suspendu ses progrès lors de l'apparition de l'irritation gastrique) ces douleurs ayant des intermittences bien marquées, on les considéra comme locales et périodiques. Des doses de quinquina, plusieurs fois répétées, accrurent leur intensité; les linimens stimulans, les vésicatoires, les frictions sèches sur les parties douloureuses, les antispasmodiques à l'intérieur ne furent pas plus efficaces. L'opium ne pouvait rien contre ces douleurs, pas même contre une insomnie qui durait depuis quarante jours.

Tel était l'état des choses, lorsque je fus appelé pour soigner le malade, le 16 octobre, quinze mois environ après l'invasion de la maladie. Je le trouvai pâle, maigre, pouls petit, dur et peu fréquent, chaleur un peu au-dessus de l'état naturel, langue blanche, pâteuse et rouge sur ses bords, douleur profonde à la forte pression sur l'épigastre, bon appétit, légère constipation, état normal de toutes les secrétions, fortes douleurs dans les cuisses, insomnie très-opiniâtre et surtout extrême débilité, bien qu'il se gorgeât de soupes très-succulentes.

D'après ce qui précède, je pensai que la cause matérielle et primitive de tous ces phénomènes pouvait être encore dans l'estomac et je mis le malade à un régime opposé à celui qu'il avait suivi jusqu'alors (diète, lait

d'ânesse deux fois par jour, solution gommeuse et acidulée, bains généraux, fomentations sur l'épigastre). Il y eut d'abord un peu d'amélioration pendant quelques jours ; mais le malade éprouvait une sensation pénible à l'épigastre toutes les fois que l'estomac était dans un état de vacuité, ce qui l'obligeait à prendre toujours un peu d'aliment ; il parvint à calmer le mal-aise par une forte solution de gomme.

Le 30 octobre, il eut des intermittences de quatre jours, diminution de la faiblesse, sommeil prolongé. Cependant les douleurs étaient toujours très-intenses.

Le 4 novembre, à la suite d'un écart de régime, douleurs des cuisses très-aiguës avec des irradiations vers l'estomac, perte de connaissance, roideur tétanique dans tout le corps.

Le 7, fortes douleurs sans se communiquer à l'estomac et depuis ce jour il n'en a plus paru dans cette partie, pas même par la plus forte pression, et dans aucune partie du ventre.

Le 11, douleurs obtuses, extrémités froides, engorgement des pieds ; toutes les secrétions sont dans l'état physiologique, le pouls faible, mais point fébrile, les douleurs des cuisses cèdent à l'opium. Cependant toutes les fois qu'on augmente les alimens, les douleurs deviennent plus fortes et continues.

Le 26 novembre, douleurs très-aiguës, tremblement dans tout le corps, convulsions des muscles de la face, forte constipation qui paraît l'effet de l'opium. Le malade s'affaiblit, l'engorgement des extrémités augmente parce qu'il ne peut rester couché. La continuité des douleurs des cuisses, leur émaciation plus considérable que dans les autres parties du corps, font penser qu'il peut y avoir une lésion organique dans la moëlle épinière ; que cet organe affecté d'abord sympathiquement, a pu le devenir organiquement.

La proposition d'appliquer de la potasse sur l'épine dorsale est rejettée par le malade.

Continuation des progrès de la maladie, légère céphalalgie, parfois délire tranquille, les alimens paraissent mieux passer, le malade prend même un morceau de pain sans en être incommodé. Enhardi par cet essai, il augmente peu-à-peu la dose des alimens, à la suite desquels, le 17 décembre, il éprouve une forte commotion et une vive douleur à la région ombilicale, pouls presque effacé, état convulsif des muscles de la face.

Le 19, il est revenu progressivement à son état ordinaire, c'est-à-dire faible, sans fièvre et les douleurs des cuisses cèdent à de fortes doses d'opium.

Le 23 décembre, oppression, toux, accélération du pouls, ensuite expectoration abondante de crachats épais, grisâtres et froids.

Dès le 28, il ne quitte plus le lit; les jambes se dégorgent, syncôpes fréquentes, sensation de froid dans les entrailles (plusieurs soupes par jour, vin sucré, thériaque); douleurs des cuisses moindres, sensation de pesanteur dans l'épigastre. L'expectoration cesse sans oppression. Le malade, sans fièvre, s'affaiblit progressivement et s'éteint, sans agonie, le 19 janvier.

Autopsie cadavérique et *réflexions*. — Cadavre au deux tiers de marasme, *facies* ictérique; aucune lésion organique le long de la moëlle épinière, seulement un peu de sérosité entre la pie-mère et l'arachnoïde venant probablement du cerveau qui en contenait beaucoup, soit à sa surface, entre ces deux dernières membranes, soit dans ses ventricules, où il y en avait de cinq à six onces. La pulpe cérébrale avait plus de densité que dans l'état normal.

L'estomac, réduit à la moitié de son état ordinaire, présentait une PROFONDE LÉSION à la partie supérieure

et postérieure. Elle s'étendait, en forme de rayon, du cardia à huit pouces de circonférence, vers le côté droit et la partie de cet organe, qui est en rapport avec le pancréas ; elle avait 9 lignes d'épaisseur vers son centre et diminuait vers ses bords, dure, grisâtre, lardacée, recouverte au-dedans et au-dehors de végétations semblables à des verrues. Le pancréas participait aussi à cette dégénérescence organique. La portion la plus déclive du ventricule à-peu-près saine, était tenue dans un état de dilatation par la portion malade, ce qui nous explique l'absence des vomissemens, vu que cet organe ne pouvait revenir sur lui-même. Les fonctions digestives ont pu encore avoir lieu en partie, aussi le malade n'a succombé, ce me semble, que lorsque le cerveau et les poumons ont participé à la maladie.

Le rein droit ne conservait aucun reste de son organisation normale, il était réduit à une poche qui avait quatre fois la grosseur d'un rein ordinaire dont les parois fibro-cartilagineux ressemblaient à ceux de l'aorte. L'intérieur, divisé en cinq grandes cellules remplies d'une liqueur séreuse, dans laquelle nageaient des flocons albumineux et un petit calcul noir, friable, de la grosseur d'un pois. Le rein du côté opposé avait doublé de grosseur et était dans l'état physiologique.

On ne peut expliquer les douleurs des cuisses par la lésion d'un seul rein, puisqu'elles étaient toutes les deux également douloureuses, c'est ici seulement un exemple de plus qu'un organe très-sensible dans certaines maladies peut, dans d'autres, être profondément lésé, sans se manifester par des signes apparens.

Le poumon gauche était hépatisé à sa partie inférieure et il en sortait à la section, ainsi que du poumon droit, des goutelletes de pus qu'on aurait pris au premier coup-d'œil pour des tubercules fondus.

Il existait de fortes adhérences entre tous les viscères.

La lésion organique de l'estomac n'est-elle pas évidemment le résultat d'une phlegmasie qui, par la continuation des causes qui l'avaient développée, a passé à l'état d'altération organique?

Cette maladie n'a présenté, surtout à l'époque où j'ai vu le malade, qu'un très-petit nombre des signes pathognomoniques de la plupart des médecins qui l'ont décrite et je dois dire en faveur de la vérité et de la reconnaissance, que si je n'avais été guidé par l'ouvrage de l'immortel *Broussais*, sur les phlegmasies, je n'eusses pas reconnu le véritable caractère de la maladie, et j'aurais sans doute continué, comme on avait fait avant moi, de poursuivre par les stimulans un fantôme ontologique.

Observation *d'une hypertrophie du cœur; par M.* Frizon, *chirurgien à Marseille.*

Joseph *Julien*, cultivateur, résidant à Bouc, âgé de 21 ans, d'une haute stature, d'un tempérament sanguin, peu musculeux, me consulta en juin 1820, pour une douleur de poitrine, laquelle datait depuis deux ans, et qui avait succédé à des douleurs rhumatismales, dont la cessation s'opéra sans le secours d'aucun agent thérapeutique. Le malade avait la face colorée, les yeux injectés, la lèvre supérieure épaisse, le nez violet, la respiration gênée, courte, au moindre mouvement, des céphalalgies et des vertiges fréquens. Ayant porté la main sur la région cardiaque, je sentis des pulsations violentes, et dans une assez grande étendue; le pouls était plein et dur.

Je propose la saignée, elle est refusée; je conseille alors l'application des sangsues, même refus. Il fallut

me borner à l'usage des diurétiques ; le malade s'y soumit, mais n'observa aucun régime, et pourtant deux mois s'écoulèrent dans cet état sans augmentation des symptômes.

Le 26 d'août on lui conseille, à mon insçu, d'appliquer huit sangsues sur le point douloureux, ce qui eut lieu, mais après cette saignée locale, la maladie fit des progrès rapides.

Appelé deux jours après, j'observai les symptômes suivans : face d'un rouge pourpré, yeux injectés, nez bleuâtre, lèvres violettes, céphalalgie, éblouissemens fréquens, vision de corps rouges, toux sèche, suffocation imminente, chaleur brûlante dans la poitrine, palpitations brusques, violentes, sensibles à la vue, langue aride, soif ardente, urines rares, refroidissement des extrémités inférieures, pouls dur, tendu et vibrant ; enfin, le cortège des symptômes qui distinguent les conjestions cérébrales et pulmonaire, et l'anévrisme du cœur. (Large saignée du bras, tisane diurétique, diète sévère). Trois heures après nulle diminution dans les symptômes. (Réitération de la saignée).

Le 29, suffocation diminuée, même état des autres symptômes, de plus priapisme. (Saignée, potion calmante, émulsion de semences froides, camphrée et nitrée pour boisson, pediluves et manuluves), le soir amendement ; dans la nuit, exaspération. (Saignée du pied).

Le 30, palpitations moins violentes, dyspnée, toux fréquente, urines rares, pouls plein et souple. (Émulsion nitrée, pédiluves et manuluves). Le soir, palpitations et dyspnée plus intenses, pouls dur et tendu. (Réitération de la saignée du pied).

Le 31, amélioration (sangsues à l'anus, bains de pieds sinapisés, émulsion) nuit calme, insomnie.

Le 1.er septembre, face d'une légère couleur rosée, langue humide, respiration libre, palpitations confuses peu élastiques, urines sédimenteuses, sanguinolentes, pouls souple, insomnie. (Digitale pourprée, lavement; pédiluves sinapisés, opium le soir).

Du 2 au 6, face pâle, prostration des forces, insomnie, pouls petit et souple. (Digitale, potion tonique, eau vineuse pour boisson, sinapismes promenés sur les membres inférieurs, opium le soir, bouillons).

Du 6 au 8, mieux sensible (digitale, toniques, crêmes, les bouillons étant refusés, de plus, biscuit trempé dans l'eau vineuse, reclamé par le malade).

Le 9, douleurs intestinales, borborigmes, constipation (lavement avec le miel mercurial).

Les 10 et 11, calme, les forces se relèvent.

Le 12, renouvellement des douleurs intestinales. (Potion huileuse).

Les 13 et 14, rien de nouveau.

Le 15, langue muqueuse, météorisme, constipation. (Minoratif), les matières rendues étaient comme calcinées.

Du 16 au 18, amélioration notable (digitale, toniques, alimens légers qui furent augmentés par degrés jusqu'au 25, époque où le malade cessa d'être alité).

Le 26, il s'expose à un courant d'air; le soir céphalalgie frontale, qui cède à l'application de six sangsues aux tempes.

Le 30, incohérence dans les idées; dès ce moment le malade refuse tout médicament; quinze jours après, idiotisme, boulimie, les palpitations se renouvellent, moins violentes, mais occupant une grande étendue; trois mois s'écoulent dans cet état, après lesquels la boulimie cesse, l'intelligence se raffermit par degrés, mais le sujet devient leucophlegmatique, s'oppose de nouveau à l'emploi des secours thérapeutiques et n'ob-

serve aucun régime. Un mois après il eut des sueurs nocturnes très-abondantes qui durèrent jusqu'au mois de mai 1821, l'anasarque augmentant et diminuant alternativement. Au mois de juin l'œdematie était bornée aux jambes et disparut peu de temps après. Depuis le malade a joui d'une santé assez bonne pour lui permettre de se livrer à des légers travaux.

Réflexions. — Cette observation présente quelques phénomènes remarquables, tels que l'idiotisme et la boulimie qui se sont développés et ont cessé presque en même-temps par les seuls efforts de la nature. Il paraît que l'état d'aberration des facultés intellectuelles a eu pour cause la présence d'une certaine quantité de sang ou de sérosité, soit à la surface du cerveau, ou dans ses ventricules (produit des fréquentes congestions que cet organe a éprouvé), et que ce sang ou cette sérosité a été absorbée à mesure que la révulsion s'est opérée dans les autres parties de l'économie, puisque l'idiotisme disparut quand le sujet devint leucophlegmatique. La boulimie, qui eut la même durée, est une névrose, selon nous, moins dépendante de l'hypertrophie du cœur que de la soustraction assez considérable de sang, à laquelle il a fallu recourir par rapport à l'intensité et à l'opiniâtreté des symptômes qui se montrèrent après la première application des sangsues. Nous bornerons ici nos explications (1) pour

(1) Étudier les phénomènes de la nature et être sobre d'explications, alors que l'on entre dans le vaste champ des hypothèses, est, à notre avis, la conduite la plus convenable pour le médecin qui s'applique à la recherche de la vérité. M. *Frizon* a donc raison de ne point entamer des développemens qui (il le fait pressentir lui-même) quelques clairs et précis qu'ils fussent, deviendraient fastidieux. En effet, s'il fallait expliquer l'origine de toutes les complications de telle ou telle affection morbide, on ne finirait plus, outre qu'on ne ferait qu'embrouiller la

éviter des développemens nombreux, mais hypothétiques, auxquels cette observation pourrait donner lieu.

Observation d'une fièvre intermittente guérie par le sulfate de quinine ; par M. Calmes-Moncet, *ancien chirurgien-major de la garde nationale, à Marseille.*

Dans la matinée du 9 août 1822, je fus appelé auprès du nommé Jean *Galinière*, résidant à Marseille, âgé de 19 ans, et qui, sans être bien constitué, n'avait jamais éprouvé de maladie grave, mais qui se plaignait aujourd'hui d'une lassitude générale, de vives douleurs dans toutes les articulations, d'une céphalalgie continuelle et de frissons de temps à autre; le pouls était naturel, la langue recouverte d'un sédiment jaunâtre, sans être sèche ni rapeuse.

Je pensai que les douleurs étaient l'effet d'une suppression de la transpiration, et qu'il y avait complication d'un embarras gastrique occasioné par la même cause (tisane émolliente ; bouillon de trois en trois heures). Le soir, le malade avait transpiré. (Mêmes prescriptions).

Le 10 août, la nuit a été passée dans un état continuel de transpiration, plus de frissons ni de douleurs,

---

science, et quand on veut se rendre raison de l'efficacité d'un remède donné avec plusieurs autres dans une maladie dont on a obtenu la guérison, la chose est-elle bien facile? Non sans doute. On ne peut que très-rarement désigner au milieu de plusieurs moyens médicamenteux celui auquel telle guérison est due. Dans le cas rapporté par M. *Frizon*, nous penchons à croire que la saignée a été l'agent thérapeutique le plus salutaire, et il nous paraît que ce chirurgien a assez bien saisi et rempli toutes les indications.

(*Note du Rédacteur-général*).

même état de la langue. (Lavement ; limonade cuite pour boisson, bouillon et crême à donner alternativement de trois en trois heures); le malade se trouve si bien, qu'il s'avise, en mon absence, de substituer des alimens solides aux moyens proposés; mais deux heures se sont à peine écoulées (vers onze heures du matin) qu'il éprouve un violent accès de fièvre; d'abord, frissons, respiration très-difficile, nausées, céphalalgie, pouls petit et concentré, ensuite chaleur, respiration. . . . pouls élevé, soif ardente, pesanteur de tête, bientôt suivie d'une grande lassitude, urines sanguinolentes (lavement, limonade pour boisson, diète absolue).

Le 11, vers midi, le malade était tout tremblant; je me borne à recommander aux personnes qui le soignent de faire attention à la durée de l'accès. A huit heures du soir, sueur copieuse, l'accès finissait à peine. Il avait donc duré huit heures dont deux pendant la période du froid, et six pour l'autre période. (Mêmes prescriptions).

Le 12, même état que le jour précédent. Je vois alors que j'ai une fièvre intermittente quotidienne à combattre (deux grains de tartrate de potasse antimonié en lavage pour le lendemain).

Le 13, le vomitif a produit l'effet que je m'étais proposé, évacuation d'une grande quantité de bile par le haut, cinq selles dans le courant de la matinée. L'accès a lieu une heure et demie plus tard et finit deux heures plutôt. Toutefois, mal aise, langue encore sale, pouls fébrile, urines briquetées (lavement, tisane émolliente, bouillons, crêmes).

Le 14, la nuit a été bonne, l'accès commence et finit comme celui d'hier (mêmes prescriptions, de plus, deux grains de tart. de pot. antim. à prendre le lendemain dans le temps de l'apyrexie).

Le 15, on a obtenu de ce second vomitif des ré-

sultats semblables à ceux produits par le premier; et l'accès a été un peu moins long (tisane laxative avec le tartrate acidule de potasse et le nitrate de potasse à prendre demain).

Le 16, évacuations alvines abondantes, demi-heure de moins dans la durée de l'accès. Pendant l'apyrexie le malade a été très-gai; toutefois, il redoute de nouveaux accès et bien que je sois d'abord porté à l'évacuer encore, je me décide à prescrire un fébrifuge, croyant toucher au moment de pouvoir l'utiliser avec fruit (quatre grains de sulfate de quinine dans deux onces d'eau distillée édulcorée, à prendre demain en une fois).

Le 17, deux heures après l'administration de la potion, accès plus fort que les précédens, mais qui dure trois heures seulement; quatre selles dans le jour, céphalalgie durant l'accès, cessant avec lui (même potion à donner en deux fois le jour suivant).

Le 18, la moitié du fébrifuge a été prise le matin, point d'accès ce jour-ci, le malade demande à manger (légers alimens, tels que des pruneaux cuits).

Le 19, la nuit a été des plus tranquilles, il est survenu dans la matinée une hémorragie nasale; la perte de plus de quatre onces de sang en est le résultat, soulagement parfait quant à la céphalalgie (alimens légers). L'accès n'a plus lieu; toutefois, voulant consolider la cure et donner un peu de ton à l'estomac, je prescris le reste de la potion pour le jour subséquent.

Le 20, le malade est venu plusieurs fois à la selle; il est gai, demande des alimens; la fièvre ne s'est pas manifestée; toutes les fonctions se font bien, la langue est encore un peu jaunâtre, ce qui m'engage à conseiller une décoction de germendrée pendant quelques matinées, bien que je regarde la guérison comme assurée, et elle l'a été effectivement.

Réflexions. — Cette observation (1) m'a paru mériter d'être publiée, parce qu'on ne saurait trop apporter de nouvelles preuves en faveur de cette vérité que le sulfate de quinine offre l'avantage inappréciable de pouvoir être donné sous un petit volume en potion ou en pilules, etc., et d'agir comme l'un des plus puissans fébrifuges. Les belles recherches de MM. *Pelletier* et *Caventou*, en leur fesant découvrir un moyen curatif aussi utile, ont donc infiniment contribué à augmenter la bonne réputation dont ils jouissaient et qu'ils avaient acquise, ainsi que d'autres illustres chimistes, par des nombreux et importans travaux.

---

(1) S'il est vrai de dire que les jeunes médecins, qui comptent pour peu de chose ou rien l'expérience de leurs devanciers, sont très-répréhensibles; il n'est pas moins vrai d'énoncer que les anciens praticiens, qui ne regardent comme bonne que leur méthode curative et qui par cela même méprisent les découvertes médicales modernes, sont on ne peut plus blâmables. Ce reproche, loin de s'adresser à M. *Moncet*, sert ici à faire ressortir en quelque sorte le mérite de cet ancien praticien, vu qu'il se tient évidemment au courant de la science. Son observation est d'autant plus intéressante, qu'un très-grand nombre de médecins en ont communiqué d'analogues, ce qui ne tend pas peu à constater l'efficacité du sulfate de quinine. Avouons-le toutefois : c'est bien moins à démontrer cette efficacité qu'il convient de s'attacher désormais qu'à déterminer, par des observations comparatives, les cas où l'emploi des sels à base de quinine est aussi avantageux que celui du quinquina; et qu'à désigner les cas où il mérite la préférence. Ce sujet est devenu celui d'un prix (voir la pag. 33, 3.e tome de notre journal) de la valeur de 500 fr., que l'Académie royale des sciences de Toulouse décernera en 1824, et déjà plusieurs médecins ont signalé des faits qu'on peut invoquer pour la solution de cette importante question; consultez pour cela, entr'autres recueils, le Précis de la Société médicale de Tours, la Revue médicale, etc.

(*Note du Rédacteur-général*).

SECONDE PARTIE.

MÉMOIRES, DISSERTATIONS, NOTICES NÉCROLOGIQUES.

NÉCROLOGIE.

***NOTICE** nécrologique sur Pierre* Frank, *par M.* PIERQUIN, *D.-M. M, etc.*

Frank (Jean-Pierre), Conseiller-d'État, Commandeur de l'ordre de Constantinien de St-Georges, etc., naquit à Rotalben, dans le Baden-Baden, en 1745, d'un père peu fortuné, et entièrement occupé d'économie agraire. Il arrive souvent qu'à travers l'inconstance des idées et des passions des enfans, on démêle quelques symptômes de leur grandeur ou de leur état futur; il n'en fut point ainsi de l'illustre *Frank*. A peine sorti de la première enfance, il ne fut remarquable que par une voix qui attira l'attention de plusieurs grands personnages, et semblait promettre un excellent *soprano*. La Margrave de Baden, à laquelle on en parla comme d'une chose extraordinaire, voulut l'envoyer en Italie pour le forcer à devenir un chanteur de profession, comme il le racontait souvent lui-même; chose qui m'a été assurée à Baden même par un médecin très-instruit. Heureusement pour la science et l'humanité, le brave général *Greger*, qui alliait si heureusement les travaux du cabinet à ceux de la guerre, et qui jouissait alors d'autant de réputation que d'influence, prit *Frank* sous sa protection et le détourna de cette fin qui n'était certaine-

ment pas le rôle que le destin lui réservait. Le jeune Badois témoigna bientôt une violente ardeur pour l'étude : il eut d'abord un désir prononcé pour celle de la langue latine, le Général le favorisa et lui fit faire ses classes dans le collége de Baden. Lorsqu'il les eut finies, il passa en France, en 1769, et fit sa philosophie dans les colléges de Metz et de Pont-à-Mousson. Il en partit en 1771, et fut étudier en médecine dans l'Université d'Heidelberg. Ce ne fut qu'en 1773 et non en 1763 qu'il fut gradué docteur en médecine dans celle de Strasbourg. Ainsi, cet homme célèbre peut être considéré, par plus d'une raison encore, comme appartenant à l'histoire médicale de la France, s'il n'appartenaît à celle de l'Univers, comme *Hippocrate.*

Comme il était médecin avant d'être docteur en médecine, il fut porter ses soins aux malades de la petite ville de Bruchsal : ses succès et ses talens lui acquirent bientôt une réputation fort étendue, et il fut nommé archiatre du Prince-Évêque de Spire. C'est là qu'il publia, en 1779, le premier volume d'un ouvrage neuf, et qui fait époque dans l'histoire de la Médecine légale : il n'employa aucun secours étranger dans sa confection : tous les médecins et les littérateurs applaudirent à ce début remarquable.

La réputation de *Frank* était déjà parvenue dans les coins les plus reculés de l'Europe, lorsqu'en 1784, il fut nommé professeur de clinique interne à l'Université de Goëttingen. *Tissot* mourut, et *Frank* fut appelé pour le remplacer à Pavie. Ce fut peu de temps après cet événement, qu'il publia son excellent *recueil d'opuscules de Médecine*, où l'on trouve, à part les dissertations qui lui appartiennent, celles que l'on publiait dans la sphère de ses relations, et surtout en Allemagne. Ce ne fut qu'en 1786 qu'il fut promu à la place de Directeur de l'hôpital de Pavie et membre

de la Société royale patriotique de Milan, et ensuite, premier médecin inspecteur général de la Lombardie.

Les titres venaient, pour s'honorer, s'amonceler autour de *Frank*, et *Frank*, sans courir après cet aliment de l'orgueil, en posséda beaucoup. Néanmoins, de tous ses titres, ceux qui lui ont survécu et dont on se souviendra tant que l'on cultivera la vraie médecine, les seuls qui soient dignes d'être ambitionnés, ce sont ses nombreux travaux.

Ce fut en 1788 à-peu-près, qu'il fut nommé Conseiller-d'État, et qu'on lui donna la surintendance de tous les hôpitaux militaires Autrichiens, épars dans cette province. Ces occupations fatigantes et multipliées ne le détournaient pas de ses travaux, et, en 1792, il publia le premier volume de son excellent ouvrage, dont mon ami, le docteur *Goudareau*, a donné une traduction aussi fidèle qu'élégante, qui mérita l'approbation de *Frank* lui-même (1).

---

(1) *Vienne en Autriche*, *le* 28 *novembre* 1820.

Monsieur et très-honoré confrère,

C'est avec la plus grande satisfaction que j'ai reçu votre obligeante du mois de juillet, et je n'aurais pas tardé de vous répondre et de vous témoigner ma reconnaissance pour la traduction dont vous avez voulu honorer mon *epitome de morbis hom. cur.*, si je n'avais pas voulu me procurer avant tout votre ouvrage. L'existence de cette traduction ne m'était pas encore connue, que M. le docteur *Honoré*, médecin de la maison Royale de Bicêtre, m'avait signifié son intention de s'occuper de la traduction de mes ouvrages, et je lui ai répondu que je lui laissais pleine liberté d'entreprendre ce travail, dont je ne pouvais être que très-flatté. Aussitôt après la réception de celle dont vous avez voulu m'honorer, j'ai donné à mon libraire la commission de me faire parvenir votre traduction. Cependant cet ouvrage n'a pu arriver à Vienne qu'à la fin d'octobre, et

La politique autrichienne n'oublia rien pour fixer *Frank* à Vienne ; en 1795, il fut nommé Conseiller aulique, Directeur du premier hôpital de cette ville immense et Professeur de clinique.

En 1804, il accepta l'invitation de l'Autocrate Russe, et fut, avec son fils Joseph, instituer l'école de clinique à Wilna, où ce dernier est professeur ; il passa ensuite huit mois à St.-Pétersbourg pour y former un semblable établissement. Il resta dans cette superbe et malheureuse capitale jusqu'en 1808, époque à laquelle son salut le força de l'abandonner et de se réfugier de nouveau ; non, comme on l'a dit, pour éviter la fureur des Français, car la guerre de Russie n'eut lieu qu'en 1812 ; d'ailleurs, était-il probable que *Frank* dût craindre un seul instant les soldats qui respectèrent les pyramides, qui protégèrent la maison de *Virgile*, du *Tasse*, d'*Alfieri* et qui s'agenouillèrent devant le tombeau du Cid! *Frank* revint donc à Vienne avec l'assurance d'une pension de trois mille roubles, et le titre de Conseiller-

---

avant de vous écrire, j'ai voulu me persuader de son exactitude. A chaque page, j'ai admiré votre pénétration dans ce que je n'avais souvent exprimé qu'en peu de mots, et je ne saurais que me féliciter de la manière aussi heureuse qu'élégante avec laquelle vous avez rendu mes opinions. En vous en témoignant la plus grande reconnaissance, j'ai l'honneur de vous communiquer la suite de mon ouvrage, ou la seconde partie *de retentionibus*, en vous avertissant, Monsieur, que la troisième partie du même argument quittera la presse avec la fin de l'année courante, et que je ne manquerai pas de vous la communiquer par la première occasion. Malgré mon âge avancé, j'ai commencé le chapitre des *névroses*, et si ma santé se conserve, j'espère d'en livrer le premier livre pour l'été prochain. En vous priant, Monsieur, d'être bien persuadé de ma reconnaissance, j'ai l'honneur d'être, votre très-humble et très-obéiss. serviteur,

Jean-Pierre FRANK.

d'État. Il ne voulut plus exercer que la Médecine-pratique, et l'on peut même dire qu'il se borna à être médecin-consultant.

Si *Napoléon* fondait son ambition sur les travaux militaires, il savait que leurs résultats sont bien moins durables que ceux basés sur la protection et l'encouragement accordés aux lettres ; comme il enviait toutes les gloires, il fit des propositions magnifiques à *Frank* pour l'attirer à Paris. *Frank*, plus loin du maître que les Français, l'apprécia ; il ne vit en lui qu'un tyran, et préféra la liberté autrichienne aux couronnes offertes du despotisme militaire.

La carrière civile et politique de *Frank* est terminée ; l'intégrité de ses forces, et par conséquent de son esprit, rabattait au moins douze années de ses soixante-neuf printemps ; on aurait dit que la vieillesse ne pouvait rien sur lui :

Mostra in fresco vigor chiome canute. TASSO.

et cette transition pénible, quoique naturelle, de la vie à la mort, fut instantanée. Il s'était assez occupé du monde, il voulait vivre libre et tranquille, mais surtout se soustraire aux preuves d'une admiration si générale et si justement méritée, des hommes amis des sciences, et surtout de ceux qui en reculent les bornes, qui allaient si souvent troubler les loisirs que *Frank* consacrait à sa biographie qu'il publia en 1802.

Agé de 69 ans, *Frank* reparut encore sur la scène, et le nestor de la médecine fut nommé le médecin d'un jeune prince, auquel il finit par s'attacher d'une manière toute particulière ; et soit effet de l'âge, soit effet de sa bonté, il était difficile, si ce n'est par les traits, de deviner lequel des deux était le plus voisin de l'enfance. *Frank*, retiré à Schoënbrun, y vécut tranquille et honoré jusqu'au 24 avril 1821. Ce fut alors qu'une attaque d'apoplexie rabaissa *Frank* au niveau des autres hommes ? *Si computes annos, exiguum tempus : si vices rerum, ævum putes. Quod potest esse documento nihil desperare, nulli rei fidere.* Pline.

TROISIEME PARTIE.

LITTÉRATURE MÉDICALE, NOUVELLES SCIENTIFIQUES, MÉLANGES, ETC.

1.° CORRESPONDANCE MÉDICALE.

EXTRAIT de la correspondance étrangère du Docteur Louis VALENTIN, *de Nancy.*

États-Unis d'Amérique. — LES détails que j'ai reçus de Newyork relativement à l'épidémie de fièvre jaune qui s'y est développée dans le mois de juillet 1822, prouvent qu'elle était, comme les précédentes, le résultat bien évident d'une infection locale. Il y a huit cimetières dans la ville. Celui de la Trinité, le plus considérable, dans lequel il y avait plus de 4,000 cadavres assez récens, est situé au bas de la ville, dans les plus beaux quartiers. Ses terres ayant été abreuvées par des pluies abondantes, suivies d'une chaleur excessive, il s'en est dégagé des gaz fétides et délétères. Ces émanations ont vicié l'air des rues voisines qui couvrent un terrain déclive d'un côté. Elles ont formé un grand foyer d'infection qui a frappé les organes de plus de cent personnes venues pour s'en assurer. C'est dans ces rues que la fièvre jaune a commencé. Le petit nombre des contagionistes surpris et consternés de ne point trouver de navires qu'ils pussent accuser d'avoir apporté la maladie dans les quartiers infectés près de la rivière du Nord (Hudson), se trouvèrent fort embarrassés. Les histoires qu'ils avaient déjà fabriquées, de quel-

ques marchandises débarquées et portées au lazaret, n'ont pas fait fortune.

Le bureau de santé prit des mesures énergiques pour faire évacuer les rues infectées. Plusieurs familles se réfugièrent dans les campagnes, d'autres au village de Greenwich qui touche Newyorck, et un grand nombre d'individu, dont plusieurs déjà malades ou infectés, furent logés à la hâte dans les quartiers élevés et salubres. Ceux-ci, malgré les communications et les points de contact très-multipliés, fournirent des preuves journalières de la non-contagion de la maladie, puisqu'ils ne l'ont pas transmise aux autres habitans. Alors les esprits inquiets et méticuleux furent rassurés. Cependant, il restait à prévoir le développement de la maladie, à raison de la constitution régnante, dans des anciens quartiers encore mal sains, quoiqu'améliorés, et dans lesquels de précédentes catastrophes sont encore présentes à la mémoire : vers la mi-septembre, on y remarqua quelques cas de fièvre jaune.

Le D. Félix *Pascalis*, médecin français, dont le zèle n'a point de borne dans les épidémies, engagea un des membres du bureau de santé à proposer à ses collègues l'usage de la chaux vive, pour frapper à la source du mal dans ces quartiers, et empêcher son accroissement. Ainsi que dans les deux dernières épidémies, on employa la chaux dans les cours, les égouts, les conduits, les allées, les cloaques; les huit cimetières, dont trois servaient aux inhumations, en furent couverts. La maladie fut arrêtée sur tous les points. Le bureau de santé a accordé 400 dollars pour continuer les expériences avec ce moyen désinfectant, dans les lieux où il serait jugé nécessaire. L'effet en a été si efficace, que le 13 octobre on comptait, depuis près de deux semaines, à peine un ou deux cas par jour. Tous ces faits ont couvert de honte quelques individus qui avaient

osé les altérer, et ils ont enfin changé l'opinion publique par la force si patente de la vérité.

J'ai annoncé, en 1803, dans mon *Traité de la fièvre jaune*, page 255 et suivantes, que le professeur *Mitchill* considère la potasse, la soude et la chaux comme les substances les plus capables d'annihiler les gaz pestilentiels. On peut aussi consulter ma *Notice sur les alkalis considérés comme préservatifs, désinfectans et antiseptiques*, publiée dans le journal général de médecine, tome 26, page 226. On y trouve le résultat d'une motion faite au congrès, par le docteur *Mitchill*, et les articles d'une section ajoutée aux règlemens de la marine militaire des États-Unis, tendant à prévenir et à anéantir tous les germes d'infection dans les vaisseaux (1).

C'est une chose curieuse de voir dans une portion du Nouveau-Monde des principes aussi diamétralement opposés à ceux des chimistes d'Europe. Malgré les beaux raisonnemens des partisans des fumigations acides, ceci fournit une nouvelle preuve que souvent les plus séduisantes théories sont peu d'accord avec la pratique.

Le journal intitulé : *Newyork Guardian of health*, qui m'a été adressé, offre une récapitulation des malades dans la ville. Le 12 octobre 1822, le nombre était de 542, sur lesquels 200 avaient succombé. Le 26, il se montait à 401. Le docteur *Pascalis* s'est occupé d'une *Relation historique et médicale* de cette épidémie dans laquelle, au moyen d'un plan de la ville, il indique 1.° Les foyers d'infection avec la sphère de leurs ravages chacun en particulier ; 2.° tous les cas de malades, transportés par ordre de date, qui n'ont pu infecter leurs voisins, divisant ainsi l'épidémie en trois époques ; celle des exhalations des eaux du grand cimetière, des

(1) A la page 235, ligne 19, de ce volume, au lieu de : J. *Quackenbos exercé* ; lisez : se sont exercés.

rues et des caves des lieux déclives adjacens ; celle des infections partielles et des infections éloignées dans l'Est de Newyork et dont les causes ont été bien définies; 3.° les caractères de la maladie qui a présenté des exanthèmes semblables au charbon , et d'autant plus marqués , que les individus avaient habité plus près du grand cimetière. Cette partie intéressante servira à identifier la fièvre jaune avec les fièvres malignes quelconques produites par les gaz spécifiques et délétères qui résultent des matières animales et végétales subissant la fermentation putride ; 4.° enfin , une courte théorie physique et expérimentale des gaz tendant à les distinguer de ceux qui résultent des substances fétides et délétères dont l'aggrégation dans l'air produit des maladies de nature différentes.

Le 11 novembre , après la cessation de l'épidémie , le docteur Félix *Pascalis* a prononcé sur ce sujet un discours à la Société médicale de Newyork , qu'il a fait imprimer et que je viens de recevoir. Il y dit que la mortalité a été de plus de deux pour un, et en y réunissant tous les cas généraux , elle aurait été pour le district de *Broad-Way* dans une proportion d'environ trois pour un , ce qui est sans exemple dans l'histoire de la fièvre jaune des États-Unis , pendant les trente dernières années.

On voit dans le même (1) discours qu'après six points d'explications physiologiques, l'auteur jette un coup-d'œil sur les remèdes énergiques ordinairement employés contre la fièvre jaune ; qu'il déplore , pag. 10 , leur inefficacité ; que ceux auxquels on a attribué d'heureux

---

(1) La courte analyse que donne M. le docteur L. *Valentin* de ce discours , ne nous dispense point de le publier en entier , ainsi que nous l'avons promis, et c'est ce que nous exécuterons bientôt. (*Note du Rédacteur-général*).

résultats, ont été si variés et si contradictoires, qu'on n'a pu adopter aucune règle fixe et qu'aucune indication formée n'a guidé le praticien ; que cependant, il y a eu plusieurs exemples de guérison du vomissement noir dans lequel on a administré le quinquina, l'acide sulfurique et des morceaux de glace, et que le docteur *Valker* a rendu plusieurs médecins témoins de cette pratique heureuse ; enfin, que la saignée nullement adaptée contre ce caractère asthénique de cette dernière épidémie, a été nuisible ; qu'il s'ensuivait prostration des forces, pouls généralement flasque et compressible, même dans les complexions fleuries et trompeuses où l'on pouvait croire qu'une réaction musculaire justifierait suffisamment la déplétion. Ces inconvéniens de la saignée, m'a-t-on mandé du Maryland et de la Louisiane, n'ont jamais été plus remarquables que dans les dernières épidémies de fièvre jaune de ces contrées.

J'ai été informé que la Nouvelle-Orléans, Pensacola, quelques situations près du Mississipi et de l'Ohio en ont été affligées en 1822 et que la mortalité y a été considérable ; mais des détails sur l'affreuse épidémie qui a accablé la Nouvelle-Orléans, l'été dernier, m'ont été surtout donnés par le docteur *Thomas*, secrétaire de la Société médicale de cette ville ; sa lettre est en date du 15 décembre et voici ses détails : « Après des pluies très-abondantes qui inondèrent la Basse-Louisiane, la partie inférieure de la Nouvelle-Orléans et ses environs, succédèrent des chaleurs extraordinaires. La fièvre jaune se manifesta vers la fin d'août, elle devint épidémique au commencement de septembre, et bientôt ses ravages furent épouvantables ; elle enlevait jusqu'à 40 malades par jour (la population étant d'environ 23,000 âmes) et elle a continué avec sa même fureur, jusqu'à la fin d'octobre. Pendant sa durée, elle a fait périr dans la ville 1206 individus ; plus des trois quarts étaient des

étrangers nouvellement arrivés. Au nombre des morts, on compte le D. *Lecuyer* de Paris, arrivé depuis dix mois : il était élève du professeur *Broussais*, et il en suivait avec zèle toute la doctrine. Enfin, un fort vent du Nord vint arrêter subitement la violence de la maladie ».

» Dans cette épidémie, comme dans les précédentes, les causes ont été absolument locales, et il n'y a point eu de contagion. La fièvre jaune s'est développée simultanément dans le centre de la ville, aux deux extrémités et de l'autre côté du fleuve, dans un lieu où beaucoup d'ouvriers Allemands et Irlandais fesaient des fouilles de terre pour une briquerie : presque tous sont morts de la fièvre jaune ».

Le D. *Chatard*, de Baltimore, m'écrit en date du 1.er novembre, que la fièvre jaune s'y est encore manifestée dans cette même année, comme à Newyork, partiellement ; c'est-à-dire, que le quartier dit de la *Pointe* a été seul attaqué pendant tout l'été par la maladie ; qu'il a suffi d'employer les mêmes mesures, d'éloigner sa demeure de quelques toises du lieu infecté pour s'en préserver ; que certain de sa non-contagion, sujet usé dans ce pays, on ne s'en est point alarmé, et que même on n'en a pas fait mention dans les papiers publics.

Mais on voit avec peine que l'intérieur des États-Unis devient de plus en plus mal sain. Cependant, d'après les documens que M. *Chatard* s'est procurés sur les symptômes et les ravages de la maladie des villes et villages aux environs des fleuves ci-dessus désignés, il incline à croire que c'était une fièvre intermittente pernicieuse.

Le docteur *Chervin*, dont j'ai parlé ailleurs (1) et qui

(1) Voyage médical en Italie, page 89.

a voyagé à ses frais, pendant plus de quatre années en Amérique, dans le seul espoir d'arriver à la vérité sur le fait de la fièvre jaune, a débarqué en France à la fin de l'automne dernière. Il m'a écrit de Paris, dans le mois de janvier 1823, qu'il a visité toute la chaîne des Antilles, à trois ou quatre près, et le littoral des États-Unis, depuis la Nouvelle-Orléans jusqu'à Portland au Nord, dans l'État du Maine; qu'il va partir dans le milieu du même mois, pour l'Espagne, afin d'y visiter les lieux où la fièvre jaune s'est manifestée depuis 1800, et qu'il procédera dans ses recherches, comme il a fait en Amérique; c'est-à-dire, qu'après avoir bien examiné les ports et toutes les localités, il recueillera l'opinion motivée et individuelle de tous les médecins respectables et instruits qui ont observé la fièvre jaune, sur la *contagion* ou la *non-contagion* de cette maladie, et qu'il fera certifier tous ces documens par les autorités locales. A son retour, il ira peut-être en Angleterre, puis il publiera les immenses matériaux qu'il possède. Dans ses voyages transatlantiques, M. *Chervin* a affronté plusieurs épidémies et il a ouvert un très-grand nombre de cadavres. Quel zèle! Quel incomparable dévouement! Quel médecin, pour telle occasion, mérita jamais mieux de son pays, de la science et de l'humanité?...

Italie. — Les universités de Gênes et de Turin étaient encore fermées à l'instruction dans le mois de novembre 1822. Mais en janvier 1823, celle de Turin a repris ses travaux après avoir subi plusieurs changemens.

On me mande de différentes villes que le sulfate de quinine vient d'être adopté dans presque toute l'Italie, et qu'un grain de ce précieux remède remplace, sans aucun inconvénient, un gros de quinquina.

Dans le mois d'octobre 1822, le patriarche des anatomistes italiens, le célèbre *Cotugno*, a terminé sa car-

rière à Naples : il était âgé de 89 ans. Le professeur *Vulpes*, l'un des médecins du grand hôpital et en chef de celui des insensés à Aversa, va publier la biographie de ce savant dont il m'a montré les principaux matériaux et la liste de ses ouvrages.

Il a paru à Milan dans le cours de 1822, deux ouvrages de médecine ; savoir, une nouvelle théorie sur l'inflammation, par le docteur *Filippi* et un gros volume sur la fièvre pétéchiale, par le docteur *Acerbi*. On m'informe que le but principal de l'auteur de ce dernier est de faire revivre l'ancienne opinion des *contagii animati* ; c'est-à-dire que le principe contagieux existe dans de très-petits insectes ou vers microscopiques, et que ce livre mérite d'être lu. Le professeur *Scarpa* a publié un mémoire sur le cancer, et à la fin de 1822, un autre sur la nouvelle méthode d'extraire les calculs urinaires par le rectum. Il s'est déclaré contre cette opération.

Le docteur *Bettini* a publié à Turin un bon Traité sur toutes les eaux minérales de la Savoie, du Piémont, de la Ligurie et de la Sardaigne dont il m'a adressé un exemplaire. M. *Zumstein*, de cette ville, dont j'ai parlé, a fait deux autres voyages au Mont-Rose. Il a failli périr dans le dernier en 1822. Il a trouvé que cette montagne est élevée de 15,600 pieds au-dessus du niveau de la mer, c'est-à-dire, 800 pieds de plus que le Mont-Blanc ; conséquemment elle est la plus haute de l'Europe.

Le docteur *Mojon*, de Gênes, avait publié, il y a quelques années, un Mémoire sur l'épiderme, dans lequel il a prouvé, par de nouvelles expériences, l'organisation et la sensibilité de cette membrane : le professeur *Prokaska*, de Vienne, en a publié la traduction en allemand en 1819.

M. *Mojon* a aussi publié une analyse de mon *Voyage médical en Italie*, dans la *Biblioteca italiana* de Milan, tome 26, pag. 102, avril 1822.

Ma correspondance italienne m'apprend qu'on a bien voulu accueillir favorablement, dans la péninsule, cet ouvrage auquel j'ai fait ensorte de donner toute la concision possible. A Naples, non seulement les médecins, mais diverses classes de savans, dit le docteur *Savaresi*, l'ont trouvé fort exact. A Venise, à Vicence, à Vérone et à Turin, on le juge fait avec impartialité. Les docteurs *Scarpa* et *Rusconi* m'écrivent de Pavie qu'ils en sont très-satisfaits, mais qu'ils auraient désiré, à l'occasion du professeur *Tommasini*, que j'eusse fait observer que sa théorie n'est rien moins qu'italienne, vu que toutes leurs écoles, excepté celle de Bologne, l'ont réfutée. Ils auraient vu avec plaisir que j'eusse cité le professeur *Panizza*, homme d'un mérite distingué dans l'École de Pavie où il démontre l'anatomie humaine. Je ne l'ai pas vu ; je crois qu'il était absent ; c'était à l'époque des vacances. Au reste, je ne me suis pas attaché à grossir ma relation par de stériles catalogues de tous les professeurs des Facultés.

J'ai appris qu'à Florence l'amour-propre de quelques médecins de l'hôpital de *Santa Maria nuova* en a été blessé, d'autant plus qu'un changement a mis l'un de ceux qui y donnent des leçons dont je n'ai pas fait mention, à la place d'un autre que j'ai nommé. L'un d'entre eux a fait publier à ce sujet dans les journaux (Voy. l'*Étoile* du 8 juin 1822) une lettre anonyme dans laquelle il relève une erreur, page 67 de ce Voyage, où il est dit, à l'occasion des insensés à *Bonifazio* : *les malheureux maniaques y sont enchaînés*. J'avoue cette faute échappée dans la rédaction. Au lieu du mot enchaînés (non avec des chaînes de fer) j'aurais dû dire garrottés, car j'atteste qu'ils le sont avec des menottes et des liens de cuirs qui s'attachent aux côtés du lit. Il y en a ainsi maintenus par le cou, les mains et les pieds. Je n'ai pas puisé à de mauvaises sources,

puisque j'ai vu ces maniaques. J'étais accompagné par le chirurgien M. *Gonelli*. Le médecin, M. *Romanelli*, était malade ; je lui ai fait une visite. Alors il n'avait point la surintendance du service de santé et des études, comme le dit l'anonyme. C'était le docteur *Chiarugi*, que j'ai cité, et qui est auteur de l'ouvrage *Della pazzia in genere e in specie*. Partout ailleurs où j'ai passé, je le répète, les fous furieux, excepté à Aversa, sont contenus avec des chaînes de fer. Jusqu'à présent, on n'a fait aucune amélioration à l'hospice de Turin, malgré les représentations des médecins.

On m'a informé de Gênes que le directeur de l'hôpital des incurables où sont les insensés, avait fait venir de Vienne des modèles de gilets de force et des menottes de cuir, et qu'on vient de les adopter. On ajoute que je n'ai rien dit de trop en manifestant de l'indignation sur le régime de cette maison, dans une salle de laquelle j'ai vu jusqu'à quarante maniaques furieux chargés de chaînes. Puissions-nous bientôt apprendre que toute l'Italie a changé le traitement des aliénés et que l'humanité n'a plus à gémir des vices que nous avons dû publier !

2.° Aperçu sur l'état actuel de la science aux Facultés de médecine, en France.

En attendant que nous donnions des articles sur l'état présent de la science aux Facultés de médecine, en France, articles que doivent nous adresser des savans collaborateurs dont les travaux ont déjà rendu et rendront encore notre recueil digne de fixer l'attention générale, nous retracerons les circonstances qui ont donné lieu à la dissolution de la Faculté de médecine de Paris, et nous n'avons besoin pour cela que de produire l'extrait suivant d'une *Lettre médicale sur Paris*, in-8.°

d'une feuille, imprimée en décembre 1822, et que l'on trouve chez les principaux libraires de la capitale. Cette lettre, qui se recommande par des remarques extrêmement judicieuses, mérite d'être connue, ainsi qu'une petite brochure intitulée : *Réflexions sur la dissolution de la Faculté de médecine de Paris*, in-8.° d'une feuile, imprimerie de M.me *Porthmann*, à Paris,

« Le jour fixé pour la séance publique d'ouverture, dit l'auteur de la Lettre Médicale, les places furent prises de très-bonne heure. Elles avaient été envahies par plusieurs individus à physionomies inaccoutumées, et que je pourrais appeler de mauvais augure. Plusieurs élèves et un grand nombre de médecins ne purent entrer à cause de la foule. A l'arrivée des professeurs et des menbres du conseil royal de l'instruction publique, quelques coups de sifflets se firent entendre; mais ils furent aussitôt couverts par des applaudissemens partis de tous les coins de la salle. Le silence ne tarda pas à se rétablir. M. le professeur *Desgenettes* était chargé de faire le discours d'ouverture; à peine eût-il prononcé ces paroles : « C'est sous la protection spéciale du chef » de l'instruction publique..... » que le tumulte recommença. Partant d'un lieu bas et éloigné, la voix de M. *Desgenettes* n'arrivait que difficilement aux extrémités du vaste amphithéâtre. On crut d'abord qne les cris n'avaient d'autre objet que de prier M. le professeur de parler plus haut. Mais bientôt des apostrophes dirigées contre le respectacle abbé *Nicolle*, décelèrent la malveillance des interrupteurs. Aussitôt la majorité des élèves leur imposa silence, et le calme se rétablit. Après un moment de silence, M. *Desgenettes* voulut reprendre la phrase qu'il avait commencée. — Nouvelles vociférations. — Aussitôt d'un élan spontané, un grand nombre d'élèves s'écrièrent : *à la porte les agens provocateurs !* Alors M. l'abbé *Nicolle* s'inclina vers M. *Desgenettes*, lui adressa

quelques paroles qui ne purent être entendues du public, et peu après celui-ci continua son discours, sans répéter la phrase relative au chef de l'instruction publique ».

Dans son discours, M. *Desgenettes* excita au plus haut point l'attention et l'intérêt de ses auditeurs. Il déplora la perte du célèbre professeur *Hallé*; il vanta sa pitié profonde ; ce passage fut accueilli par une triple salve d'applaudissemens, et les élèves par-là protestèrent contre l'accusation d'impiété dont on l'accable. La séance se termina sans qu'il se passât rien de particulier.

Mais les agitateurs ne se tinrent pas pour battus. Ils résolurent de se dèdommager dans la rue, de la contrainte et du silence où on les avait réduits dans la salle. Tandis qu'on se retirait paisiblement, ils se portèrent vers la voiture de M. l'abbé *Nicolle*, et y renouvelèrent une scène scandaleuse et plus affligeante pour ceux qui la commettaient que pour celui qui en était l'objet.

Le lendemain, M. le professeur *Béclard*, professeur d'anatomie, annonça aux élèves que le conseil royal de l'instruction publique, indigné de la réception faite à son représentant, avait délibéré sur la punition à infliger aux élèves de l'École de médecine; que cette punition serait très-grave s'il fallait la proportionner à l'offense, mais que M. *Nicolle* s'était généreusement opposé à toutes mesures de rigueur, et qu'on espérait que son intercession adoucirait la peine.

Les élèves attendaient avec impatience la décision du conseil royal de l'instruction publique, et ce fut un coup de foudre pour eux et pour tout le monde, d'apprendre que l'École de médecine était supprimée par ordonnance du Roi. En voici le texte :

» LOUIS, etc.

» A tous ceux qui ces présentes verront, salut :

» Considérant que des désordres scandaleux ont éclaté dans la séance solennelle de la faculté de médecine

de Paris du 18 du mois de novembre 1822, et que ce n'est pas la première fois que les étudians de cette École ont été entrainés à des mouvemens qui peuvent devenir dangereux pour l'ordre public ;

» Considérant que le devoir le plus impérieux des professeurs est de maintenir la discipline, sans laquelle l'enseignement ne peut produire aucun fruit, et que ces récidives annoncent, dans l'organisation, un vice intérieur auquel il est pressant de porter remède ;

» Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'état au département de l'intérieur,

» Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

» Art. 1.er La faculté de médecine de Paris est supprimée.

» 2. Notre ministre de l'intérieur nous présentera un plan de réorganisation de la faculté de médecine de Paris.

» 3. Le montant de l'inscription du premier trimestre sera rendu aux étudians, et le grand-maître pourra autoriser ceux d'entr'eux sur lesquels il aura recueilli des renseignemens favorables, à reprendre cette inscription, soit dans les facultés de Strasbourg et de Montpellier, soit dans les écoles secondaires de médecine.

» 4. Notre ministre secrétaire d'état au département de l'intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

» Donné en notre château des Tuileries, le 21 novembre de l'an de grâce 1822, et de notre règne le vingt-huitième.

» *Signé* LOUIS.

» Par le Roi ;

» Le ministre secrétaire d'état au département de l'intérieur. » *Signé* Corbière. »

Notre prochain cahier contiendra la réorganisation de la faculté de médecine de Paris.

P.-M. B.

3.° Revue des Journaux.

Journaux Français.

(*Journ. de pharm.* 8.bre et 9.bre 1822). — *Nouveau procédé pour préparer l'hydriodate de potasse, par M.* Caillot. — Après avoir employé les procédés suivis jusqu'à ce jour pour obtenir ce sel, M. *Caillot* donne le sien, qui est basé sur la propriété qu'a l'iodure de fer de décomposer l'eau, lorsqu'on lui présente un alkali. L'hydrogène de l'eau se combine à l'iode et donne naissance à l'acide hydriodique, qui forme un hydriodate avec l'alkali employé ; l'oxigène se porte sur le fer qui se précipite à l'état d'oxide.

« A l'effet d'exécuter ce procédé, je prends, dit M. *Caillot*, quatre portions d'iode, deux de limaille de fer non coulée, et environ vingt d'eau ; je mets ces trois substances dans un matras de verre, en commençant par l'iode et l'eau, ensuite la limaille de fer. J'agite le matras j'usqu'à ce que la couleur soit incolore, alors je décante sur un filtre. Je lave le résidu ; le premier lavage fini, j'en fais un second, un troisième, et de la même manière jusqu'à ce que la liqueur cesse de précipiter par le deuto-chlorure de mercure. Dans ces eaux de lavage réunies, tenant en dissolution l'iodure de fer, je verse une dissolution de sous-carbonate de potasse pur, jusqu'à ce que la liqueur dont je filtre de temps en temps une petite portion, ne précipite plus que légérement ; alors j'achève la décomposition par la potasse caustique étendue d'eau. Ainsi rendue telle qu'elle ne précipite plus ni par la potasse ni par l'iodure de fer, dont on conserve une petite quantité, la liqueur est filtrée toute entière, et fait évaporer jusqu'au péllicule ».

» Ce qui peut être dit de l'iodure de potassium, peut être appliqué à celles des iodures de sodium, calcium,

rium, strontium, et de l'hydrioate d'ammoniaque, en fesant observer, toutefois, qu'il est de toute nécessité d'employer, pour les trois derniers iodures, les oxides de leurs métaux libres et non unis à l'acide carbonique, puisque leurs sous-carbonates sont insolubles et qu'ils ne peuvent par conséquent opérer la décomposition de l'iodure de fer. Quand aux iodures de mercure que l'on prépare en décomposant le proto-nitrate de mercure par l'hydriodate de potasse pour le proto-iodure, et le deuto-chlorure de mercure pour le deuto-iodure, on peut les préparer plus simplement et à moins de frais, en se servant d'iodure de fer liquide, qui, comme on vient de le voir, peut être fait extemporanément ».

— *Observations sur la préparation du sulfate de quinine; par M.* Arnaud, *pharmacien à Nancy.* — En accordant à M. *Henri* fils le tribut d'éloge qui lui est dû, pour la simplification et l'économie qu'il a signalées dans la préparation de ce sel, M. *Arnaud*, propose une modification qui peut contribuer à obtenir ce médicament à moindre frais. Elle consiste à employer de la chaux délitée sur-le-champ (à l'aide d'une partie d'eau sur cinq de chaux vive) pour obtenir la précipitation de la quinine et de la matière colorante des décoctions acidules de quinquina. La divisibilité de la chaux par ce moyen étant plus grande que par sa pulvérisation, permet de l'employer en moindre quantité pour obtenir le même résultat; « car alors, dit-il, les deux tiers de la quantité de chaux prescrite par la méthode dont il est question serait suffisante pour obtenir une précipitation complette, et le précipité obtenu serait par conséquent de près d'un tiers moins volumineux; d'un autre côté, si au lieu d'égoutter simplement le précipité, on l'exprimait fortement, il ne retiendrait que le quart de l'eau qu'il aurait retenu sans ces précautions, ce qui permettrait de

se servir d'alcohol à 52° (et peut-être bien moins fort), au lieu d'alcohol à 36° ; d'où il résulterait une économie assez considérable de ce menstrue, et augmentation dans la quantité de sulfate de quinine obtenue ».

Le sulfate de quinine préparé par le procédé de M. *Henri*, ainsi modifié, a donné un peu plus d'un neuvième d'augmentation dans le produit, et une économie d'un quart d'alcohol employé dans la préparation.

— *Note sur la nécessité de préparer les pommades d'hydriodate de potasse avec les graisses récentes ; par* E. Gallard, *élève en pharmacie.* — La pommade de *Coindet* ou d'hydriodate de potasse, depuis peu mise en usage en médecine, donnait dans sa préparation, des résultats assez différens dans sa couleur, pour attirer l'attention des pharmaciens observateurs.

Ordinairement on obtenait cette pommade blanche et quelquefois elle avait une teinte roussâtre, on l'obtenait même dans certains cas d'une couleur jaunâtre.

L'hydriodate de potasse étant un de ces médicamens d'un prix encore très-élevé, faisait redouter les falsifications et avait paru être aux yeux de la plupart des pharmaciens la cause de ces différences dans la couleur de la pommade de *Coindet*. La couleur blanche de cette pommade, qui est celle qu'on doit désirer pour la perfection de ce médicament, était même celle qui faisait soupçonner la sophistication de l'hydriodate de potasse.

Mais par le joli travail que M. *Gallard* vient de donner là-dessus, il est bien reconnu que c'est la graisse employée plus ou moins récente, pour obtenir cette pommade, qui est la cause de ces diverses couleurs.

« J'ai pris, dit-il, un poids déterminé de graisse blanche et très-récente, une once par exemple, et j'y ai incorporé, par trituration, un gros d'hydriodate de potasse ; cette pommade était d'une très-grande blancheur, ayant répété la même expérience avec des graisses de moins en

moins récentes, j'ai eu pour résultat des pommades de plus en plus colorées.

Ces pommades furent bien lavées avec de l'eau distillée, l'eau qui servit à laver la pommade blanche ne contenait que de l'hydriodate de potasse et ne colorait pas l'amidon, tandis que celle qui avait servi à laver les pommades colorées se chargait du principe colorant, et avait acquis la faculté de faire passer l'amidon à la couleur bleue.

Une pommade faite avec la graisse rance abandonnée pendant 24 heures, fut dissoute presque entièrement par l'eau distillée. Cette solution d'un aspect jaune colorait l'amidon en bleu, et était décomposée par l'addition de quelques gouttes d'acide sulfurique affaibli, qui opérait la séparation de la graisse.

Cette solution avait une odeur d'iode très-prononcée. Après six ou huit heures de repos, elle devint très-blanche et était surnagée d'une petite portion de graisse colorée en rose; son odeur avait beaucoup de rapport avec celle de l'eau de javelle; mais elle ne colorait plus l'amidon; les acides en séparaient toujours la graisse.

Il me paraît résulter de ces expériences, que les graisses rances, même celles qui le sont très-peu, ont la propriété de décomposer l'hydriodate de potasse; leur oxigène, qu'elles cèdent avec beaucoup de facilité, se combine l'hydrogène de l'acide et forme de l'eau, tandis qu'une partie de l'iode et de la potasse est mise à nu.

Pour remplir l'intention du médecin, il faut donc préparer extemporanément la pommade d'hydriodate de potasse simple, et avec des graisses très-récentes, autrement on obtiendrait des pommades plus ou moins iodurées ».

Journaux Anglais.

(*Rev. méd. et London méd. and phys. journ.* 1822).
Le docteur *Darwall*, soutient que l'huile de croton est un purgatif drastique préférable à tous ceux employés

jusqu'ici, et que son action sur les intestins, quelque forte qu'elle soit, n'est jamais suivie du moindre dérangement ou du moindre mal-aise.

— Le prussiate de fer (hydro-cyanate) vanté comme un *fébrifuge* très-efficace; a parfaitement réussi dans plusieurs observations citées par M. *Zollickoffer*; ce docteur prétend même qu'il est de beaucoup préférable au quinquina.

Journaux Italiens.

(*Rev. méd. et Annali univ. di méd.* 7.bre *et* 8.bre *Milan* 1822). M. P. *Mariniani* a employé, avec un succès complet et prompt, à Mortara, où les fièvres intermittentes sont communes, le sulfate de quinine dans vingt-cinq fièvres quartes simples, six pernicieuses, une tierce et une quotidienne simple; mais ayant voulu étendre l'usage de ce sel à d'autres maladies, ce praticien n'a pas été aussi heureux.

Journaux Allemands.

(*Rev. méd. et Journ. de méd. pratique de Hufeland*, 1822). M. *Mayer* a publié, en 1820, un ouvrage intitulé: *Voyage à Constantinople*, où il rapporte que le *marum verum* de Linnœus, pulvérisé et reniflé à la dose d'une à cinq prises par jour, est un excellent remède contre le polype nasal; que cette poudre, qui est très-astringente, occasione de temps en temps des évacuations sanguines et finit par dissiper la substance polypeuse.

Courbet, *Pharm.* et P.-M. Roux.

4.° Variétés.

— MM. Les Administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Marseille, viennent de faire pâlir l'intrigue et de seconder le mérite, en délibérant que les places de 1.er et de 2.d chirurgiens chefs-internes seraient données au concours, le 13 mai prochain.

— Le célèbre vaccinateur a cessé de vivre en janvier de cette année.... Mais sa gloire est éternelle... Mais le nom de *Jenner* brillera toujours dans les fastes de la médecine....

— Le D. *Chervin*, (voyez la page 96 de ce n.°) est décidément parti pour l'*Espagne*, malgré la guerre qui se prépare. Il aurait été à désirer qu'il se trouvât dans une épidémie de l'un des ports de ce pays.

— Notre infatigable et savant correspondant, M. le D. L. *Valentin*, nous écrit qu'un jeune médecin, M. *Boileau*, résidant à Neuve-maison près Nancy, vient de faire avec succès la ligature de l'artère carotide primitive à un adulte épileptique et affecté de *monomanie*. Ce malheureux affecté, en outre, d'une céphalalgie intense, ayant voulu se suicider, s'est enfoncé un couteau dans la gorge. La quantité de sang qu'il avait perdu, son état de faiblesse et d'immobilité firent croire qu'il était mort. Le D. *Boileau*, ne le jugea pas ainsi. Il chercha le vaisseau artériel principal qui avait pu fournir à l'hémorragie, crut que c'était la thyroïdienne supérieure, afin de la lier ; mais il ne put la trouver. Dans cet état pressant, craignant le renouvellement de l'hémorragie, après avoir ranimé les forces épuisées du blessé, il prit le parti de lier la carotide qui donne naissance à la thyroïdienne. Le malade a guéri complettement et de l'epilepsie et de l'aliénation mentale.

— La Société de médecine de l'Eure, a distribué dans sa dernière séance publique, les prix qu'elle avait décernés aux auteurs des meilleurs mémoires en réponse à ses questions sur *l'hydrocéphale*. M. *Gintrac*, professeur à l'École royale de médecine de Bordeaux, a obtenu la médaille d'or et un diplôme de membre honoraire ; M. *Thibeaud*, D. M. à Nantes, a obtenu la médaille d'argent ; M. *Chapuix*, D. M. à Strasbourg, une mention très-honorable, et l'un et l'autre ont reçu un diplome de correspondant.

— Les maladies qui ont été les plus fréquentes à

Marseille, ce mois ci, ont offert le caractère inflammatoire. On a observé des phlegmasies, des catharres, des angines. En moins de trente-six heures, deux frères sont morts de la même maladie (*fluxion de poitrine*). Des praticiens ont triomphé de plusieurs pleuro-pneumonies, les uns par les évacuations sanguines, les autres par l'usage du tartre stibié.

— D'après le relevé des registres de l'État-civil de la mairie de Marseille, il y a eu en janvier 1823 406 naissances; 388 décès et 84 mariages.

P.-M. Roux.

5.° Concours académiques.

La Société médicale d'Émulation de Paris, propose plusieurs prix pour l'année 1823; savoir :

Deux, un premier et un second, qui seront décernés aux auteurs des deux meilleurs *Mémoires sur l'Anatomie, la Physiologie et l'Anatomie pathologique.*

Deux autres prix, également un premier et un second, seront aussi décernés aux auteurs des deux meilleurs *mémoires sur la Pathologie médicale ou chirurgicale, soit particulière, soit générale.*

Les sujets sont au choix des auteurs.

Les deux premiers prix seront une médaille en or de la valeur de 200 fr., et les seconds une médailles en or de la valeur de 100 francs.

En outre, un prix de la valeur de 200 fr. sera donné à l'auteur qui aura le mieux traité la question suivante :

« *Déterminer le caractère propre de l'inflammation, et exposer la thérapeutique de cette affection considérée dans les différens tissus, dans les différens modes dont elle est susceptible, et dans les circonstances capables d'influer sur le traitement* ».

Les mémoires, écrits très-lisiblement en français ou en latin, devront arriver francs de port, avant le 31 décembre 1823 à Paris, chez M. L. R. *Villermé*, sécrétaire-général de la société, rue Bertin-poirée, n.° 10. Ils seront distingués (les concurrens étant tenus de ne point se faire connaître) par une épigraphe qui sera répétée dans un billet cacheté, contenant les noms et l'adresse de l'auteur. Les membres correspondans de la société peuvent concourir.

BULLETINS

DE

LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE DE MARSEILLE (1).

FÉVRIER 1823. — N.° XIV.

EXTRAIT des Registres de la Société royale de médecine de Marseille ; séance du 2 Novembre 1822.

RAPPORT sur le projet présenté à la Société royale de médecine de Marseille par M. SEGAUD, fait au nom d'une commission (2) spéciale, par M. SUE, docteur en médecine de Paris, Secrétaire-général de cette Compagnie, etc.

MM.,

DANS votre séance du 26 octobre 1822, M. *Segaud* vous a soumis le projet d'élever un monument à la

---

(1) *LA Société royale de Médecine de Marseille déclare qu'en insérant dans ses Bulletins les Mémoires, Observations, Notices, etc., de ses membres soit titulaires, soit correspondans, qui lui paraissent dignes d'être publiés, elle n'a égard qu'à l'intérêt qu'ils présentent à la science médicale : mais qu'elle n'entend donner ni approbation ni improbation aux opinions que peuvent émettre les auteurs, et qui n'ont pas encore la sanction générale.*

(2) Commissaires : MM. *Beullac* père, *Cauvière*, *Rey*, *Roux*, *Seux*, *Sue* et *Textoris*.

mémoire des gens de l'art, morts glorieusement aux armées. Ce beau projet a été reçu par vous avec cet enthousiasme qui part des âmes nobles et généreuses pour tout ce qui est grand et d'un intérêt moral. Mais les vastes vues qu'il embrasse et les difficultés qu'il offre pour l'exécution, vous ont porté à nommer une commission chargée de vous présenter un rapport sur cet objet. Organe de cette commission, je vais mettre sous vos yeux le résultat d'une discussion longue et réfléchie.

Les services que les médecins, chirurgiens et pharmaciens militaires ont rendus à l'humanité sont connus de l'Europe entière, et les droits qu'ils ont à la reconnaissance publique ne leur sauraient être contestés que par ces esprits froids qui veulent tout passer par l'étamine d'une raison sévère et stérile. C'est en perpétuant les belles actions qu'on développe dans l'âme les germes des vertus qu'elle possède et qu'on parvient à former des héros dans tous les genres. Qui ne sait que le portrait entraînant qu'Homère a tracé du vaillant Achille, valut à la Macédoine le plus illustre des conquérans, le grand Alexandre! Qui peut douter que le souvenir de la valeur des anciens guerriers et l'espoir de vivre dans l'avenir n'ait produit, dans les temps modernes, cette foule de héros qui ont immortalisé leurs noms par de nombreuses actions d'éclat!... Et si le burin doit transmettre à la postérité les noms de ces valeureux guerriers qui ont ravagé le Monde, sous un titre qui ne devrait être accordé qu'aux bienfaiteurs de l'humanité, craindrait-on de faire partager le même honneur à ces hommes qui ont fait le sacrifice de leur vie pour conserver à la Patrie des braves défenseurs, à ces véritables héros qui ont offert le modèle continuel du dévouement le plus sublime et le plus généreux? Qu'on se transporte en imagination au milieu d'une

épidémie désastreuse (si l'on n'a jamais été témoin d'un tableau aussi déchirant); qu'on observe le sang-froid avec lequel ces ministres de la nature s'exposent à toutes les horreurs d'une mort hideuse pour lui arracher des victimes, et l'on appréciera la grandeur d'âme des médecins militaires et les titres qu'ils ont à l'admiration de la postérité. Qu'on les voie au milieu d'un champ-de-bataille, l'idée d'un danger imminent ne saurait les arrêter, ils volent généreusement au secours des braves que le fer ennemi a atteints, raniment leur courage prêt à les abandonner et trouvent souvent une mort glorieuse en rendant à la vie le guerrier qui était sur le point de la perdre.

Des hommes capables d'aussi belles actions ne sauraient mourir tout entiers; quelque chose de durable doit les rappeler à leurs neveux, si l'on ne veut pas étouffer à leur source ces sentimens philantropiques qui ennoblissent l'homme et le portent vers le bien pour proclamer l'égoïsme qui dessèche le cœur et ne saurait produire rien d'utile ni de grand.

Ces motifs, Messieurs, ont porté votre commission à vous proposer l'adoption d'un projet qui doit faire passer à la postérité la mémoire des médecins morts glorieusement aux armées. Il n'est aucun homme de l'art, aucun philantrope qui n'applaudisse à une conception aussi belle, et une véritable gloire attend ceux qui trouveront les moyens de pouvoir la mettre à exécution. Toutefois, Messieurs, vos commissaires ne se sont pas dissimulés les innombrables difficultés qui environnent cette exécution; mais ils ont pensé qu'elles s'applaniraient en partie si l'on donnait au monument à élever un but d'utilité réelle. L'érection d'un hôpital ouvert aux marins de toutes les nations que leurs rapports commerciaux attirent dans notre port et dont

le frontispice représenterait LOUIS XVIII, notre auguste Monarque, couronnant le dieu d'Épidaure, avec cette inscription : *A la mémoire des médecins, chirurgiens et pharmaciens morts glorieusement aux armées..... A celle des gens de l'art victimes des épidémies communales* ; la création d'un pareil établissement, disons-nous, leur a paru une idée heureuse. On motiverait, en effet, par là, la préférence à accorder à Marseille sur toutes les autres villes du royaume, et on s'ouvrirait les moyens d'intéresser à cet établissement les philantropes de tous les pays.

Au reste, Messieurs, pour ce qui regarde la marche à suivre pour la souscription, votre commission n'a pas cru devoir s'en occuper ; elle a pensé qu'il appartenait à la Société de nommer de nouveaux commissaires qui seraient chargés de cette tâche qui n'est pas la moins difficile. Elle se borne donc par ses conclusions à soumettre à votre discussion l'adoption du projet présenté par M. *Segaud*, en donnant au monument à élever un but d'utilité générale, afin de pouvoir y intéresser toutes les nations.

La Société royale de médecine de Marseille, après avoir entendu la lecture de ce rapport, l'a adopté dans ses conclusions et a conséquemment délibéré qu'une nouvelle commission serait chargée de proposer les moyens de mettre à exécution le projet présenté par M. le D. *Segaud*.

EXTRAIT des Registres de la Société royale de médecine de Marseille ; séance du 9 Novembre 1822.

RAPPORT sur le projet d'élever un monument à la mémoire des médecins, chirurgiens et pharmaciens morts glorieusement aux armées, fait au nom d'une commission (1), *par M.* TEXTORIS, *médecin de la marine, chevalier de la Légion-d'honneur, Vice-Président de la Société royale de médecine de Marseille.*

MM.,

DANS votre séance du deux novembre courant, vous avez accueilli avec un religieux empressement l'heureuse pensée d'élever un monument à la mémoire des médecins, chirurgiens et pharmaciens morts glorieusement aux armées, ou qui ont succombé au traitement des épidémies. La généreuse résolution que vous avez prise d'assurer à ces héros de l'humanité l'estime, la vénération et la reconnaissance de la postérité, ne pourra jamais paraître aux esprits justes qu'un bon témoignage de vous-même. Le projet est grand et digne du but que vous vous proposez. Vous avez nommé une commission pour chercher les moyens de le mettre à exécution; je viens, en son nom, vous soumettre la réunion d'idées, qui, après un mûr examen, a fixé son jugement sur le meilleur mode de réaliser cette noble conception.

Votre commission est pénétrée de cette auguste et éternelle vérité que l'abnégation de soi-même et l'accomplissement sans réserve des devoirs sociaux, sont les précieux ressorts qui secondent la tendance de la société vers le bien général. D'après ce principe, un stérile trophée de gloire ne lui a pas paru digne d'ho-

---

(1) Commissaires : MM. *Feste*, *Forcade*, *Goulin*, *Roux*, *Sarmet*, *Segaud*, *Seux*, *Suc*, *Textoris*, *Vernet*.

norer convenablement la mémoire des gens de l'art qui, dans les armées ou les calamités publiques, ont su obéir aux sublimes impulsions du dévouement à l'humanité souffrante. Ces vestiges de la pompe et de l'orgueil ne rappellent que l'avarice du cœur. Elle a cru mieux s'associer à vos sentimens en vous suggérant l'idée d'une institution qui, manifestant l'amour du genre humain par des effets réels et se rattachant à la pitié nationale, fut fondée sur la morale universelle.

Déterminés par ces considérations, vos commissaires pensent qu'ils ne peuvent mieux répondre à vos vues qu'en vous proposant un établissement qui serve, à la fois, de modèle et de récompense aux vertus médicales, de réfuge et de secours à l'indigence infirme. Un monument de ce genre doit être également riche de souvenirs de gloire et fécond en bienfaits. La fondation d'un hôpital, ouvert aux marins de toutes les nations, a obtenu l'unanimité des suffrages. Temple de mémoire et asile de secours, il rappellerait aux navigateurs malades qui y seraient traités les élans de ces âmes sensibles et généreuses qui, par leur dévouement et leur zèle, ont bien mérité de l'humanité souffrante.

Les murs de la chapelle, qui, dans ce temple rémunérateur, serviraient au culte religieux, seraient incrustés de marbre noir et divisés en autant de plaques que la France compte de départemens. Sur chacune d'elles, seraient gravés en lettres d'or les noms des médecins, chirurgiens et pharmaciens de chaque commune qui auraient succombé dans les armées ou dans le traitement des épidémies, victimes de leur courageux efforts.

Sur la porte principale de l'édifice serait représenté Sa Majesté LOUIS XVIII notre magnanime Souverain, entouré des attributs de la France et couronnant d'une main le dieu d'Épidaure avec cette inscription : AUX

MÉDECINS, CHIRURGIENS ET PHARMACIENS MORTS GLORIEUSEMENT. Le vertueux Monarque tiendrait de la main gauche une sphère sur laquelle seraient gravés ces mots : *accueil, pitié, secours à l'étranger infirme.*

Mais, Messieurs, cette pieuse disposition que vous éprouvez, ne serait qu'un songe philantropique, si, pour l'accomplissement de ce grand dessein, la Société était réduite aux simples émotions du cœur, à ses seules facultés pécuniaires. La pensée d'ouvrir un asile consolant et salutaire au navigateur que le malheur et le besoin aurait éloigné de sa patrie, que l'indigence et la maladie aurait réduit à recevoir des secours, s'est d'abord offerte dans tout son beau idéal. Elle a été accueillie avec cette juste confiance morale qui fait entreprendre des grandes choses, sans s'étonner des difficultés que leur exécution présente.

Animée de cet esprit d'hospitalité universelle, votre commission n'a réellement d'autres notions à vous donner sur les chances de succès de cette noble et grande entreprise que celles qui appartiennent aux perceptions immédiates de l'âme ; elle se confie entièrement à la générosité de la nation française, non moins distinguée par sa sensibilité que par ses lumières. Persuadée que les accens d'une charité si recommandable seront entendus, elle n'hésite pas à vous proposer l'ouverture d'une souscription générale comme le moyen le plus sûr de recueillir les fonds nécessaires à l'érection du monument projeté ; pour y procéder légalement, elle pense qu'il serait convenable d'arrêter les dispositions suivantes :

1.° Une députation prise dans votre sein se présentera chez Monsieur le Préfet du département et soumettra à son approbation le projet, ainsi que la souscription ouverte pour le réaliser. Elle priera ce magistrat de l'adresser à Son Excellence le Ministre de

l'Intérieur pour obtenir sa sanction. Votre commission ose espérer que Son Excellence jugera vos vœux dignes d'arriver aux pieds du trône et que Sa Majesté Louis XVIII et les Princes de son auguste famille voudront réfléchir un rayon des hautes vertus sociales qui les caractérisent sur un monument utile qui doit honorer l'humanité.

2.° Des commissaires seront nommés parmi les membres résidans et correspondans de la Société, pour offrir la souscription à la munificence des premières autorités et des grands du royaume ; à la piété des évêques et des corps religieux; à la bienfaisance des autorités civiles et militaires ; à celles des corps judiciaires, des chambres de commerce, des corps savans ; aux vœux des écoles et des sociétés de médecine ; à ceux de tous les médecins. Cette souscription sera spécialement recommandée à la charité de la population de Mareille par l'intercession des pasteurs des paroisses ; à la libéralité de tous les Français, par l'intermédiaire de MM. les Préfets des départemens, qui seront priés de vouloir bien y intéresser leurs communes respectives et l'adresser à MM. les Maires, avec l'invitation d'envoyer à la Société royale de médecine de Marseille les noms des médecins, chirurgiens et pharmaciens de leurs communes qui auraient péri aux armées ou succombé au traitement des maladies épidémiques et contagieuses.

3.° Les produits de la souscription seront déposés chez les notaires des communes et successivement dirigés et cumulés dans les caisses de MM. les receveurs généraux des départemens et par suite dans celle du département des Bouches-du-Rhône.

4.° Une commission composée des principaux habitans de Marseille, d'une piété éminente et d'une probité sans tâche, sera chargée du dépôt et de l'emploi des fonds provenant de la souscription.

5.° La souscription sera placée sous la protection im-

médiate de Messieurs les Préfets des départemens. Les noms de ces magistrats gravés en tête des plaques départementales attesteront aux siècles futurs la bienveillance avec laquelle ils auront daigné concourir à cette pieuse fondation.

6.° La Société royale de médecine fera inscrire sur un grand livre *ad hoc* le nom des premières autorités du royaume, celui des autorités religieuses, civiles et militaires, des corps judiciaires et savans ; celui des départemens, des communes et des particuliers de tout rang qui auront souscrit. Les noms et les offrandes y seront mentionnés en expression de reconnaissance et ensuite publiés par la voie des journaux. Dans ce livre seront consignés les statuts de l'établissement que Son Excellence le Ministre de l'Intérieur sera suppliée de vouloir bien accorder.

7.° Pour éviter les frais de correspondance, Messieurs les Préfets seront priés de faire parvenir la souscription et tout ce qui pourrait y être relatif, sous leurs couverts respectifs.

Votre commission, Messieurs, ne s'est pas dissimulé les nombreux obstacles que vous aurez à surmonter. Si elle n'a pas été heureuse dans dans le choix des moyens proposés, si son jugement et ses espérances ne sont pas conformes à la nature de l'entreprise, si elle n'en a pas prévu avec certitude les résultats, elle a dumoins su distinguer ce qui serait louable, utile et désirable.

En effet, Messieurs, l'antique Marseille, cette cité si fameuse par l'étendue de son commerce et le nombre de ses manufactures ; cette cité, peuplée de presque tous les peuples de la terre, ne possède aucun édifice, aucun établissement digne de l'admiration du voyageur. Envain il cherche dans l'émule d'Athènes et de Rome, ces travaux de tous les âges, les monumens de gloire nationale et d'utilité publique, ces chef-d'œuvres des

arts que les temps savent respecter, rien ne lui annonce le berceau du peuple le plus civilisé de l'Univers. Il vous appartenait, Messieurs, sous le meilleur des Princes éclairés de réparer en faveur de la bonne ville de Marseille cet oubli du passé et de transmettre à la postérité le témoignage le plus éclatant de la philantropie nationale et de celle du siècle.

La Société royale de médecine de Marseille, après avoir entendu la lecture de ce rapport, l'a adopté à l'unanimité dans toutes ses conclusions et a délibéré que copie en serait transmise à M. le Préfet.

PROJET tendant à former un collége universel de médecine; proposé par le D. Félix PASCALIS, *résidant à Newyork, associé de la Société royale de médecine de Marseille, communiqué par M. le D.* L. VALENTIN, *membre correspondant de cette Société, etc., etc.*

I. Ce collége serait composé de médecins les plus célèbres chez les différentes nations. Son objet consisterait 1.° à rechercher et à propager les moyens conservateurs de la santé publique, dans le commerce maritime ou interlope; 2.° à étendre les connaissances et à faciliter l'échange de toutes les découvertes dans l'art de guérir; 3.° à établir chez toutes les nations civilisées un système uniforme de jurisprudence et de police médicale.

II. Ce collége serait formé de plusieurs divisions géographiques tracées, sans égard aux langages ni aux systèmes de gouvernement, par les distances des capitales ou des chefs-lieux et par la population des pays. Les nations du Nord pourraient établir une division à Copenhague ou à Varsovie. La France, l'Espagne,

l'Italie, l'Allemagne et l'Angleterre en formeraient d'autres, chacune séparément. Ces six divisions seraient bientôt augmentées par deux en Amérique, l'une septentrionale et l'autre méridionale.

III. Les travaux du collége seraient dirigés, dans chaque division, par un conservateur et un secrétaire, selon les vœux exprimés et transmis annuellement par les membres du collége des différentes contrées au doyen ou au consistoire de la faculté du collége universel de médecine, dont le siége serait toujours à Paris ou à Londres. La préséance pourrait être alternative ou dépendante du doyen élu.

Le doyen ou le plus ancien membre du consistoire transmettrait au chef de chaque division la notice des travaux qui sont proposés, les règlemens et délibérations du *collége universel*, et il recevrait à son tour les vœux, les suffrages, les réponses et les ouvrages de médecine, par les conservateurs de chaque division. Ceux-ci seraient chargés de la révision et de l'ordre à observer pour faciliter les travaux du consistoire du collége universel.

IV. Le consistoire publierait tous les ans ou tous les deux ans les travaux complets du collége universel, 1.° pour l'usage des gouvernemens; 2.° pour toutes les universités, colléges, académies et sociétés de médecine et pour chaque membre du collége universel; 3.° ce recueil annuel ou biennal serait toujours imprimé au moins en deux langues, la française et l'anglaise : on en ajouterait une autre selon le vœu des membres du consistoire.

V. Pour subvenir aux dépenses de cette vaste institution, soit pour la tenue d'un bureau et des archives du collége, dans le chef-lieu du consistoire, soit pour la correspondance continuelle entre les conservateurs de

chaque division avec le grand doyen, pour les frais d'impression, diplômes, circulaires, etc., nous proposons les moyens suivans :

1.° Le college universel de médecine prend sous sa protection spéciale les médecins et chirurgiens *émérites*, et ceux qui émigrent d'une nation à l'autre, ou qui voyagent par terre ou par mer, soit pour exercer leur art, pour des recherches ou pour trouver des situations plus convenables à leurs goûts ou à leurs projets, aussi long-temps que par la régularité de leurs mœurs et de leur profession ils mériteront la jouissance de cette faveur. Les uns et les autres pourront donc obtenir des passeports (sorte de diplômes de recommandation) signés par tel membre du collége universel qui serait le plus à leur proximité, 2.° tout médecin voyageur serait adressé au conservateur de la division qu'il pourrait visiter, afin d'obtenir son contre-seing; 3.° le porteur ne négligerait jamais d'obtenir la signature de tel membre ou officier du collége universel qu'il pourrait rencontrer dans ses voyages, ce qui serait pour lui un titre recommandable, soit auprès des autorités publiques ou médicales, soit auprès des principaux citoyens du lieu qu'il veut habiter; 4.° Il recevrait une liste imprimée de tous les officiers et membres du consistoire, des conservateurs et membres des divisions qui composent le collége universel; 5.° pour obtenir ce passeport, le médecin ou le chirurgien doit produire les diplômes ou certificats de l'instruction la plus complète qu'il a pu recevoir selon les lois et les usages auquel il appartient.

VI. Les membres du collége universel ont tous le droit de délivrer le passeport lorsqu'ils sont à de grandes distances du conservateur de leur division; mais ils l'adresseront toujours à celui qui est le plus près et que le voyageur peut visiter : ils le revêtiront

de leur sceau ou cachet particulier, et recevront, pour la caisse du collége universel, une somme de. . . francs, livres, ou etc., qu'ils feront remettre de suite au grand trésorier du consistoire, avec le nom de la personne. Lesdits membres enverront un duplicata du passeport au conservateur de leur division, en indiquant le voyage que le porteur se propose de faire, etc.

VII. Les conservateurs et le doyen peuvent accorder aux médecins voyageurs un diplôme d'affiliation au collége universel, s'ils sont non seulement *émérites*, mais encore déjà distingués dans leur pays, par des titres académiques, par des services publics ou par de bons écrits; mais en délivrant ce diplôme, qui servira de passeport au porteur, le doyen ou le conservateur obtiendront l'assentiment et la signature, d'une part, de trois membres du consistoire, et de l'autre de deux membres de sa division, et ils percevront pour la caisse du collége, la somme de. . . . ; outre les avantages ci-dessus désignés, pour le porteur d'un passeport, celui qui aura un diplôme d'affiliation, jouira du droit d'être inscrit parmi les membres de la division où il réside comme associé; il se fera toujours connaître au conservateur sous lequel il se trouvera, en lui transmettant une copie authentique de son diplôme. Il aura droit aussi de correspondre avec le consistoire pour obtenir un exemplaire du recueil annuel et une liste des membres et autres communications; mais il n'aura point droit de suffrages, ni de votes, ni celui de signer des passeports.

VIII. Le collége peut avoir deux autres sources de revenus; 1.° ceux qui résulteraient de la vente de son recueil annuel ou biennal; 2.° les dons gratuits des savans et des gouvernemens. Les chefs ou conservateurs de chaque division devront principalement intéresser ceux-ci à la protection et à l'affermissement d'une

institution qui contribuerait, plus qu'aucune autre, au bien général des peuples, du commerce, et à la propagation des plus beaux principes de la philantropie et de la philosophie médicale.

Je supprime de ce projet tout ce qui a rapport à l'organisation intérieure du collége et à l'élection des premiers membres qui le composeraient : on pourrait en choisir six en France ; trois ou quatre en Espagne ; au moins deux en Italie ; deux ou trois en Angleterre ; cinq ou six en Allemagne ; nous en donnerions au moins quatre dans les États-Unis, et trois dans l'Amérique du Sud ; ce nombre suffirait pour commencer. Nous désirons que ce plan soit soumis à nos confrères d'Europe et connaître leur opinion.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ

PENDANT LE MOIS DE JANVIER 1823.

4 Janvier. — M. le Secrétaire-général donne lecture : 1.° d'une lettre de M. le MAIRE qui remercie la Compagnie des détails qu'elle a eu le soin de lui donner relativement à l'apparition de la petite-vérole dans les vieux quartiers de la ville ; 2.° d'une lettre de M. le D. *Rostan*, médecin de l'hospice de la Salpêtrière, servant d'envoi à un ouvrage intitulé : *Cours élémentaire d'hygiène.* La demande que fait M. *Sue* du titre de membre correspondant pour ce savant médecin est prise en considération, et MM. *Favart*, *Reimonet*, *Roux* sont chargés du rapport à faire sur son ouvrage ; 3.° d'une lettre de M. *Gambart*, directeur de l'observatoire de Marseille, en réponse à une demande relative à la communication des observations météorologiques ; 4.° d'une lettre de M. le D. *Sablairolles*, correspondant à Montpellier, accompagnée de deux observations, l'une *sur un catharre utérin traité avec*

succès à la teinture d'iode ; l'autre *sur une fièvre intermittente guérie par le moyen d'une sonde de gomme élastique à demeure dans la vessie*. Ces deux productions seront soumises à l'attention de la Société dans une de ses prochaines réunions.

La séance consacrée aux conférences cliniques, est terminée par le scrutin de M. *Gambart*, qui est admis, à l'unanimité des suffrages, au nombre des membres titulaires résidans.

11 *Janvier*. — M. le Président fait hommage, au nom de M. *Thumin*, de la thèse que ce pharmacien a soutenue à l'école de pharmacie de Paris (dépôt dans les archives).

La demande que fait M. *Roux*, du titre de membre honoraire pour M. *Réguis*, Procureur du Roi, et pour M. *Rigordy*, Président du tribunal de première instance, est prise en considération. M. *Roux* propose encore d'admettre M. le baron de *Zach*, savant astronome, au nombre des membres correspondans. Cette seconde demande est accueillie comme la précédente.

Le reste de la séance est employé à la discussion d'un objet de finances et aux conférences sur les maladies régnantes.

18 *Janvier*. — En l'absence de M. le Secrétaire-général, M. le Secrétaire-adjoint fait part d'une lettre de M. *Guiaud* fils, membre titulaire de la Société, qui exprime, au nom de son père, vieillard vénérable, toute sa gratitude, pour le titre de membre honoraire qu'elle a daigné lui conférer. Il fait ensuite hommage du premier numéro d'un journal de médecine, chirurgie et pharmacie, intitulé l'*Asclépiade*, dont la rédaction lui est confiée. La Société vote un abonnement en faveur de ce recueil périodique.

M. le Président dépose sur le bureau deux numéros (octobre 1822 et janvier 1823) des bulletins de la So-

ciété d'agriculture, sciences et arts du département de l'Eure, dont M. le rédacteur-général fait hommage à la Société.

M. *Sigaud* fait lecture d'un mémoire de M. le D. *Maréchal*, de Metz, relatif à des observations cliniques sur les affections cancéreuses, recueillies à l'hôpital St.-Éloi de Montpellier.

La séance est terminée par le scrutin de M. *Rigordy*, Président du tribunal civil de première instance et de M. *Réguis*, Procureur du Roi, qui sont reçus à l'unanimité membres honoraires, et par celui de M. le baron de *Zach*, qui est admis aussi à l'unanimité, parmi les membres correspondans de la Société.

25 *Janvier.* — Lecture est faite : 1.° d'une lettre de M. le D. *Sablairolles*, servant d'envoi à une brochure intitulée : *Mémoire et observations sur le traitement de l'érysipèle phlegmoneux.* M. *Roux* est nommé rapporteur de cet écrit. 2.° D'une lettre de M. le D. *Froment*, notre correspondant à Aubagne, accompagnée de l'envoi d'un mémoire portant pour titre : *Observations et réflexions sur les désavantages provenant du traitement exclusif de la médecine physiologique.* Le rapport à faire sur cette production est confié à M. *Sigaud.* 3.° D'une lettre de M. *Trucy*, membre titulaire, qui regrette de ne pouvoir plus prendre une part active aux travaux de la Société. La Compagnie accepte la démission de ce membre distingué et le nomme par acclamation membre honoraire. 4.° D'une lettre de M. *Ducasse* fils, secrétaire-général de la Société de médecine de Toulouse, qui remercie la Compagnie de l'envoi qu'elle lui a fait de deux exemplaires de l'exposé de ses travaux pendant l'année 1822.

Le reste de la séance est consacré à la discussion d'un objet particulier.

SEGAUD, *Président.*
SUE, *Secrétaire-général.*

OBSERVATIONS *météorologiques faites à l'Observatoire Royal de Marseille, en février* 1823, *par M.* GAMBART.

DATES.	LEVER DU SOLEIL. Baro-mètre.	LEVER DU SOLEIL. THERMOMÈTRE. du Baromèt	LEVER DU SOLEIL. THERMOMÈTRE. Extér.	LEVER DU SOLEIL. Hygromèt.	DEUX HEURES DU SOIR. Baro-mètre.	DEUX HEURES DU SOIR. THERMOMÈTRE. du Baromèt	DEUX HEURES DU SOIR. THERMOMÈTRE. Extér.	DEUX HEURES DU SOIR. Hygromèt.	NEUF HEURES DU SOIR. Baro-mètre.	NEUF HEURES DU SOIR. THERMOMÈTRE. du Baromèt	NEUF HEURES DU SOIR. THERMOMÈTRE. Extér.	NEUF HEURES DU SOIR. Hygromèt.	VENTS A MIDI.	ÉTAT DU CIEL.
1	739,74	+10,6	+ 7,0	96	736,58	+11,4	+11,9	91	734,74	+11,2	+ 9,1	96	E.	Presq. tout c[ert], pl. br.
2	725,22	+11,3	+10,5	96	727,17	+11,4	+11,5	88	730,01	+11,2	+ 7,6	91	O.	Quelq. éclaircies, pl. br.
3	......	......	+10,0	93	739,95	+11,5	+11,9	86	745,95	+10,6	+ 9,1	85	O.	Très-nuageux.
4	753,43	+ 8,5	+ 6,2	74	755,43	+ 9,5	+ 8,6	71	756,43	+ 9,6	+ 6,8	79	N. O.	Légers nuages.
5	757,32	+ 8,7	+ 5,5	82	755,43	+11,4	+12,7	84	755,58	+10,7	+10,0	88	O.	A demi couvert, brouil.
6	752,58	+11,1	+10,4	95	751,38	+13,2	+14,0	85	751,90	+12,4	+10,4	99	Calme.	Presq. t. C., brum. ép.
7	746,74	+12,2	+10,2	96	740,48	+12,4	+12.6	97	747,12	+11,4	+ 9,6	94	E.	Couvert, pluie, brouil.
8	752,01	+10,6	+ 8,9	90	754,58	+11,2	+10,6	74	757,48	+ 9,8	+ 8,0	71	N. O. fort.	Serein.
9	759,74	+ 8,5	+ 7,0	80	761,64	+10,0	+ 9,9	72	764,90	+ 9,4	+ 7,5	82	*Idem.*	*Idem.*
10	765,22	+ 8,7	+ 7,5	82	763,74	+10,7	+11,9	81	763,00	+10,9	+10,6	90	O.	Tout nuageux.
11	760,95	+10,0	+10,1	92	760,84	+13,0	+12.9	81	760,00	+12 2	+ 8,9	98	*Idem.*	Légers nuages.
12	758,27	+11,0	+ 8,0	90	755,79	+13,7	+14,1	82	754,90	+12,6	+11,3	89	E.	Très-nuageux.
13	755,79	+11,3	+ 8,7	96	757,69	+11,9	+11,9	85	760,79	+11,2	+ 9,1	87	N. O. fort.	Nuageux.
14	760,74	+10,0	+ 5,2	93	759,01	+12,8	+12,2	83	756,90	+12,0	+10,9	89	S. faible,	Nuageux, brouillard.
15	756,06	+10,0	+ 6,9	92	755,95	+10,7	+ 9,2	78	755,90	+ 9,7	+ 7,0	86	N. O. fort.	Très-nuageux.
16	752,90	+ 8,3	+ 5,6	83	751,64	+ 8,7	+ 7,5	81	752,87	+ 7,7	+ 5,0	91	N. O. violent.	*Idem.*
17	753,90	+ 6.8	+ 2,7	92	754,22	+ 8.5	+ 6,9	83	756,27	+ 6,5	+ 3,2	88	N. O. fort.	Quelques nuages.
18	756,12	+ 5,0	+ 2,1	86	756,43	+ 7,0	+ 6,0	80	757,17	+ 5,7	+ 3,1	84	*Idem.*	*Idem.*
19	757,01	+ 6,0	+ 4.0	84	755,12	+ 7,0	+ 7,5	93	......	......	......	..	E. insensible.	Tout couv., pl., brouil.
20	757,32	+ 6,7	+ 5,0	89	757,22	+ 8,5	+ 9,1	75	759,38	+ 7,5	+ 5,4	87	N. O. très-fort.	Nuageux.
21	761,53	+ 6,6	+ 4,2	82	762,69	+ 9,4	+10,1	73	763,79	+ 8,8	+ 7,5	87	N. O.	Quelques nuages.
22	764,38	+ 8,5	+ 6,0	85	763,32	+11,0	+12,6	87	764,17	+10,2	+10,6	97	S.	Pres. t. c., quel. goutt.
23	764,53	+ 9,8	+ 7,9	98	763,53	+12,5	+12,6	75	763,00	+11.7	+10,7	94	N. O.	Nuageux.
24	760,38	+10,8	+10,6	92	758,27	+12,2	+12,9	87	759,17	+11,8	+ 8,7	84	O.	Couv., un peu de pluie.
25	759,38	+10,0	+ 7,5	80	759,01	+11,3	+11,1	70	758,06	+11,0	+10,3	82	N. O. très-fort.	Nuages; quelq. gouttes.
26	754,22	12,0	+11,6	87	750,32	+12,0	+11,9	91	745,79	+11,7	+10,9	96	S. O.	Couvert, pluie, brouill.
27	745,38	+10,6	+ 6,2	92	742,38	+10,7	+12,0	85	759,43	+11,2	+ 7,5	97	O.	*Idem* *id.*
28	742,00	+ 10,0	+ 6,5	96	747,32	+10,0	......	68	751,90	+ 9,6	+ 5,5	79	N. O. très-fort.	Quelques nuages.
	754,55	+ 9,39	+ 7,21	89,0	753,47	+10,84	+10,97	81,7	754,32	+10,31	+ 8.32	88,7	Moyennes.	

RÉCAPITULATION.

Plus grande élévation du Baromètre . . . . 764^{mm}, 16, le 10, au lever du soleil.
Moindre élévation . . . . 723, 00, le 2, à 8 heures 1/2 du mat.
Hauteur moyenne du Baromètre, pour tout le mois. . . 752, 73.
Plus grand degré de chaleur . . . . + 14°, 1, le 11, à 2 heures du soir.
Moindre *idem*. + 2, 1, le 18, au lever du soleil.
Chaleur moyenne du mois . . . . + 9, 07.
Maximum de l'Hygromètre . . . . 100, le 7, à midi.
Minimum . . . . 68, le 28, à 2 heures.
Degré moyen . . . . 85, 3.

Quantité d'eau tombée pendant { le jour . . . . 31^{mm}, 32 ; la nuit . . . . 21, 04 } 52^{mm}, 36.

Nombre de jours . . . .
- de pluie . . . . 9.
- de brume ou brouillard . . . 9.
- entièrement couverts . . . . . 5.
- de gros vent . . . . 12.
- entièrement sereins. . . . . . . 2.

PREMIÈRE PARTIE.

OBSERVATIONS DE MÉDECINE-PRATIQUE.

OBSERVATION sur une tumeur cancéreuse, opérée par J.-N. ROUX, *D.-Médecin à Saint-Maximin (Var).*

JOSEPH *P.....*, âgé de 60 ans, doué d'un tempérament sanguin, se présenta chez moi au commencement du mois de juin 1822, pour me consulter au sujet d'une tumeur qu'il portait depuis huit mois à la face dorsale de la main gauche. Des caustiques avaient été appliqués à plusieurs reprises et n'avaient fait qu'exaspérer la maladie. Lorsque j'examinai cette tumeur pour la première fois, elle était cessele, obronde, ayant neuf lignes d'élévation, deux pouces de large du premier au dernier espace inter osseux et trois pouces de long : ses bords étaient élevés en bourrelet et irréguliers ; le milieu était ulcéré profondément et laissait écouler un ichor putride et sanguinolent ; le fond de l'ulcération, lorsqu'il était desséché, offrait une couleur jaune-clair avec des points brunâtres. Le bourrelet circulaire que l'ulcération n'avait pas encore attaqué était d'un rose très-vif et d'un brillant qui faisait craindre une prochaine rupture. Le malade éprouvait des douleurs qu'il comparait à des traits de feu, qui auraient traversé sa main et qui l'empêchaient souvent de dormir. La tumeur était un peu morbide à sa base, mais depuis long-temps le malade ne pouvait serrer le poing.

Je pensai que j'avais à faire à un cancer de la peau et je proposai l'opération comme le seul moyen de

pouvoir le guérir ; l'on s'y refusa. Alors je prescrivis, ne pouvant mieux faire, des applications de sangsues à des époques déterminées et rapprochées et des cataplasmes émolliens dans les intervalles. Ce traitement, dont je n'attendais aucun succès, ne présenta, au bout de trois semaines, que de nouvelles ulcérations produites par la piqûre de quelques sangsues que l'on avait trop rapprochées de la tumeur. Je proposai de nouveau l'opération et Joseph *P*..... l'accepta.

La mobilité de la tumeur me fit présumer que je trouverais au-dessous une couche de tissu cellulaire feutré, qui protégerait l'aponévrose dorsale de la main et les organes sous-jacens. Je disposai le malade d'une manière commode, la main fut mise sur un plan horisontal et contenue par des aides : l'artère brachiale fut comprimée vers la partie moyenne de l'humérus.

Après avoir reconnu la biffurcation de l'artére radiale, en dorsale du carpe et dorsale du pouce, je traçai, avec un bistouri à lame convexe, deux lignes semi-elliptiques qui s'étendaient depuis la deuxième rangée des os du carpe jusques vers le milieu de la premiére phalange de l'indicateur et qui couvraient la tumeur. La dissection fut faite en peu de temps, je détachai la tumeur à sa base en me servant tour-à-tour de la lame et du manche d'un scalpel, la portion qui reposait sur les organes placés entre le deuxième et le troisième os du métacarpe n'offrait aucune difficulté, elle semblait enkystée, mais celle comprise entre le premier et le second était plus adhérente et plus profonde, aussi fut-il plus difficile de l'extirper en entier ; une petite portion de tissu cellulaire feutré en membrane que j'avais soupçonné exister, et que je trouvai en effet, resta couverte d'une substance lardacée et granuleuse. Il fallut recommencer la dissection pour éviter une récidive certaine dans les manœuvres nécessaires, deux

artérioles furent ouvertes et liées aussitôt, la première était fournie par la dorsale du carpe et la deuxième était la collatérale externe du doigt indicateur.

Lorsque tout fut enlevé, la plaie parut être dans les conditions les plus avantageuses pour en espérer la guérison : deux points de suture furent faits à l'angle supérieur, des bandelettes agglutinatives rapprochèrent les bords, autant que possible, vers le milieu ; il y avait d'un bord à l'autre l'espace d'un pouce et demi. Le pansement fut simple. Le troisième jour, la plaie offrait des bords réguliers, le milieu était d'une belle couleur de chair, les douleurs étaient légères, le sommeil était bon et les fonctions digestives se fesaient bien ; prescriptions : bouillons, soupes, etc., donnés par gradation. Des bourgeons charnus s'élevèrent du fond de la plaie et formèrent une réunion solide par deuxième intention qui fut parfaite au bout de deux mois. La main recouvra peu-à-peu tous ses mouvemens.

La tumeur, coupée en divers sens et dans toute son épaisseur, présenta une substance lardacée et granuleuse dans quelques endroits, qui mettait hors de doute la présence d'un cancer.

Cette observation peut donner lieu, je crois, aux réflexions suivantes :

I. Le cancer de la peau a son siége dans le derme. Le plus souvent on le remarque à la face, et c'est peut-être parce qu'elle est exposée sans cesse à l'action des agens extérieurs, on l'a remarqué cependant sur toutes les parties du corps. Le cuir chevelu présente très-souvent des loupes cancéreuses ; à la partie antérieure du col une tumeur énorme donna lieu naguère à une très-belle opération qui fut pratiquée par M. le docteur *Rey*, de Marseille ; à la partie postérieure du col et du dos, des tumeurs d'un volume très-considérable ont été enlevées avec succès dans l'hôpital de

Montpellier ; enfin le scrotum, l'ombilic et toutes les régions du tronc et des membres ont été affectés de cette maladie.

Un enfant de Nismes, âgé de 7 à 8 ans, a présenté, il y a deux ans, un phénomène bien remarquable. Tout son corps était couvert de tumeurs cancéreuses, dont le volume variait beaucoup, il était impossible de les compter, tant elles étaient nombreuses et rapprochées dans certaines parties. Une de ces tumeurs fut disséquée et coupée par le milieu, elle contenait une substance lardacée. Cet enfant vivait ainsi lorsque sans cause connue il eut une fièvre très-forte qui fit disparaître tous les cancers, au grand étonnement des médecins qui l'avaient vu ; il s'était sans doute opéré une résorption générale. La peau resta dans son état naturel pendant quelque temps, mais les tumeurs reparurent aussi nombreuses qu'auparavant et le jeune malade mourut dans le marasme. Ce fait paraît être un des plus intéressans pour ceux qui soutiennent l'action d'une diathèse cancéreuse, car toutes ces tumeurs s'étaient développées en même temps.

II. Les caustiques peuvent détruire dans quelques circonstances des boutons cancéreux que l'on a appelés *noli me tangere*, mais bien souvent ils échouent et ne font alors qu'exaspérer la maladie.

III. Le traitement antiphlogistique est d'un grand avantage dans le traitement de l'ulcère cancéreux qu'il peut borner et même faire disparaître, mais je ne crois pas, et j'en ai plusieurs exemples outre celui-ci, que l'on puisse résoudre une tumeur contenant la substance cancéreuse. Le seul avantage que puissent avoir alors les sangsues et les émolliens, c'est de borner l'inflammation consécutive qu'amène le cancer lorsqu'il se développe, ce qui est très-important, parce qu'une opération pratiquée à la suite de ce traitement offre

beaucoup plus de chances de succès, la lésion organique ne se reproduisant pas avec autant d'intensité. Cela n'eut pas lieu cependant dans cette observation, quelques piqûres de sangsues se transformèrent au contraire en de nouvelles ulcérations.

IV. Je croirais imprudent de tenter l'extirpation d'une tumeur cancéreuse située sur la main et qui n'aurait point de mobilité : la peau n'étant pas altérée dans sa couleur ni dans sa contexture, l'on devrait penser que la maladie a son siège plus profondément, et dans ce cas, l'amputation du poignet serait la seule chose praticable.

V. Après toutes les opérations dans lesquelles des tumeurs cancéreuses ont été enlevées, l'on doit tenter d'obtenir une réunion immédiate, mais lorsque cela ne peut avoir lieu, comme dans le fait que je rapporte, parce que l'on rencontre quelquefois des obstacles au rapprochement des bords de la plaie, une cicatrisation solide, exercée par un travail lent de la nature, doit faire croire à une guérison plus durable.

OBSERVATION d'un ulcère cancéreux, guéri par l'application réitérée de sangsues; par M. NEL, chirurgien à Marseille.

MADAME Rose *R*....., âgée de 31 ans, portait depuis six mois à l'aile droite du nez, un ulcère cancéreux qui fut pris pour un ulcère vénérien, et contre lequel on avait cru donc devoir diriger les anti-syphilitiques, lorsque, fatiguée d'un traitement et d'un régime à la fois incommode et dispendieux, la malade se confia à mes soins (vers le commencement d'août 1822). Je crus voir au premier coup-d'œil un *herpes exedens* d'*Alibert*; mais après avoir examiné plus at-

tentivement l'ulcère, je reconnus un cancer aux signes suivans : bords de l'ulcère déchirés, skirrheux, renversés et très-douloureux; surface fongueuse, inégale, livide et de laquelle découlait une sanie âcre et fétide.

L'application de la pâte caustique du frère *Côme*, si recommandée en pareil cas, me parut convenable, et elle eut lieu le 12 août. La chûte de l'escarre donna lieu à une amélioration sensible, l'ulcère eut un meilleur aspect, mais le 27 du même mois, les bords se renversèrent de nouveau, l'ulcère devint blafard et lardacé, ce qui détruisit l'idée que j'avais eu de pouvoir, à l'aide d'un tel topique, changer le mode d'inflammation ou neutraliser le virus.

Alors, je me proposai une médication anti-phlogistique et calmante : je mis la malade à l'usage de l'eau de poulet, et le 1.er septembre j'appliquai autour de l'ulcère dix sangsues qui ne produisirent aucun mieux sensible, cependant je sentis qu'il fallait insister dans ce nouveau mode de traitement ; en conséquence, les 10, 18 et 25 du même mois, nouvelle application de sangsues ; le 28 septembre, je vois avec plaisir que la maladie présente de plus en plus un aspect favorable ; cet aspect est bientôt tel, que je n'hésite point à porter un pronostic satisfaisant; les bords de l'ulcère s'unissent, les inégalités de sa surface disparaissent graduellement ; mais les vives douleurs continuent de tourmenter la malade, je touche les petites excroissances avec la pierre infernale, le lendemain je couvre l'ulcère d'un plumasseau enduit de cérat de *Galien*, et d'un cataplasme de farine de graines de lin et de pulpes fraîches de quelques plantes solanées ; les douleurs diminuent et finissent par disparaître ; l'ulcère se cicatrise bientôt et le 12 décembre, madame *R*....., parfaitement rétablie, fut rejoindre sa famille à Genève.

Réflexions. — La ressemblance qui existe entre le cancer et la dartre rongeante pouvait m'égarer un instant ; les noms de *herpes exedens* , *popula fera* , *formica corrosiva* et de *lupus vorax* que *Bateman* a cru être idiopathique , sont les titres que l'on a successivement donné à cette dartre, et qui désignent assez l'aspect que présente cette affection , aspect que l'on sera souvent dans le cas de confondre au premier abord avec celui d'un ulcère cancéreux.

Mon intention , en ayant recours au caustique du frère *Côme* , était , ainsi que je l'ai dit, de neutraliser le virus , en me décidant ensuite à appliquer des sangsues , je ne pouvais les regarder comme très-propres à détruire ce virus , mais je les employai pour arrêter et même anéantir les progrès d'une inflammation dont les principaux désordres me paraissaient alors dépendre ; d'ailleurs, j'ai voulu suivre l'exemple de quelques praticiens qui ont obtenus de bons effets (1) de l'usage des anti-phlogistiques dans les affections cancéreuses.

---

(1) Ces succès , on s'en rend facilement raison , si l'on n'adopte point ou si l'on a abjuré les principes contraires à ceux de la doctrine physiologique. Toutefois , on se demande et on se demandera bien encore si les sangsues peuvent triompher du cancer , appliquées dans toutes les périodes qu'il est susceptible de parcourir Que dans le principe de la maladie , elles puissent la combattre avec fruit , cela se conçoit ; mais qu'alors que le cancer a étendu ses ravages dans l'organisme général , on doive s'en promettre la guérison par l'application de ces insectes, c'est ce que l'expérience seule peut décider , mais ce qu'elle n'a point encore fait et ce dont on nous permettra de douter ; quoiqu'il en soit , l'observation de M. *Nel* est évidemment de nature à être comprise au nombre de celles , déjà publiées , qui tendent à justifier l'efficacité du traitement anti-phlogistique comme anti-cancéreux.

(*Note du Rédacteur-général*).

SECONDE PARTIE.

MÉMOIRES, DISSERTATIONS, NOTICES NÉCROLOGIQUES.

DISCOURS.

Discours lû à la Societé de médecine du comté de Newyork, le 11 novembre 1822, par M. Félix Pascalis, *D.-M., censeur de la Société médicale de Newyork, membre et correspondant spécial de la Faculté de médecine de Paris, des Sociétés royales de médecine de Bordeaux et de Marseille, etc., et membre de la Société littéraire et philosophique de Newyork; traduit de l'Anglais, par M.* Derbesy, *chirurgien à Marseille.*

Monsieur le Président,

Conformément à nos statuts, je viens entretenir la Société médicale du comté de Newyork, sur quelques sujets et questions du ressort de la science médicale.

On doit s'attendre qu'après l'épidémie si récente et si sérieuse de fièvre jaune, qui a été si fatale à nos concitoyens, par la terreur générale et la suppression de travail que la mortalité a causé, je serai porté à présenter quelques remarques sur des sujets si long-temps disputés : l'origine et le mode de traitement de cette cruelle maladie; mais si je porte mes regards en arrière sur cette grande collection d'écrits intéressans concernant cette épidémie, ainsi que sur mes faibles essais, quoique fondés sur l'expérience,

cependant, je crains que la faiblesse de mes moyens ou qu'un manque de faits suffisans m'induisent en erreur. L'erreur, en effet, est le plus souvent une pierre d'achoppement pour ceux qui cherchent la vérité, semblables à ces seigneurs qui protégeant leur vastes domaines et leurs anciens privilèges, prennent certains usages, coutumes et notions pour des droits sur lesquels ils ne laissent pas empiéter. De telles personnes oublient que leurs systèmes favoris appartiennent au domaine de la science à laquelle ils doivent payer un tribut, non pas en fausse monnaie, mais par quelques gages qui nous conduisent à la vérité, alors qu'il s'agit de tels ou tels sujets sur lesquels la raison et la sagesse peuvent seules décider. Si je suis tombé dans de semblables erreurs dans les remarques suivantes. C'est à vous, M. le Président, et à vos associés à juger combien je suis répréhensible ; je sollicite respectueusement votre indulgence, et je recevrai vos corrections avec reconnaissance.

La remarque que le célèbre *Rush* nous a laissée « qu'il n'y avait pas deux fièvres jaunes qui se ressemblassent », nous en avons eu l'exemple d'une manière frappante dans notre dernière épidémie. Ses symptômes se succédant rapidement étaient plus intenses et avaient plus de malignité, et dans plusieurs cas ils avaient un aspect pestilentiel ; peu de cas ont été prolongés au-delà du dixième ou du douzième jour, tandis qu'en général la maladie se terminait le troisième ou le cinquième jour.

Il s'ensuit que d'après le nombre de cas rapportés au conseil de santé, jusqu'au samedi 26 octobre, et qui se monte à 401, si comme on le prétend, on fait une exception juste et une addition proportionnée des morts qui ont eu lieu depuis, et si celles qui,

par différentes causes, ont été omises au commencement, sont ajoutées aux 250 qu'on a rapportées la comparaison d'une mortalité de plus de deux à un en sera le résultat. Si à présent je fais le relevé général des morts que je porte à 256, et si j'en ôte ceux qui appartenaient au district supérieur, le total restant pour le district de *Broudway* sera en proportion de trois à un, ce qui, depuis trente ans, est sans exemple dans l'histoire de la fièvre jaune aux États-Unis. C'est en conséquence pour nous un sujet de félicitation de voir qu'avec un système sanitaire si imparfait que l'on ne peut pas régler à temps l'évacuation des districts infectés, nos autorités publiques impartiales, ont, par différens moyens, arrêté les progrès de la mortalité qui sans cela aurait plongé notre ville dans un deuil général et déplorable.

Argumentons présentement un peu sur son résultat. Le conseil de santé nous informe que de soixante-cinq individus qui demeuraient dans la partie supérieure de la ville, mais qui fréquentaient les districts atteints de la maladie, trente-quatre sont morts. Ceci est une proportion moindre de mortalité. La même proportion a lieu dans le district supérieur où sur quarante-six, vingt-huit seulement moururent; d'où je conclus que le district inférieur a eu une influence plus délétère et plus fatale sur ses habitans que le district supérieur, ce qui est une preuve que la maladie n'était pas d'une même nature spécifique ou homogène, puisqu'elle s'est montrée avec un plus grand degré de malignité dans une partie de la ville que dans l'autre, et précisément dans cette partie qui est reconnue la plus propre et la plus saine. Nous devons donc conclure qu'elle a été aggravée par des circonstances locales, même dans les rues les plus étroites et les moins aërées et les plus centrales, telles que les rues de *William*, *Maiden-Lane*, *Stone* et *Dutch*, le tiers des malades seulement a été victime de

la maladie ; dans trois maisons et dans trois familles, dans les rues de *Dutch*, *Maiden-lane* et *Nassau*, treize personnes sont tombées malades dont il a été fait rapport de sept et toutes ont guéri. On ne peut certainement attribuer cette bénignité de la maladie qu'à l'éloignement du premier foyer d'infection.

Enfin, les rues de *Lewis et Grand* à Corlair'shoonk ont fixé l'attention du conseil de santé. On doit se rappeler que l'on fit des représentations sérieuses sur le lac de Willamsburg, comme étant très-nuisible, exactement au temps où il y avait plusieurs personnes qui paraissaient atteintes d'une fièvre maligne et après la mort de deux individus dont on fit le rapport. Cette mortalité mérite d'autant plus notre attention, que le médecin qui y résidait, visita plusieurs autres sujets en même-temps, dont il ne crut pas nécessaire de faire mention. Je me rendis volontiers à cette opinion, après que je les eus examiné avec le docteur *D.* qui les soignait et qui eut la bonté de me faire part des meilleures informations sur la nature de leur maladie. Nous avons donc ici la proportion de deux à sept, ce qui offre le plus favorable résultat parmi ceux que l'on connaît, et prouve d'une manière convaincante que la maladie que quelques-uns supposaient avoir été importée à l'extrémité de la rue *Rector*, où la mortalité était de trois à un, diminuait tellement à *Corlear'shook*, et dans quelques rues centrales jusqu'à prendre la forme d'une maladie ordinaire d'automne. Une telle transformation d'une maladie spécifique n'est ni instructive ni compréhensible dans aucun sens des points en litige.

On doit tirer la même conséquence de l'observation du caractère et des symptômes de l'épidémie, ils ont été différens de tous ceux rapportés, ils ont variés d'un district à l'autre, d'une personne à une autre quoique du même âge, et d'une même constitution en apparence.

Le vomissement noir n'a pas été fréquent, vu la marche plus rapide de la maladie et le grand degré de prostration qu'elle occasionait. Il n'y eut pas un cas sur six, où l'on put faire une observation juste pour définir la période de l'invasion. Deux jeunes gens moururent le cinquième jour après avoir rendu une petite quantité d'une eau brunâtre et sale, soit par le vomissement ou par expectoration ou par la toux et même par le hoquet. Je pense que c'est cette circonstance qui dans le principe fit naître à quelques médecins des doutes sur l'existence de la fièvre jaune, cependant je fus témoin d'un vomissement très-considérable de couleur rouge donnant sur le noir, qui eut lieu trente heures avant la mort du nommé *John Harney*, jeune homme de 18 ans, demeurant dans la rue de *Courtland*. Il vomit à diverses fois la quantité de trois pintes. Chez un des premiers malades de la rue *Rector*, le vomissement noir fut précédé d'une hémorragie très-copieuse de la bouche.

La jaunisse a paru rarement dans la première période et était généralement imparfaite dans la dernière. Dans quelques cas, elle était remplacée, après la mort, par une couleur de plomb ou pourprée qui recouvrait tout le corps. Les yeux avaient toujours une couleur jaune. Je n'ai observé que deux cas où la jaunisse était universelle et parfaite : l'un d'eux était une femme, dans la rue *Lombardy*, n.° 53, chez qui elle se manifesta à l'époque du rétablissement ; l'autre était un garçon de 14 ans qui mourut d'un charbon dont je parlerai plus bas. De là, la difficulté de déterminer si cette suffusion est critique, et un pronostic sûr. Cependant une couleur mélangée d'un rouge foncé et jaune donnant à la figure une couleur d'acajou pâle était sans exception un signe de la maladie.

De l'hémorragie. Elle a été plus abondante et

plus fréquente que dans aucune autre épidémie. Chez un jeune homme de *Church-Streit*, elle fut si alarmante, qu'elle nécessita des applications topiques qui furent sans succès ; le malade mourut. Une jeune fille, âgée de 12 ans, perdit près d'une demi-pinte de sang de la lèvre inférieure et elle se rétablit ; l'hémorragie eut lieu dans une période avancée de la maladie. Chez un sujet de la rue *Rector*, qui mourut, il survint, le 4.me jour, une hémorragie des gencives si légère, qu'à peine elle colorait l'eau dont le malade se rinçait la bouche ; ce qui prouva la vérité de l'aphorisme d'*Hippocrate* : *si tertio vel quarto die parca, lethalis.*

Le type fébrile de la fièvre jaune, a été nommé rémittent par beaucoup d'écrivains et assimilé à celui de la fièvre bilieuse rémittente d'automne, j'ai eu, il y a long-temps, plusieurs preuves en faveur de cette opinions et depuis peu le D. *Waring*, de Savannah, a prouvé qu'en 1820, la fièvre jaune y était *continue* et agissait simultanément avec la fièvre bilieuse maligne et d'autres espèces de fièvres intermittentes. Toutefois on ne peut donner aucun de ces types à notre dernière épidémie. Je ne me rappelle pas d'avoir observé dans tous les cas dont l'issue a été fâcheuse, plus d'un paroxisme de fièvre, et dans ceux où le malade s'est rétabli, après que le premier paroxisme avait eu lieu, le second était si faible, qu'on pouvait à peine s'en appercevoir. Dans les premiers cas, le pouls était lent, comprimé, s'affaiblissant graduellement ; dans les derniers, quelquefois il était légèrement fébrile, un jour l'autre non, sans frissons le mal de tête modéré, et douleur à l'épigastre.

J'ai déjà parlé de symptômes pestilentiels dans cette fièvre, fesant allusion à ces affections qui sont particulièrement caractéristiques de la peste, et qui donc identifie toute espèce de fièvres malignes, qui sont oc-

casionées par ce que j'appelle *gaz spécifiques* et mortifères, qui s'exhalent des matières putrides et fermentées. D'aprés les rapports des pestes qui out revagé l'Europe et l'Asie, une proportion considérable des malades avait la jaunisse et le vomissement noir, tandis que dans la fièvre jaune de 1797, qui régna à Philadelphie, nous voyons que quelques personnes moururent, ayant des furoncles et des points gangréneux sur le corps. Je puis certifier que la dame *E....* demeurant rue *Rector*, qui fut transportée à *Beaver*, avait deux charbons ou tumeurs malignes, l'un sur la main et l'autre à la région temporale droite, elle était soignée par le D. *Neilson*, et je la vis lorsque le charbon était en suppuration dont le foyer ressemblait à l'intérieur d'une ruche à miel. Un autre, le nommé Martin *Earl*, âgé de 14 ans, avait un charbon au genou droit, qui saignait constamment semblable à un *fungus hœmatodes*, et était aussi gros qu'un œuf d'oie, noir et gangreneux, deux jours avant la mort. La fille *M.*, âgée de 12 ans, demeurant chez madame *B.*, rue *Bancker*, avait une croute gangreneuse au *labia pudendi*, et son corps présentait çà et là un exanthème singulier, ressemblant à de larges pustules séreuses, semblables au *pemphigus*, chacune d'elles placée au centre d'une aréole jaune.

Je ne dois pas omettre de dire ici, que notre dernière fièvre a, dans la plupart des cas, été marquée par nne éruption, aux bras, au cou et sur la poitrine, de petites pétéchies rouges, que l'on prenait souvent pour des morsures de moustiques. Je définirai le dernier caractère pestilentiel, d'après un écrivain moderne, qui a vu la peste dans le levant et particulièrement à Constantinople. (Voy. les recherches de M. *Clean*, vol. II, p. 23). « A Malte, lorsque la peste était à son plus haut période, en 1813, on observait qu'elle était de courte durée ; *les premiers symptômes inflammatoires* étaient

remplacés par une grande prostration des forces ; quelques-uns moururent soudainement, sans aucun symptôme préalable, mais après la mort, ils étaient couverts de boutons et de marques livides, » etc. Plusieurs praticiens ont observé ici beaucoup de cas semblables. Un valet d'écurie, nommé *Brown*, fut trouvé mort chez lui, rue *Strames*, peu de jours après le départ de ses maîtres pour la campagne, où il se proposait d'aller les joindre; l'aspect du cadavre fit penser à l'officier de justice que la mort devait être survenue à la suite d'une maladie si rapide et si fatale, que le malade n'avait pu demander du secours. M. J.-M'K....., de Wm-Tate, homme coloré, scieur de long et Richard *Scott*, de la rue *Bancker*, ont offert à-peu-près la même particularité. Le premier se mit au lit le samedi avec une fièvre violente; le dimanche, faiblesse générale, ne pouvant même prendre sur lui de parler, le lundi il était dans la dernière agonie et mourut le mardi matin; après la mort, il était couvert de petits boutons et de marques livides. Le manque des symptômes caractéristiques ordinaires de la fièvre jaune, dans le dernier cas, était au point de faire douter de l'existence de cette maladie : le sujet était à-peu-près noir partout le corps, excepté les yeux qui étaient jaunes. Il serait difficile, dans l'histoire de la peste Asiatique et Américaine, de trouver une coïncidence de symptômes plus frappante.

Les symptômes suivans composent le diagnostic de la fièvre jaune. L'un est une respiration gênée à la première période de la maladie, devenant graduellement plus pénible, accompagnée de ronflement, de soupirs, ou de dyspnée, finissant par devenir très-forte, difficile et convulsive, donnant évidemment lieu à des mouvemens extraordinaires des muscles thorachiques, sans que les bronches offrent la moindre apparence de maladie ou d'obstruction qui puisse causer la toux, ou

l'enrouement. Dans plusieurs cas, ce symptôme était si grave, qu'on le prit pour une affection asthmatique. Dans le cas de *William Tate*, on s'y trompa tellement, que ce ne fut que quelques heures avant la mort que l'on cessa de croire que c'était une violente attaque pulmonaire. L'autre symptôme est la diminution sensible de chaleur animale dans l'organisme. Ayant eu l'occasion d'observer deux sujets chez qui, depuis quelques heures seulement la maladie avait commencé au moment où l'inquiétude se manifeste, où la douleur de tête se fait sentir, où les yeux sont douloureux et injectés, où il y a douleurs de reins, envie de vomir, je pus me persuader que la chaleur animale était déjà diminuée de plusieurs degrés. Durant le premier paroxisme de la fièvre, la chaleur augmente de beaucoup, mais elle fait éprouver au malade une sensation pénible et mordicante, qu'on observe rarement dans les fièvres ordinaires, aigües et inflammatoires, et elle cesse bientôt offrant ce contraste, que la figure est d'un rouge foncé, tandis que tout le corps est de couleur rose. A mesure que la maladie prend un caractère plus sérieux, la chaleur diminue sur toutes les parties du corps, et cela est si vrai, que si l'on s'attache à calculer les degrés, on peut pronostiquer d'une manière sûre le temps que le malade a encore à vivre.

Après avoir essayé de peindre les symptômes généraux et pathognomoniques de notre dernière fièvre jaune, je me permettrai d'en tirer quelques conclusions sur son diagnostic, et sur les meilleurs moyens à suivre pour le traitement de cette maladie redoutable. Je suis fâché, M. le Président, ayant à remplir cette seconde tâche, d'être obligé de faire quelques observations contre la prétendue contagion de la fièvre jaune, telle qu'elle est considérée par nos lois et quelques médecins; ce n'est pas par manque de respect pour les unes, ni par mépris

pour les autres, mais c'est qu'il est nécessaire de tracer sur le diagnoctic et le traitement de la fièvre jaune, des points incontestables de doctrine, par lesquels on puisse s'assurer si cette maladie est produite par la CONTAGION ou L'INFECTION, et j'affirme que nous ne pouvons parcourir avec certitude le sentier que nous suivons, sans cette analyse raisonnée qui doit nous conduire à la véritable cause de l'épidémie.

Le mot *contagion* signifie que le poison qui s'exhale d'une personne malade, sous quelles formes que ce soit, par le contact ou la respiration, peut produire la même maladie sur une autre. Dans quel cas et à quelle époque une pareille propagation de la fièvre jaune a-t-elle eu lieu, nous avons toujours observé que le poison ne tirait pas son origne de la personne malade, mais seulement de l'atmosphère ambiante infectée.

En conséquence, la *contagion* dans la fièvre jaune est un fait insoutenable, et dans aucune saison on n'a eu plus de preuves en faveur de la non-contagion, que dans la dernière. Cent trente-sept malades atteints de la fièvre jaune, ayant été transportés des districts infectés dans différentes parties plus saines de la ville, remplis d'habitans et pour lesquels aucunes mesures préservatives avaient été prises, il n'y a pas eu un seul exemple de communication de la maladie. Le 15 septembre, le même fait et le même résultat concluant furent confirmés et proclamés par le conseil de santé. Depuis ce temps rien ne nous a montré le moindre vestige de contagion.

Mais, dit-on, un simple atôme de la contagion de la fièvre jaune peut vicier l'air de l'atmosphère et se reproduire ainsi de lui-même. Si depuis long temps on ne s'était pas rendu à cette hypothèse, certainement on ne la rappellerait pas aujourd'hui que l'expérience

nous a démontré le contraire. La maladie et la mortalité ont été progressives dans un sens inverse de la propreté des rues et des maisons ; tandis que les districts plus chauds et plus resserrés ont eu un plus petit nombre de malades et de morts.

D'un autre côté, l'assimilation ci-dessus mentionnée d'une atmosphère impure ou de même nature, est une nouvelle proposition dans la chimie expérimentale et physique. Nous savons qu'on s'est servi de celle-ci dans les détails physiologiques de la digestion, et autres fonctions animales, en expliquant comment certaines matières et substances nutritives peuvent être changées en différentes secrétions, et être assimilées avec les fluides vitaux. Entend-on par-là qu'un air impur peut être transformé en une autre substance ou en une contagion accidentelle ? Ceci est très-difficile à comprendre, et d'autant plus que la raison, guidée par la science, nous a démontré depuis bien long-temps combien l'essence des élémens était inaltérable, même au milieu des plus fortes opérations expérimentales de chaleur, de froid, de compression et d'affinités compliquées.

On doit donc se rendre à la théorie de l'INFECTION. Ici nous ne trouverons aucun mystère, mais bien ce qui peut être expliqué par l'analogie ou par les lois de la nature. La matière de l'infection est celle qui, par la respiration ou par les organes internes ou externes, peut créer ou exciter différentes maladies soit chez l'homme ou la brute, depuis le plus léger degré jusqu'au plus pestilentiel. Les véhicules de l'atmosphère, sont les courans d'air et ses puissans auxiliaires, sont la chaleur et l'humidité. De là, la matière de l'infection peut être renouvelée durant toute une saison, transportée d'un lieu à un autre, laisser un voisinage intact, et atteindre un autre endroit le moins inespéré. On a reconnu universellement que les miasmes des

marais infectés ont causé plusieurs espèces de fièvres intermittentes et rémittentes. L'*effluvium* humain ou les exhalaisons des provisions gâtées dans des lieux renfermés, tels que les prisons, les hôpitaux, les camps et les bâtimens, produisent évidemment de nombreuses fièvres malignes, même chez un sexe plus que chez l'autre, et dans une circonstance particulière de leurs fonctions; telle est cette malheureuse fièvre des femmes en couche dans les hôpitaux de Westminster et de Paris, qui a souvent privé la mère de son nouveau-né, Il n'est aucune ville populeuse du Monde, qui, à certaines saisons critiques et pendant les vicissitudes de la chaleur, du froid, et de l'humidité, n'ait vu les quartiers populeux du pauvre, infectés de terrible et fâcheuses maladies typhoïdes. Ce fut ainsi qu'un certain nombre de personnes, leurs habillemens étant empreints de vapeurs empoisonnées, créèrent jadis dans les sessions de Old'Bailey, en Angleterre, une atmosphère infectée qui devint fatale à beaucoup de spectateurs et à quelques-uns des juges.

Toutes ces causes, cependant, ne peuvent rendre raison de ce qui fait naître les maladies pestilentielles. Il doit y avoir une grande différence entre l'air impur, qui est occasioné par un assemblage de subtance nuisibles et dans un état de putréfaction, ou par des vapeurs humides et débilitantes, et cet air, qui étant à peine perceptible à nos sens, pourvu qu'il puisse s'introduire par les canaux les plus subtils de la respiration, devient à l'instant même une peste mortelle qui nécessairement doit subvertir les lois de la vitalité, les lois de la vie organique et animale. Où trouverons-nous par analogie, dans la nature, une cause ou un pouvoir semblable, qui puisse pénétrer dans toute une ville, même dans une plus grande étendue, tandis que les pays adjacens, en pleine communica-

tion avec celui-ci n'éprouvent aucun changement dans leur état sanitaire, à moins que des amas de fermentation putride qui exhalent constamment des gaz empoisonnés, pestilentiels ou mortifères en soient la cause? Avant que la chimie pneumatique nous eût appris que plusieurs combinaisons gazeuses des élémens pouvaient affecter la vie de l'homme d'une manière fatale, nous apprenons qu'au temps du règne de l'alchimie et de l'empirisme chimique de *Paracelse*, on avait fait de grands progrès dans l'art de saturer l'eau de gaz mortels. Des misérables en fesaient profession. La trop célèbre AQUA TOFFANA des Italiens, dans les temps barbares des guerres civiles, était le dernier moyen qu'employaient les princes, les chefs politiques et religieux pour se défaire de leurs ennemis. A l'époque encore récente de la destruction des jésuites, l'*aqua toffana* était de même en vogue, car on croit qu'elle fut administrée au pape *Ganganelli*. Cette eau était vraiment un spécifique parmi les composés chimiques, non moins destructeur de la vie animale qu'aucun de ceux que nos chimistes peuvent extraire des élémens et des substances journellement soumises à leurs expériences et leurs recherches, tels que l'acide prussique, les airs fixes, les hydrogènes carbonés, les différens oxides d'azote, ou de nitrogènes. Mais bien mieux que l'art, la nature sait produire tous ces composés destructeurs et invisibles dans ses laboratoires de décomposition et dans ses foyers cachés de fermentation putride, où elle dispose ses matériaux pour un nouvel ordre de chose. Si donc, à l'époque des saisons favorables aux exhalaisons, des gaz empoisonnés et mortifères émanent d'un amas de matières putrides et fermentées, surtout au voisinage ou au sein d'une grande population, pourquoi ceci ne nous expliquerait-il pas d'une manière satisfaisante les épidémies périodiques ou accidentelles?

En appellant votre attention sur les deux derniers symptômes que j'ai dit être particuliers à la fièvre jaune, je demanderais s'il peut y avoir une preuve meilleure ou plus convaincante de l'action primitive de la maladie sur les organes de la respiration, que la diminution de la chaleur naturelle et la difficulté de respirer? C'est avec plaisir que je vois un écrivain respectable appuyer mes observations sur cette diminution de la chaleur ; *Don Alphonso de Maria*, dans sa description de la fièvre jaune de Cadix, en 1820, l'a observée dans toutes ses périodes, ce qu'il appelle *Frescura* ; quant à la difficulté de respirer, je pense comme beaucoup d'écrivains assurent l'avoir observé, que dans la fièvre jaune le malade est étouffé, gémit involontairement, sa respiration est convulsive. Cependant, dans aucune épidémie antécédente je n'ai observé aussi distinctement une respiration si forte, si pénible et devenant par degrès si suffocante. Il faut donc que la respiration ait été altérée par un air vicié contenant des gaz délétères. En appliquant ce principe au sujet de mes recherches, je ne puis me dispenser de vous rappeler les lois de cette importante fonction de la vie animale, quoique quelques-unes d'elles soient encore enveloppées d'un voile impénétrable ; mais on peut regarder comme vraies les suivantes, qui sont confirmées par les plus célèbres chimistes et physiologistes.

Premièrement. L'air atmosphérique, dans chaque inspiration, est mis en contact avec le sang veineux à l'orifice des réseaux capillaires de l'artère pulmonaire, qui se ramifient dans les cellules des poumons.

Secondement. Ce sang veineux partant de l'artère pulmonaire du ventricule droit du cœur, entraîne beaucoup de gaz hydrogène et de carbone, ou d'hydrogène carboné.

Troisièmement. Par les lois des affinités respectives,

et par la compression de l'atmosphère, l'air est immédiatement décomposé, donnant une partie de son oxigène au carbone pour former l'air fixe, et l'autre partie à l'hydrogène pour être convertie en vapeur aqueuse, chaque expiration rejette et l'air fixe et la vapeur aqueuse, avec ce qui reste de nitrogène, dans les mêmes proportions que dans l'inspiration.

Quatrièmement. Soit qu'une partie de l'oxigène s'incorpore au sang ou non (ce qui est une question à décider) le sang reçoit une couleur vermeille et deux degrés de chaleur, tandis qu'une partie de celle renfermée dans la portion d'air atmosphérique est alors en décomposition.

Cinquièmement. Ce sang nouveau ou artériel retourne au ventricule gauche du cœur, par la veine pulmonaire, est, à chaque inspiration (ce qui a lieu 20 fois par minutes) fourni de deux degrés de chaleur, qui remplacent le manque des deux degrés dans le sang veineux qui venait du ventricule droit dans les poumons.

Sixièmement. Deux grandes opérations absolument nécessaires à la vie, sont donc accomplies par la respiration ; l'une est la décarbonisation du sang, l'autre lui donne la chaleur suffisante. La quantité du carbone a été évaluée à 40,000 pouces cubes de gaz acide carbonique dans les vingt-quatre heures, ce qui donne trois quarts de livre (poids de marc) de carbone solide extrait du sang. L'autre opération est un supplément d'environ 2400 degrés thermométriques de chaleur par heure, ce qui serait suffisant pour brûler et consumer le corps dans cet espace de temps, si elle ne se perdait et était aussi vîte épuisée qu'elle est obtenue, laissant au sang cette température nécessaire pour les fonctions vitales, qui est de 98 à 100 degrés.

De ce qui précède, on peut inférer que toute altération de l'air atmosphérique, principalement par la

présence des gaz délétères, qui empêchent ou qui peuvent suspendre la décarbonisation du sang veineux, et le supplément de chaleur animale dont il a besoin, est nuisible à la vie, et susceptible d'occasioner une maladie pestilentielle. Ne voulant pas trop abuser de votre complaisance, je supprime les détails de ce qui résulte successivement dans le système humain de la subversion des lois qui donnent et protègent la vie, et qu'on pourrait montrer comme répondant exactement à chaque symptôme de la fièvre jaune ou d'autres pestes. Il suffit de dire que le sang artériel, privé en partie et peu-à-peu de sa vitalité, affecte tous les organes dans lesquels il abonde. Les poumons sont affectés, par l'anhélation, le cœur par la plénitude, le cerveau par la stupéfaction ou le délire, l'estomac par une irritation continuelle; de l'autre côté, le sang veineux pur manque de chaleur et d'action, engorge les grosses glandes qu'il doit faire secréter abondamment. Lent et stagnant dans le système capillaire, il se compose et répand sur la peau une couleur pourprée ou jaune. Une réaction musculaire, qui se manifeste par les douleurs au jambes, à la tête et dans les muscles dorsaux et abdominaux, produit d'abord un paroxisme fébrile qui, en accélérant la respiration, peut rétablir la régularité de ses fonctions. Mais une prostration accidentelle et la débilité sont les signes d'une terminaison fâcheuse, avant lesquels le carbone accumulé du sang est quelquefois dégorgé dans le *pori biliarii*, plus fréquemment exhudé de leurs membranes intérieures dans l'estomac et dans les intestins; à cette dernière période, la putréfaction commence dans tout le système, car dans cette maladie comme dans les autres pestes, il est connu qu'elle précède l'agonie et la mort.

On peut objecter contre le diagnostic précédent, que l'inflammation est aussi active et aussi caractéris-

tique dans la fièvre jaune, que dans toute autre maladie produite par une irritation excessive ou par certains poisons; que ses traces ont toujours été remarquées à l'autopsie cadavérique *sur* les membranes internes de l'estomac, ainsi que des intestins, du mesentère et du foie; qu'elle réagit sur le cerveau, occasionant une congestion dans les ventricules, etc., ce qui annulle la théorie proposée qui n'espécifie aucune cause d'irritation et d'inflammation.

Je réponds que les traces ci-dessus, en apparence inflammatoires, ont plus ou moins lieu dans les cas d'empoisonnement par l'opium, de sorte qu'elles sont un indice, en jurisprudence médicale, de son action sur la circulation; que seulement de semblables traces appartiennent à l'inflammation, comme étant simultanées avec l'action fébrile, produites par un excès de vitalité, ou par quelque lésion dans le système circulatoire, qui en accélérant la circulation ou la respiration, a augmenté la chaleur animale. Ceci est une distinction importante à établir dans les phlegmasies et peut être davantage éclairci en opposision au système moderne et célèbre du professeur *Broussais*.

Une objection plus importante est celle d'une cause cachée de la maladie, qui ne se montre chez les personnes infectées que quelques jours après avoir été transportées dans un endroit plus sain. D'abord, ce fait semblerait non seulement contredire l'action immédiate des gaz empoisonnés sur les organes de la respiration, mais il prouverait que la fièvre jaune est créée par un POISON SPÉCIFIQUE, qui semblable à ceux de la petite vérole, de la syphilis, etc., demande, avant d'agir, une certaine élaboration dans le système humain, après la contamination. Cependant ceci n'est ni la loi ni le fait qui président à la formation de la fièvre jaune, qui presque généralement se déclare immédiatement

chez celui qui s'y est exposé, maladie qui se répand et modifie sa marche à travers les cités populeuses selon les vicissitudes du temps et les variations de l'atmosphère, finit par disparaître à la première gêlée, et alors on ne voit plus personne la contracter. Admettre le fait accidentel de l'opération prolongée du principe de la maladie, ce n'est que le résultat de la susceptibilité individuelle, très-active chez les gens du nord, lente et peut-être nulle chez ceux établis sous les tropiques. Nous trouvons aussi parmi nous, que certains individus peuvent plutôt que d'autres affronter impunément le danger pendant des semaines et des mois; mais c'est encore un mystère facile à éclaircir dans la théorie du diagnostic, que j'ai proposée; en effet, si une constitution jeune, chaude, robuste et pléthorique est toujours plus susceptible qu'une constitution faible, pâle, froide et phlegmatique, c'est évidemment parce que la CARBONISATION du sang, dans la première, est proportionnellement plus considérable que dans la dernière. La première demande une décarbonisation plus abondante et un plus grand supplément de chaleur de la décomposition de l'air atmosphérique, que ce qu'une respiration lésée peut encore fournir à la dernière.

Parmi la grande variété de constitutions ou d'organisations pulmonaires, il peut en être quelques-unes qui aient été affectées partiellement par des gaz délétères, quoique la décarbonisation ne soit pas entièrement suspendue et que la chaleur animale ne soit diminuée qu'en petite proportion; cependant la perte a été irréparable due à la contraction des cellules des poumons, qui, ne se rouvrant pas de nouveau, ne peuvent recevoir ni décomposer la quantité ordinaire d'air atmosphérique, jusqu'à ce que le sang veineux ait accumulé assez de principes nuisibles qui donnent lieu à

la maladie. Cette théorie explique sans doute les cas d'infection prolongée ou latente.

Nous devons à présent apporter quelques faits à l'appui de notre théorie, pour baser convenablement le traitement de la fièvre jaune.

Dans toutes les parties du Monde, on a éprouvé qu'en fesant transporter les malades du foyer d'infection dans un endroit sain, on parvenait à affaiblir la malignité des symptômes et à guérir la fièvre jaune. On a aussi des faits nombreux d'une heureuse issue de cette maladie en administrant de bonne heure un émétique, suivi d'un fort purgatif, surtout si les remèdes produisent une évacuation considérable de bile. J'ai heureusement vérifié ce fait chez des personnes qui montraient déjà ces symptômes non-équivoques : respiration gênée et extrémités froides. Un vomitif occasione immédiatement la contraction du diaphragme, agit sur le *præcordia* et sur les organes de la respiration ; c'est donc le meilleur remède calculé pour détruire leur stupeur, pour égaliser dans les poumons la circulation veineuse et artérielle. L'application d'une chaleur artificielle sur la poitrine ou au voisinage, est aussi un remède, et pourrait être répandue avec le secours des boissons sudorifiques et chaudes, si on les appliquait à propos, c'est-à-dire, sans envelopper le malade de couvertures qui le suffoquent au lieu de lui permettre de respirer un air pur et frais. Ce moyen nuisible de faire suer a été très-populaire dans cette ville ; et j'ai été informé que cela avait été opéré chez plusieurs malades avant qu'on eut appelé un médecin, ce qui avait aggravé la maladie et l'avait faite terminer d'une manière fatale.

Une indication également importante est celle de produire des évacuations bilieuses, car aucun malade ne guérit jamais de la fièvre janne à moins qu'il ne soit aidé par des abondantes évacuations de bile hépatique

et cystique. L'inéficacité des meilleurs moyens employés pour cet effet, est un pronostic certain que la maladie sera funeste. Cette remarque m'a été confirmée par des médecins qui étaient beaucoup employés dans cette épidémie et dans les précédentes. Chez deux jeunes gens vigoureux, que je vis le troisième jour de la maladie, connaissant leur danger, j'essayai de suite d'obtenir des évacuations bilieuses par plusieurs puissans remèdes, et qui causèrent d'excoriations douloureuses, operèrent d'une manière active, sans entraîner toutefois de la bile, et ces deux malades moururent le cinquième jour. Les évacuations bilieuses furent probablement empêchées par le manque d'une libre circulation dans les organes biliaires; lorsqu'elles ont lieu, nous devons conclure que la dépuration du sang veineux s'opère dans le foie, et que la secrétion de la bile est pleinement rétablie.

Le submuriate d'hydrargiri, si bien connu par son efficacité dans toutes les maladies de la congestion hépatique, est le meilleur remède pour remplir cette indication dans la fièvre jaune, on peut encore y joindre le jalap, ou l'aloës et les sels neutres, et même faire usage des autres drastiques selon l'âge et la force du malade; cependant comme le temps est précieux dans toutes les périodes de la maladie, et que l'action du calomelas peut être divisée entre les glandes salivaires et le canal intestinal, et par-là peut retarder son efficacité, je recommanderai sans hésiter des frictions mercurielles sur la région du foie. Je ne puis me rendre raison comment de fortes doses d'ammoniaque, prises alternativement avec le calomelas, provoquent des évacuations bilieuses. Cependant, je fus informé de ce fait par un malade guéri de la fièvre de 1819, par le professeur *Hosack*. J'adoptai ce remède volontiers, dans tous les cas où je pouvais l'employer de bonne heure.

Lorsque les périodes de la maladie ne se suivent

pas rapidement, le vomissement noir se forme le quatrième ou le cinquième jour, et généralement il est funeste ; cependant, on assure que plusieurs en sont revenu, et moi-même j'en ai été témoin ; mais les moyens médicamenteux auxquels on attribuait cet heureux résultat, étaient si variés et quelquefois si contradictoires, qu'aucune règle fixe ne peut être adoptée, et qu'on n'en saurait tirer aucune indication pour guider le praticien. Nous avons aussi été bien embarrassés pour connaître la nature du vomissement noir, soit qu'il vienne de la bile, ou du sang ; quel contraste de voir cette matière, avant-coureur de la mort, et qui s'exhale des surfaces putrides et gangreneuses, être si inerte et si incapable de nuire, étant appliquée sur un sujet sain ! suivant une troisième et récente hypothèse, ce vomissement noir est le résultat d'une secrétion morbide de l'estomac ce qui nous rapproche plus de la vérité. Le célèbre *Lecat*, chirurgien français, nous a déjà dit que toute matière noire secrétée ou excrétée du corps humain, n'est pas autre chose qu'un œthiops animal parfait ; il veut parler d'un carbone pur ; carbone *que j'ai prouvé constituer la fièvre jaune en s'accumulant dans le sang !*

Le vomissement noir est secrété principalement dans l'estomac, et est ordinairement fourni par les nombreuses artères appellées *vasa brieva*, qui tapissent le fond et les côtés de ce grand viscère. En conséquence la matière du vomissement noir est le résultat critique de la fièvre jaune ; si cette matière peut être éliminée du sang, par les moyens que la nature a déterminé, sans que l'hémorragie ou la gangrène l'accompagnent, la maladie peut être jugée favorablement. J'explique ces remarques par les cas intéressans et bien prouvés de guérison de la fièvre jaune chez les sujets qui avaient atteint la période du vomissement noir, guérison opérée

par de fortes doses de quinquina, l'acide sulfurique et la glace, que rien ne pouvait remplacer pour arrêter le danger éminent de cette crise fâcheuse. L'autorité du docteur R. L. *Walker* pour cette nouvelle et heureuse pratique, est la plus précieuse, lui qui, sans se laisser guider par la théorie, ne suivit que les règles de la pratique, et qui, pour constater ce fait, a pris à témoin autant de médecins qu'il y en avait d'intéressés et de portés à faire cette observation.

Je dois supprimer ici plusieurs autres moyens pratiques pour me laisser régler par les différens caractères et symptômes que la fièvre jaune prend à diverses périodes des saisons. Au sujet de la saignée, je dois dire, cependant, qu'elle n'était pas du tout adaptée au caractère asthénique de notre dernière épidémie; et à peine était-elle nécessaire une fois avant ou pendant le premier paroxysme de fièvre, après laquelle une grande prostration avait lieu, le pouls devenant généralement mou et cédant à la pression, même lorsqu'une complexion sanguine trompeuse, promettait une réaction musculaire, de manière à justifier la déplétion. Je fus une fois, sans m'y attendre, obligé de me désister de laisser couler une seconde once de sang, et de fermer la veine chez un jeune homme fort et pléthorique; et j'observai chez une autre que les symptômes furent rapidement aggravés après une saignée. A ce sujet, je dois dire que tel qui a essayé de répéter la saignée, pendant notre dernière épidémie, a vu périr tous ses malades. Que de pareilles observations ne fassent point admettre que la saignée ne puisse être pratiquée dans la fièvre jaune. Ayant été contemporain du docteur B. *Rush* qui dans toutes les épidémies précédentes, employa la lancette souvent et avec succès, je puis certifier qu'alors les malades offraient une diathèse inflammatoire ou l'idiosyncrasie et une

grande action artérielle. Nous ne pouvons nous rendre raison de toutes les circonstances accidentelles par lesquelles la même influence pestilentielle, dans différentes années et saisons, altère essentiellement le caractère ou le type de la maladie; mais, lorsqu'elle n'abattait pas subitement l'énergie nerveuse et musculaire du malade, la saignée répétée était nécessaire et produisait un succès éminent.

M. le Président, je termine ce long rapport par me justifier de n'avoir pas dit un seul mot sur les vicissitudes du temps, des vents et de la température pendant la dernière saison, ni des causes locales, qui, par leur action, ont répandu la terreur et la mort dans la plus belle partie de cette ville. Quoique j'aie émis mon opinion, dans le principe, suivant mes propres connaissances, cependant, comme membre de la Société médicale, je ne prétends pas vous faire imaginer aucune vue ou mesure sur ces sujets, puisque leur connection immédiate avec le salut et la sûreté publique, doit dorénavant engager cette institution scientifique à concourir avec les autorités publiques pour trouver les moyens sûrs de tarir des sources d'impureté qui peuvent exciter le retour d'une semblable épidémie. Mais, permettez-moi, M. le Président, et vous, Messieurs de la Société, membres comme moi de cette institution, de vous prier avec respect d'unir sincèrement et sans délai vos recherches, vos études et votre attention particulière au sujet de la calamité qui, depuis quelques années, semble s'appesantir sur nous, malgré des lois sévères et les règlemens de la quarantaine, légalement adoptés et observés dans tous les ports de commerce des *États-Unis*. Soit qu'on l'attribue à l'augmentation considérable de la population ou à la prolongation annuelle des saisons chaudes, toutefois il est de fait que presque tous les établissemens dans l'intérieur ou aux

environs de l'*Ohio* et du *Mississippi*, sont ou ont été visités par quelque espèce de pestilence que la rumeur publique assimile à la fièvre jaune. La mortalité qu'elle a occasionée à la *Nouvelle-Orléans* et à *Pensacola*, a été vraiment déplorable, elle a été aussi très-grande cette saison-ci dans un district bien reconnu mal sain d'une de nos cités, comme j'en ai été informé d'une manière exacte.

Déjà le silence de cette communauté sur leurs propres souffrances, prouve leur absolue méfiance sur l'inefficacité des systèmes restrictifs. Quoiqu'il én soit, tandis que dans ce siécle éclairé les gouvernemens civilisés et libres se croyent obligés d'aider les nations chrétiennes contre leurs barbares oppresseurs; tandis que les professeurs de la religion d'un rédempteur doux et divin répandent des trésors immenses pour l'instruction des payens et des sauvages les plus éloignés; tandis que pour le bien du genre humain, les philosophes et les littérateurs divulguent journellement leurs travaux et leurs découvertes utiles, combien la recherche exacte d'une pestilence des plus désolantes ne devient-elle pas un devoir important pour tous ceux qui professent la médecine, et, dans une pareille occasion, à qui, si ce n'est à eux (après la Providence) l'humanité affligée et tourmentée doit-elle s'adresser pour obtenir du secours? (*)

(*) M. *Derbesy*, qui connaît parfaitement la langue anglaise, a traduit le discours de M. Félix *Pascalis* avec tant de précipitation et il nous a été par conséquent si peu facile de bien soigner cette traduction, qu'elle ne saurait être vue par tous nos lecteurs comme étant de la dernière exactitude. Puissions-nous, du moins n'avoir point altéré le sens de l'auteur! Son discours si savant est évidemment plein d'idées neuves sur l'étiologie et le diagnostic de la fièvre jaune, dont l'importance les rend bien dignes d'être généralement répandues.

(*Note du Rédacteur-général*).

TROISIÈME PARTIE.

LITTÉRATURE MÉDICALE, NOUVELLES SCIENTIFIQUES, MÉLANGES, ETC.

1.° ANALYSE D'OUVRAGES IMPRIMÉS.

STATISTIQUE *du département des Bouches-du-Rhône, avec atlas; dédiée au* ROI *par M. le* COMTE DE VILLENEUVE, *Maître des requêtes, Préfet des Bouches-du-Rhône, membre de l'Académie royale de Marseille, de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen, de la Société royale des antiquaires de France, de la Société des amis des sciences, des lettres, de l'agriculture, des arts, séant à Aix, correspondant de l'Académie royale de Turin; publiée d'après le vœu du conseil-général du département* (Tome premier, *in*-4.° de 944 pages, Marseille 1821).

ON a dit que le génie des sciences médicales doit embrasser, au moral comme au physique, la nature entière. Cette proposition est incontestable. Si le divin *Hippocrate* n'a trouvé rien de plus important pour le médecin que la connaissance des influences physiques, si bien décrites dans son immortel traité *de l'air, des eaux et des lieux*; notre célèbre *Raymond* a assez fait sentir dans son excellent mémoire sur la topographie médicale de Marseille que les gens de l'art doivent encore s'appliquer à l'étude des phénomènes moraux, etc. Annoncer un nouvel ouvrage de statistique, c'est donc annoncer au monde médical un ouvrage de la plus grande utilité. Mais ce qui doit surtout engager chacun à se le procurer,

c'est qu'il a pour sujet la statistique d'un département qui réunit tout ce qui peut fixer vivement l'attention de l'homme d'état, de l'administrateur, du savant, de l'agronome, du manufacturier, du commerçant, de tout homme qui, par état ou par goût, n'est point étranger à l'administration publique ou aux intérêts privés.

Les recherches qu'un tel ouvrage nécessite sont si nombreuses et si variées, qu'elles ne peuvent que donner du dégoût à la plupart de ceux qui désirent s'y livrer. Aussi, ne saurait-on trop louer les auteurs qui ont rempli cette pénible tâche, car il faut supposer qu'ils ont apporté dans leurs études une volonté ferme, une constance à toute épreuve, un zèle infatigable, et des soins de tous les momens.

Il appartenait au premier magistrat du département des Bouches-du-Rhône d'en publier la statistique, vu qu'elle rentre dans ses devoirs. « Investi de la confiance du gouvernement, habitué à faire exécuter ses ordres, connaissant ses intentions et les principes par lesquels elles se manifestent, lui seul est placé convenablement pour obtenir les documens qu'il importe avant tout de réunir. » Mais il appartenait surtout à M. le comte de *Villeneuve* de s'occuper d'un aussi beau travail, parce que ses talens en eussent seuls garanti le succès.

Le discours préliminaire d'un ouvrage en est sans doute l'une des parties les plus importantes, quand surtout il offre en raccourci le tableau des nombreux sujets dont l'auteur doit s'occuper, et qu'il donne une idée plus ou moins précise de l'ordre dans lequel ces sujets seront traités successivement. Tel est le discours préliminaire de l'ouvrage qui nous occupe, d'ailleurs très-remarquable, considéré sous une infinité d'autres points de vue; il est tel, en un mot, qu'ils n'auront qu'à le lire une fois, ceux-là même qui, par paresse, ne voudraient point s'occuper de statistique, pour qu'ils

soient bientôt portés à cultiver cette science et à connaître les détails, de son ressort, qui se rattachent au département des Bouches-du-Rhône. C'est que ce discours est un composé de ces propositions qui séduisent, parce qu'elles roulent sur des détails à la fois utiles et agréables ; qui entraînent, parce qu'elles portent avec elles l'empreinte de la conviction.

L'auteur commence par examiner rapidement les avantages principaux de la statistique ; il s'attache ensuite à signaler tous les élémens dont se composera son ouvrage et à en faire l'application au département des Bouches-du-Rhône ; il finit par présenter quelques vues sur la manière dont peut être exécuté le plan qui a dû servir de base à cette entreprise. « La statistique, dit-il, est le tableau exact des observations que présente une contrée quelconque, considérée dans ce qu'elle est par elle-même et dans ce qu'elle est devenue par le travail de l'homme. » De là, la nécessité de déterminer ce qui appartient à la nature et ce qui est l'ouvrage des hommes : pour recueillir ces deux séries de faits et rendre les résultats aussi simples à déduire que faciles à expliquer, l'auteur soutient que chacune d'elles doit se présenter à l'observateur sous les points de vue suivans : *rappeler ce qui a été ; décrire ce qui existe ; indiquer ce qui peut être fait.*

Les détails dans lesquels il faut entrer nécessairement pour remplir cette pénible tâche, sont immenses. Vouloir en parler, quoique d'une manière succinte, serait entamer un long travail qui nous ferait passer bien au-delà des bornes que nous nous sommes imposées. Notre unique but est de signaler l'étendue, la division de l'ouvrage et généralement ce qui peut faire désirer de le connaître. Il suffit, en effet, que nous incitions à le lire, pour que nous parvenions à le faire apprécier, (car il se recommande assez par lui-même), tandis qu'ici nous

pouvons à peine faire briller quelques-unes des nombreuses vérités qu'il renferme, et nous nous exposerions à passer sous silence les plus importantes, alors même que nous aurions à présenter le résultat de l'examen le plus approfondi.

La Statistique du département des Bouches-du-Rhône se composera de dix livres. Le premier volume, celui dont nous commençons de rendre compte, en contient deux : l'un est consacré à la topographie physique, et l'autre à l'histoire naturelle. Dans le premier, l'auteur examine d'une manière générale les montagnes et les inégalités du sol dans leurs directions et leurs ramifications ; la forme et l'étendue des plaines et des bassins ; le système des eaux courantes et les vallées qu'elles parcourent ; les étangs et les plaines marécageuses ; enfin, la côte maritime et les ports de commerce. Cinq chapitres sont destinés à la description topographique de ces objets. Le premier, qui roule sur les régions montagneuses du département, est suivi d'une division en cinq paragraphes dont quatre sont destinés à l'exposé des faits et des observations concernant ces régions qui sont au même nombre et que l'on désigne par ces noms : *la chaîne de la Sainte-Baume* ; *la chaîne de l'Étoile* ; *la chaîne de Sainte-Victoire* ; *la chaîne de la Trèvaresse*. A ces quatre chaînes du système de l'Estérel, l'auteur joint *la chaîne des Alpines*, bien qu'elle soit hors de ce système, et sa description constitue la 5.e section.

Le chapitre second offre la division de huit paragraphes où sont décrits successivement : *le bassin de Cuges* ; *le bassin de Marseille* ; *le bassin de St-Paul-de-Durance* ; *le bassin de Peyrolles* ; *le bassin de Sénas* ; *le bassin de St.-Remi* ; *la plaine de la Crau* ; *la plaine de la Camargue*.

Le chapitre troisième, qui comprend les vallées, les rivières et les fleuves, est suivi d'une division en cinq paragraphes où l'auteur s'occupe séparément de cinq

grandes vallées, dont trois seulement sont en entier, ou peu s'en faut, savoir : les vallées de *l'Huveaune*, *de l'Arc* et de la *Touloubre*, et dont deux, dans lesquelles coulent la *Durance* et le *Rhône*, servent de limites au département dans la partie inférieure du cours de ces fleuves et à leur terminaison.

Le chapitre quatrième présente d'abord, comme les précédens, des considérations générales, et ici, elles sont relatives aux *Étangs*, *Marais et Paluns ou Paluds*; puis ce chapitre est divisé en quatre paragraphes où sont décrits : 1.° *la région des étangs de l'Arc*; 2.° *la région des étangs de la Crau*; 3.° *la région des étangs de la Camargue*; 4.° *les Paluns ou Paluds*, c'est-à-dire, les marais desséchés qui conservent cependant toujours leur nature marécageuse et qui même sont en partie inondés dans la saison pluvieuse.

Le cinquième chapitre comprend les ports de commerce et la côte maritime; l'auteur étudie celle-ci par partie, qui sont tout autant de divisions naturelles; savoir : 1.° *les Bouches-du-Rhône jusqu'à Bouc*; 2.° *le port de Bouc et ses dépendances*; 3.° *la Côte de l'Estaque jusqu'au cap Mejean*; 4.° *le Golfe de Marseille*; 5.° *la Côte de la Gradule jusqu'au Bec-de-l'Aigle*; 6.° enfin, *le Golfe de la Ciotat ou des Lèques*

Un sixième et dernier chapitre a été joint à ceux dont il vient d'être fait mention, afin de donner les tables des hauteurs des montagnes et de l'élévation du sol au-dessus de la Méditerranée, travail que l'on avait négligé dans les ouvrages qui ont eu pour but de faire connaître notre département. Ce chapitre est remarquable par deux paragraphes intéressans, contenant les *opérations graphométriques* et les *résultats généraux des observations barométriques* et *thermométriques*.

Le livre deuxième constitue à lui seul la presque totalité du 1.er volume, et cela devait être, si l'on fait at-

tention que le sujet de ce livre est le plus considérable. L'*Histoire naturelle* ne peut être, dit l'auteur, qu'un cadre dans lequel on comprend tous les objets, ou mieux toutes les espèces existantes, dont le type est dans la nature, mais qui ne présentent maintenant que des empreintes plus ou moins altérées par la main de l'homme. M. le Comte se borne à la description de ces empreintes, c'est-à-dire, à la description pure et simple des corps ou des êtres tels qu'ils existent maintenant dans le département, et il ajoute l'histoire des phénomènes naturels, particuliers à la contrée que ce département embrasse, et leur explication la plus vraisemblable, d'après l'état actuel de nos connaissances.

Après avoir rappelé la division en deux grandes classes des corps existans dans la nature : en *corps organiques* et *corps inorganiques*; après avoir dit que la *gazeité*, *la liquidité* et la *solidité* sont trois états exclusivement affectés à ceux-ci qu'il range dans la première classe ; après avoir établi trois divisions dans l'histoire de ces corps (les organiques), lesquels sont la *météorologie*, *l'hydrographie* et la *géologie* dont la *topographie* fait partie, comme on sait, et qui a été traitée dans le premier livre ; après avoir observé qu'il ne reste donc plus dans ce livre-ci, quant à la géologie, qu'à parler de la *minéralogie* et des *fossiles*, ainsi que des *terrains* dont l'étude, seconde branche de la géologie, est désignée sous le nom de *géognosie*; après avoir admis pour les corps organiques, les divisions établies qui sont la *botanique*, *la zoologie* et *l'anthropologie*; enfin, après avoir fait connaître les corps inorganiques et organiques qui existent dans le département, M. le comte de *Villeneuve* a complété leur histoire, en examinant d'une manière générale les diverses influences qu'ils subissent ou qu'ils exercent, les modifications et les changemens que les travaux de l'homme y apportent,

enfin les effets généraux qui concernent la salubrité et qui constituent l'état endémique du département.

Mais afin de procéder avec ordre, l'auteur a divisé ce livre en dix chapitres et ainsi qu'il suit :

1.° La *météorologie*, qui comprend l'étude du climat et de l'atmosphère (ce chapitre a trois paragraphes qui traitent : le premier, des *régions climatoriales* du département ; le second, des *météores*, et le troisième des *résultats généraux*) ;

2.° *L'hydrographie*, pour la partie seulement qui concerne les qualités des eaux et les divers phénomènes qu'elles présentent (elles forment trois classes distinctes, *les eaux de la mer*, *les eaux minérales et les eaux potables* ; à ces trois paragraphes, l'auteur en a joint un 4.e dans lequel il présente l'ensemble du système hydrographique du département, en fesant l'application des nivellemens rapportés dans les tables qui terminent le 1.er livre);

3.° La *minéralogie*, ou la description des espèces minérales proprement dites (elles sont rangées en trois séries, savoir : les espèces *du terrain calcaire*, du *terrain balsatique ou trapéen*, et *du terrain d'alluvion*, et passées en revue en tout autant de paragraphes. Un 4.e est pour l'examen des substances minérales, formées accidentellement dans les *terrains artificiels* provenant des matières entassées autour des manufactures et des grands ateliers. Ce chapitre est terminé par un tableau de nos espèces minérales rangées d'après la méthode de M. *Haüy*) ;

4.° Les *fossiles*, ou la description des minéraux qui proviennent des débris des corps organisés (ils sont compris dans six classes, subdivisées ensuite selon les formations. Les *fossiles du calcaire compacte* ; *du terrain houiller* ; *du calcaire coquillier* ; *du calcaire crayeux* ; *du terrain tertiaire* ; *du terrain de transport*. Un tableau des genres, espèces et variétés de fossiles rangés dans un ordre méthodique termine ce chapitre, etc.) ;

5.° La *géognosie*, ou la description des terrains et des masses minérales (ce chapitre est divisé en 5 paragraphes. Les quatre premiers ont été consacrés au *terrain secondaire*, au *terrain tertiaire*, au *terrain de transport*, au *terrain volcanique*; le 5.me contient la récapitulation des terrains et des formations par ordre de date, la classification méthodique des roches, enfin le tableau méthodique de ces mêmes roches);

6.° Les *mines*, ou la description des terrains exploités (huit paragraphes sont consacrés, les six premiers, aux genres d'exploitation dans le département qui sont : la *Houille*, le *Plâtre*, la *Craie*, la *Pierre-à-chaux*, la *Pierre-à-bâtir* et *les Argiles*, le 7.me au traité des terrains à exploiter, et le 8.me, à la récapitulation générale de tous ces produits);

7.° La *Botanique*, ou l'Histoire des plantes (M. le Comte s'est attaché à dresser un catalogue exact de toutes les plantes du département et c'est aux soins de plusieurs collaborateurs, de M. *Négrel* principalement qu'est dû le catalogue le plus complet qu'on ait publié jusqu'à ce jour et qui contient 2366 espèces comprises en 663 genres et 85 familles. Ce chapitre offre 4 paragraphes dans l'ordre qui suit : *végétation naturelle; végétation artificielle; usages et propriétés des plantes; tableau général des espèces végétales*);

8.° La *Zoologie*, ou l'histoire des animaux (l'auteur a divisé ce chapitre en autant de paragraphes qu'il y a de classes d'animaux, conformément aux principes émis par M. de *Lamarck*, savoir : les *infusoires*; les *polypes*; les *radiaires*; les *tuniciens*; les *vers*; les *insectes*; les *arachnides*; les *crustacés*; les *annèlides*; les *cirrhipèdes*; les *conchifères*; les *mollusques*; les *poissons*; les *reptiles*; *les oiseaux*; les *mammifères*. Un 17.me paragraphe a été ensuite consacré à l'énumération des espèces animales dont le commerce ou l'industrie tirent quelque profit, et après en avoir évalué les produits, M. le

Comte les a récapitulés dans un tableau, comme il l'a fait à l'égard de la botanique. Enfin, un 18.e paragraphe est rempli par le catalogue général de toutes les espèces d'animaux que possède le dépt. Il est à remarquer que le catalogue seul des insectes qui a été fourni par M. *Roux*, directeur du Muséum, contient 3000 espèces.

9.° *L'Anthropologie*, ou l'histoire de l'homme physique (Voici la division de ce chapitre : *constitution physique des Provençaux*; *races particulières*; *familles étrangères*; *tableau de la population du pays selon les races*.

10.° Les *influences physiques* : ou l'exposé des circonstances qui entourent l'existence de tous les corps et la vie de tous les êtres (ce chapitre a deux paragraphes, un pour les *maladies générales*, l'autre, pour les *maladies particulières*; il est terminé par un tableau proportionnel des individus atteints des maladies les plus ordinaires dans le département, bien entendu qu'il ne s'agit ici que des maladies de l'homme, considérées sous le point de vue des influences climatoriales et de celles des saisons. Ce chapitre n'offre pas tout le développement dont il est susceptible, et cela est d'autant plus sensible, que les autres ne laissent rien à désirer). En résumé, M. le comte de *Villeneuve* a parfaitement rempli son but, en signalant les faits tels que le comporte une statistique et en les classant de la manière la plus conforme aux usages; l'auteur s'est surtout rendu digne des plus grands éloges en donnant à chaque page des preuves de son ardent amour pour la VÉRITÉ. « Qu'on s'attache seulement, dit- » il, à la saisir et à la présenter dans tout son jour, car » jamais elle ne saurait être nuisible ; et ce ne serait » certainement pas sous les Princes de la Maison de » BOURBON, que l'homme bien intentionné craindrait de » la dire, etc. » Nous regrettons que le défaut d'espace nous force à borner ici nos citations. Celles que nous aurions pu faire encore, si notre analyse eut été moins rapide, auraient justifié de plus en plus et le mérite de l'auteur et le mérite de l'ouvrage. Ajoutons que celui-ci se distingue par le luxe typographique avec lequel il a été exécuté.

P.-M. ROUX.

2.° Aperçu sur l'état actuel de la science aux Facultés de médecine, en France.

Organisation de la Faculté de Médecine de Paris.

» LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France et de Navarre :

» A tous ceux qui ces présentes verront, salut :

» Voulant que la nouvelle organisation de la Faculté de médecine de l'académie de Paris satisfasse aux motifs qui nous l'ont fait juger nécessaire, et commencer par cette école justement célèbre, les améliorations que nous nous proposons d'introduire dans l'enseignement et la discipline des diverses branches de l'art de guérir ;

» Vu les lois et ordonnances, décrets et réglemens relatifs à l'instruction publique, et spécialement à l'enseignement et à l'exercice de la médecine ;

» Sur le rapport de notre ministre secrétaire-d'état de l'intérieur,

» Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

TITRE I.er

» Art. 1.er La Faculté de médecine de l'académie de Paris se compose de vingt-trois professeurs, chargés des diverses parties de l'enseignement, ainsi qu'il sera réglé au titre II.

» Sont attachés à ladite Faculté, trente-six agrégés, dont un tiers en stage, les deux tiers en exercice, et un nombre indéterminé d'agrégés libres.

» 2. Les agrégés en exercice sont appelés à suppléer les professeurs en cas d'empêchement, et à les assister pour les appels, et à faire partie des jurys d'examen et de thèse, sans toutefois pouvoir s'y trouver en ma-

jorité : ils ont, dans l'instruction publique, le même rang que les suppléans des professeurs des Écoles de Droit.

» Le grade d'agrégé n'est conféré qu'à des docteurs en médecine ou en chirurgie âgés de vingt-cinq ans.

» La durée du stage est de trois ans ; celle de l'exercice de six ans. Ceux qui l'ont terminé deviennent agrégés libres.

» Néanmoins les vingt-quatre agrégés qui seront nommés pour la première formation, entreront immédiatement en exercice, et la moitié d'entre eux désignée par le sort, devra être renouvelée après trois ans.

» Dans la suite, les renouvellemens continueront à s'effectuer tous les trois ans ; de manière qu'à chacun d'eux, douze agrégés entrent en stage, douze passent du stage en exercice, et douze deviennent agrégés libres.

» Les délais fixés par le présent article ne courront qu'à dater de la prochaine année scolaire.

» 4. Les seuls agrégés dans le ressort de la Faculté de Paris, peuvent être autorisés par le grand-maître à faire des cours particuliers.

» Ceux d'entre eux qui ont atteint l'âge exigé, sont de droit candidats pour les places de professeurs qui viennent à vaquer.

» Ces prérogatives sont communes aux agrégés des trois classes ; ils n'en peuvent être privés que par une décision de l'Université, rendue dans les formes ordinaires.

» 5. Après la première formation, le grade d'agrégé ne sera donné qu'au concours. Seulement, le grand-maître pourra, sur l'avis favorable de la Faculté, du Conseil académique et du Conseil royal, conférer le titre d'agrégé libre à des docteurs en médecine ou en chirurgie âgés de quarante ans au moins, et qui se seraient distingués par leurs ouvrages ou par des succès dans leur profession.

» Leur nombre ne pourra jamais être de plus de dix, et ils n'auront droit de candidature que pour les chaires de clinique.

» 6. Le doyen est chef de la Faculté ; il est chargé, sous l'autorité du recteur de l'Académie, de diriger l'administration et la police, et d'assurer l'exécution des réglemens ; il ordonnance les dépenses conformément au budjet annuel. Il convoque et préside l'assemblée de la Faculté, formée de tous les professeurs titulaires. Celle-ci lui adjoint tous les ans deux de ses membres à l'effet de le seconder dans ses fonctions, de le remplacer en cas d'empêchement, et de lui donner leur avis pour tout ce qui concerne l'administration.

» 7. L'assemblée de la Faculté délibère sur les mesures à prendre ou à proposer concernant l'enseignement et la discipline, sur la formation du budjet, sur les dépenses extraordinaires, ainsi que dans les comptes rendus par le doyen et par l'agent-comptable.

» Ses délibérations exigent la présence de la moitié plus un de ses membres ; elles sont prises à la majorité absolue des suffrages, et ne sont exécutoires qu'après avoir été approuvées, selon les cas et conformément aux règlemens, soit par le recteur ; soit par le conseil royal, soit par le grand-maître.

» La Faculté exerce en outre la juridiction qui lui est attribuée par les statuts de l'Université.

» 8. L'agent-comptable est chargé des recettes et des paiemens ; il est soumis à toutes les conditions imposées aux comptables des deniers publics, et fournit un cautionnement qui ne peut être moindre du dixième des recettes.

» 9. Sont fonctionnaires de la Faculté un bibliothécaire, un conservateur des cabinets, un chef des travaux anatomiques.

» 10. Sont employés de la Faculté, des préparateurs

et des aides de chimie et pharmacie ; des chefs de clinique, un jardinier en chef du jardin botanique, des prosecteurs, des aides d'anatomie.

» 11. Pour la première fois les professeurs seront nommés par nous, et les deux tiers des agrégés, par le grand-maître.

» Avant la fin de la présente année scolaire, la nomination de l'autre tiers des trente-six agrégés sera faite au concours, dans les formes que réglera à cet effet le conseil de l'Université.

» 12. Toutes les fois qu'il y aura à pourvoir désormais à une place de professeur, trois candidats seront présentés par l'assemblée de la Faculté, trois par le conseil académique, les uns et les autres pris dans les agrégés, et la nomination sera faite parmi ces candidats, par le grand-maître, conformément aux règlemens qui régissent l'Université.

» Pourront être compris dans les présentations, objets du présent article, les professeurs et les agrégés des autres Facultés de médecine du royaume.

» 13. Le doyen sera nommé pour cinq ans, par le grand-maître, parmi les professeurs de la Faculté ; ses fonctions seront toujours révocables.

» Le grand-maître nommera, sur la proposition de la Faculté et l'avis du recteur, les fonctionnaires de l'école dont il est parlé à l'article 9, ainsi que l'agent-comptable.

» Seront nommés par le doyen, avec l'approbation du recteur et sur la proposition de la Faculté, les employés mentionnés à l'art. 10.

» Le doyen nommera, sans présentation préalable, les employés et les gens de service.

» 15. Les professeurs et les agrégés ne pourront être révoqués de leurs fonctions que conformément aux règles établies pour les membres de l'Université.

» Les formes prescrites pour les nominations, objet de l'article précédent, devront être observées toutes les fois qu'il y a lieu à la révocation des mêmes fonctionnaires ou employés.

» 16. Nul ne peut être à la fois professeur de la Faculté de médecine et inspecteur de l'Université ou de l'Académie.

» 17. Le traitement fixe des professeurs est maintenu tel qu'il est actuellement. Ils continueront à recevoir un traitement éventuel et des droits de présence, lesquels seront déterminés, tous les ans, par le conseil de l'Université.

» Il sera également alloué des droits de présence aux agrégés qui rempliront des fonctions dans la Faculté; ils recevront en outre, des professeurs qu'ils remplaceront, une indemnité égale à la moitié du traitement éventuel de ces derniers, pendant la durée du remplacement.

» 18. Le doyen, indépendamment de ses émolumens comme professeur, recevra un préciput, lequel demeure fixé à 3000 fr. par an.

» Les traitemens des autres fontionnaires et des employés seront réglés par le conseil de l'Université, sur la proposition de la Faculté et l'avis du recteur.

TITRE II. — *Distribution des cours.*

» 19. Les chaires de la Faculté de médecine de Paris sont divisées ainsi qu'il suit:

» 1.° Anatomie; 2.° Physiologie; 3.° Chimie médicale; 4.° Physique médicale; 5.° Histoire naturelle médicale; 6.° Pharmacologie; 7.° Hygiène; 8.° Pathologie chirurgicale; 9.° Pathologie médicale; 10.° Opérations et appareils; 11.° Thérapeutique et matière médicale; 12.° Médecine légale; 13.° Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés.

» 20. Deux professeurs seront attachés à la chaire de pathologie chirurgicale;

» Deux à la chaire de pathologie médicale ;

» Et un seul à chacune des autres chaires mentionnées ci-dessus.

» 21. Indépendamment des cours distribués ainsi qu'il vient d'être réglé, quatre professeurs seront chargés de la clinique médicale, trois de la clinique chirurgicale, et un de la clinique des accouchemens.

» 22. Les cours devront être faits complètement chaque année. Une délibération de la Faculté, prise avant leur ouverture, déterminera leur durée, les jours et les heures auxquels ils auront lieu, ainsi que toutes les dispositions concernant l'enseignement et le bon ordre qu'il sera jugé utile de prescrire.

» Le programme ainsi arrêté sera immédiatement rendu public.

TITRE III. — *Admission des élèves, inscriptions, examens et réceptions.*

» 23. Les études des élèves seront attestées par des inscriptions prises une à une tous les trois mois, pendant la première quinzaine de chaque trimestre.

» Il sera ouvert, à cet effet, au bureau de la Faculté, un registre coté et paraphé par le doyen, sur lequel les élèves apposeront de leur propre main leurs noms, prénoms, âge, lieu de naissance, leur demeure actuelle, le numéro de l'inscription qu'ils prendront, la date du jour et de l'année, et enfin leur signature. Il sera délivré à chaque élève, ainsi inscrit, une carte d'inscription.

» 24. Nul ne sera admis à prendre des inscriptions s'il ne produit :

1.° Son acte de naissance ;

2.° Un certificat de bonne conduite et de bonnes mœurs, délivré par le maire de sa commune et confirmé par le préfet ;

3.° Le diplôme de bachelier ès-lettres et celui de bachelier ès-sciences.

4.° Et, s'il est mineur, le consentement de ses parens ou tuteurs, à ce qu'il suive les cours de la Faculté.

» 25. A la fin de chaque trimestre, il sera rendu compte par le doyen, au recteur, et par celui-ci au grand-maître, de l'accomplissement des garanties exigées par les deux articles précédens, et des autres obligations imposées aux élèves par notre ordonnance du 5 juillet 1820, laquelle sera affichée avec les dispositions de la présente, relatives aux mêmes objets, dans les salles destinées aux cours de la Faculté et aux inscriptions.

» 26. Jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné, le conseil de l'Université déterminera la composition des jurys d'examen et de thèse, ainsi que les formes et les matières des divers examens, sans, toutefois, pouvoir s'écarter des règles en vigueur pour les grades à conférer.

TITRE IV ET DERNIER. — *Dispositions générales.*

» 27. Les droits de présence ne pourront être accordés aux professeurs, ni aux agrégés absens, quels que soient les motifs de leur absence.

» 28. Les professeurs qui, désignés pour un examen ou une thèse, se dispenseraient d'y assister sans en avoir prévenu le doyen qui, dans ce cas, devra les faire remplacer, seront soumis, sur leur traitement, à une retenue égale à leur droit de présence, et double en cas de récidive, à moins qu'ils ne justifient d'une cause absolue et subite d'empêchement, et qu'elle ne soit agréée par la Faculté.

» 29. L'agrégé qui aurait commis la même faute trois fois dans la même année, ou qui, désigné pour remplacer un professeur, s'y serait refusé, et dont les motifs d'excuse pour l'un comme pour l'autre cas, n'auront

point été agréés par la Faculté, cessera de faire part des agrégés en exercice.

» 30. Tout professeur, tout agrégé qui, dans ses discours, dans ses leçons ou dans ses actes, s'écarterait du respect dû à la religion, aux mœurs au gouvernement, ou qui compromettrait son caractère ou l'honneur de la Faculté par une conduite notoirement scandaleuse, sera déféré par le doyen au conseil académique qui, selon la nature des faits, provoquera sa suspension ou sa destitution, conformément aux statuts de l'Université.

» 31. Nul individu étranger à la Faculté ne pourra ni suivre les cours, ni y assister sans une permission du doyen délivrée par écrit.

» Une semblable permission sera nécessaire pour tout étudiant de la Faculté qui, n'ayant point été inscrit pour un cours, voudra le suivre ou y assister.

» 32. Nul ne pourra se présenter à une leçon sans être porteur de sa carte d'inscription ou de l'autorisation délivrée en vertu de l'article précédent. Il sera assigné aux uns et aux autres des places séparées, selon qu'ils seront inscrits, ou qu'ils ne seront qu'autorisés.

« 33. Tout étudiant qui aura donné à une autre personne sa carte d'inscription ou l'autorisation qu'il aura reçue, encourra la perte d'une ou de plusieurs inscriptions, ou même son exclusion de la Faculté, si cette transmission a servi à produire du désordre.

» 34. Les professeurs et les agrégés en fonctions sont tenus de seconder le doyen pour le maintien ou le rétablissement du bon ordre dans l'École. Les élèves leur doivent respect et obéissance.

» 35. Toutes les fois qu'un cours viendra à être troublé, soit par des signes d'approbation ou d'improbation, soit de toute autre manière, le professeur fera immédiatement sortir les auteurs du désordre et les

signalera au doyen pour provoquer contre eux telle peine que de droit.

» S'il ne parvient point à les connaître, et qu'un appel au bon ordre n'ait pas suffi pour le rétablir, la séance sera suspendue et renvoyée à un autre jour.

» Si le désordre se reproduit aux séances subséquentes, les élèves de ce cours encourront, à moins qu'ils ne fassent connaître les coupables, la perte de leur inscription, sans préjudice de peines plus graves si elles devenaient nécessaires.

» 36. Il y aura lieu, selon la gravité des cas, à prononcer l'exclusion à temps ou pour toujours de la Faculté, de l'Académie, ou de toutes les Académies du Royaume, contre l'étudiant qui aurait, par ses discours ou par ses actes, outragé la religion, les mœurs et le gouvernement, qui aurait pris une part active à des désordres, soit dans l'intérieur de l'école, soit au-dehors, ou qui aurait tenu une conduite notoirement scandaleuse.

» 37. L'entière somme à payer par les élèves pour frais d'études sera répartie sur les diverses inscriptions, de manière à ce qu'il ne soit perçu pour les examens et les réceptions qu'un simple droit de présence, lequel sera réglé par le conseil de l'Université.

» La présente disposition sera commune aux autres Facultés de médecine du Royaume.

» 38. Pourront, nonobstant les dispositions de l'article 4, les docteurs en médecine et en chirurgie qui auraient déjà commencé des cours particuliers et qui ne seront pas nommés agrégés, les continuer avec l'autorisation du grand-maître jusqu'à la fin de la présente année scolaire.

» 39. Les décrets, ordonnances ou règlemens en vigueur, qui régissent l'Université en général et les

Facultés en particulier, continueront à être exécutés dans toutes leurs dispositions qui n'ont point été abrogées par les articles qui précèdent et qui n'y sont point contraires.

» 40. Le grand-maître de l'Université et le Conseil royal feront tous nouveaux règlemens et donneront toutes instructions rendues nécessaires par la présente ordonnance.

Seconde Ordonnance.

LOUIS, etc.

» Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

» Art 1.er Sont nommés professeurs de la Faculté de médecine de Paris, et attachés dans l'ordre ci-après aux diverses chaires établies dans ladite Faculté :

Les sieurs : *Anatomie*, Béclard; *Physiologie*, Duméril; *Chimie médicale*, Orfila; *Physique médicale*, Pelletan fils; *Histoire naturelle médicale*, Clarion; *Pharmacologie*, Guilbert; *Hygiène*, Bertin; *Pathologie chirurgicale*, Marjolin, Roux; *Pathologie médicale*, Fouquier, Fizeau; *Opérations et appareils*, Richerand; *Thérapeutique et matière médicale*, Alibert; *Médecine légale*, Royer-Collard; *Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau nés*, Désormeaux; *Clinique médicale*, Récamier, Laennec, Landré-Beauvais, Cayol; *Clinique chirurgicale*, Boyer, Dupuytren, Bougon; *Clinique d'accouchemens*, Déneux.

» 2. Sont nommés professeurs honoraires :

Les sieurs De Jussieu, Vauquelin, Dubois, Pelletan père, Déyeux, Pinel, Desgenettes, Chaussier, Lallement, Le Roux et Moreau.

» 3. Notre ministre secrétaire-d'état au département de l'intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

» Donné au château des Tuileries, le 2.e jour du mois de février de l'an de grâce 1823, et de notre règne le 28.e

» *Signé* : LOUIS.

» Par le Roi,

» *Le ministre secrétaire-d'état au département de l'intérieur*, *Signé* : Corbière. »

3.° Revue des Journaux.

Journaux Français.

(*Journ. de pharmacie*, *décembre* 1822.) Si les remèdes ne sont susceptibles de produire l'effet que l'on se propose qu'autant qu'ils sont bien préparés, combien ne devons-nous pas louer le pharmacien instruit qui, guidé par les observations du médecin praticien, s'attache à confectionner les médicamens de manière à ce qu'ils puissent avoir sur l'organisme l'action la plus salutaire. M. *Henry* fils, sachant que le mercure doux (proto-chlorure de mercure) réduit en poudre impalpable, agissait, de l'avis des médecins français et anglais, avec une très-grande énergie sur l'économie animale, a essayé de l'obtenir ainsi, en ayant recours d'abord au mode de préparation de M. *Josiahjewel*, mentionné dans le codex; mais n'ayant pas eu des résultats assez satisfaisans, il a été conduit à opérer de la manière que nous allons signaler, par cette idée que si deux corps (même parmi ceux qui, à l'état liquide, n'auraient que peu ou point d'action les uns sur les autres) réduits en vapeur se pénètrent, se mêlent ou se combinent, il serait possible d'obtenir un mode de division extrême, en présentant ainsi la vâpeur mercurielle à la vapeur d'eau sans cesse renaissante.

« Dans une cornue de grès lutée avec soin, et à col très-large, nous introduisons, dit M. *Henry*, un mélange bien trituré de deuto-sulfate de mercure 6 parties, mercure 4 parties, sel marin 3 parties, ou de mercure doux déjà préparé (mais nous préférons le mélange ci-dessus, parce qu'il se produit, dans le même temps, une moins grande quantité de vapeurs mercurielles, et qu'on est alors moins exposé à obstruer le col de la

cornue). On place celle-ci dans un fourneau à reverbère garni de tous côtés de terre, et on ne laisse sortir du fourneau qu'une très-petite partie du col, afin qu'il soit moins exposé au refroidissement par le contact avec l'air extérieur, alors nous adaptons au col de cette cornue un ballon de verre à trois ouvertures, dont deux sont placées latéralement, et une inferieurement plongeant dans un flacon, à deux tubulures, à moitié plein d'eau distillée, qui sert de récipient, et qui porte un tube de sûreté pour laisser dégager l'air et la vapeur en excès. Par l'une des deux ouvertures latérales placée vis-à-vis celle qui fournit le mercure doux en vapeur, nous faisons arriver le col d'une cornue de verre contenant de l'eau sans cesse en ébullition; tout étant bien luté, on chauffe d'abord l'eau, afin d'entretenir dans le ballon une sorte d'atmosphère de vapeur d'eau, puis on place sous la cornue de grès quelques charbons incandescens, en ayant soin d'échauffer fortement la partie supérieure du col de la cornue pour empêcher les vapeurs de s'y solidifier, ce qu'il est facile d'éviter, en introduisant aussi des charbons par le dôme du fourneau; bientôt il se forme dans le ballon des vapeurs blanches, qui se condensent sur les parois sous forme de neige, ou qui sont entraînées par l'eau dans le flacon inférieur. Quand ces vapeurs cessent d'apparaître on arrête l'opération, et on laisse refroidir l'appareil; alors on recueille sur un filtre la poudre blanche qui s'est précipitée ou déposée, on la lave avec soin jusqu'à ce que l'eau du lavage n'indique plus la présence du sublimé corrosif, on la fait sécher, et, avant de l'employer, il est bon de la passer au tamis de soie trèsfin, pour en séparer quelques parties de mercure doux qui n'auraient pas été divisées par la vapeur d'eau, et qui se seraient solidifiées dans le ballon.

Cette poudre est d'une finesse et d'une blancheur qui

peut rivaliser avec celle du calomélas des Anglais. On peut la mêler très-facilement à des corps gras, ou à du sucre pour en faire des pommades ou des pastilles ».

— M. le professeur *Récamier* ayant imaginé d'essayer l'application de la vapeur sur quelques médicamens, en fit part à M. *Caventou* qui crut devoir se livrer à ce travail avec d'autant plus de plaisir que la médecine et la pharmacie ne pouvaient qu'y gagner. La ciguë fut la première plante mise en expérience : de la ciguë sèche fut exposée sur le diaphragme d'une marmite, à l'action d'un courant de vapeur rendue acétique par un peu de vinaigre : pendant cette opération l'odeur particulière à la plante fut exaltée à un point insupportable : lorsqu'on jugea que la ciguë avait perdu son odeur vireuse, on la retira toute ramollie de dessus le diaphragme, et on l'exprima fortement après l'avoir délayée dans un peu d'eau tiède : le suc obtenu fut évaporé au bain-marie jusqu'à consistance d'extrait.

« L'extrait de ciguë ainsi préparée conserve toute la sapidité de celui obtenu par le procédé ordinaire, mais il n'a point l'odeur vireuse et repoussante de ce dernier. M. *Récamier* l'a administré à des malades chez lesquels il avait été obligé de suspendre l'usage de l'extrait de ciguë ordinaire : ils l'ont digéré facilement sans que l'estomac en fut affecté, et de plus il y eut augmentation d'appétit.

Le procédé par la vapeur fut appliqué à beaucoup d'autres plantes, telles que : la belladone, l'aconit, la jusquiame, la phellandrie, la douce-amère, le narcisse des prés, la saponaire, le pissenlit, etc, etc; et je suis autorisé, dit M. *Caventou*, à annoncer que les résultats pharmaceutiques obtenus promettent d'heureux succès à la médecine ».

— Après avoir fait observer, dans une note, qu'il est peu de préparations officinales qui offrent autant de différence dans leur mode de composition que l'emplâtre de ciguë, M. *Boullay* propose un procédé qui présente une manipulation plus simple ; il a pour objet d'éviter la perte qui résulte de la solution de la gomme ammoniaque, ou la difficulté attachée à la pulvérisation de cette gomme résine, qu'on ne peut empêcher de se remettre en masse, si l'on ne l'emploie immédiatement, surtout lorsque la température est un peu élevée.

« Ce procédé consiste à prendre une partie de gomme ammoniaque en larmes bien pures, à la tenir sur un feu doux jusqu'à ce qu'elle commence à se liquéfier ; on y ajoute alors peu-à-peu, et en agitant avec une spatule ou un bistortier, trois parties d'emplâtre simple de ciguë ».

— M. *Caventou* représente, dans une seconde note, qu'il suit un procédé analogue à celui de M. *Boullay*, quant à l'addition de la gomme ammoniaque dans l'emplâtre de ciguë, et il donne la formule suivante : *Emplâtre de ciguë*, prenez : résine de pin, cire jaune, gomme ammoniaque, les proportions ordinaires ; faites cuire la ciguë avec l'huile jusqu'à consomption d'humidité ; ajoutez les autres substances (les plus divisées possibles) ; laissez fondre et coulez avec expression à travers un linge, entre les deux plaques chaudes d'une presse.

M. *Caventou* pense que ce moyen opératoire est plus facilement exécutable que celui proposé ou suivi par M. *Boullay*. « Notre confrère, dit-il, prescrit la gomme ammoniaque *en larmes* ; or, s'il s'agissait de préparer seulement quelques quarts de quintaux de cet emplâtre, tout le commerce de la droguerie ne suffirait peut-être pas à fournir la quantité de larmes de gomme ammo-

niaque nécessaires en pareil cas. Comment feraient donc tous les pharmaciens de la France ? . . . . . »

(*Annal. clin. de la Soc. de méd. prat. de Montp. février* 1822). *Sur la guérison d'une paralysie par un coup de tonnerre.* — « M. Samuel *Leffert*, du comté de Carteret, dans la Caroline du Nord, avait été atteint d'une affection paralytique qui s'était fixée sur la face, et principalement sur les yeux. Pendant qu'il se promenait dans sa chambre, un coup de tonnerre le renversa sans connaissance ; il revint à lui au bout de vingt minutes ; mais il ne recouvra parfaitement l'usage de ses jambes que dans le reste du jour et de la nuit. Le lendemain il se trouva parfaitement remis, et il témoigna le désir d'adresser à un de ses amis une relation détaillée de ce qui lui était arrivé ; sa lettre fut très-longue et il l'écrivit sans lunettes. Depuis lors, sa paralysie ne s'est plus reproduite. M. *Leffert* croit que le même choc qui a rétabli sa vue, a au contraire, nui à la délicatesse de son ouïe.

Journaux Anglais.

(*Rev. méd. et medico-chirurgical Review.*) Dans une expérience sur un chien, relativement à l'action vénéneuse de l'acide prussique, M. *Hume* ayant coupé la jugulaire pour hâter la mort de l'animal, et après la perte d'une certaine quantité de sang, l'ayant vu délivré de ses convulsions, se trouver beaucoup mieux et se relever bientôt sur ses jambes, a été amené à regarder la saignée comme un remède contre l'empoisonnement par l'acide prussique.

— M. *Jeffreys* a appliqué au traitement des phlegmasies externes la méthode vantée par le D. *Balfour*, qui consiste à employer le tartre stibié comme un antiphlogistique ou plutôt comme un contre-stimulant, à la manière de *Rasori* et de *Tommasini.*

— Le D. *Cooper*, président du collége de Colombie, a reconnu que la dissolution de *chromate de potasse* est un des meilleurs réactifs avec lesquels on puisse signaler la présence de *l'arsenic*. Une seule goutte suffit pour former un précipité vert dans une liqueur qui contient un quart de grain d'arsenic, ou dans laquelle on aurait mêlé deux ou trois gouttes de la solution de *Fowler*, ou de toute autre arséniate de potasse.

(*Rev. méd. et London méd. and phy. iournal féb.* 1822). Dans un cas de *tétanos*, M. *Hutchinson* ayant d'abord donné sans succès une once d'huile de térébenthine en lavement en même temps qu'il fesait avaler des pilules composées d'opiate et de mercure doux, fit prendre de demi-heure en demi-heure, de l'eau de gruau avec une demi-once de cette huile dont le malade prit en tout deux onces. Dés la seconde prise il se trouva beaucoup mieux, le spasme diminua, des évacuations alvines abondantes survinrent et la guérison fut complète.

Journaux Allemands.

(*Rev. méd. et Journ. der pratischen heikunde von W. Hufeland*, 1822). Le D. *Crane* rapporte l'histoire d'une boulimie dont une dame âgée de 26 ans était affectée, au point de consommer, dans chaque repas, 3 ou 4 livres de viande sans compter le pain et les autres alimens. Le plus souvent cette dame vomissait après le repas et il lui fallait dans peu reprendre une grande quantité d'alimens qu'elle rejetait de nouveau. Attribué à une maladie du pylore, cet état fut traité en conséquence, quand tout-à-coup la malade fut attaquée d'une fièvre continue dont un des principaux symptômes fut l'anorexie, mais l'appétit revint avec la même intensité aussitôt que la fièvre eut cessé. Cette circonstance fit penser à M. le D. *Crane* que la boulimie pourrait dépendre d'une irri-

tabilité particulière de l'estomac, augmentée par la présence des alimens. Il ne donna donc à la malade que des alimens liquides tels que du sagou, de l'arrow-root. Ces moyens étant infructueux, M. *Crane* ne permit plus que des bouillons et des lavemens nutritifs ; il donna aussi toutes les trois heures des pilules de cinq grains, composées avec des tablettes de bouillon, et augmenta successivement la dose de ces pilules, qu'on abandonna au bout de six semaines et on augmenta graduellement les alimens. Peu après la malade jouit d'un appétit réglé qui n'a éprouvé aucun dérangement depuis neuf ans.

P.-M. Roux.

4.° Variétés.

— Le concours pour la nomination du premier et du second chirurgiens chefs internes de l'Hôtel-Dieu de Marseille, qui devait avoir lieu le 13 mai prochain, a été renvoyé au 21 du même mois.

— Les cours de la Faculté de médecine de Paris (semestre d'été) seront ouverts dans la 1.re quinzaine du mois d'Avril.

— Quelques personnes s'attendent à une nouvelle organisation de la Faculté de médecine de Montpellier.

— La Société Académique de médecine de Marseille marche assez bien depuis que M. *Allemand* en est le Secrétaire-général.

— On assure que cette Compagnie doit inviter le membre titulaire qui assez long-temps en a été la *pomme de discorde*, à donner sa démission. Qu'il la donne ou non, la Société, ajoute-t-on, après cette première démarche, le considérera comme démissionnaire.

— Chaque jour voit paraître de nouveaux remèdes

particuliers. Désirons, s'ils doivent faire la fortune de ceux qui en sont les dépositaires, que du moins les malades en éprouvent de bons effets.

— M. *Thumin*, pharmacien, est arrivé de Paris, avec le privilège de débiter 1.° *le plus doux et le plus salutaire des purgatifs* du D. *Charrier*; 2.° l'*Élixir tonique anti-glaireux* du D. *Guillié*; 3.° *le Sirop pectoral balsamique* de M. *Potard*; 4.° le *Taffetas végéto-épispastique* de M. *Oulès*, pharmacien, etc., etc., etc.

— Le nombre des gens de l'art augmentant tous les jours, l'humanité souffrante sera-t-elle mieux servie? Nous ne le pensons pas. Il est évident que le savoir-faire, qui conduit bien plus sûrement à la fortune que le savoir, remplacera toujours davantage celui-ci, à proportion de la multiplicité des médecins, des chirurgiens et des pharmaciens, surtout dans une grande ville.

— « Marseille, nous écrivait dernièrement un médecin, est selon moi, une espèce de colonie renouvelée, où la principale ambition consiste à gagner *per fas* et *ne fas* autant d'or qu'il est possible et que l'on préfère aux livres. » Nous devons, pourtant, avouer à la louange des médecins marseillais qu'ils aiment à se tenir au courant de la science. La plupart d'entr'eux ont souscrit à notre recueil, bien qu'ils se fussent abonnés aux journaux de la capitale.

— On a entrepris, depuis un certain temps, des fouilles dans un endroit dit Kahlenstein. Depuis quelques semaines on y a déterré plusieurs os de mammuth d'une grandeur extraordinaire, outre une dent molaire, presque réduite en poudre, de 13 pieds 7 pouces de long, sans compter la cavité de la racine, il y avait plusieurs vertèbres et côtes, un grand morceau de bassin, une autre dent molaire et quelques fragmens de l'occiput. Depuis peu on a trouvé l'os supérieur du

pied de devant, dont la partie la plus épaisse a un pied de diamètre, et un fragment de corps d'une dent molaire de sept pieds et demi de longueur et d'un pied de diamètre. Tous ces os se trouvent dans une couche d'argile, mêlée de sable, à 10 pieds au-dessous de la surface supérieure de la montagne, et à 82 pieds au-dessous du niveau du neker. Ce sont les plus grands de tous les os fossiles trouvés dans le Wurtemberg, et conservés dans le cabinet d'histoire naturelle de Stuttgard.

— M. *Beullac*, fils aîné, D.-M. P., a lu à la Société médicale d'émulation, un mémoire sur l'enseignement mutuel appliqué à l'étude des principes élémentaires de la médecine ; mémoire sur lequel MM. Hyp. *Cloquet* et *Bricheteau* ont fait un excellent rapport, et dont ils ont parlé d'une manière très-avantageuse. L'ignorance de l'immense majorité des gens de l'art fait chaque jour assez de victimes ! il mérite donc les plus grands éloges, celui qui, par une méthode aussi bonne que celle dont se sert M. *Beullac*, s'attache à instruire promptement et facilement les personnes qui se destinent à l'art médical.

— En mars, les maladies les plus fréquentes, à Marseille, ont offert, comme dans le mois précédent, le caractère inflammatoire : encore des phlegmasies, des catharres, des angines. La méthode anti-phlogistique adoptée par la plupart de nos praticiens, a été généralement suivie de succès. Quelques-uns ont aussi obtenu la guérison de leurs malades par l'usage du tartrate de potasse antimonié, ce qui ne doit point nous étonner, si nous convenons que ce médicament agit, dans certains cas, comme anti-phlogistique.

— D'après le relevé des registres de l'État-civil de la mairie de Marseille, il y a eu en février 1823 340 naissances ; 314 décès et 86 mariages.

P.-M. Roux.

5.° Concours académiques.

La Société de médecine, chirurgie et pharmacie du département de l'Eure, propose la question suivante pour sujet du prix qu'elle décernera en 1824 :

Exposer la nature, les causes, les différences et le traitement de l'Hydrocèle.

Le prix est une médaille d'or de la valeur de 200 fr. Une médaille d'argent sera décernée à l'auteur du Mémoire qui aura le plus approché du prix.

Les Mémoires, écrits en français ou en latin, devront être parvenus, francs de port, à M. L.-H. Delarue, pharmacien à Évreux, secrétaire de la Société, avant la fin de l'année 1823.

AVIS.

La Société royale de Médecine de Marseille déclare qu'en insérant dans ses Bulletins les Mémoires, Observations, Notices, etc., de ses membres soit titulaires, soit correspondans, qui lui paraissent dignes d'être publiés, elle n'a égard qu'à l'intérêt qu'ils présentent à la science médicale: mais qu'elle n'entend donner ni approbation ni improbation aux opinions que peuvent émettre les auteurs, et qui n'ont pas encore la sanction générale.

BULLETINS

DE

LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE DE MARSEILLE.

Mars 1823. — N.° XV.

Tumeur lymphatique développée dans l'épaisseur de la branche horizontale de l'os maxillaire inférieur et guérie par l'application du feu ; par M. Bard, *docteur en médecine, membre correspondant de la Société royale de médecine de Marseille.*

J. *G.*, de notre ville, (Beaune) âgé de 16 ans, né de parens sains et doué lui même d'une bonne constitution, portait, à la face externe de l'os maxillaire inférieur et du côté droit, une tumeur qui avait depuis plus de huit mois, pris naissance par un tubercule d'abord petit et dur, et s'était par dégrés, élevée au volume de la moitié d'un œuf de poule. Elle me parut appartenir à l'os lui-même et elle se bornait, en avant, vers le lieu de l'ouverture antérieure du canal dentaire, où elle présentait une scissure large qui se sentait fort distinctement sous la membrane interne de la bouche. Dans tout le reste de son étendue, elle était dure, quoique de manière pourtant à pouvoir être un peu déprimée par un effort tel, par exemple, que celui que l'on ferait en comprimant fortement la bosse pariétale d'un jeune enfant. Elle affectait d'ailleurs la direction du canal maxillaire dont elle semblait n'être qu'une énorme di-

latation. La dent canine de ce côté, ébranlée d'abord par le développement de l'os, puis renversée, avait fini par tomber spontanément. La petite molaire suivante, n'avait pas tardé à se renverser de même; je la trouvai dans cet état et très-mobile.

Convaincu de prime-abord, que cette maladie ne pouvait céder qu'à l'action du feu, voici comment je procédai à la cure :

Le 4 mai 1817, après avoir extrait, sans le secours d'instrumens, la première petite molaire, je fis d'arrière en avant, une incision qui divisait toute l'épaisseur de la membrane buccale, dans le sens de la longueur de la tumeur, jusqu'à son extrémité antérieure qui répondait à la scissure dont j'ai parlé, et cette ouverture donna lieu à l'effusion d'une certaine quantité de fluide séreux, jaunâtre, dont l'accumulation successive dans la tumeur était bien certainement une des principales causes de son grand développement.

Après avoir un peu détaché la membrane buccale au côté externe de l'incision, et avoir agrandi l'ouverture de ce vaste sinus en brisant la lame osseuse très-mince qui formait la partie supérieure de son entrée, j'y portai un cautère incandescent, à plusieurs reprises, et de manière à étendre l'action du feu à une grande partie de la surface de cette cavité. Cette opération fut assez douloureuse.

Une mèche de charpie fut fixée dans l'ouverture, je fis placer un cataplasme émollient sous la mâchoire et je recommandai une diète sévère ainsi que de fréquentes collutions d'eau d'orge miellée.

Le 6, suppuration fétide dans le sinus; sa paroi extérieure s'ébranle.

Dans les jours suivans et jusqu'au 15, il se détacha fréquemment des lames osseuses et la suppuration diminua progressivement. L'ouverture du sinus devenue

alors extêmement large laissa apercevoir à son fond un corps d'un blanc luisant, qui me parut être une dent placée horizontalement dans la direction du bord inférieur de l'os maxillaire. Je fis quelques tentatives pour extraire ce corps avec des pinces à pansement, mais elles furent vaines et causèrent une douleur vive dans tous les tégumens correspondans.

Il me fut pourtant facile de l'extraire le lendemain avec le secours du davier, porté au fond de la cavité. C'était une dent canine bien conformée et dont la racine, encore creuse, était recourbée sur le côté, en forme de crochet.

Depuis ce moment, la cavité s'est promptement affaissée, une cicatrice solide s'est opérée, et l'os maxillaire, après la guérison qui a été très-rapide, a offert à peine une légère éminence appréciable au tact seulement et qui, un an plus tard, a complètement disparu.

Observation sur une tumeur enkistée ou sarcomateuse dans la vessie, etc., par M. Pleindoux, *père, D.-M. M., membre correspondant de la Société royale de médecine de Marseille.*

En médecine, les cas rares ont, de tous les temps, intéressé les praticiens; mais cet intérêt devient plus grand, quand la connaissance d'un de ces cas peut faire éviter dans la pratique des erreurs funestes, ou tout au moins infiniment pénibles.

Mme. *Basset*, née *Laurent*, de Beaucaire, souffre depuis long-temps de tous les symptômes que procure la présence d'un corps étranger dans la vessie.

Dès le commencement de sa maladie, cette dame bien portante, d'ailleurs, consulta M. *Paul*, son médecin ordinaire; ce docteur considérant la maladie comme une

affection des voies urinaires, dépendante d'une cause catharrale, prescrivit un traitement en conséquence.

Tous les moyens indiqués ne produisant aucun effet, de concert avec son médecin ordinaire, la malade consulta M. le docteur *Mercurin*, de St.-Remi, qui jouit dans sa contrée d'une réputation méritée. Celui-ci considéra la malade sous le même point de vue que M. *Paul*, en y ajoutant l'influence de la diathèse rhumatismale; des nouveaux remèdes furent prescrits et pris pendant long-temps sans succès.

Dans cet état de choses, Mme. *Basset* vint à Nismes me consulter; à l'exposition qu'elle me fit de ses maux, je crus déjà reconnaître la présence d'un calcul dans la vessie, je lui fis part de mes doutes et je lui proposai le catheterisme comme une chose indispensable pour pouvoir acquérir une notion certaine sur la nature de sa maladie; j'ajouterai même que je fus surpris que les médecins recommandables qu'elle avait consultés, n'eussent pas eu déjà cette idée.

La malade refusa de se laisser sonder, elle désira que je lui prescrivisse quelques remèdes, me promettant de se décider au catheterisme, si mes remèdes étaient tous aussi inutiles que ceux qu'elle avait déjà fait... Pour la satisfaire, je lui délivrai une consultation, mais dans la persuasion où j'étais que la maladie était produite par une pierre dans la vessie; je n'ordonnai que des tisanes délayantes, des bols nitrés et camphrés, des bains de siége et des lavemens émolliens; enfin, dans ma croyance, je ne devais que chercher à rendre les urines moins acres par les boissons adoucissantes et le régime de vivre et par les bains locaux; mon intention était de relâcher les parties souffrantes, ce qui diminue leur sensibilité.

Ce traitement, tel adoucissant qu'il fut, ne produisit pas des effets plus heureux. La malade était toujours

souffrante, appelé à Beaucaire pour une autre malade, Mme. *Basset* vint me consulter de nouveau et cette fois elle se décida à être sondée.

Cette opération eut lieu, la malade assise et renversée dans un fauteuil; en arrivant avec la sonde dans la vessie je trouvai un corps étranger que j'évaluai de la grosseur d'un œuf de poule environ, la malade, poussée par une timidité déplacée, porte sa main pour repousser la mienne, que je retire brusquement et ne me permet point de faire des recherches plus minutieuses; mais j'ai touché un corps étranger, c'est une jeune femme, d'une bonne constitution, la maladie des voies urinaires a commencé par des douleurs aux lombes, principalement du côté droit, je n'ai plus de doute, je décide qu'elle a une pierre dans la vessie et j'offre comme unique ressource de guérison, l'opération qui l'en doit délivrer.

Mme. *Basset* rejette l'opération comme elle avait d'abord rejeté le catheterisme, et il y avait déjà trois mois qu'elle avait été sondée, quand je reçus, le 4 7.bre, une lettre de M. *Valadier*, son pharmacien, qui m'anonçait que la malade s'était enfin décidée à être opérée et qu'elle avait fixé l'opération au 15 du courant, si mes affaires me permettaient d'arriver ce jour-là auprès d'elle.

Je ne pus me rendre à Beaucaire que le 17 au soir pour opérer le 18. Vous prévoyez déjà, Messieurs, que j'avais sondé la malade trop légèrement pour pouvoir l'opèrer sans m'assurer d'une manière approximative au moins de la grosseur de la pierre et de son existence bien réelle, par un second catheterisme.

Arrivé auprès d'elle à sept heures du soir, je lui ordonnai de se mettre au lit, de garder ses urines jusqu'à dix heures, époque à laquelle je viendrai la sonder à vessie pleine.

A dix heures la malade étant couchée et n'ayant pas uriné depuis plus de quatre heures, fut sondée avec une sonde pleine. En entrant dans la vessie, je touche avec le bout de la sonde, le corps que j'avais trouvé déjà une fois, je m'apperçois que je ne puis le repousser, voulant y frapper dessus avec le bout de la sonde, je ne perçois pas ces sons purs et sonores que l'oreille et les doigts de l'homme exercé perçoivent quand on frappe sur un corps dur.

J'introduisis le doigt indicateur de la main gauche dans le vagin, je mis le corps étranger entre la sonde et mon doigt et je pus ainsi juger de son volume et de sa position; mais je fus plongé dans une grande incertitude sur sa nature, je remplaçai la sonde pleine par une sonde creuse, la vessie se vuide, le corps étranger conserve sa position et tout ce que je puis recueillir de mes observations fortifie mes doutes. . . Ce n'est point une pierre libre dans la vessie ; est-ce une pierre enkistée ? est-ce une pierre chatonnée ? est-ce un polype ? est-ce un anévrisme ? est-ce, enfin, une tumeur de toute autre nature ? Voilà les questions que je me faisais, voilà les questions que je ne pouvais résoudre.

Comment se tirer de cette position bien pénible pour un praticien : l'on a annoncé l'existence d'une pierre ; l'on a fixé le lendemain pour son opération et tout-à-coup l'on doute de son existence.

Je renvoyai au lendemain huit heures du matin, sans faire part à personne de mes inquiétudes. Avant de quitter la malade, je lui demandai quels étaient les deux hommes de l'art de Beaucaire qui avaient le plus sa confiance.

M. *Paul* et le docteur *Bassignot* me furent désignés, le lendemain je les convoquai en consultation et en présence du mari, de la malade et de toute la famille j'exposai à mes deux confrères ce qui se passait chez

Mme *Basset*, et la position où je me trouvais ou de faire une opération sans effets, sans résultats, ou d'avoir une pierre chatonnée à extraire.

Je dois avouer ici que je n'ai jamais eu grande confiance dans l'histoire des pierres enkistées, n'ayant jamais observé ce cas, quoique j'aie fait un grand nombre d'opérations de la taille, et ne concevant point comment peut se former dans la vessie un kiste autour d'une pierre; je serai encore à ne pas y croire, bien que les observations de lettres, rapportée dans les mémoires de l'Académie royale des sciences, année 1702, page 26 et suivantes, me fussent connues, si mon estimable collègue, M. *Montagnon*, ne m'avait assuré que son respectable père, en qui l'on devait avoir toute confiance, avait rencontré dans sa grande et lumineuse pratique une pierre vraiment enkistée.

Je reviens à ma maladie : dans cet état de choses, je proposai aux consultans de préparer l'appareil comme pour opérer Mme. *Basset* de la taille; de la porter sur la table destinée pour faire cette opération, de la placer comme pour être opérée, de dilater le canal de l'urètre sans incision et assez pour pouvoir introduire dans la vessie le doigt indicateur de la main droite et souder, à la faveur de ce doigt, quelle était la nature du corps que l'on trouvait dans la vessie.

Ces propositions furent adoptées par les consultans et exécutées; Mme. *Basset*, située comme pour être opérée de la taille, je pris une sonde canulée dite femelle, que j'introduisis dans la vessie, je portai dans le même viscère une seconde sonde dite male, et lorsque la vive arête de celle-ci, fut tombée dans l'échancrure de la première, j'opérai graduellement la dilatation du canal de l'urètre jusqu'à pouvoir introduire le doigt dans la vessie.

Mon doigt introduit, je pus très-facilement explorer

le corps étranger, qui se trouve être une tumeur sarcomateuse, située à la partie postérieure et inférieure de la vessie immédiatement au-delà de son orifice..... Cette tumeur, de la grosseur d'un gros œuf de poule, à base large, me parut hors l'atteinte de tout secours de l'art, je la fis toucher et reconnaître aux deux médecins consultans : la malade déliée fut reportée dans son lit.

Par les moyens que j'avais pris je n'aurais eu qu'à terminer l'opération, après avoir vaincu les obstacles, si c'eut été une pierre même enkistée ; j'aurai pu lier la tumeur si elle avait été un pédicule qui eut permis la possibilité de la ligature. La maladie reconnue essentiellement incurable, on ne poussa pas plus loin les tentatives et la malade fut consolée par l'espoir que des remèdes internes arrêteraient les progrès de sa maladie.

Telle est, Messieurs, cette observation que j'ai cru au nombre des cas rares... Ce cas a la plus grande analogie avec celui rapporté par feu *Petit*, de Lyon, ce médecin opérateur déjà célèbre et enlevé trop tôt à la science dont il aurait, peut-être, reculé les bornes : *Petit* rapporte page 312 de sa médecine du cœur que le sieur George *Vignon*, âgé de 28 ans, habitant de Saint-Cyr, éprouvait depuis long-temps tous les accidens de la pierre, qu'il le sonda et crut en reconnaître la présence ; les préparations d'usage achevées, il l'opéra après avoir pris les conseils de MM. *Champeaux*, *Martin* l'aîné, *Cartier* et *Beaucaine*, chirurgien-major du 9.ᵉ de dragons qui tous, ainsi que lui, avaient cru sentir la pierre ; cependant, dit-il, la vessie est ouverte et je la cherche vainement, je n'embrasse qu'un corps mou, lisse, poli dans sa surface et qui me paraît une tumeur squirreuse placée entre le rectum et la vessie. Cette opinion partagée par les consultans, qui pensent, ainsi que moi, que tout procédé opératoire ne peut plus convenir, le malade est rapporté dans son lit, la plaie

se ferme dans quelques jours et je le mets à l'usage des remèdes fondans ; ils sont inutiles ; les mêmes accidens persistent, la tumeur se développe ; il sort de l'hôpital pour retourner dans ses champs. Après un an de souffrances, il y revient et meurt dans un état de consomption. A l'ouverture du cadavre, je trouve dans la vessie un polype de volume du poing, d'une forme pyramidale et tenant par un pédicule excessivement étroit, cette pièce, ajoute-t-il, conservée dans mon cabinet, est une des plus curieuses de ma collection.

M. *Petit*, qui ne manquait pas d'érudition, regardait ce fait comme unique en son genre; mais n'est-ce pas à des causes semblables que l'on peut attribuer des erreurs semblables, commises par des opérateurs du plus grand mérite, qui ont fait l'opération de la taille à des individus chez lesquels ils n'ont point trouvé de pierre ?

Plus heureux que *Petit*, j'ai prévu le cas avant de faire l'opération, et par le procédé indiqué pour m'assurer de la nature de la tumeur, j'aurai pu en délivrer la malade, si elle avait été comme chez *Vignon*, *attachée à la vessie par un étroit pédicule* ; il m'eût été facile de la lier en l'embrassant dans une anse de corde à boyau, serrée progressivement par le moyen d'une canule double.

C'est par ce procédé si simple que j'ai dernièrement délivré la femme du sieur....., passementier de cette ville, (Nismes) d'un polype utérin très-considérable.

Il résulte de l'observation que je viens de rapporter, que l'on ne doit jamais faire l'opération de la taille que lorsqu'on s'est parfaitement assuré que le corps étranger qui est dans la vessie, est un corps dur, donnant au toucher de la sonde des sons purs et sonores, et qu'il est mobile. Ce dont on s'assure en sondant les malades à vessie remplie d'urine et avec une sonde ou un catheter plein.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ

PENDANT LE MOIS DE FÉVRIER 1823.

8 *Février*. — Lecture est faite de deux observations par le docteur *Sablairolles* ; la première est relative à un catharre utérin, traité avec succès par la teinture d'iode ; la seconde se rapporte à une fièvre intermittente guérie par le moyen d'une sonde de gomme élastique à demeure dans le canal de l'urètre.

13 *Février*. — M. le Secrétaire donne connaissance d'une lettre adressée à M. *Roux*, par M. Félix *Pascalis*, médecin à Newyork, qui communique à la Société un *Projet pour former un collége universel de médecine*. Ce médecin fait aussi hommage à la Compagnie d'une adresse imprimée portant pour titre : *Address delivered before the New-york country medical sonety on the eleventh of november* 1822. M. *Sigaud* est désigné pour faire un rapport sur ce travail.

Le reste de la séance est consacré aux conférences sur les maladies régnantes.

22 *Février*. — M. *Roux* communique une lettre de M. le docteur *Valentin*, qui adresse un extrait de sa correspondance étrangère, dont la lecture est entendue avec intérêt.

On lit ensuite une lettre de M. *Sarmet* père, qui exprime de la manière la plus touchante toute sa gratitude pour le titre de membre honoraire que la Société a daigné lui conférer.

M. *Sigaud* fait un rapport sur la thèse de M. *Reymonet*, intitulée : *Recherches sur l'ulcère cancéreux de la matrice*.

SEGAUD, *Président*.
SUE, *Secrétaire-général*.

OBSERVATIONS *météorologiques faites à l'Observatoire Royal de Marseille, en Mars* 1825, *par* M. GAMBART.

LEVER DU SOLEIL.				DEUX HEURES DU SOIR.				NEUF HEURES DU SOIR.				VENTS	ÉTAT DU CIEL.
Barom.	THERMOMETRE. du Baro.	THERMOMETRE. Extér.	Hygr.	Barom.	THERMOMÈTRE. du Baro.	THERMOMÈTRE. Extér.	Hygr.	Barom.	THERMOMÈTRE. du Baro.	THERMOMÈTRE. Extér.	Hygr.	A MIDI.	
754,13	+ 8,6	+ 2,5	87	755,03	+10,8	+ 8,5	75	757,76	+10,0	+ 5,0	80	N. O.	Serein.
760,03	+ 9,0	+ 3,3	89	761,37	+10,6	+10,6	78	762,85	+10,1	+ 5,6	86	O.	Très-nuageux, brouill.
762,32	+ 8,7	+ 2,4	88	761,13	+12,2	+ 9,1	72	760,27	+10,5	+ 8,1	75	N. O.	Serein.
757,95	+ 9,9	+ 6,4	89	754,18	+12,6	+14,1	81	753,51	+11,9	+11,1	81	N. O. bon frais.	Tout nuageux.
750,95	+10,6	+ 8,6	85	749,08	+11,1	+ 7,7	76	749,76	+10,0	+ 5,6	86	N. O. fort.	Quelq. éclaircies, pl., gr.
749,32	+ 7,9	+ 3,9	90	749,56	+10,6	+ 8,7	78	751,18	+ 9,2	+ 5,5	86	N. O très-fort.	Quelques nuages.
751,42	+ 6,8	+ 2,2	84	751,71	+ 9,2	+ 8,2	74	750,51	+ 8,5	+ 5,4	93	O. N. O.	Presq. tout couvert, pl
748,90	+ 8,0	+ 6,1	93	750,61	+ 9,6	+ 9,1	77	750,27	+ 9,6	+ 7,0	83	N. O. fort.	Couvert, pluie
745,27	+ 9,8	+ 8,4	91	744,37	+10,1	+ 7,1	86	747,08	+ 8,8	+ 6,7	80	O. très-fort.	Nuageux, pluie, brouil.
750,03	+ 7,5	+ 4,2	80	754,85	+ 9,7	+ 8,1	79	758,03	+ 9,1	+ 7,0	79	N. O. très-fort	Quelques nuages.
758,42	+ 8,8	+ 6,0	79	757,61	+10,7	+13,9	79	757,76	+11,3	+11,3	84	N. O.	Presq. tout couv. brouil.
759,03	+10,0	+ 7,9	85	759,27	+11,9	+11,2	75	760,18	+ 9,8	+ 6,6	81	N. O. fort.	Nuageux.
759,61	+ 9,0	+ 5,0	78	757,81	+11,4	+11,9	67	759,95	+10,4	+ 6,2	75	N. O.	Serein.
760,00	+ 9,3	+ 3,1	81	760,85	+11,8	+ 8,7	71	761,76	+10,6	+ 6,5	75	*Idem.*	*Idem.*
760,51	+ 9,6	+ 2,6	81	760,37	+12,6	+10,9	73	761,71	+11,2	+ 7,1	83	N. O. faible.	*Idem*; léger brouillard.
762,42	+10,0	+ 5,0	91	762,32	+12,0	+13,5	80	762,13	+11,4	+ 6,9	87	E.	Nuageux.
761,22	+10,2	+ 4,7	89	760,00	+12,0	+ 9,7	79	760,18	+11,6	+ 6,0	82	O.	Nuages rares. vaporeux.
760,37	+ 9,6	+ 3,2	87	758,32	+11,4	+11,2	72	757,56	+11,2	+ 9,5	80	*Idem.*	Quelques légers nuages.
753,95	+10,4	+ 7,9	92	750,32	+12,3	+13,1	85	749,22	+10,4	+ 6,6	82	O. bonne brise.	Nuageux, quelq gouttes.
749,51	+ 6,6	+ 2,9	85	751,85	+ 9,2	+ 7,5	72	753,90	+ 8,7	+ 4,7	74	N. O. violent.	Serein, tempête.
753,71	+ 8,5	+ 5,2	79	752,08	+10,7	+13,0	76	752,27	+10,4	+11,2	82	N. O. fort.	Très-nuageux.
750,08	+10,5	+ 8,2	95	749,47	+12,7	+15,9	81	750,13	+11,5	+10,9	95	S. O. faible.	Tout nuageux, brouil. pl.
750,03	+11,5	+10,6	94	751,71	+11,8	+12,5	92	753,81	+11,6	+11,2	97	S. E.	Couvert, petite pluie.
756,71	+11,6	+10,4	97	758,81	+11,4	+14,1	94	760,42	+12,0	+10,7	96	N. O.	Couvert, brouillard.
759,61	+11,9	+ 9,9	96	759,22	+13,1	+15,5	88	759,27	+12,6	+11,2	96	Calme	Très-nuageux, brouill.
758,95	+13,4	+10,6	96	759,42	+13,4	+15,6	85	759,81	+13,2	+11,0	91	S. O. faible.	Quelques éclaircies, br.
759,22	+12,6	+ 9,7	92	759,32	+13,4	+17,4	81	760,03	+13,1	+10,0	90	Calme.	Très-nuageux. quelq. g.
760,03	+12,1	+ 8,4	91	760,18	+13,1	+16,8	79	761,66	+14,1	+11,5	82	S. E.	Quelques nuages.
761,95	+13,4	+ 9,4	86	762,32	+15,6	+18,4	75	763,13	+14,7	+11,0	91	*Idem.*	*Idem*, léger brouillard.
763,71	+13,9	+ 9,4	91	764,47	+15,4	+17,4	74	765,37	+15,0	+11,7	91	E.	*Idem.*
		+ 9,5	89	764,66	+17,7	+17,5	80	763,85	+15,1	+13,2	90	N. O.	Nuageux.
756,31	+ 9,95	+637	881	756,52	+11,95	+12,16	785	757,27	+11,21	+11,21	84,8	Moyennes.	

RÉCAPITULATION.

Plus grande élévation du Baromètre	763^{mm}, 52	le 30, à 9 heures du soir.
Moindre élévation.	742 , 94	le 9 à midi.
Hauteur moyenne du Baromètre, pour tout le mois	755 , 49.	
Plus grand degré de chaleur.	+18°, 4	le 29, à 2 heures.
Moindre *idem.*	+ 2 , 2	le 7, au lever du soleil.
Chaleur moyenne du mois.	+ 9 , 26.	
Maximum de l'Hygromètre	97	le 24 au lever du soleil.
Minimum	58	le 13 à midi.
Degré moyen	83 , 3	
Quantité d'eau tombée pendant le jour. . 0^{mm}, 36 / la nuit. . . 13 , 15	13^{mm}, 51.	

Nombre de jours.	
de pluie	8.
de grêle	1.
de brume ou de brouillard.	10.
entièrement couverts . . .	3.
sereins.	6.
de gêlée.	1.
de gros vent.	8.

PREMIÈRE PARTIE.

OBSERVATIONS DE MÉDECINE-PRATIQUE.

RUPTURE *du ventricule gauche du cœur, causée par le ramollissement du tissu rupturé; par M.* ROCHOUX, *D.-M. P., l'un des rédacteurs du Dictionnaire de médecine, correspondant de la Société royale de médecine de Marseille, etc., etc.*

MADAME *L.....*, âgée de 71 ans, d'un tempérament sanguin, fortement constituée, d'un caractère gai, vif et disposé à la colère, avait joui presque toute sa vie d'une bonne santé, quoique éprouvant assez fréquemment des retours d'une toux d'irritation, quelques fois très-fatiguante; il lui arrivait aussi de se plaindre, tout-à-coup, d'un sentiment de défaillance, comme si elle eut dû se trouver mal, quoique cela n'arrivat pas, Depuis une douzaine d'années environ, ces symptômes paraissaient plus fréquemment; ils s'étaient surtout montrés pendant et depuis une maladie aigüe de poitrine durant laquelle la malade avait éprouvé *de vives douleurs dans cette cavité.* Elle était depuis cette époque devenue sujette à des vertiges, souvent accompagnés de douleur de tête, qui s'étaient manifestés à intervalles assez rapprochés principalement depuis environ un an. Malgré cela, Mme. *L ....* qui ne paraissait pas à beaucoup près d'un âge aussi avancé que le sien, jouissait en apparence d'une bonne santé quand, il y a à-peu-près un mois, elle eut une petite indigestion. Depuis

ce temps, douleur de tête continuelle, tantôt plus, tantôt moins forte, peu d'appétit, constipation : toux d'irritation beaucoup plus fatiguante que de coutume. (On oppose à ces symptômes une tisane pectorale gommée, d'autres fois une infusion de fleurs de tilleul et de feuilles d'oranger.) Il n'y eut pas durant ce temps, d'accident notable.

Dans la nuit du 19 au 20 juin 1821, la malade est prise de vomissemens fréquens et très-fatiguans, accompagnés de douleur de tête, et d'une douleur vive à l'épigastre, avec sentiment de chaleur brûlante, étendu à tout le devant de la poitrine.

Le 20 au matin, pouls naturel, un peu rare, chaleur ordinaire de la peau; néanmoins vive douleur de tête, fixe, vertiges lorsque la malade veut se tenir debout, visage pâle, ayant quelque chose de profondément altéré. (Potion éthérée, gommée, infusion de tilleul et de fleurs d'oranger, lavement.) Durant le jour, élancemens douloureux dans la poitrine et la région épigastrique. Le soir calme manifeste, sommeil assez tranquille une partie de la nuit.

Le 21, à 5 heures du matin, l'état des choses n'avait pas changé. Mme. *L*..... demande un bouillon. Au moment où on le lui apporte, elle pousse un profond soupir, et meurt à l'instant même. Il est à propos de faire remarquer que son frère est mort à l'âge de 50 ans, d'une manière subite, et dans des crises douloureuses; que son père et d'autres personnes de sa famille ont également eu une fin accidentelle.

Ouverture du cadavre.

Habitude extérieure. — Embonpoint remarquable.

Crâne. — Engorgement général des vaisseaux de la pie-mère, et, sur les côtés des hémisphères, infiltration sanguine ayant toute l'apparence d'une ecchymose. Il y

avait quelques gros de sérosité épanchée à la base du crâne, et quelques gros aussi dans les ventricules latéraux qui avaient les vaisseaux de leurs parois fortement injectés. Il en était de même de ceux de la substance cérébrale ; du reste la masse encéphalique n'offrait aucune altération pathologique : elle était d'un tissu trés-ferme.

Poitrine. — Les poumons étaient parfaitement sains. Le péricarde se trouvait distendu par 10 ou 12 onces de sang coagulé, assez ferme, noirâtre, dont il ne s'était séparé que peu de *serum*, relativement à la grande masse de l'épanchement. Ce sang était sorti par une ouverture d'environ trois lignes de long, formant une sorte de fente, d'à-peu-près demi-ligne de largeur, qui s'ouvrait perpendiculairement, en avant du ventricule gauche, un peu au-dessous de son tiers supérieur, tout contre la cloison. Les bords de la fente étaient coupés nettement : on n'y voyait rien qui indiquat une ulcération. La totalité des parois du ventricule, la cloison exceptée, était d'un gris rougeâtre, considérablement ramollie et se déchirant avec facilité, notamment autour de la perforation. La cloison, au contraire, de même que le ventricule droit, avaient, à un peu de pâleur près, leur couleur ordinaire, et une fermeté de tissu remarquable. Intérieurement, le ventricule gauche contenait dans sa portion inférieure, notamment au-dessous et du côté de la perforation, une assez grande quantité de sang en partie noir et coagulé, en partie rougeâtre, fibrineux, assez dense, logé entre et sous les colonnes charnues auxquelles il adhérait de manière à ne pouvoir en être séparé, sans entraîner avec soi la membrane dont elles sont revêtues. Partout où elles étaient ainsi adhérentes au sang fibrineux, elles étaient d'un rouge vif dans toute leur épaisseur. Le volume du cœur, surtout dans sa partie gauche, était fort et plus

qu'ordinaire. Relativement à l'embonpoint du sujet, cet organe était entouré de peu de graisse.

L'aorte, dilatée à son origine et jusqu'à la fin de sa courbure, offrait dans le lieu de sa plus grande dilatation, près de 15 lignes de diamètre. Ses valvules sigmoïdes étaient un peu rapetissées, tandis que celles de l'artère pulmonaire étaient fort amples, avaient leur tubercule d'apparence charnue et du volume d'un grain d'orge. Ses trois festons d'origine, mais deux entr'autre, présentaient des squames *osso-terreuses*, sur l'une desquelles se trouvait une ulcération de la membrane interne ; alongée et arrondie, d'une ligne et demie d'étendue dans son plus grand diamètre. Les trois quarts de la surface interne de l'artère pulmonaire, étaient d'un rouge vif, qui teignait seule la membrane interne de cette artère, jusqu'à sa division, et cessait là tout-à-coup. L'origine des artères coronaires était ossifiée.

Abdomen. — Nulle trace d'inflammation sur aucun point de la membrane interne des voies digestives. Les autres organes étaient également sains, excepté l'utérus qui contenait dans l'épaisseur de ses parois, vers son fond, une tumeur fibreuse du volume d'une grosse noix.

Remarques. — On trouve épars, dans les auteurs, un certain nombre d'exemple de rupture du cœur. Un des plus anciens, à ma connaissance, est celui qui a été décrit par l'illustre *Harvey* (1). Depuis lui, *Morgagni* en recueillit quelques autres (2). On en trouve aussi dans *Verbruge* (3), *Morand* et M. *Portal* (4); l'ouvrage du professeur *Corvisart*, celui de M. *Laënnec*

(1) *De circ. sang. exercit* 3.[a]

(2) *De sed. et caus. morb. epist.* 27 et 64.

(3) *Dissert. de anev.*

(4) Mem. de l'Acad. royale des sc. an 1732 et 1784.

en contiennent également quelques-cas, mais personne n'avait songé à faire de ce point de pathologie l'objet spécial de ses études, lorsque M. *Blaud* en fit le sujet d'un mémoire (5). Il paraît résulter de son travail que la rupture du cœur s'accompagne très-ordinairement de symptômes analogues à ceux qu'à éprouvés Mme. *L* ...., et est toujours précédée d'un ramollissement notable du tissu musculaire de l'organe perforé. D'un autre côté, M. *Restau* n'a pas constaté dans ses recherches, l'existence primitive de ce ramollissement (6), et assez récemment M. *Patissier* a publié une observation de rupture du cœur, sans altération du tissu musculaire (7). Malgré cela, j'incline à croire qu'ordinairement le ramollissement existe; mais je ne pourrais offrir que des inductions tirées de l'analogie, à l'appui de ma manière de voir : je m'abstiens donc de prononcer plus positivement, sur une question susceptible d'être décidée uniquement par les faits.

---

(5) Bib méd. Juin 1820.

(6) Nouveau journal de méd. etc. Avril 1820.

(7) Bib. méd. Décemb. 1821.

SECONDE PARTIE.

MÉMOIRES, DISSERTATIONS, NOTICES NÉCROLOGIQUES.

***Mémoire** sur l'épilepsie ; par M.* Fodéré, *professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg, l'un des rédacteurs de l'*Observateur des sciences médicales, *membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes, nationales et étrangères, etc., etc.*

J'ai ébauché, depuis long-temps, un travail sur les maladies du système sensitif et moteur, nommée vulgairement nerveuses, que j'ai cru pouvoir diviser en deux grandes classes, savoir : 1.° *Par défaut de sentiment et de mouvement* ; 2.° *par excès de sentiment et de mouvement.* J'ai cru pouvoir faire deux genres de la première classe, et pareillement deux genres de la seconde, les uns et les autres divisés en espèces. Ainsi je dirai premier genre de la première classe, affection soporeuse contenant sept espèces qui sont : le vertige, le *coma*, ou typhomanie, la léthargie, le *carus*, l'apoplexie, l'épilepsie, la catalepsie. Dans le second genre, intitulé *débilité*, je compte huit espèces qui sont : la syncope, l'asphixie, la paralysie, l'*amaurosis*, l'héméralopie, la nyctalopie, la dysphagie et l'aphonie. Ma seconde classe, en des maladies *par excès de sentiment et de mouvement*, dans son premier genre intitulé *convulsions*, renferme sept espèces : le tétanos, l'asthme, la chorée, l'hydrophobie, la coqueluche, l'hypocondrie et l'hysterie. Son second genre intitulé *douleurs* renferme

aussi sept espèces, la céphalalgie, le tic douloureux, l'odontalgie, l'otalgie, la cardialgie, la colique et la goutte.

Je ne réponds pas de la netteté de cette classification, car je trouve chaque jour plus difficile de classer; mais j'en avais besoin pour mes études. Je donnerai successivement à ce journal quelques monographies sur ces maladies, autant que ma santé et mes occupations pourront le permettre. En attendant je vais commencer par l'épilepsie, parce que lorsque je pratiquais en Provence, j'y ai fréquemment rencontré cette maladie.

La plupart des auteurs ont placé l'épilepsie parmi les convulsions, et *Tissot* lui même, ainsi que J. P. *Franck* ont été de cet avis, mais plusieurs raisons m'induisent à croire qu'elle se trouve mieux à la suite de l'apoplexie, dont elle est une image en raccourci. On peut définir avec l'illustre *Sauvages* l'épilepsie, un spasme clonique, universel, chronique et périodique, toujours avec abolition des fonctions des sens, et oubli de ce qui s'est passé durant ce paroxysme, dans la plupart des cas, avec écume à la bouche. Plusieurs épileptiques ont sans doute des convulsions, du moins une forte contraction des pouces, mais cela n'est pas général : *Franck* parle d'un épileptique qui n'a eu, pendant deux ans, que le bras gauche attaqué de convulsions, et *Tissot* parle de quelques autres ou la forte contraction des pouces manquait, ainsi que l'écume à la bouche, au contraire l'abolition des sens existe toujours, sans quoi le paroxysme ne serait pas épileptique, et il est des malades qu'on prendrait alors pour apoplectiques, sans quelques mouvemens convulsifs de la langue.

Description de la maladie. — On peut en diviser les symptômes en ceux qui la précèdent, et en ceux qui l'accompagnent ou qui la constituent. *Symptômes qui précèdent* : Lassitude, baillement, tremblement de la

langue, stupeur, vertige, douleur de tête, songes horribles, avec apparition de spectres et de bêtes féroces, tintement d'oreilles, audition de bruits extraordinaires, vision d'étincelles et comme des roues de feu. Les yeux sont larmoyans, les paupières enflées, les traits sont altérés, les veines frontales sont gonflées, les artères temporales vibrent avec force, le cœur palpite, la respiration est gênée; les extrémités sont froides; l'urine que rend le malade est pâle et aqueuse; plusieurs sont encore pris de cardialgie, du hoquet de borborisme, et ont le ventre tuméfié. J'ai vu des malades qui portaient la main à la tête lorsqu'ils étaient saisis, et qui avertissaient par là de la douleur qu'ils y éprouvaient, j'en ai vu d'autres, et entr'autres un jeune homme au collége royal de Strasbourg, et une jeune dame que j'ai assistée plus de vingt fois dans ses paroxysmes, qui se plaignait d'un sentiment de formication, et d'un vent froid, qui des extrémités inférieures montait vers la tête, la dame dont je parle, qui me faisait appeler à la moindre indisposition pour être témoin de ce qui arriverait, sentait d'abord un froid aux extrémités inférieures (qui le devenaient effectivement) avec un resserrement qui se propageait aux intestins et à l'estomac, qui produisaient des envies de vomir fréquentes, qui montaient successivement le long de l'œrophage, déterminant un mouvement vérmiculaire rapide, pareil à celui qu'on ferait en avalant très-vîte et sans interruption, et qui, se communiquant aux conduits aëriens, occasionait le râle et l'étouffement. Bientôt la malade devenait insensible, déraisonnait et ne se souvenait plus de rien; après le paroxisme, lequel se terminait par une grande lassitude, par l'attendrissement, des larmes, des soupirs, et par l'expectoration. Il restait dans l'intervalle du paroxisme des maux de tête, et une susceptibilité extrême à l'irritation. Il m'est

souvent arrivé de placer une ligature, sur la partie où l'on sentait venir l'*aura épileptica*, et d'avoir arrêté la marche de l'accès, mais ce qui m'a bien étonné, c'est que loin d'en être soulagés, les malades en étaient plus inquiets, de manière à demander à être déliés, préférant à ces angoisses, la formation du paroxysme.

Symptômes qui accompagnent ou qui constituent la maladie. — Chûte subite, souvent accompagnée d'un cri violent et particulier ; avant de tomber, quelques-uns tournent rapidement, d'autres courent, et tombent en frappant la terre du pied ; les cheveux sont hérissés, les yeux saillans, contournés, tendus comme dans la colère, la pupille est dilatée et reste fixe, quel que soit l'éclat de la lumière qu'on lui présente, la bouche est défigurée ; les doigts sont contractés, avec retraction du pouce entre les autres doigts, les orteils sont quelquefois allongés au lieu d'être recourbés, la langue est agitée de mille manières, renversée vers la glotte, ou portée en avant, position dans laquelle elle est souvent blessée, et les dents fracturées par l'état convulsif de la mâchoire inférieure, la respiration est sonore et stertoreuse, le pouls est petit et toujours vîte ; le tronc est recourbé en avant ou en arrière, souvent agité de mille manières, ainsi que les membres d'où résultent quelquefois des fractures et des luxations. Il sort de la bouche de la plupart des malades une bave écumeuse abondante, quelquefois sanguinolente, et d'une odeur cadavéreuse insupportable, la sueur ainsi que l'avaient déjà remarquée de *Haën* et *Tissot* est aussi d'une fétidité extraordinaire, quelques malades, parmi les hommes sont frappés de priapisme, avec éjaculation de la semence ; chez quelques-uns aussi il y a sortie impétueuse de l'urine et des matières fécales qui sont altérées dans leur odeur, leur couleur et leur

consistance. Enfin, après dix à vingt minutes de cet état, ce qui est la durée la plus ordinaire, quelquefois seulement après quelques secondes, plus rarement après une ou deux heures, le malade revient à lui avec un air étonné et une grande tristesse. Il n'a aucune connaissance de ce qui s'est passé, et il demande aux assistans où il est et ce qui lui est arrivé, il tombe quelquefois dans un sommeil profond, de huit à dix heures, plus souvent il reste éveillé, mais avec une grande faiblesse qui subsiste plus ou moins long-temps, avec engourdissement, douleur de tête, et quelquefois un restant de délire, et des ecchymoses qui couvrent le visage et dont la présence indique le trouble de la circulation dans la tête, et sert à expliquer pourquoi l'épilepsie se termine quelquefois par l'apoplexie foudroyante, suite d'une hémorragie cérébrale.

Les attaques d'épilepsie sont plus ou moins éloignées l'une de l'autre, on en a des observations où elles n'ont paru que tous les ans, tous les six mois, tous les trois mois, tous les mois, toutes les semaines, tous les jours même plusieurs fois par jour; de là, la distinction de l'épilepsie en chronique et en aiguë. Nous avons traité des malades qui avaient deux paroxysmes par jour. *Wan-swieten* parle d'un enfant qui eut quatre attaques successives, en récitant le *Pater noster.* On lit dans le tome 44.e des Annales cliniques de Montpellier, page 391 et suiv. une observation d'épilepsie dont le sujet en eut huit accès successifs dans quatre heures de temps, lesquels n'ont pas reparu les jours suivans. On a quelquefois confondu l'épilepsie avec la catalepsie, et je crois avoir remarqué cette confusion dans l'histoire donnée par *Tissot* d'une jeune fille qui, après un paroxysme arrivé au milieu d'un discours, acheva ce discours le paroxysme étant terminé. Le même auteur dit encore avoir observé trois cas d'épilepsie qui

se sont changés en hydrophobie ; ce qu'on peut croire facilement, pourvu qu'on ne confonde pas l'hydrophobie avec la rage. Enfin, le paroxysme épileptique n'est quelquefois que le symptôme d'une fièvre intermittente cachée. C'est pourquoi il faut observer s'il prend le type tierce, double tierce, ou quarte pour lui appliquer le quinquina.

Causes. — Il est très-essentiel de procéder avec un soin particulier à la recherche des causes de l'épilepsie que l'on a à traiter, ainsi qu'à la distinction de savoir si elle est idiopathique, sympathique ou symptomatique. Le siége de l'idiopathique est vraisemblablement dans la tête ou dans la trame entière du système sensitif, on peut à juste titre rapporter à cette classe l'épilepsie héréditaire, ou du moins la disposition congéniale à cette maladie. En effet, plusieurs enfans en ont déjà eu des accès, la première année de leur vie, les uns cessent d'en avoir à mesure qu'ils se fortifient, d'autres au contraire qui ne se fortifient pas, restent exposés à cet état, ce qu'on reconnaît : 1.° à ce qu'ils conservent dans la physionomie quelque chose d'étonné ; 2.° à ce que les facultés ne se développent pas autant chez eux qu'on devait l'espérer ; je suis porté à croire que les personnes qui deviennent épileptiques, parce qu'elles en ont vu tomber d'autres, comme la chose a eu lieu chez la dame dont j'ai parlé, et celle où la peur a été la cause du premier accès, n'ont éprouvé la maladie que parce qu'elles en avaient la fâcheuse disposition congéniale, car ces causes sont trop fréquentes, et leurs effets heureusement trop rares pour qu'on puisse admettre leur puissance chez tous les sujets.

Parmi les causes locales qui rendent l'épilepsie idiopatique, c'est-à-dire, ayant son siége dans le cerveau, on range à juste titre les impressions reçues par la tête du fœtus en venant au monde, telles qu'une forte com-

pression ; l'action du forceps ; des coups, des chutes, un simple soufflet reçu dans la tendre enfance, la trop prompte soudure des sutures, l'ossification des méninges, des sinus, des concrétions osseuses dans la faulx du cerveau (fait que j'ai reconnu dans la tête d'un épileptique, lorsque je faisais des cours d'anatomie à l'Hôtel-Dieu de Marseille) des exostoses à la face interne du crâne ; la carie du sphenoïde, les esquilles, les balles, et autres corps étrangers irritant le cerveau. Ces faits sont démontrés chaque jour par l'anatomie pathologique, ancienne et moderne, et les recueils des observations mettent également sur la même ligne les collections de pus, de sérosité, de gélatine, d'hydatides, dans la substance cérébrale, les altérations de la glande pinéale, des tumeurs placées à l'origine des principaux nerfs, spécialement de la 8.ᵉ paire ; plusieurs observations nous prouvent que l'épilepsie a succédé à la rentrée de la teigne par l'application de corps âcres ou caustiques, et qu'elle a accompagné l'hydropisie des membrânes du cerveau et de la colonne rachidienne. J'ai soigné au collége royal de Strasbourg un élève de Mayence, qui était devenu épileptique après une chute dans le Rhin, sa tête était fort volumineuse et elle diminua notablement à l'occasion d'un flux d'urine, que je lui procurai par un médicament dont je parlerai plus bas, et qui parut l'avoir guéri pendant quelque temps. J'ai cru reconnaître dans ce sujet l'influence de la dernière cause dont j'ai parlé.

Parmi les causes sympathiques, c'est-à-dire, celles dont le siége est éloigné du cerveau, il en est plusieurs de connues et d'autres qui ne le sont pas ; les malades s'apperçoivent souvent de la venue de leur accès par un sentiment de formication ou d'un vent froid qui monte des parties inférieures vers la tête. Quelquefois cette sensation a pour point de départ une véritable lé-

sion, et d'autres fois l'on n'en saurait découvrir aucune. Dans ce dernier cas, il paraît que le paroxisme a pu avoir son commencement dans une partie éloignée ; quoique la cause réelle en fut dans le cerveau ; par la même raison que le vomissement a lieu dans les plaies de tête, quoique la cause n'en soit pas dans l'estomac, et par cette autre raison que les amputés croient éprouver des douleurs au membre qui leur a été enlevé. L'estomac et les intestins sont parmi les principaux siéges de l'épilepsie sympathique. J'ai vu chez un jeune épileptique, un paroxysme remplacé par des coliques atroces et par des mouvemens convulsifs de ces organes, sans perte de connaissance ; c'est ce qui fait que l'on a tant d'exemple d'épilepsie à la suite des poisons, des remèdes violens, des alimens irritans, des indigestions, des embarras stercoraux, des mauvais alimens dans l'enfance, des vers. On lit divers exemples d'épilepsie dans les écrits de *Hollier*, *Barthollin*, *Tulpius*, *Bonnet*, *Morgagni*, *Chomel*, *etc.*, occasionées par des calculs biliaires, reinaux, vesicaux, des amas de bile, par des engorgemens du foie et de la rate ; *Tulpius* rapporte l'exemple remarquable d'un jeune homme, chez lequel on déterminait à volonté un paroxysme épileptique en lui comprimant la région de là rate, qui était douloureuse. Dans tous ces cas, l'ouverture des corps n'a montré aucun vice dans le cerveau et il n'y avait de lésés que des viscères très-éloignés.

Cette maladie a souvent été occasionée par la masturbation et par des excès vénériens ; quelquefois aussi par une continence forcée. La grossesse a quelquefois occasioné des accidens d'épilepsie, comme d'autres fois elle en a suspendu le cours, lesquels sont revenus après les couches. Il n'est pas rare non plus de voir un paroxysme épileptique produit par les douleurs de l'enfantement, et par des passions fortes qui peuvent avoir lieu durant le temps des couches.

Les cas d'épilepsie ayant leur siége manifeste dans les parties extérieures ne sont pas rares. *Hollier* et *Tissot* en rapportent plusieurs où l'*aura* partait de divers points, des extrémités supérieures, de l'épaule, du bras, de l'avant-bras, des mains, du bout des doigts; quant aux extrémités inférieures, l'on trouve déjà dans *Galien* (*De locis affectis. Lib.* 3, *cap. II.*) l'histoire de deux jeunes gens chez qui le mal commençait par la jambe et montait comme un vent le long des cuisses, du dos, de la nuque, et jusqu'à la tête; et dès qu'il y était parvenu, ils tombaient dans l'accès. La même observation a été répétée par tous les praticiens, et il est bien connu qu'on a arrêté des paroxysmes par des ligatures interposées entre le point irrité et le cerveau, et qu'on a guéri radicalement de ces épilepsies par le cautère et par le fer, en détruisant ou en emportant soit le corps irritant, soit le nerf irrité. Feu M. *Melissi*, habile chirurgien de Marseille, m'avait rapporté plusieurs fois avoir guéri une épilepsie sympathique de ce genre, en cautérisant un point du tibia duquel partait l'*aura epileptica*. Quelquefois l'accès commence par un fourmillement des lèvres ou d'un autre point du visage, de la nuque, du sein, etc. Il est d'ailleurs des individus tellement irritables, que ce point de départ de l'accès n'est pas fixe, mais qu'il peut se faire indifféremment de toutes les parties du corps; tel était le cas de cette femme dont parle *Salius Diversus*, (*de affect. partis.*, p. 43) qu'on ne pouvait toucher dans aucun endroit de la peau avec une aiguille, ou un autre instrument piquant, sans lui occasioner un accès d'épilepsie.

J'entends par épilepsie symptomatique, celle qui est le symptôme ou l'effet manifeste d'un état morbide de tout le corps, ou de l'un de ses organes en particulier. L'on en a plusieurs exemples produits par la plé-

thore, ou par une trop grande abondance d'humeurs blanches ; feu M. *Vidal*, savant médecin de Marseille, m'avait assuré avoir guéri plusieurs épileptiques, d'abord par la saignée, ensuite par un purgatif spécial, qu'on administrait tous les huit jours, et dont il m'avait donné la recette. Je guéris, étant aux Martigues, une fille de 20 à 24 ans, par cette méthode, mais elle échoua dans d'autres cas ; ma malade était très-pléthorique, et faisait continuellement de mauvaises digestions. Les saburres gastriques sont certainement quelquefois la cause de l'épilepsie, et font la fortune des vomitifs, remède banal des charlatans, masqués sous diverses formes, qui pourtant sur cent cas, réussissent à peine trois fois.

On ne manque pas d'observations d'épilepsies arrivées à la suite de la suppression d'hémorragies habituelles, de divers excès dans les boissons, des voyages au soleil, d'exercices violens, etc. *Monro*, le père, en rapporte plusieurs, prises parmi les soldats obligés de rester long-temps au soleil, la tête couverte de casques métalliques, parmi ceux qui s'étaient couchés sur la terre humide étant en transpiration, ou qui avaient supprimé brusquement une diarrhée, la salivation mercurielle, etc. Nous ne craindrons pas, malgré la défaveur dans laquelle est tombée la médecine humorale, de nommer la rentrée de la teigne, de la galle, le desséchement trop prompt de vieux ulcères, de cautères, etc.; car, puisque les accidens ont été assez souvent une cause d'épilepsie, il est impossible, en pratique, de nier qu'une humeur morbifique quelconque, qui devait être évacuée, ait été retenue contre l'ordre de la santé. Quant à la pléthore sanguine, on peut avec fondement lui attribuer les morts subites arrivées pendant un accès épileptique, puisqu'elles ont été accompagnées de l'ecchymose de la face et du tronc, de la

distension des vaisseaux du cerveau, et de l'hémorragie cérébrale. Je conviens que dans ce cas comme dans les précédens, il faut une disposition particulière, puisque plusieurs sujets ont les mêmes maladies, sans devenir jamais épileptiques, ni apoplectiques, mais si cette disposition existe, l'on ne saurait douter qu'une détermination du sang à la tête par une cause excitante quelconque, ne puisse amener un accident d'épilepsie ou d'aploplexie, et l'on doit toujours redouter une fluxion de ce genre, toutes les fois que les mains et les pieds commencent à devenir extrêmement froids, sentiment assez commun dans les maux de nerfs, tout comme nous avons remarqué que l'affaiblissement des jambes chez les vieillards n'est que trop souvent un présage d'apoplexie. Ce *raptus* subit peut même avoir lieu pendant le sommeil; *Tissot* rapporte le cas d'une femme de 33 ans et d'une fille de 19, qui s'étaient toujours bien portées, et qui furent prises le matin, avant de s'éveiller, d'un premier accès d'épilepsie, suivi ensuite de plusieurs autres. On peut estimer avec raison que les premiers accès ont été occasionés par des rêves effrayans, dont les malades ne se sont plus souvenus et qu'ensuite dans des sujets disposés, la maladie a continué à se renouveler.

L'épilepsie est le plus souvent primitive, c'est-à-dire, n'est nullement la suite d'une autre maladie, d'autres fois elle en est précédée, ou bien elle en remplace diverses quand elles finissent; elle a été souvent guérie par la naissance d'abcès en divers endroits du corps, par des galles et autres maladies cutanées, qui sont survenues par la fièvre et surtout par des fièvres très-aiguës, qui avaient mis le malade en danger. Elle s'est aussi changée en cécité et s'est souvent terminée par la paralysie et l'apoplexie. La fréquente répétition des paroxysmes amène la perte de la mémoire, la diminution

des facultés intellectuelles, et fait tomber dans la fatuité. On voit, dans les hôpitaux des fous, qu'il en est plusieurs qui le sont devenus par suite de cette maladie, dès les premiers mois de leur vie.

L'épilepsie est endémique dans certains pays, surtout dans les pays de montagnes : je l'ai vue telle dans les Alpes-Maritimes, du côté du Nord-Ouest; et ayant visité en dernier lieu les établissemens de bienfaisance de Bourg-en-Bresse, j'y ai vu une quantité étonnante d'épileptiques, que l'on m'a dit provenir tous des montagnes du département (Ain). Les vapeurs humides de l'atmosphère de ces vallées étroites, paraissent y contribuer; d'où il résulterait que cette maladie aurait quelque analogie avec le goître et le crétinisme. J'ai engagé M. le Secrétaire perpétuel de la savante Société d'agriculture du département de l'Ain de proposer cet objet important pour sujet de prix.

Effets. — Les effets de l'épilepsie sont toujours fâcheux, et le plus souvent très-dangereux, excepté que les accès ne soient très-faibles et qu'ils ne prennent que de loin en loin. Il est constant que quand les accès sont fréquens, ils grossissent les traits, changent la physionomie, et défigurent les plus jolis visages : les paupières inférieures surtout restent d'abord gonflées, et ensuite pendantes; le nez et les lèvres grossissent, les veines frontales et temporales restent plus saillantes. Les épileptiques sont sujets aux vertiges, et doivent se garder du feu, de l'eau et des précipices. Du reste, ces remarques sont communes à tous les maux de nerfs qui portent à la tête.

La suite au Numéro prochain.

TROISIÈME PARTIE.

LITTÉRATURE MÉDICALE, NOUVELLES SCIENTIFIQUES, MÉLANGES, ETC.

1.° ANALYSE D'OUVRAGES IMPRIMÉS.

LEÇONS *sur les épidémies et l'hygiène publique, faites à la Faculté de médecine de Strasbourg, par* Fr. Emm. FODÉRÉ, *professeur à cette faculté* (tom. 1.er, *in*-8.° de 523 pages, Paris et Strasbourg 1822).

QUELLE est pénible la position de l'analyste, alors qu'il se voit dans l'obligation de rendre compte d'un ouvrage dont l'auteur est son ami, son collaborateur, écrivain judicieux, praticien consommé, savant professeur, etc. ! Telle est pourtant la position dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui ; et elle est pénible, en effet, parce que si la bonne volonté ne nous manque point, la faiblesse de nos moyens s'oppose à ce qu'elle nous ferait entreprendre, et ne nous permet guères conséquemment de porter un bon jugement sur les leçons de l'illustre professeur de Strasbourg. Il ne nous reste donc qu'à signaler le plan que l'auteur a suivi dans son premier tome sur les épidémies et l'hygiène publique, et qu'à jeter un coup-d'œil sur l'ensemble de ce tome, mais un coup-d'œil très-rapide, afin de nous dispenser de louanger l'auteur comme il le mérite (ce qui nous mettrait dans le cas de blesser sa modestie) et même de le blâmer. De le blâmer ! Que disons-nous ! Nous serait-il permis de faire des repro-

ches à M. *Fodéré* ? Non sans doute. Mais, avec lui, ne pourrions-nous point reconnaître les torts des hommes les plus célèbres ? Nous le pourrions, car il convient lui-même que l'erreur est notre partage. *Errare humanum est.* Cet aveu seul de M. *Fodéré* autorise à ne point regarder comme infaillibles toutes ses propositions.

Chercher à distinguer au milieu de ces propositions celles qui se rapprochent et celles qui s'éloignent le plus de la vérité, n'est pas une tâche facile à remplir, et par cela même qu'elle exige beaucoup de discernement de la part de celui qui osera l'entreprendre, elle ne saurait être de notre compétence. Néanmoins, il est possible que dans le cours de notre analyse, nous nous arrêtions plus spécialement sur telles assertions que sur d'autres et que nous ne les goûtions pas toutes également. M. *Fodéré* nous pardonnera les réflexions qui seraient peu conformes à sa manière de voir, quand il s'appercevra de la franchise avec laquelle elles auront été dictées. *Amicus Plato sed magis amica veritas.*

Quoique *Potamon*, d'Alexandrie, l'un des philosophes les plus distingués du musée de cette ville, qui essaya de présenter l'éclectisme, eut très-peu d'auditeurs et encore moins de disciples, tandis que la foule se pressait autour d'*Appollonius* de Tyane, et d'*Ammonius Sakkas*, qui enseignaient des choses surnaturelles, auxquelles personne ne comprenait rien ; néanmoins, M. *Fodéré* a suivi l'esprit de *Potamon*, et bien pénétré de l'utilité de son entreprise, il publie aujourd'hui son premier volume imprimé pour la plus grande partie à ses frais. Deux autres paraîtront aussitôt que les confrères auront attesté par leur encouragement qu'ils sont contens de celui-ci. Hâtons-nous donc de l'examiner.

Et d'abord, 42 pages de prolégomènes suffisent pour en donner une haute idée, par les précieux détails qu'ils renferment. L'auteur commence par annoncer

qu'il va s'occuper d'une science dont la fin unique doit être, non de briller, ni de plaire, mais de rétablir et d'entretenir l'état sanitaire des nations comme des particuliers, etc. De quel sujet de médecine plus beau et plus digne de fixer l'attention générale pourrions-nous parler à nos lecteurs, et qui mieux que M. *Fodéré* était capable de s'en occuper! Ce savant a assez fait pour répondre à l'attente du public et il ne faut pour s'en convaincre, que lire ce qu'il a écrit sur les préjugés et le merveilleux qui se sont glissés dans l'histoire des épidémies; il y démontre que si l'on a beaucoup écrit sur les épidémies, la plupart des auteurs ont manqué de critique. Il définit ensuite l'épidémie *une maladie quelconque qui se trouve très-répandue, par suite d'une ou de plusieurs causes communes et de prédispositions dont un grand nombre d'individus se sont trouvés munis pour la contracter.*

Passant aux objets que l'histoire d'une épidémie doit renfermer, pour être complette, soit qu'on veuille la publier ou qu'on soit chargé d'en faire un rapport à l'autorité, l'auteur signale les suivans :

« 1.° La topographie ou la description des lieux où règne la maladie, comprenant la situatiou de la commune, la nature des terres et des eaux, la construction et la position des maisons, le nombre d'habitans, leurs manières de vivre, leurs occupations, les maladies endémiques et autres auxquelles ils sont sujets.

«. 2.° La nature du climat, l'état de l'air, sa température, la désignation de la saison et des vents dominans, et, si l'on veut, pour faire preuve de plus de scienee, les variations du baromètre, de l'hygromètre et du thermomètre.

« 3.° La nature de la maladie régnante, avec une description des symptômes principaux qui sy manifestent dans ses différens états d'invasion, d'accroisse-

ment, de force et de terminaison ; savoir : si elle est continus, remittente ou intermittente ; si elle est ou non accompagnée d'exanthêmes critiques ou purement symptômatiques ; celles des crises et des signes heureux ou malheureux ; la désignation de sa durée ordinaire, dans l'un comme dans l'autre cas ; ses complications, ses dégénérescences.

« 4.° Les cures naturelles, le traitement mis jusqu'alors en usage et celui qu'on juge le plus propre à le remplacer.

« 5.° La désignation de l'origine et des causes de la maladie ; si elle est purement épidémique ou en même-temps contagieuse.

« 6.° Les moyens hygièniques propres à faire cesser l'épidémie, à diminuer l'infection, à empêcher la contagion ; à la borner, si elle existe déjà, et l'indication des secours nécessaires à fournir aux indigens, aux malades et aux convalescens ; pour abréger la maladie et l'empêcher de s'étendre d'avantage ».

Cette marche est celle que l'auteur doit suivre dans ce cours, qu'il divise en huit sections, dont les deux premières sont consacrées aux causes et à la formation des maladies, et les six autres à des monographies nombreuses de ces maladies.

La section première, destinée à l'étude des causes générales d'épidémies, est divisée en sept chapitres ; le premier, consacré à la connaissance des lieux, relativement à leur salubrité et à leur insalubrité, est l'un des plus intéressans ; l'auteur y a exposé ce qu'il y a de plus mauvais pour un pays ; ce qui indique d'abord en y entrant qu'il est mal-sain, et qui nous donne à l'avance une idée de la nature de l'épidémie qui y règne, etc. Il y expose ensuite les principaux moyens qu'on doit utiliser pour assainir un pays.

Le chapitre 2.me traite des alimens et des boissons

comme causes de maladies. Les premiers sont considérés comme tels dans trois occasions ; celle où ils ne conviennent ni au climat, ni au naturel des habitans, celle où ils ne contiennent pas un assez grand nombre de principes aptes à alimenter, la 3.me est fournie par les substances végétales ou animales, prises pour nourriture et renfermant des alimens essentiellement malfaisans, d'une nature âcre, septique ou narcotique. Puis, il est traité des semences des graminées et de la chair des différens animaux, qui composent spécialement la nourriture de l'homme, et il s'agit ensuite des boissons, etc.

Mais de tous les chapitres, le 3.me est évidemment celui où M. *Fodéré* a donné les détails les plus piquans, outre qu'ils ont le mérite de la nouveauté ; il s'y occupe des saisons et des variations atmosphériques, comme causes de maladies, et il dit, avec raison, que nos recueils de maladies épidémiques sont tous rédigés sous la forme sacrée et imposante de *constitutions morbides de l'air*, *de constitutions médicales de telle ou telle année*, *de constitutions saisonnières*, à un point tel qu'on ne les lit qu'avec une respectueuse confiance et qu'on y croit sans examen. Nous aurons, ajoute l'auteur, le courage de déchirer ce voile mystérieux, etc. Le chapitre suivant se rattache à celui-ci.

Dans le 5.me, sur l'infection et la contagion, M. *Fodéré* reconnaît d'abord que la distinction entre l'une et l'autre est vraie, et pourtant sous prétexte qu'on a été trop loin, etc., il parle bientôt tout comme si cette distinction n'existait pas. Si sa définition de l'infection, dégagée de ce qu'il a ajouté pour la completter, est très-juste, on ne peut en dire autant, quand il s'agit d'une maladie qui, née de l'infection, devient ensuite contagieuse. Les auteurs qui sont de cet avis ont fait valoir des raisons qu'il n'a pas été difficile de refuter.

Suivant la définition que M. *Fodéré* donne de la contagion, nous penchons à croire, comme lui, qu'*Hyppocrate* et *Galien* paraissent n'avoir connu que l'infection. Or, ces grands hommes y voyaient assez clair. Mais par la suite on n'a vu partout que contagion, et lorsque l'expérience a ramené à cette pensée de nos bons ayeux concernant les maladies par infection, on s'est écrié que notre siècle fécond en mots a vu grandir celui d'infection.

Nous étions surpris en lisant le chapitre 6, qui contient la classification des maladies épidémiques d'après leurs causes, de rencontrer la fièvre jaune et parmi les épidémies par infection et parmi celles par contagion. Tout-à-coup, M. *Fodéré* nous rassure en soutenant que cette fièvre ne nait que de l'infection dans tel lieu, et est le fait de l'importation et de la contagion dans tel autre. Voilà ce que nous ne concevons point, et ce que beaucoup de personnes auront peine à comprendre. Nous ne partageons donc point ici l'opinion de l'auteur; nous la respectons, toutefois, et nous la regardons même comme une bonne fortune pour certains contagionistes qui ne manqueront point de s'en servir dans l'occasion.

Basé sur les données que nous venons de faire entrevoir, le chapitre qui suit ne présente de l'intérêt que jusques à un certain point.

Dans la 2.me section, qui a pour titre : *étude des maladies dans leur formation et moyens de guérison*, et qui est divisée en 7 chapitres où l'auteur s'occupe successivement 1.° de la vie dans l'état de santé; 2.° de la vie dans l'état de maladie et de la voie la plus sûre pour reconnaître celle-ci; 3.° du travail, de l'action vitale dans l'état morbide; du jugement et des crises des maladies; 4.° des rapports réciproques des solides et des liquides, ainsi que de l'influence de l'habitude et de la

périodicité dans l'état de maladie ; 5.° de la formation et du siége des maladies, ainsi que du phénomène vital appelé *fièvre* ; 6.° de la thérapeutique générale des maladies épidémiques ; 7.° de la prédisposition ; dans cette section, disons-nous, comme dans la 3.me, dont l'ordre 1.er roule sur les épidémies par le fait des alimens et des boissons et qui contient, dans ce tome, deux chapitres, l'un pour la fièvre gastrique simple, l'autre pour la fièvre gastrique vermineuse, l'auteur a brillé partout, en donnant des preuves qu'il a su recueillir la vérité où il l'a trouvée (ce qu'il avait annoncé dans son avant-propos) et il paraît qu'ici il n'a pas eu de peine à la répandre, tandis que dans son chapitre sur l'infection et la contagion, il dit en débutant : « que l'auguste vérité est difficile à trouver ! »

S'il nous était possible de pousser plus loin notre analyse, nous témoignerions de plus en plus combien nous sommes satisfaits du tome 1.er des leçons sur les épidémies ; etc. Ceux qui le liront attentivement, le trouveront sans doute plein de détails de la dernière importance, et si, comme nous le pensons, les savans doivent s'empresser de connaître l'ouvrage en entier, et de le placer ensuite dans leurs bibliothèques, à plus forte raison, ceux qui ont besoin de s'instruire ne devront point tarder à se le procurer. P.-M. Roux.

2.° Aperçu sur l'état actuel de la science aux Facultés de médecine, en France.

Extrait de notre correspondance particulière.

Nous nous étions proposés de parler dans ce N.° de l'enseignement à la Faculté de médecine de Paris, mais nous devons différer de donner cet article, vu qu'il nous a été débité à ce sujet des nouvelles qu'il faut taire, parce qu'elles ne concernent point les choses qu'il serait seulement permis de censurer, si elles étaient un obstacle à l'instruction des élèves, ou de nature à ralentir la marche des progrés de l'art médical.

3.° Variétés.

— Des mesures de salubrité publique ont été et continuent d'être prises à Marseille ; on n'y entend plus retentir l'air des cris de *passorès* (1) ; aussi, les rues y sont assez propres. Mais une chose sur laquelle il convient de fixer l'attention des médecins et des magistrats, c'est que les fameux *passorès*, depuis qu'il faut se donner la peine de les descendre, sont conservés dans les maisons pendant vingt-quatre, quarante-huit heures et même davantage ; il en résulte, aussitôt qu'on les expose en plein air, surtout pendant l'été, une infection insupportable qui s'étend indéfiniment, car elle a lieu d'ordinaire presque en même-temps (vers le soir) sur différens points de notre cité ; il nous serait facile d'indiquer un grand nombre de maladies qu'elle a fait naître, et de faire entrevoir les ravages qu'elle peut occasioner, jointe à d'autres circonstances, comme l'humidité combinée avec la chaleur de l'atmosphère. Mais nous n'avons pas besoin de donner ces détails, pour engager l'autorité à tarir la source d'infection dont il s'agit. L'autorité sait bien que l'air pur est le *pabulum vitæ*, et nous n'ignorons pas que l'autorité ne laisse rien échapper de ce qui intéresse la santé publique.

— S'il est encore un sujet d'hygiène publique qui

(1) C'est-à-dire, *ne passe-t-il personne?* Terme provençal dont on se servait autrefois pour prévenir les passans que l'on se disposait à jeter par la fenêtre les excrémens et autres immondices. Ce mot était aussi donné à ces immondices.

mérite d'être signalé à nos dignes magistrats, c'est sans doute la présence de ces malheureux estropiés qui, pour exciter la compassion dans l'âme de ceux dont ils réclament des secours, exposent aux regards de la multitude ou des ulcères dégoûtans, hideux, ou des vices de conformation, etc. La présence de ces malheureux a eu souvent et peut avoir encore une influence fâcheuse sur le moral de certains individus, notamment sur celui des femmes enceintes dont l'imagination est si faible et si susceptible d'être frappée.

— On nous donne pour certain que le 3.e N.o d'un recueil médical français doit s'imprimer à *Berne* !!!!!

— On pense que M. le docteur *Sue* sera nommé médecin des salles militaires de l'Hôtel-Dieu de Marseille, en remplacement de M. *Verguin* appelé à remplir les fonctions de médecin principal à l'armée des Pyrénées. En attendant, M. le docteur *Ducros* fait provisoirement le service de médecin militaire.

— Un dentiste de cette ville vient d'afficher à tous les coins des rues un grand placard où il annonce *qu'il arrache les dents*, *calme les douleurs*, *guérit*, en un mot, *les maladies qui sont du ressort de la bouche*; *etc.*, *etc. Sol lucet omnibus*, dit-il, et c'est sans doute pour faire sentir qu'il a le droit, lui aussi, de traiter les maladies de la bouche, etc.

— Un de nos confrères se propose de publier un mémoire sur le charlatanisme médical. Comme les médicastres doivent être le sujet de ce travail, l'auteur ferait bien d'adopter pour épigraphe ces paroles de *Nicocles* : « la fortune est pour eux, le soleil éclaire leurs guérisons, et la terre couvre leurs fautes. »

— M. *Duméril* a fait à l'institut royal de France, un rapport sur une observation présentée par M. le docteur *Carteron*. Ce médecin a trouvé dans une poche fibreuse du foie, cinquante vers acéphalocistes. Le malade avait présenté quelques symptômes d'affection biliaire; mais sa mort ne peut être attribuée à la présence de ces vers, qui, enveloppés dans un kiste, avaient presque acquis droit de domicile, sans que leur grande multiplication eut déterminé des accidens (*Rev. méd.*)

— Les maladies qui ont régné ce mois-ci, à Marseille, ont eu généralement le caractère particulier que le printemps leur imprime; c'est dire que des maladies éruptives, des fièvres inflammatoires, des ophthalmies, des pleurésies, etc., ont été observées. Les anti-phlogistiques bien administrés, tels que les bains tiédes, les boissons délayantes et adoucissantes, les évacuations sanguines, ont été constamment salutaires.

— D'après le relevé des registres de l'État-civil de la mairie de Marseille, il y a eu en Mars 1823 364 naissances; 313 décès et 83 mariages.

P.-M. Roux.

4.° Concours académiques.

Prix proposé par la Société des sciences médicales du département de la Moselle.

Déterminer, d'après des observations nombreuses et bien faites :

1.° *Si la méthode antiphlogistique (prise dans toute sa latitude) est la seule applicable au traitement de toutes les*

gastro-entérites, (en considérant comme telles les fièvres bilieuses, muqueuses des auteurs, méningo-gastriques et adéno-meningees de M. Pinel).

2.° *S'il n'arrive pas quelquefois, dans ces phlegmasies, une époque à laquelle (la résolution n'ayant pas eu lieu malgré l'emploi des déplétions sanguines générales et locales, du régime et des autres moyens débilitans), il devient nécessaire de recourir à un autre mode de traitement pour relever les forces, et ramener l'organisme à l'état normal.*

3.° *Dans le cas de l'affirmative, établir, d'après des faits bien observés, quels sont les symptômes qui caractérisent cette époque et annoncent la nécessité de substituer aux antiphlogistiques, uniquement employés jusqu'alors, la méthode tonique et quelquefois même les stimulans.*

4.° *Enfin, faire connaître le régime et les agens thérapeutiques qui doivent composer ce traitement, et l'ordre successif dans lequel on doit les employer.*

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 200 francs.

Les mémoires devront parvenir, *francs de port*, à M. Chaumas, secrétaire, le 1.er décembre 1823 : ce terme est de rigueur.

— La Société de médecine de Lyon propose, pour sujet d'un prix, consistant en une médaille d'or de 300 fr. à décerner dans sa séance publique de 1824, la question suivante :

« *Des maladies qui peuvent simuler les affections organiques du cœur ; en assigner le diagnostic d'une manière précise et indiquer le mode de traitement qui leur convient* ».

Les Mémoires seront adressés dans les formes et selon l'usage ordinaire, avant le 1.er avril 1824, à M. le docteur *Montain*, Secrétaire-général de la Société, place de Louis-le-Grand, n.° 18.

BULLETINS

DE

LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE DE MARSEILLE. (1)

AVRIL 1823. — N.° XVI.

OBSERVATION *d'une affection scorbutique, causée uniquement par des affections morales; par M.* CHARPENTIER, *D.-M., médecin de la marine royale, correspondant de la Société royale de médecine de Marseille, etc.*

PRESQUE tous les médecins qui ont écrit sur le scorbut, tout en paraissant reconnaître l'influence fâcheuse des passions tristes dans le développement de cette maladie, ne les ont, en général, considérées que comme des causes prédisposantes ou plutôt auxiliaires; c'est-à-dire, comme cédant à la production du scorbut par leur réunion à d'autres circonstances; telles

(1) *La Société royale de Médecine de Marseille déclare qu'en insérant dans ses Bulletins les Mémoires, Observations, Notices, etc., de ses membres soit titulaires, soit correspondans, qui lui paraissent dignes d'être publiés, elle n'a égard qu'à l'intérêt qu'ils présentent à la science médicale; mais qu'elle n'entend donner ni approbation ni improbation aux opinions que peuvent émettre les auteurs, et qui n'ont pas encore la sanction générale.*

que le froid humide, les mauvaises nourritures et toute autre espèce de négligence dans le genre de vie que ces auteurs en regardent comme les causes essentielles.

Ayant eu à traiter un assez grand nombre de scorbutiques dont la maladie paraissait, chez la plupart, due à une complication de causes physiques et de causes morales, je me suis occupé de rechercher avec soin quelle pouvait être réellement la part des unes et des autres. En fesant cet examen j'avais souvent trouvé de fortes raisons de soupçonner que, dans le plus grand nombre de cas, les affections morales avaient, plus puissamment que toute autre cause, contribué à la naissance du scorbut, lorsque l'occasion se présenta de me faire acquérir la certitude que cette maladie peut émaner *seulement et directement* de certaines passions, de certaine affection de l'âme et devenir extrêmement grave sans qu'on puisse en attribuer l'origine à aucune cause physique.

M. M...., âgé de 21 ans, d'une stature grêle, d'un tempérament (qu'on appellera ou phlegmatique, ou muqueux, ou pituiteux) mais caractérisé par la langueur de toutes les actions, menait chez son père, depuis trois ans qu'il avait quitté le collége, la vie la plus sédentaire; et quoiqu'il habitât la campagne, il ne se livrait à aucun des exercices ou occupations qui y sont ordinaires. Ce jeune homme, qui avait été destiné à aller à Paris pour y étudier le droit, paraissait depuis quelque temps livré à l'ennui; il avait même fini par concevoir un grand chagrin de ce que des circonstances contrariantes se renouvellaient continuellement pour retarder le moment où il devait apprendre un état et avoir devant lui un but fixe d'occupation.

A l'âge où sa constitution physique devait s'appro-

cher de l'état de perfection, elle s'affaiblissait de jour en jour et les personnes qui l'observaient avec intérêt voyaient, au contraire, la plupart de ses facultés s'engourdir de plus en plus, et l'inertie, l'indolence, la tristesse qui constituaient auparavant son état habituel faire des progrès alarmans.

Des douleurs vagues et profondes qu'il disait depuis long-temps ressentir dans le thorax et dans l'épigastre (auxquelles se joignaient souvent la toux et l'oppression) me firent d'abord soupçonner et ensuite craindre pendant quelque temps l'approche d'une phthysie pulmonaire. Mais dans la suite le malade ayant renouvelé ses plaintes plus fréquemment et les exposant surtout d'une manière plus expressive, ses parens conçurent de grandes inquiétudes et me le recommandèrent vivement. Je l'examinai avec une plus grande attention; je l'interrogeai avec plus de soin, et je finis par découvrir et voir clairement le développement d'une affection scorbutique dont le malade m'avait caché une partie des signes, tels que l'enflure et l'état sanieux de ses gencives, la mauvaise odeur de son haleine, et que je ne pus, malgré mes recherches, attribuer à d'autres causes qu'au chagrin et à l'ennui qui le dévoraient depuis quelque temps. Mon opinion étant fixée sur l'état de M. M..... et sur ce qui y avait donné lieu, je pensai que ce qu'il y avait de plus urgent à faire était de chercher à arrêter les progrès du mal en écartant les circonstances qui, après l'avoir causé, semblaient encore l'entretenir et même l'aggraver. Je me flattais que cela suffirait pour que les fonctions vitales reprenant peu-à-peu leur ordre primitif, la maladie finît par se dissiper entièrement, j'engageai M. M..... à s'arracher de la vie sédentaire qui lui était si nuisible, à secouer et briser les chaînes de cette indolence qui le retenaient en captivité; à mettre toutes ses forces en

action ; à faire ensorte de présenter aux organes de ses sens des objets nouveaux et capables de les émouvoir, et cela en changeant de position, en allant, par exemple, à P...., chez son beau-père, pour y prendre les eaux minérales, y mener un genre de vie active et y rechercher toutes les occasions d'agitation et de distraction ; le malade me promit de suivre mes avis.

Ne le revoyant plus j'étais persuadé qu'il était parti pour P.... ; mais je fus fort étonné, un mois après, quand, invité d'aller le voir, j'appris de lui que la tendance à l'inertie l'ayant emporté sur sa volonté, malgré le désir qu'il avait réellement de se conformer à mes conseils, il était resté chez lui, et que, depuis ce temps, les symptômes du scorbut ayant subi tous les jours une augmentation graduelle, il se trouvait actuellement dans un état très-fâcheux. En effet, la faiblesse générale ou plutôt la difficulté du mouvement résultant de l'engourdissement et de la pesanteur de toutes les parties était portée à un point extrême. Il éprouvait, principalement pendant le sommeil ou plutôt au moment du réveil, un mal-aise dans tous les muscles et une lassitude profonde surtout dans les jambes et dans le dos, comme s'il eut fait les exercices les plus violens.. Mais ce qui inquiétait plus particulièrement les parens du malade, c'était l'oppression qu'il éprouvait à la poitrine, la gêne et souvent même la suspension ou l'interruption de la respiration, le trouble de la circulation, les anxiétés ainsi que les défaillances et syncopes qui en résultaient.

L'état de crainte habituelle, d'inquiétude, de tristesse qui se fesait remarquer sur la figure du malade se joignait aux phénomènes physiques pour annoncer que le pouvoir vital était atteint d'une manière fâcheuse et que le scorbut, ayant jeté des racines de plus en plus profondes, menaçait l'existence du malade.

D'après ce diagnostic, je pensai qu'il fallait agir énergiquement. J'ordonnai qu'on joignit sur-le-champ le quinquina à fortes doses aux anti-scorbutiques ordinaires. Je conseillai surtout de mettre à profit le peu de forces que le malade pouvait encore développer en les employant à un exercice qu'on mesurerait toujours sur la quantité de ces forces. Je cherchai, par tous les moyens qui étaient en mon pouvoir, à le tirer de son abattement moral, à ranimer son courage, et, en lui inspirant la plus entière confiance, à lui donner l'espérance de la guérison le plus puissant de tous les anti-scorbutiques. J'insistai sur le changement de position, d'habitation, sur le voyage de P.... dès qu'on pourrait l'y faire transporter.

Mes vœux et mes intentions furent cette fois parfaitement secondés. Aussi en peu de jours la situation physique et morale du malade se trouva tellement améliorée, qu'on le jugea bientôt capable d'entreprendre le voyage que j'avais conseillé. Mais ce qui, pour nous, fut le plus intéressant à remarquer dans ce voyage, c'est qu'il donna lieu à une circonstance qui nous offrit une nouvelle preuve de l'influence que le moral avait sur la maladie. Cette circonstance la voici : la mère du malade, qui l'avait accompagné à P...., voyant son état continuer de s'améliorer, revint chez elle en laissant son fils à P.... chez ses parens. Cette séparation trop précipitée fut suivie de l'effet le plus fâcheux, parce que, dans sa position, ne se reposant que sur les soins de sa mère, il n'avait de confiance, d'espérance que quand elle était près de lui. L'ennui et la tristesse reparurent presque subitement ; l'oppression et les anxiétés précordiales se firent sentir de nouveau ; quelques défaillances eurent lieu. L'état des gencives empira ; quelques taches scorbutiques parurent aux jambes. Ma-

dame M....., avertie de ce contre-temps, retourna sur-le-champ à P.... ; mais, ses affaires ne lui permettant pas d'y rester, elle ramena son fils. Je le remis au vin scorbutique pris à doses très-fréquentes ; je recommandai l'usage du quinquina uni à la rhubarbe ; j'insistai sur les moyens de distraction, sur l'exercice modéré, mais à condition que cet exercice aurait toujours un but fixe comme de conclure quelques affaires, de travailler au jardin, d'aller à la chasse, etc., etc.

Depuis lors le malade a suivi ponctuellement mes avis ; il a toujours été de mieux en mieux ; il s'est entièrement rétabli, et vient enfin de partir pour Paris, où il se dispose à se livrer avec activité à l'étude de la jurisprudence.

Il est essentiel de noter que le jeune homme sujet de cette observation est dans l'aisance ; qu'il habitait un logement sain et que le scorbut s'est développé pendant l'été dernier par le temps le plus sec, et, par conséquent le moins propre à favoriser la naissance de ce genre de maladie.

Réflexions relatives à l'observation précédente. — Si l'on veut examiner attentivement et successivement tous les phénomènes qui se remarquent dans l'économie animale lors du développement du scorbut et ceux qui sont l'effet immédiat des passions tristes, si l'on compare en même-temps les moyens qui réussissent le mieux dans le traitement du scorbut avec ceux qu'on emploie avec le plus de succès pour prévenir ou combattre les désordres qui résultent de l'action des passions tristes ; on trouvera la plus grande analogie dans les phénomènes et dans les moyens de traitement de l'un et de l'autre cas ; on jugera quelle forte influence les affections morales doivent avoir, dans quelque circonstance que ce soit, sur la production du scorbut, et surtout on ne sera plus sujet à l'étonnement, quand l'expérience offrira

des exemples d'affection scorbutique à laquelle on ne peut attribuer d'autres causes que les passions tristes.

En effet les différens auteurs de traités sur le scorbut mettent au rang de ses causes prédisposantes tout ce qui tend à affaiblir l'irritabilité musculaire, comme de longues maladies qui ont précédé, l'action prolongée du froid et de l'humidité, des excès de travail et de fatigue et plus souvent encore un état habituel d'indolence, de langueur morale, d'oisiveté, d'ennui, de tristesse, de crainte. Les mêmes auteurs regardent comme causes occasionelles une négligence extraordinaire dans le genre de vie, l'usage d'alimens indigestes ou plutôt contenant peu de matière nutritive, des exercices trop fatigans et surtout la complication qu'apportent à ces causes certaines affections vives de l'âme comme le violent chagrin, la crainte subite, la terreur produite à l'instant par un événement fâcheux et imprévu.

Suivant ces auteurs, la maladie est caractérisée essentiellement par une torpeur générale qui s'accroit de jour en jour, et surtout par une dégradation progressive de tous les organes musculaires. C'est de là que dérive cette lassitude spontanée à laquelle le sommeil n'apporte aucun soulagement, parce que la cause, bien loin de cesser ou d'être suspendue par le sommeil, va toujours en augmentant : c'est cet affaiblissement progressif du cœur et des gros vaisseaux, qui, peu-à-peu, ralentit la circulation jusqu'à un point extrême et produit, par cette raison, la stase des fluides d'où dépend en grande partie le désordre des autres fonctions.

Tout annonce, dans cette maladie, que les forces radicales de la vie éprouvent une atteinte profonde, sont menacées d'un prochain anéantissement et qu'il est de la dernière urgence de combattre et supprimer, s'il est possible, les causes d'un pareil ravage.

Mais si l'on soustrait le malade aux circonstances fâcheuses qui ont favorisé la maladie et qu'à ce moment l'art se hâte d'opposer à cette dernière des moyens énergiques ; que tout ce qui est dans le cas de ranimer le principe vital soit mis en œuvre ; qu'on ne manque surtout aucune occasion d'inspirer du courage au malade, de faire naître en lui la joie, l'espérance, il se produit dans son individu une révolution d'autant plus admirable qu'elle est subite. Cet effet rapidement avantageux a lieu presqu'en même-temps dans toutes les fonctions. En un instant le scorbutique recouvre ses forces, son activité, ses facultés. Ne savons-nous pas que le meilleur moyen de guérir les scorbutiques en mer, c'est de les changer de position aussitôt qu'on le peut, c'est de les mettre à terre ? Ne connaissons-nous pas beaucoup d'exemples de scorbutiques qui, en mer même, ont été guéris presque subitement non seulement par la vue de leur patrie ou d'une terre amie et l'espérance d'y aborder, mais par l'approche de l'ennemi qui, en les ranimant, en leur fesant naître l'espérance de le battre, excitait leur courage, mettait toutes leurs facultés en éveil, toutes leurs fonctions en activité et changeait ainsi en un instant leur état physique et moral ? N'a-t-on pas eu souvent les mêmes phénomènes à observer dans une ville assiégée où tout se réunit ordinairement pour la production du scorbut ? On voit au contraire reparaître le scorbut avec non moins de violence qu'auparavant si des circonstances malheureuses viennent présenter de nouveau une perspective fâcheuse et causer le chagrin et le découragement par la perte de l'espoir qu'on avait conçu ; c'est ce qui arrive dans une ville assiégée quand à des apparences de succès succèdent de mauvaises nouvelles qui reculent indéfiniment l'attente de la délivrance. La même chose a lieu en mer, quand, après avoir été vaincu dans un

combat, on est obligé de fuir dépourvu de tout ; et même encore en mer dans des circonstances bien différentes, comme lorsque, voyageant en paix, dans le plus beau climat, par le meilleur temps, abondamment pourvu d'eau et de provisions fraîches, d'autres événemens viennent enlever l'espoir d'aborder bientôt la terre natale si désirée.

Si nous voulons jeter maintenant un coup-d'œil sur les phénomènes primitifs ou immédiats que les passions tristes produisent dans l'économie de l'homme, on ne pourra douter des rapports qu'ils ont avec ceux produits par le scorbut et de l'influence réciproque que les deux genres d'affections doivent avoir l'une sur l'autre. En observant avec attention les effets de la crainte et du chagrin dans les différens cas où elles peuvent se présenter, on voit que dans des circonstances elles peuvent être causes disposantes du scorbut et dans d'autres causes occasionelles, et que par exemple, rien n'est plus propre à préparer au scorbut que ce genre de passions, et à le déterminer que leur action vive et subite.

Le chagrin lent, et l'état de crainte habituelle ont toujours pour dernier résultat l'appauvrissement des forces vitales. Leur action est toujours essentiellement débilitante ; elle affaiblit surtout le système musculaire ; elle diminue la tonicité des vaisseaux. C'est comme dans le scorbut, d'abord une espèce de torpeur, d'engourdissement, la langueur de toutes les fonctions. Les solides ne se meuvent plus avec leur activité et leur régularité accoutumée ; les fluides s'engorgent, s'altèrent ; et la dégradation progressive, qu'éprouvent la caloricité, l'irritabilité et la sensibilité physique et morale, atteste, comme dans le scorbut, l'atteinte profonde que la vie éprouve et le danger toujours croissant dont elle est menacée.

Des effets absolument analogues ont lieu, mais avec

bien plus de promptitude et d'intensité, chez les individus qu'un coup malheureux frappe à l'imprévu, qui éprouvent une impression vive et subite de chagrin ou de terreur. Au même moment toutes les fonctions sont bouleversées ; quelquefois à l'instant même le principe de la vie est près de sa perte. Mais que des événemens d'une autre nature se présentent, capables de faire naître la joie, de ranimer le courage, d'inspirer l'espérance, si la crise n'a pas été trop violente, si quelqu'organe essentiel n'a pas été attaqué dans sa substance, les forces vitales reprennent leur empire, tout revient peu-à-peu dans l'ordre, et le corps ne ressent bientôt plus rien de la secousse qui a précédé.

OBSERVATION sur une sueur locale permanente de la moitié latérale droite de la tête et du cou, survenue quatre mois après quelques accidens primitifs de la commotion du cerveau, occasionés par une chute sur le dos ; et de quelques réflexions sur cette observation ; par M. B. ROQUES, *docteur en médecine, chirurgien-aide-major au 3.me régiment du corps royal du génie, correspondant de la Société royale de médecine de Marseille, etc., etc.*

M. BOYER (Paul), résidant alors à Valence, département du Gers, âgé de 40 ans, d'une forte constitution et d'un tempérament sanguin, très-sensible et irritable, fit, pendant le mois de mai ou de juin 1802, une chute sur le dos en tombant d'un grenier à foin, d'environ douze pieds de hauteur, sur le pavé d'une écurie. Le malade éprouva, au moment même de la chute, plusieurs accidens primitifs de la commotion du cerveau, tels qu'un éblouissement, la perte des sens et de la parole, une légère hémorragie par le nez et par la bouche. Une forte saignée du bras, la diète, et ensuite

une tisane de chiendent, stibiée, lui furent prescrites.

Ces accidens primitifs de la commotion du cerveau eurent lieu sans fièvre. La plupart d'entr'eux disparurent peu de temps après l'emploi de ces moyens, et le malade recouvra même bientôt l'usage de ses sens et celui de la parole. Dès-lors, il se plaignit d'une douleur aiguë dans les muscles du dos, située à environ six travers de doigts au-dessous de l'angle inférieur de l'omoplate gauche, où la percussion avait sans doute été plus forte, à raison de l'inégalité du pavé sur lequel il était tombé, et dont la surface n'était recouverte que par une simple couche de litière. Cependant, nul gonflement, aucune ecchymose ni trace de contusion ne se manifestèrent dans la partie douloureuse, quoique la douleur fut très-aiguë pendant une quinzaine de jours. Elle diminua ensuite, peu-à-peu, sans disparaître néanmoins entièrement; car le malade a continué à la ressentir pendant plus d'un an, à des intervalles irréguliers, malgré les divers topiques qui ont été mis en usage pour la combattre.

On a déjà vu que les effets de la chute ne s'étaient point bornés au lieu de la percussion, puisque des symptômes primitifs de la commotion du cerveau, par contre-coup, se sont manifestés dès l'instant de l'accident; et quinze jours après, le malade ayant commencé à se lever, on s'apperçut que ce même accident avait également produit une commotion de la moëlle épinière. Celle-ci ne fut reconnue que par la faiblesse extrême que M. *Boyer* ressentit alors dans les extrémités inférieures, et par les difficultés qu'il éprouva, pendant long-temps, pour se soutenir en station et exécuter la progression. Des frictions sèches, des fomentations aromatiques et stimulantes, furent employées contre cette sorte de parésie des extrémités inférieures; mais, nonobstant ces moyens, le malade continua à éprouver,

pendant fort long-temps, une certaine faiblesse dans ces parties, de manière à rendre sa marche assez pénible et chancelante.

La langue et la poitrine se ressentirent aussi plus ou moins des effets de la commotion du cerveau et de la moëlle épinière, car le malade eut pendant long-temps de la difficulté à articuler divers sons, ainsi que des palpitations du cœur et une gêne de la respiration (1), en accélérant un peu sa marche et en montant un escalier ou un sol incliné ; accidens qui, avec le temps, se dissipèrent néanmoins d'eux-mêmes.

Mais le phénomène le plus remarquable auquel cette chute a donné lieu, et qui, selon moi, rend cette observation assez intéressante, consiste en une sueur partielle qui est survenue, quatre mois après l'accident, sur toute la partie latérale droite de la tête et du cou, jusqu'au moignon de l'épaule du même côté. D'ailleurs, constamment bornée par la ligne médiane ou raphoïde qui partage ces parties et le tronc en deux moitiés latérales, à-peu-près symétriques, cette sueur locale *traumatique* a été depuis lors permanente, mais avec des modifications particulières, qu'il est utile de faire connaître.

D'abord, cette sueur a toujours été beaucoup plus considérable au moment des repas, et pendant un certain temps après ceux-ci, que dans toute autre circonstance ; je l'ai vue, lorsque le malade mangeait, ruisseler des parties où elle avait son siége, au point de l'obliger à les essuyer à tout instant. Elle était également augmentée par les affections tristes de l'âme, par les fortes contentions d'esprit et par l'usage du coït ;

---

(1) Il est possible qu'indépendamment de la commotion du cerveau et de la moëlle épinière, cette gêne de la respiration ait été, en partie, occasionée par la commotion ou l'ébranlement que les poumons ont éprouvé au moment de la chute.

tandis qu'elle diminuait, au contraire; pendant que le malade était dans son lit, et lorsque la transpiration ou une sueur générale avaient lieu. Le froid semblait aussi, dans certains cas, diminuer son activité. Enfin, dans le principe, cette sueur avait lieu d'une manière uniforme sur toute la moitié latérale droite de la tête et du cou; mais, environ un an après, elle devint beaucoup moins considérable à la partie postérieure de celui-ci et du cuir chevelu qu'à leur partie antérieure et à tout le côté droit de la figure, où elle s'est constamment maintenue.

Je crois devoir encore ajouter, aux divers détails qui précèdent, que la sensibilité ni la contractilité des muscles des différentes régions de la tête et du cou, dont je viens de parler, n'ont nullement paru altérées; tandis que, quatorze ou quinze mois après l'accident, quelques troubles de la vue, et particulièrement de l'œil gauche, et une augmentation de dysécie, du côté droit (2), que le malade a éprouvé pendant plusieurs mois, ont annoncé une dysesthésie ou diminution de la sensibilité de la rétine et du nerf acoustique de ces mêmes organes. Cet état morbide s'étant ensuite dissipé de lui-même, le malade a recouvré l'usage de l'ouie et de la vue dont il jouissait auparavant.

Ayant après cela perdu M. *Boyer* de vue, en 1814, au moment que je me proposais d'entreprendre sa guérison, je n'ai eu occasion de le revoir qu'une fois, au commencement de 1816. Il m'a appris, à cette époque, qu'il était toujours sujet à la sueur locale dont il s'agit,

---

(2) Je ferai remarquer à cet égard que plusieurs proches parens du malade, ayant été plus ou moins atteints de surdité à un âge peu avancé, celui-ci était lui-même, avant sa chute, en partie sujet à cette incommodité.

contre laquelle il avait employé, sans succès, tous les remèdes qui lui avaient été conseillés par divers médecins; mais que, depuis trois ou quatre ans, elle était cependant un peu moindre qu'elle n'avait été jusqu'alors. Mais j'ai cru devoir attribuer cette espèce d'amélioration à une diminution radicale des forces, produite par les progrès de l'âge, et surtout par la continuité de cette excrétion habituelle ; car, de robuste et gras que le malade était, sa constitution s'est tellement affaiblie et détériorée, qu'il est devenu en partie méconnaissable par la perte de l'embonpoint qu'il avait et par une sorte de vieillesse prématurée dans laquelle cette singulière affection paraît l'avoir réduit. D'abord, quelque temps après l'invasion de la sueur locale dont il est question, le côté droit de la figure commença par éprouver un amaigrissement très-marqué ; et cette maigreur partielle a été vraisemblablement produite par un état particulier de dysesthésie locale, de laquelle est sans doute résulté une diminution dans l'assimilation des principes nutritifs qui étaient destinés à la nutrition complette de la partie, et l'excrétion d'une portion de ces mêmes principes par l'exhalation morbide de cette partie de la peau. Et une chose qui est également digne de remarque, c'est que les cheveux de la moitié latérale droite du cuir chevelu ont plus promptement et plus généralement blanchi que ceux du côté opposé ; ce qui me paraît aussi pouvoir être raisonnablement attribué à une déviation des principes nutritifs et colorans de ces organes, et à leur exhalation par la surface épidermoïque de la peau, où cette sueur habituelle s'est établie et définitivement confinée.

Réflexions. — En analysant les principaux phénomènes auxquels cette chute a donné lieu, on ne peut s'empêcher de reconnaître dans ceux qui se sont manifestés à l'instant de l'accident, la plupart des symptômes primitifs de la commotion du cerveau, et dans

les autres plusieurs symptômes consécutifs de celle-ci et de la commotion de la moëlle épinière. Ces derniers ne peuvent être, ce me semble, évidemment rapportés qu'à une diminution de la sensibilité et de l'irritabilité des parties ou des organes qui ont été affectés. Et, en jugeant par analogie et d'après la nature de ces symptômes, il paraît que la sueur locale, qui s'est manifestée quatre mois après l'accident, a été également produite par une diminution de la sensibilité et de la contractilité organiques des vaisseaux capillaires-exhalans de la surface cutanée, où cette sueur s'est établie d'une manière permanente. « C'est aux » changemens divers de ces propriétés, a dit *Bichat* (1), » qu'il faut attribuer les sueurs plus ou moins abon- » dantes, les exsudations diverses dont la peau est le » siége ».

D'après toutes ces considérations, j'ai toujours pensé que la sueur locale traumatique dont il s'agit était de nature passive, dépendante d'une diminution de la force tonique des vaisseaux capillaires-exhalans dont j'ai parlé, et par conséquent d'une sorte de fluxion par défaut de résistance locale de ces mêmes vaisseaux. C'est aussi, d'après une telle étiologie de cette sueur, que j'avais conçu et établi un plan de traitement pour la combattre; et ce traitement était en général fondé sur l'emploi de plusieurs révulsifs et dérivatifs, de légers toniques, appliqués localement, d'un régime analeptique, et sur les effets de quelques préceptes de l'hygiène et de la gymnastique.

Mon opinion, concernant la nature passive de cette sueur locale, me paraît d'ailleurs assez bien confirmée par l'observation suivante de *Bichat*, analogue sous quelques rapports avec le cas précédent.

« J'ai traité, il y a deux mois, à l'Hôtel-Dieu, dit

(1) Anatom. général., tom. 4, pag. 722; Paris, 1812.

» ce médecin-physiologiste (1), un homme qui, à la
» suite d'une apoplexie, eut une hémiplégie où toute
» la moitié gauche du corps était extrêmement immo-
» bile, et qui cependant ne suait que de ce côté, au
» point qu'on voyait une trace de démarcation sensible
» tout le long de la ligne médiane. D'un côté la peau
» était sèche, de l'autre elle était très-humide ».

Quoiqu'il en soit, en attendant que de nouveaux faits, plus ou moins analogues à ceux que je viens d'exposer, nous soient fournis par l'observation et l'expérience de praticiens éclairés, je me contente de déduire de ceux-ci le petit nombre de considérations qui précèdent, dans la crainte que j'ai de m'engager dans des hypothèses purement oiseuses, ou trop hasardées. D'ailleurs, je préfère laisser à d'autres médecins, plus profonds physiologistes que moi, le soin de tirer des deux observations précédentes toutes les conséquences théoriques et pratiques qu'elles pourront leur fournir, sans qu'ils aient peut-être à craindre, comme moi, de tomber dans des écueils que je redoute autant que j'éprouve de plaisir en cherchant à les éviter. Cependant, je ne doute pas qu'en rapprochant ces deux faits intéressans, les divers exemples de sueurs contre-nature, plus ou moins partielles et d'une moitié latérale du corps, que l'on trouve consignés dans les ouvrages de plusieurs auteurs, on ne puisse déduire d'un tel rapprochement un plus grand nombre de données propres à éclaircir l'étiologie et la thérapeutique de ces diverses sueurs morbides. Ceux qui désireraient s'occuper de ce travail, pourraient principalement consulter *Pechlin* (2),

---

(1) *Loco citato*, *pag.* 703.

(2) *Observ. physico-medicarum*, *pag.* 335 *et seq. ibid. pag.* 342; *Hamb.* 1691.

Hartmann (3), *Du Pin* (4), *Courmette* (5), etc., etc., lesquels ont recueilli plusieurs exemples, à la vérité peu détaillés, de sueurs dont il s'agit.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ

PENDANT LE MOIS DE MARS 1823.

1.er *Mars*. — On fait lecture d'une lettre de M. *Pointe*, médecin de l'Hôtel-Dieu et professeur suppléant de l'école secondaire de médecine de Lyon, qui adresse à la Société un fascicule d'observations et manifeste le désir de lui appartenir comme membre correspondant. La demande de ce médecin est prise en considération et le rapport à faire sur son travail est confié à M. *Roux*.

La Société prend aussi en considération la demande du titre de membre correspondant, par M. *Pierquin*, médecin de Montpellier, qui lui fait hommage de *plusieurs observations pour servir à l'histoire de la glosso-pathologie*, travail dont M. *Reymonet* est chargé de rendre compte à la Compagnie.

M. *Forcade* lit ensuite son rapport sur la brochure de M. *Lafont-Gouzi*, correspondant à Toulouse, ayant

(3) *Dissert. de sudore unius lateris*, *in-4.°*, *pag.* 38, *not:* 26; *edit. Halœ ad salam*, 1751.

(4) Voyez dans la collection de thèses de Schlegel: *Thesaurus pathologico-therap.*, *vol.* 1, *pars* 1; *lipsiœ*, 1789: *dissert. medica de homine dextro et sinistro*, *pag.* 11 *et seq.*, *ibid. pag.* 127 *et seq.*; *Lugd. Batav.* 1780, où l'auteur a colligé plusieurs exemples de sueurs morbides partielles.

(5) Journal de médec. de *Vandermonde*, tom. 85, pag. 41 et 43.

pour titre : *Caractères propres, préservatifs et remèdes des contagions pestilentielles.*

15 *Mars.* — M. le Secrétaire-général donne lecture 1.° d'une lettre de M. le *comte de Villeneuve*, préfet, qui exprime la satisfaction de S. E. le Ministre de l'Intérieur pour le zèle et l'exactitude que met la Société à publier le résultat annuel de ses travaux ; 2.° d'une lettre de la Société de Bienfaisance qui invite la Compagnie à la séance publique qu'elle doit tenir le 16 mars. La députation d'usage est nommée pour représenter la Société dans cette circonstance.

M. *Péclet* fait hommage de la 1.re livraison d'un ouvrage qu'il publie sous le titre de *Cours de physique et de chimie.* MM. *Poutet* et *Sigaud* sont nommés rapporteurs de cet écrit.

19 *Mars.* — Cette séance a été entièrement consacrée à la discussion d'objets d'administration intérieure.

28 *Mars.* — On donne lecture d'une lettre de M. le Maire relative à un objet de police médicale. Les instructions que ce magistrat désire lui ont été fournies par M. le Président, vu l'urgence du cas.

On communique encore une lettre de M. *Monfalcon*, médecin à Lyon, servant d'envoi à un mémoire intitulé : *Essai pour servir à l'histoire des fièvres adynamiques et ataxiques.* MM. Th. *Beullac* et *Reymonet* sont chargés de faire un rapport sur l'ouvrage de M. *Monfalcon*, dont la demande du titre de membre correspondant est prise en considération.

M. *Roux* fait lecture d'un rapport sur la brochure du docteur L. *Valentin*, intitulée : *Voyage médical en Italie, etc.*

Le reste de la séance est consacré aux conférences cliniques.

SEGAUD, *Président.*

SUE, *Secrétaire-général.*

OBSERVATIONS *météorologiques faites à l'Observatoire Royal de Marseille, en Avril* 1823, *par* M. GAMBART.

LEVER DU SOLEIL.				TROIS HEURES.				NEUF HEURES DU SOIR.				VENTS A MIDI.	ÉTAT DU CIEL.
Barom.	THERMOMÈTRE. du Baro.	THERMOMÈTRE. Libre.	Hygr.	Barom.	THERMOMÈTRE. du Baro.	THERMOMÈTRE. Extér.	Hygr.	Barom.	THERMOMÈTRE. du Baro.	THERMOMÈTRE. Extér.	Hygr.		
[illegible]	+14,6	+ 9,7	91	763,37	+18,8	+17,1	72	763,37	+16,0	+12,5	82	O.	Quelques légers nuages.
761,32	+15,5	+11,5	83	762,13	+18,4	+17,2	71	761,27	+16,2	+12,5	86	*Idem.*	Serein.
760,08	+15,5	+10,1	85	759,13	+17,1	+15,6	74	758,42	+15,6	+11,4	70	N.O. gr. frais	Serein.
757,03	+14,9	+10,6	75	754,61	+16,7	+15,0	76	754,51	+15,5	+12,5	92	*Idem.*	Quelques nuages.
751,03	+15,3	+12,1	86	747,03	+15,6	+15,0	95	747,42	+15,7	+13,9	94	S E. bon. brise.	Couv. ; pluie par interv.
747,51	+15,4	+12,5	100	...,..	...,..	...,..	..	751,72	+15,8	+12,5	91	O.	Couvert.
753,47	+15,7	+12,2	94	753,42	+15,2	+13,0	89	752,61	+15,0	+...,.	..	E.	Couvert, pluie.
747,85	+15,0	+13,5	91	748,56	+14,6	+10,7	99	749,27	+14,1	+ 8,9	95	N. O.	*Idem.* *Idem.*
750,32	+12,7	+ 9,2	98	...,..	...,..	...,..	..	753,03	+13,7	+11,7	88	O. bonne brise.	Très-nuageux.
753,05	+12,7	+ 9,4	92	753,00	+15,1	+16,1	82	753,81	+14,7	+11,7	85	N. O.	Nuageux.
754,32	+14,0	+10,2	87	754,81	+14,0	+13,7	78	756,37	+13,7	+10,6	73	E.	Couvert.
754,95	+12,3	+ 6,6	79	753,85	+13,8	+13,2	71	753,85	+13,0	+ 9,2	81	O.	Quelques légers nuages.
756,18	+12,6	+ 7,4	87	756,03	+14,0	+15,2	68	756,85	+11,2	+11,4	73	*Idem.*	*Idem.*
756,85	+12,7	+ 7,7	87	756,32	+15,0	+17,0	78	755,81	+14,3	+11,2	85	*Idem.*	Nuageux.
755,61	+13,0	+ 8,0	86	756,90	+16,3	+16,0	68	760,27	+15,0	+12,4	72	*Idem.*	Serein.
765,27	+14,1	+ 9,4	81	766,90	+15,3	+16,2	72	768,32	+14,6	+10,4	77	*Idem.*	Nuageux.
767,13	+12,9	+ 8,2	88	764,27	+15,5	+15,9	80	763,00	+15,0	+11,6	91	*Idem.*	Serein.
759,66	+14,3	+10,2	94	755,76	+15,8	+19,5	82	753,85	+15,2	+13,7	93	*Idem.*	Quelq. éclaircies, q. g.
751,81	+14,0	+12,1	94	749,81	+15,0	+15,1	76	753,22	+13,4	+10,0	79	N. O.	Presq. tout couvert, q g.
757,47	+11,5	+ 7,7	81	759,13	+13,4	+13,3	73	761,19	+12,8	+ 9,4	70	N. O. fort.	Très-nuageux.
761,76	+12,0	+ 5,7	80	760,03	+13,9	+17,6	67	758,56	+13,7	+12,6	91	S. O.	Nuageux, quelq. gouttes.
755,22	+13,7	+12,5	96	754,61	+14,6	+17,9	88	756,47	+14,5	+12,5	96	O.	Quelques éclaircies, pl.
755,51	+14,0	+10,5	99	753,11	+15,9	+18,0	87	752,08	+15,1	+14,4	88	E.	Quelques éclaircies.
752,08	+14,5	+11,8	85	752,95	+15,2	+15,1	81	754,08	+15,0	+13,4	91	O.	Couv. une gr. part du j.
756,03	+14,5	+11,0	86	757,37	+13,1	+16,4	71	758,66	+15,4	+12,0	77	N. O gr. frais.	Quelques légers nuages.
759,57	+14,4	+10,5	87	759,76	+16,0	+17,5	81	759,18	+15,2	+13,0	86	S.E. bon. brise.	Nuageux.
758,18	+14,9	+12,0	86	757,81	+16,4	+18,2	69	759,27	+16,0	+15,4	76	E.	Couvert.
759,00	+15,8	+14,3	86	759,00	+16,5	+19,8	81	759,27	+16,3	+15,1	86	Calme.	*Idem.*
758,42	+10,2	+13,1	86	757,00	+17,0	+22,0	70	756,76	+17,3	+17,6	70	*Idem.*	Tout nuageux.
755,57	+17,0	+13,0	79	756,51	+18,5	+21,2	75	758,03	+17,5	+16,1	86	N. O. faible.	Couvert.
756,49	+13,99	+10,36	87,6	756,54	+15,60	+16,58	2:74	756,63	+14,88	+12,40	83,9	Moyennes.	

RÉCAPITULATION.

Plus grande élévation du Baromètre	766^{mm}, 52,	le 16, à 9 heures du soir.
Moindre élévation.	745 , 11,	le 5 à 3 h.
Hauteur moyenne du Baromètre, pour tout le mois	754 , 65.	
Plus grand degré de chaleur.	+22 °, 0,	le 29, à 2 heures.
Moindre *idem.*	+ 5 , 7,	le 21, au lever du soleil.
Température moyenne du mois.	+15 , 37.	
Maximum de l'Hygromètre	100	les 6 et 8 au lev. du sol. et à midi.
Minimum	64	le 21 à midi.
Degré moyen	82 , 8	
Quantité d'eau tombée pendant { le jour . . 29^{mm},37 ; la nuit. . . 5 , 12 }	34^{mm}, 49.	

Nombre de jours. . . . . . .
- de pluie . . . . 7.
- de brume ou de brouillard. 0.
- entièrement couverts . . . 8.
- de gros vent. . . . . . . 1.
- sans nuages. . . . . 4.

SECONDE PARTIE.

MÉMOIRES, DISSERTATIONS, NOTICES NÉCROLOGIQUES.

MÉMOIRE *sur l'épilepsie ; par* M. FODÉRÉ, *professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg, l'un des rédacteurs de l'*Observateur des sciences médicales, *membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes, nationales et étrangères, etc., etc.*

(Deuxième et dernier article).

Pronostics. — L'épilepsie héréditaire ne guérit jamais ou du moins que très-rarement ; il en est de même lorsque les enfans en sont attaqués peu après leur naissance, non-seulement alors les révolutions d'âge ne les guérissent pas, mais elle est ordinairement mortelle quand on arrive à l'époque de la puberté, après avoir plongé le malade dans le marasme et l'imbécilité. L'épilepsie qui arrive depuis l'âge de 4 ou 5 ans jusqu'à celui de 10 à 12, est celle qui guérit le plus facilement, si on l'attaque à propos, et qui même guérit spontanément, au développement de la puberté. Cette époque, cependant, n'est pas toujours aussi favorable qu'on l'espère, et quant à ce que l'on dit trop souvent que le mariage guérit cette maladie chez les filles, ce bon effet n'a lieu que quand l'accès dépend d'une suppression ou d'une difficulté de menstruation ; et il est au contraire nombre d'observations qui prouvent que le mariage augmente plutôt dans les deux sexes la disposition épileptique et qu'il la développe.

Celle qui se manifeste après l'âge de puberté, est certainement plus difficile à guérir, mais n'est pourtant pas absolument incurable, surtout si elle n'est que sympathique, et si l'on peut en enlever la cause avant que le *sensorium* ait acquis une habitude épileptique. Celle dont les accès sont très-violens fait craindre que le malade ne succombe quelque jour dans l'accès même. Ceux qui sont accompagnés de perte de semence sont les pires de tous, parce qu'ils affaiblissent beaucoup, et il en est de même de ceux qui viennent à la suite de l'onanisme, lesquels en outre sont très-difficiles à guérir. Plus les paroxysmes sont éloignés, et plus la maladie est rebelle, toutefois ils font courir moins de danger, car on voit des épileptiques qui le sont depuis plus de vingt ans, et qui se portent bien d'ailleurs; au contraire, plus ils sont rapprochés, plus ils sont dangereux, parce que, quoique légers, ils affaiblissent davantage que des paroxysmes forts qui arrivent à de longs intervalles.

L'épilepsie qui est le symptôme d'une fièvre d'accès, se guérit avec la fièvre; c'est sans doute de celle-ci qu'*Hyppocrate* a entendu parler lorsqu'il a dit (*aphor. X, sect. V.*) que la fièvre quarte la guérit. Lorsqu'au contraire cette fièvre succède à l'épilepsie, elle peut en suspendre les attaques, mais la maladie revient après la guérison de la fièvre. Celle qui est produite par une cause accidentelle violente, est d'un plus heureux augure que celle qui se reproduit par des causes si légères qu'elles échappent à notre investigation: cette dernière, en effet, annonce une grande convulsibilité; l'épilepsie qui est l'effet de la peur donne peu d'espoir et il en est de même de celle qui est causée par un long chagrin, car elle n'arrive dans ce dernier cas qu'à la suite d'un dépérissement général. Celle qui tient à un vice organique du cerveau est incurable, et

l'on peut presque toujours présumer cette cause inaccessible à tous nos moyens, lorsqu'un premier paroxysme se manifeste tout-à-coup et sans prodromes ; enfin, pour terminer le pronostic de l'épilepsie, plus le mal est ancien, invétéré, plus on lui a déjà opposé de remèdes, moins il laisse d'espoir de guérison.

Traitement. — Le traitement de l'épilepsie se distingue en celui qu'on doit faire durant le paroxysme et en celui qu'il faut tenter dans l'intervalle pour prévenir le retour du paroxysme.

Durant l'attaque, il faut relâcher tous les vêtemens du malade, toutes les ligatures ; empêcher qu'il ne se fasse mal à la tête ou aux membres, sans cependant le contraindre de manière qu'il souffre davantage de cette gêne que du paroxysme même. Pour l'empêcher de se mordre la langue, on place avec avantage entre ses dents un bouchon de liége enveloppé d'un linge. Quant aux médicamens, ils sont pour lors inutiles, d'autant plus qu'ils n'ont pas le temps d'agir ; l'ammoniaque liquide qu'on fait sentir au malade ne fait qu'irriter sans soulager. Si l'on était prévenu à temps, lors de l'arrivée de *l'aura epileptica*, on pourrait faire avorter l'accès en plaçant une ligature comme nous l'avons dit, mais on ne doit pas même la pratiquer chez ceux qui se trouvent plus mal de la suppression du paroxysme par ce moyen, que du paroxysme même. Il est des sujets qui éprouvent avant le paroxysme des renvois acides qui le leur annoncent, et qui peuvent être soulagés par une potion absorbante, ainsi que J.-P. *Franck* en rapporte un exemple

Le traitement curatif doit nécessairement varier suivant les causes, et lors même qu'on serait parvenu à les assigner, ce qui est déjà tres-difficile ; l'on sait qu'il en est de telles, comme par exemple un vice organique dans la tête, qu'il est impossible de surmonter.

De là le néant de tant de remèdes empiriques qui n'ont jamais pu soulager que par hasard, et qui ont dû être très-souvent dangereux.

Il est incontestable que le point le plus essentiel du traitement de l'épilepsie, comme celui de toutes les maladies nerveuses, après la connaissance des causes, est de tâcher de détruire la disposition soit la facilité à entrer en convulsion; ce qu'on obtient tant par une éducation et un régime convenable que par le soin d'éloigner aussi long temps que possible les accès par l'administration des substances auxquelles nous reconnaissons la puissance (pour nous servir du langage vulgaire) de calmer ou de fortifier les nerfs. *Van-Swieten* a dit avec beaucoup de justesse, que de même que les traces des idées qui ne sont pas rappelées de temps en temps s'effacent entièrement, de même aussi les mouvemens épileptiques n'étant point renouvelés, l'aptitude à ces mouvemens se détruit entièrement; mais encore une fois, nous ne connaissons jusqu'ici aucun moyen contre les vices organiques intérieurs de la nature de ceux dont nous avons parlé, et ce serait en vain qu'on chercherait ici à détruire la disposition.

Régime. — Nous allons d'abord parler du régime des épileptiques, partie que nous regardons comme la plus essentielle dans le traitement de toutes les maladies. Il ne faut pas croire que la sobriété et une abstinence totale d'alimens très-nourrissans et de vin, soit un régime indiqué dans tous les cas. Je conviens qu'on doit s'abstenir le soir, par crainte de la pléthore à la tête durant le sommeil; mais si ce régime est utile dans plusieurs cas, il pourrait dans d'autres aggraver la disposition, en augmentant la faiblesse constitutionnelle. Ce n'est par conséquent que dans les tempéramens forts et pléthoriques qu'un régime très-sobre et peu stimulant pourra convenir.

Remèdes généraux — Parmi les causes générales dont l'épilepsie est un symptôme, on distingue avec raison la pléthore et l'état morbide du système digestif. *Trales* a déjà enseigné que la saignée est éminemment utile dans le premier cas, tant pour éloigner que pour guérir. Les recueils des anciens observateurs sont remplis de détails de cures heureuses de l'épilepsie, opérées par la saignée à la jugulaire, aux temporales, aux bras, aux pieds, par des applications de sangsues et de ventouses. Il ne saurait y avoir de doute que beaucoup de convulsions proviennent par plénitude des vaisseaux de l'encéphale, ce dont pourtant l'on ne doit pas juger uniquement par l'ouverture des cadavres, cette plénitude étant alors plutôt un effet qu'une cause ; l'induction doit être tirée de ce qu'on a à traiter un sujet robuste, bien nourri, adonné aux liqueurs spiritueuses, ayant fait un violent exercice au soleil, sujet à des évacuations sanguines supprimées, ou auquel on a amputé un membre considérable ; un sujet chez lequel le pouls est dur et fébrile, caractère qui dans ces tempéramens précède souvent les accès. Il est même des cas dans lesquels je n'hésiterai pas à ouvrir la veine durant l'accès même, et ce sont ceux qui offrent un aspect vraiment apoplectique ; on doit surtout s'attacher dans ces tempéramens sanguins à prévenir les déterminations du sang à la tête, lesquelles sont à redouter chaque fois que le malade éprouve des chaleurs, on prescrit alors des délayans, surtout du petit lait à boire en abondance, des laxatifs salins acidules, des lavemens, des sangsues au fondement, des bains de jambes, un exercice modéré, l'abstinence de tout ce qui pourrait accélérer la circulation et porter le sang à la tête, de fuir les odeurs, les appartemens chauds, les lieux d'assemblées ; les mouvemens en rond.

L'estomac et les intestins sont les siéges les plus fré-

quens des sympathies du premier ordre, c'est ce qui fait que les vomitifs ont si souvent été utiles pour prévenir les accès : cependant j'ai éprouvé qu'ils n'ont pas toujours un bon effet, et souvent qu'au lieu d'être empêché, le paroxysme était venu aussitôt après que mes malades avaient vomi ; ils conviennent pourtant, du moins, comme auxiliaires, dans les circonstances suivantes; quand il y a des grouillemens dans le ventre, des nausées, des crachats visqueux, et ensuite des vertiges ; lorsqu'il y a tremblement de la lèvre inférieure, et que le vomissement accompagne ordinairement l'accès ; lorsque le visage est pâle, qu'il y a peu d'appétit, diarrhée, et un poids presque continuel au creux de l'estomac. Du reste, il n'est pas toujours aisé de découvrir si le siége de l'épilepsie est dans ce viscère. Ce n'est quelquefois qu'après un bien long examen et une suite exacte d'observations sur ce qui nuit et ce qui est utile qu'on peut y parvenir. *Tissot* rapporte avoir vu plusieurs épileptiques avec un appétit presque vorace ; c'était, chez les uns, l'effet d'une humeur acide qui irritait l'estomac ; dans ce cas les absorbans unis au mercure doux faisaient beaucoup de bien. Ils modéraient l'appetit, éloignaient les accès, et les rendaient moins violens. Chez d'autres, c'était moins une humeur acide qu'une humeur âcre, que les absorbans ne corrigeaient pas et qui n'était mitigée que par les aqueux et les huileux. On observe les mêmes qualités dans les humeurs gastriques de quelques fous, qui sont pareillement insatiables. Souvent cette cause éloignée réside dans les intestins, et les purgatifs actifs tels que la *poudre cornachine*, à laquelle on associe le *semen contra*, quand il y a des vers, sont alors ce qui convient le plus ; l'on a également dans ce cas éprouvé du succès de l'usage des eaux minérales chaudes, entr'autres de celles de *Ballaruc*, lesquelles ont entraîné beau-

coup de glaires. Il convient toujours d'entremêler les anti-spasmodiques avec ces purgatifs et de finir par les toniques fortifians, tels que les eaux minérales ferrugineuses, celles de *Spa*, de *Pyermont*, etc., ou par la limaille de fer donnée en petite quantité.

Les accidens épileptiques, qui ont lieu aux environs de l'âge de puberté, ne doivent pas être traités par des moyens trop irritans : une diminution dans le travail, l'air de la campagne, l'exercice, les bains, quelques amers et des ferrugineux, suffisent souvent pour les prévenir.

Malheureusement, l'épilepsie par cause sténique est plutôt rare, et cette maladie s'accompagne plus fréquemment d'une constitution débile, surtout lorsqu'elle est une suite de l'onanisme. D'ailleurs lorsque les moyens débilitans n'ont pas réussi, les malades tombent dans la faiblesse, et prennent une constitution directement opposée à la première. C'est ce qui fait que presque tous les remèdes contre l'épilepsie, c'est-à-dire, pour éloigner les accès, et triompher de l'habitude épileptique, portent les caractères de toniques et de stimulans ; nous allons en passer en revue les principaux, considérés dans les trois règnes.

Remèdes spéciaux. — Dans le règne animal, l'huile animale de *Dippel* (hydrocyanate d'ammoniaque) a été considérée par *Werlhoff* comme un puissant remède qu'il administrait à la dose de six à douze gouttes deux à trois fois par jour : *Bang* et *Frank* affirment aussi avoir guéri quelques épileptiques par ce remède, l'on sait que l'acide prussique ou hydrocyanique et les eaux distillées qui le contiennent sont aujourd'hui en grande faveur chez les médecins en Italie, contrée dont les praticiens sages doivent se garder des exagérations ; je n'ai pas employé l'huile animale contre l'épilepsie, mais je l'ai fait contre l'amaurose où cette huile était

pareillement recommandée. Elle n'a produit d'autre effet après en avoir consommé près de deux onces, tant intérieurement qu'extérieurement que d'occasioner des vertiges qui allaient en croissant sans aucun soulagement. Du reste, son goût et son odeur épouvantables font que les malades la prennent difficilement, et l'on ne doit jamais oublier que c'est là un poison très-actif, qu'il ne faut administrer que par gouttes très-étendues dans un véhicule aromatique que l'on fait prendre en plusieurs doses par jour. L'esprit de corne de cerf entre dans la même catégorie quoiqu'à un degré infiniment plus faible, et il est sans efficacité contre l'épilepsie. Le castoreum et le musc ne se sont pas montrés plus efficaces; mais je ne pense pas comme *Tissot* relativement au castoreum que le célèbre praticien accuse de donner des embarras à la tête et des angoisses à l'estomac, et qu'il voudrait qu'on proscrivit; il m'a paru très-efficace dans plusieurs cas d'hystérie, et je ne lui ai pas reconnu les mêmes désavantages. Les cantharides et le ver de mai avaient aussi été vantés contre l'épilepsie, mais je ne connais aucun cas qui ait répondu aux éloges qu'on en avait fait.

Dans le règne végétal, 1.° la racine de valériane sauvage (celle de montagne et non de plaine). La réputation de cette racine est très-ancienne, puisqu'elle était déjà employée par *Arethée*, probablement cette réputatation n'avait pas été soutenue et ce fut *Fabius colona*, naturaliste napolitain, qui était épileptique et qui se guérit, et guérit, dit-il, quelques-uns de ses amis par le moyen de cette plante, qui la remit en crédit par la publication de son ouvrage intitulé *philobazanos*, in-4.°, imprimé à Naples en 1592. La valériane a été depuis employée avec succès non seulement contre l'épilepsie, mais encore contre les diverses affections nerveuses par un grand nombre de médecins, entr'autres par

Chomel, *Tournefort*, *Haller*, *Serpoli*, *Hill*, *Tissot*, J.-P. *Frank*, *etc.* Ce dernier assure avoir guéri avec cette racine en poudre, à la dose d'une demi-dragme à une dragme, donnée trois fois par jour, une femme très-délicate qu'il avait traitée en vain par d'autres remèdes. *Tissot* en faisait tant de cas, qu'il affirme que *quand la valeriane ne guérit pas, la maladie est incurable*; assertion que je n'ai pas trouvé fondée, puisque cette plante ne m'a pas réussi dans des cas où j'ai guéri par d'autres remèdes. Il faut la donner à la dose au moins de deux dragmes par jour, et faire boire en même-temps une livre d'infusion de la même racine. On donne encore l'extrait alcoholique qui est préférable à l'extrait aqueux et on le mêle quelquefois avec du *macis*; mais la poudre est bien préférable.

2.° La racine de pivoine, racine amère, âcre, contenant des principes volatils, a été louée par *Hatstoug*, à la dose de 10 grains en poudre, jusqu'à une dragme. *Tissot* la dédaigne entièrement, et je ne la crois pas non plus efficace dans l'épilepsie. Toutefois elle n'est pas sans action sur l'économie animale, lorsqu'elle est employée fraîche, quand ce ne serait qu'à cause de l'arome nauséabonde et narcotique que *Haller* lui reproche. L'ayant donnée en infusion à un de mes malades comme tonique et antispasmodique, elle produisit des convulsions et la perte de connaissance. Les plantes narcotiques et narcotico-âcres ont eu leurs louangeurs; à leur tête, on peut placer l'opium que *Paracelse*, *Sennert*, *Fedel* et autres ont beaucoup loué, et dont *Tralès* et *Tissot* condamnent l'usage, excepté quand l'accès est ramené par une passion d'âme, ou qu'il est produit par une douleur excessive quelconque. Cependant je lis dans de *Haën* (*ratione medendi pars V*, *cap.* 4.) le cas remarquable de la guérison par ce remède

d'une épilepsie dont les paroxysmes n'avaient lieu qu'avec un sommeil stertoreux. L'opium fit cesser le sommeil, et nous rapporterons des cas analogues dans notre second volume des maladies épidémiques à l'occasion des fièvres d'accès soporeuses. La jusquiame, la belladona, le stramoine et la noix vomique ont aussi été recommandés par des cures qu'on leur attribue mais qui ne se sont plus montrées quand on a répété les expériences. Cette dernière, qui a eu l'honneur de la mode dans la capitale, a été employée sans succès à Strasbourg, par moi et par mes collègues contre la paralysie, portée même jusqu'à la dose de 64 grains par jour, et paraît plutôt aggraver l'épilepsie que la soulager.

3.° Les fleurs d'*arnica*, du cresson, ou *cardancine* des prés, qui dans leur fraîcheur ne sont pas sans âcreté, la garigue musquée, L. . . cueillie au mois d'août ou de septembre, le guy de chêne, le suc exprimé du *gallium luteum*, les fleurs et les feuilles d'orangers, ont été regardés par différens auteurs, comme de bons anti-épileptiques ; mais les expériences faites avec ces différens remèdes n'ayant pas répondu à ces éloges, ils sont tombés en désuétude. Cependant quelques observations me font penser avec l'illustre *Tissot* que les feuilles d'orangers sont un assez bon remède contre la mobilité nerveuse ; mais il faut en donner à la dose d'une demi-dragme en poudre, jusqu'à une dragme trois ou quatre fois par jour, et en tisane à celle d'une demi-once de feuilles bouillies pendant un quart d'heure dans vingt onces d'eau pour la dose d'un jour.

4.° Le *sedum âcre* avait reçu de grands éloges du docteur *Laubender*, donné en poudre à la dose de 10 à 20 grains deux fois par jours, mêlé avec du sucre qu'on augmente jusqu'à 40 grains et qu'on continue pendant cinq à six mois (Annal. de littérat. méd. étrang., tom. I, pag. 146 et *algemeine medi. annal.* 1805). Je

savais que depuis long-temps on emploie le suc de la vermiculaire âcre, contre le cancer, la gangrène, l'hydropisie et même le scorbut. (V. l'hist. des plant. de la Suisse, de *Haller*, tom. 1, pag. 358); mais j'ignorais quand on avait commencé à employer cette plante en poudre contre l'épilepsie; j'ai profité pour en faire l'essai de l'occasion d'un malade âgé de 14 à 15 ans (celui dont j'ai parlé plus haut, qui était tombé dans le Rhin), chez lequel les paroxysmes avaient lieu tous les jours, sans avoir été amendés ni par la valériane, ni par le quinquina, les fleurs de zinc, l'*assafœtida*, le camphre, etc., j'ai administré le *sedum âcre* en poudre d'abord à la dose de 20 grains par jour, puis à celle de 40, mêlangé avec 10 grains de poudre de canelle et de giroffle, et j'ai fait appliquer en même-temps un large vésicatoire à la nuque, dont on entretenait la suppuration; après que le malade eut pris deux onces de cette poudre, il n'y eut plus d'accès, état qui se soutient pendant deux mois, il urinait d'une manière étonnante, même dans le lit et à son insçu; il maigrit beaucoup et s'allongeat, mais il commençait à devenir jaune quoiqu'il se portât très-bien d'ailleurs. Au bout de ces deux mois les paroxysmes revinrent d'une manière périodique, sans que le médicament exerçât la moindre influence, et le malade n'a plus été soulagé que par de fortes doses de quinquina, lequel, lorsque les accès sont réellement périodiques, les rend ordinairement plus courts et plus éloignés, s'il ne les suspend pas en totalité. L'on voit donc que ce n'est point par une propriété spécifique que le *sedum* a agi dans ce cas, mais bien en augmentant l'action des vaisseaux absorbans, et en favorisant la secrétion et l'excrétion de l'urine; propriété qui n'est point à dédaigner.

5.° L'*assafœtida*, les gommes fétides, le camphre et le vinaigre ont aussi été loués pour avoir guéri quel-

ques épileptiques, mais il faut convenir que les succès ne se voient pas souvent. *Locher* a beaucoup vanté une préparation composée de demi-dragme de camphre, d'une dragme de sucre et de gomme arabique, combinée avec demi-once de vinaigre chaud, six onces d'eau de fleurs de sureau, et une once de sirop de fleurs de pavot rouge qu'il faisait prendre chaque jour en trois doses; mais *Tissot* n'y avait pas la même confiance, et n'a jamais donné plus de dix grains de camphre à la fois, et avant les quatre heures du soir. Car il avait observé que donné plus tard, le camphre procure souvent des nuits inquiètes, et je partage volontiers son avis. *Rivière* (Observ. centur. 4. Obs. 10) parle d'une servante épileptique qui fut guérie par l'usage de l'*oxicra* dont elle buvait un verre tous les matins à jeun, et qui buvait du vinaigre pur avant l'accès; elle eut, continue l'auteur, après sa guérison, des douleurs de rhumatisme, qui cédèrent à des bains d'eau thermale, mais combien de cas de manie et d'épilepsie ont résisté à l'usage du vinaîgre pur ou distillé, pour un seul cas où il a réussi.

Dans le règne minéral. Ce règne offre un grand nombre de remèdes qui ont eu plus ou moins de vogue contre l'épilepsie et qu'on peut regarder comme agissant spécialement, lorsqu'ils sont utiles, comme stimulans fortement des solides mous, relâchés et peu irritables, circonstances seules dans lesquelles il est permis de tenter leur administration et d'en espérer quelques succès; à l'inverse de l'état opposé de rigidité et d'irritabilité augmentés; où il faut mettre en usage une autre médication dont nous parlerons plus bas. Parmi les remèdes tirés du règne minéral, tiennent le premier rang les fleurs de zinc, les acides minéraux, le mercure et l'antimoine, le cuivre ammoniacal, l'arsénic et le nitrate d'argent.

1.° Les fleurs de zinc (oxide de zinc sublimé) ont été beaucoup recommandées par *Gobius* et par plusieurs autres auteurs et sont aujourd'hui beaucoup moins employées. J'ai cependant guéri à Marseille un enfant épileptique âgé de sept ans, par le moyen de cet oxide administré à la dose de deux grains par jour, avec du sucre et de la magnésie ; et J.-F. *Frank* dit aussi l'avoir administré quelquefois avec succès, à la dose de 1 à 2 grains trois fois par jour pour des adultes. Dans bien d'autres occasions, au contraire, ce remède ne m'a nullement réussi. *Tissot* et *Haller* louent l'acide sulfurique donné à la dose de 30 gouttes par jour, et s'expliquent les effets qu'ils en attendaient en supposant que c'était en durcissant les nerfs que les acides étaient utiles dans leur mobilité. Cependant je ne connais aucune observation bien constatée de cette utilité.

2.° Le mercure peut surtout être utile lorsque l'épilepsie a succédé à l'infection syphilitique, dans l'épilepsie vermineuse, et dans les embarras glaireux, on a souvent associé le kermès minéral au mercure doux, dans l'intention de fondre et désobstruer, et ce remède de *Plummer*, qui a eu tant de vogue, consistait dans une association du mercure doux, du soufre doré d'antimoine. Les absorbans calcaires, magnésiens, alkalins, combinés avec des anti-spasmodiques, font la base des poudres de *Guttete* et *du Marquis* et ne sont pas absolument sans efficacité chez les petits enfans.

3.° Le cuivre ammoniacal, ou l'*ens veneris*, a été loué par *Balfour* et *Roussel* dans les actes d'Edimbourg (an 1759), par *Cullen* et par *Frank* ; ce dernier affirme l'avoir quelquefois employé avec fruit à la dose d'un demi-grain jusqu'à deux grains, comb iné avec une drachme d'*eleo saccharum de macis* dont on faisait six doses à prendre en deux jours. *Vogel*, qui a pareillement loué ce remède, en a poussé la dose jusqu'à

neuf grains, mais *Frank* le désapprouve avec raison, puisque la dose de deux grains a quelquefois suffi pour produire de l'irritation et une diarrhée opiniâtre. J'ajouterai avec l'illustre *Cullen* qu'on ne doit pas dépasser avec l'*ens veneris* l'espace d'un mois d'usage, parce qu'étant un poison, il peut produire des symptômes très-fâcheux. D'après *Ryouste* (ann. de littér. méd. étrang. 1813) l'arsénic a guéri deux épilepsies qui étaient déjà anciennes, et si nous en jugeons d'après l'analogie, cette substance surtout l'arséniate de soude mériterait d'être éprouvé plus souvent dans cette maladie, avec les régles de prudence que nous avons indiquées sur cette matière dans d'autres ouvrages, spécialement à cause de la puissance que l'arsénic exerce sur la périodicité, à l'instar du quinquina déjà recommandé par *Verlhof*, lorsque l'épilepsie simule une fièvre intermittente. (*V. Verlhof*, *de febr. sect.* 1, *parag.* 4 *et sect.* 2, *parag.* 4). Les journaux français de 1810 font l'éloge du nitrate d'argent dans cette maladie, mais il a été sans efficacité dans les essais que j'en ai fait à Strasbourg, et dans ceux de mon savant collègue M. le professeur *Lauth*. Du reste, ce moyen était déjà employé du temps de *Staahl*, par un charlatan très en vogue, sous le nom de *teinture de lune*; et ce grand médecin rapporte l'observation d'un jeune homme qui fut jeté par cette teinture dans la fièvre lente et la manie, dont il mourut au bout de trois mois (V. *Staahl*, théo. méd., pag. 1019).

Les bains, *le lait*, *les voyages*, *etc.* — Le bain froid est encore un excellent moyen recommandé par *Floyer* et par *Tissot* contre l'excessive mobilité nerveuse; mais ce moyen exige plusieurs considérations pour qu'il ne nuise pas, tant dans l'épilepsie que dans la manie où il est si souvent employé. Il faut 1.° qu'il n'y ait pas trop de sang dans les vaisseaux, sans quoi la première impression du bain est de le porter à la tête et l'on n'évite

pas cette impression en plongeant la tête la première. 2.° Que la sensibilité ne soit point excessive, car dans ce cas le bain froid agit comme irritant; 3.° qu'il n'y ait ni obstruction invétérée, ni suppuration, ni aucune des autres causes qui sont regardées avec raison comme des obstacles à l'usage du bain froid.

Dans les cas d'irritabilité excessive opposés à ceux où nous avons déjà dit que les incitans métalliques peuvent être utiles, l'usage du lait peut convenir comme dans les autres névroses, en prévenant toute irritation, surtout si on associe à cet usage celui des bains tiédes domestiques. *Tissot* faisait un grand cas de ce moyen, et il s'appuyait de l'autorité de *Cheyne*, qui rapporte l'histoire d'un médecin de *Croyden*, épileptique, qui se guérit en ne vivant absolument que de lait dont il prenait quatre livres par jour, et qui mourut 14 ans après d'une pleurésie. Le changement d'air et les voyages ont souvent été utiles dans l'épilepsie et doivent être conseillés; cependant les malades se trouvent rarement bien des eaux minérales auxquelles on a coutume de les envoyer toutes les années, surtout des eaux acidules, lesquelles provoquent le plus souvent le paroxysme au lieu de l'empêcher Les cautères, les setons et les vésicatoires ont eu plusieurs bons effets dans des cas d'épilepsie, survenus aprés la disparition de maladies cutanées; on en a nombre d'exemples où les accès ont cessé, tant que les exutoires ont flué, et où ils sont revenus même au bout de six à sept ans, quand l'exutoire a été supprimé; ce cas appartient à l'épilepsie par causes locales à laquelle on peut rapporter celle qui est occasionée par la dentition; par l'irritation causée par les vers, par la grossesse, par un corps étranger fixé quelque part. Dans ce premier cas, on ne peut faire cesser les attaques qu'en donnant une issue à la dent qui cherche

à percer la peau des gencives ; dans le second, on doit recourir aux évacuans unis aux anthelmintiques ; dans le troisième, si l'épilepsie ne cesse pas au troisième mois de la grossesse, elle ne peut se dissiper que par l'accouchement ; et si durant celui-ci les paroxysmes ont lieu, il faut se hâter de le terminer, crainte qu'il ne devienne mortel. Dans le quatrième cas, dont j'ai déjà fait mention, en parlant de M. *Melissy* de Marseille, et dont *Boerrhave*, *Monro*, *Selle* et *Frank* ont rapporté plusieurs analogues, l'on a communément du succès en enlevant le corps étranger, ou même en établissant des ulcères artificiels sur les lieux par où semble commencer le mal ; mais il faut se hâter de trouver et de détruire cette cause, autrement son effet subsisterait encore par l'habitude que la nature aura contracté avec la périodicité, si l'épilepsie est déjà ancienne. Le N.° du mois de Mars 1823 du journal-général de médecine de Paris (tom. 82, pag. 389) en offre un exemple récent, dans une observation de névralgie du nerf sciatique poplité externe. En vain a-t-on détruit ce nerf dans une assez grande étendue, comme la névralgie était ancienne, les douleurs n'ont pas moins continué à se renouveler.

Le cautère actuel. — On a tenté l'électricité, mais infructueusement, et je pense que les secousses qui en résultent peuvent être dangereuses. *Aréthée*, d'après l'idée que la cause de l'épilepsie était dans la tête a conseillé (*de curat. morb diutur. lib.* 1 *cap.* 4.) d'appliquer sur le crâne le cautère actuel et de brûler jusqu'à la seconde lame, conseil qui a été répété par un grand nombre d'auteurs. *Forestus*, dans son observation 6.me, rapporte que parmi les femmes de Florence attaquées d'épilepsie, c'était un usage de son temps de leur appliquer sur la tête un fer rouge ou un charbon allumé et qu'il en avait vu de bons résultats ; plusieurs savans

médecins et chirurgiens parmi nos contemporains ont donné dans ces derniers temps les plus grands éloges au cautère actuel et au moxa, appliqué sur la tête, et ce dernier successivement le long de l'épine du dos; nous ignorons si réellement l'on a obtenu de bons effets de ce moyen violent, et les objections que l'illustre de *Haën* a faite contre l'application du feu sur la tête, restent pour nous dans toute leur force. Au demeurant, ces applications ne sauraient convenir que dans les cas d'épanchement d'humeurs blanches, et de défaut d'absorption dans la cavité du crâne et le canal rachidien; mais s'il nous est possible d'obtenir les mêmes effets par le secours d'une calotte de vésicatoires et par celui de diurétiques puissans, il me semble qu'on doit les préférer à des moyens plus douloureux, et toujours très-dangereux lorsqu'ils sont sans efficacité.

Que dirons-nous de certaines pratiques populaires dont cependant les malades se sont quelquefois bien trouvés, comme de celle si usitée autrefois en Allemagne au rapport de J.-G. *Frank*, de boire du sang chaud d'un criminel qui vient d'être décollé, ce sang donné par l'exécuteur, puis de courir avec rapidité entre deux chevaux, ce qui produisait quelquefois une agitation telle que de donner la mort? Il est vraisemblable que l'horreur de cette boisson et la terreur occasionée par ce spectacle ont pu agir efficacement, mais comme l'on y courait qu'après avoir essayé envain de toutes les autres médications, cela prouve que l'épilepsie n'a pas toujours une cause fixe, et qu'en cherchant avec attention d'où elle peut provenir, c'est-à-dire, en opposant à cette maladie une médecine rationnelle, l'on peut encore espérer de la guérir, lors même qu'un malade aurait été condamné par toute la population des ignorans et des empyriques.

TROISIÈME PARTIE.

LITTÉRATURE MÉDICALE, NOUVELLES SCIENTIFIQUES, MÉLANGES, ETC.

1.° ANALYSE D'OUVRAGES IMPRIMÉS.

RÉFLEXIONS sur un cas d'hermaphrodisme et d'hypospadias, par M. C. C. PIERQUIN, *D.-M. M, membre titulaire de la Société de médecine-pratique de Montpellier, l'un des rédacteurs de l'*Observateur des sciences médicales, *etc.* (Broch. *in*-8.° de 68 pages, Montpellier, 1823, chez *Sevalle*).

Si une salutaire défiance de nos propres forces modérait notre enthousiasme toutes les fois que nous voulons écrire, on verrait moins souvent éclore des productions éphémères. A la vérité, la crainte d'errer arrêterait peut être le cours de la science (car tel est quelquefois le sort des heureuses conceptions, comme des observations intéressantes des hommes de génie, qu'elles sont ensévelies dans l'oubli, alors qu'ils sont assez modestes pour ne pas croire à la supériorité de leurs travaux et par conséquent à la nécessité de les publier). Mais, cette crainte, s'il nous était possible d'en avoir tous une certaine dose, nous mettrait plus ou moins à l'abri des regrets auxquels l'auteur fécond s'expose. En effet, il n'est pas rare que celui-ci devienne son propre juge vers le terme de sa carrière, qu'il sache alors distinguer au milieu de ses nombreuses productions celles

qui sont mauvaises, passables, médiocres, de celles qui sont excellentes. Sans nous permettre de lire dans l'avenir, nous osons faire pressentir que M. *Pierquin* se trouvera un jour dans ce cas, avec cette différence pourtant, s'il continue comme par le passé, qu'il n'aura à établir de distinction qu'entre des écrits passables et excellens. M. *Pierquin*, jeune encore, a, en effet, livré au public nombre de mémoires, etc., qui n'offrent pas un égal intérêt. Dans quelques-uns, il nous permettra de le dire ici, le style n'est pas toujours correct, et le raisonnement pas tellement solide, qu'il soit constamment persuasif, tandis que les autres méritent sous tous les rapports de captiver l'attention publique. De ce nombre est celui que nous annonçons. La rapide analyse que nous allons en faire le prouvera, ou du moins engagera tous nos lecteurs à connaître en entier ce nouveau travail de M. *Pierquin* qui certainement alors réunira tous les suffrages.

L'auteur a divisé son mémoire en cinq sections. La première, consacrée à des considérations historiques, légales, nosologiques, etc., décèle une profonde érudition. On y apprend que le mot *hermaphrodite* que le malheureux *Ovide* substitua à celui d'*Androgine*, mais qui existait avant lui, dérive du grec et signifiait dans sa primitive et vraie acception, amour salutaire ou unique. On y apprend aussi que la religion divinisa en quelque sortes les hermaphrodites, parce qu'ils représentaient toute l'étendue du pouvoir de la nature; que la superstition les regarda comme des présages funestes; que la politique les accabla de ses lois arbitraires, et que l'imagination les embellit de tous les charmes de la poésie. Dans cette section, l'auteur recherche si l'on doit nier l'existence des hermaphrodites parfaits, c'est-à-dire, de ceux qui jouissent de la faculté génératrice propre aux deux sexes, et il paraît

ne pas adopter cette opinion, quoiqu'il se borne à apporter quelques pièces à l'appui de ce procès. Il soutient que l'hermaphrodiste peut recevoir et donner, être fécondant et fécondé ; il ne reconnaît ensuite d'autre hermaphrodite solitaire, dans toute l'étendue du règne animal, qu'un insecte très-commun dans nos jardins (le puceron) : « il se suffit à lui-même, dit-il, pour compléter l'acte entier de la génération et de l'enfantement ».

Comme c'est avec des faits et avec des bonnes raisons que M. *Pierquin* combat les auteurs qui ont nié l'existence des hermaphrodites parfaits, il est difficile de ne pas se rendre à sa manière de voir. Considérant ensuite la question, comme médecin-légiste, il fait sentir que dans l'état actuel de la législation qui ne connaît pas d'hermaphrodisme parfait, les hommes ont trop de prérogatives pour que l'on ne s'attache pas à déterminer avec précision et connaissance de cause, cette question importante, et ici, comme précédemment, il a parfaitement rempli sa tâche, enfin il termine par classer les hermaphrodites, d'après l'état de perfection ou d'imperfection de leurs facultés ; il lui semble que l'on pourrait en admettre trois espèces : *Digame*, *Monogame*, *Agame*, et il y rattache les variétés *Androgyne*, *Dypenide*, *Gynantrope*, *Dydelphide*, en donnant toutes les explications nécessaires.

La seconde section, sous le titre de *didactique* ou *physique*, comprend l'historique raisonné de l'organisation de Marie-Magdelaine *Lefort*, depuis sa naissance jusqu'à ce jour ; elle est âgée de 24 ans. Nous avons lu cette section avec d'autant plus de plaisir, qu'ayant vu Marie *Lefort*, pendant son séjour à Marseille, nous avons pu nous convaincre que les descriptions de M. le docteur *Pierquin* sont de la dernière exactitude.

Dans la troisième section, destinée à la partie *phy-*

siologique, l'auteur se borne à examiner quelques fonctions purement vitales, mais il prévient qu'il se réserve de parler amplement de ce sujet dans le paragraphe qui suit. Il a, en effet, donné à la partie *psychologique* qui constitue la quatrième section, toute l'extention désirable, et ici, comme partout ailleurs, on cherche envain quelques propositions sérieuses susceptibles de réfutation. Enfin, neuf pages de *conclusion* forment la dernière section. Que ne pouvons-nous les rapporter textuellement ! Elles contiennent le tableau fidelle des caractères physiques et moraux de Marie *Lefort*, la même dont il est question dans le dictionnaire des sciences médicales, mais d'une manière moins intéressante. L'auteur, en un mot, dit que ses caractères sont propres à la femme, mais en bien plus petit nombre que de l'homme ; qu'elle tient de l'homme par son énergie vitale et la raison ; de la femme, par le système intellectuel et quelques parties du physique. « D'après ce, ajoute M. *Pierquin*, nous pensons que *Marie* est un véritable hermaphrodite-androgine ; mais nous ne pouvons déterminer encore s'il est dygame, monogame ou agame ; nous savons seulement que jusqu'ici il a été infécond ; mais nous ne pouvons assurer qu'il soit impuissant ». P.-M. Roux.

Notice *historique sur le* D. Jenner, *suivie de notes relatives à la découverte de la vaccine ; par le docteur* L. Valentin, *chevalier des ordres royaux de St.-Michel et de la Légion-d'honneur, membre du conseil municipal de Nancy et de plusieurs Sociétés savantes d'Europe et d'Amérique.* (Brochure *in*-8.° de 47 pages, à Nancy, 1823 et chez *Gabon*, libraire, à Paris).

Le docteur Louis *Valentin* était l'ami de l'immortel *Jenner* et entretint avec lui pendant dix ans une corres-

pondance suivie. Il lui appartenait donc de publier une notice historique sur ce grand homme. Dire que M. *Valentin* a rempli cette notice de détails très-intéressans, qu'il l'a enrichie de notes très-instructives, et qu'il l'a mise en vente au profit des pauvres, c'est dire qu'il a su payer un vrai tribut de gratitude digne à la fois de deux véritables amis de la science et de l'humanité. Nous ne pouvons, et ce n'est pas sans regret, que donner un extrait de cette importante brochure. Notre but, pour être conforme à celui de l'auteur, doit être seulement de l'annoncer, pour ne pas, en la fesant connaître dans tous ses détails, enlever aux pauvres ce qui leur est dévolu, et même n'en citerons-nous quelques passages que pour en donner une idée avantageuse, et pallier en quelque sorte ce que nous avons rapporté dans notre N.° de janvier 1822, au sujet de la prétendue découverte de la vaccine par *Rabaut-Pommier*.

Jenner n'existe plus ; l'Angleterre déplore sa perte ; l'humanité en gémit. Celui qui fut le plus utile aux hommes en découvrant la vaccine, et qui leur donna ce préservatif contre la plus hideuse maladie, est mort à Berkeley le 26 janvier 1823, à 74 ans.

Édouard *Jenner*, né le 17 mai 1749, était le plus jeune des fils du Révér, Étienne *Jenner*, recteur de Rockhampton et vicaire de Berkeley dans le Gloucestershire. Son père possédait des propriétés considérables dans ce comté ; il y vivait indépendant et sans avoir besoin de solliciter aucun avancement dans l'état ecclésiastique. Sa mère était fille d'un ministre de l'église anglicane, Henry *Head*, prébendé de Bristol, vivant à Berkeley. *Jenner* ayant perdu son père de bonne heure, fut dirigé dans ses études par son frère aîné *Étienne*, qui lui prodigua ses soins et sa tendresse.

Après avoir fini ses études classiques à Cirencester et avoir appris les premiers principes de la chirurgie

chez Daniel *Ludlow*, de Sudbury, il entra à Londres, en 1770, chez le célèbre Jean *Hunter*, le plus grand anatomiste de l'Angleterre, dont il fut pendant deux ans l'élève particulier. Le maître s'aperçut bientôt des heureuses dispositions de son disciple, des belles qualités de son âme, et il réussit à développer en lui le germe du vrai talent.

Jenner éclaircit un point d'ornithologie et on publia son mémoire en 1788, dans les transactions philosophiques sous ce titre : *Observations on the natural history ofthe Cuckow.* Bientôt après il fut élu membre de la Société royale de Londres.

Parmi les découvertes de *Jenner*, faites dans la première époque de son exercice en médecine, on peut compter un procédé nouveau et plus facile pour obtenir du tartre émétique pur; ensuite la cause la plus ordinaire de l'*angine pectorale.*

Depuis la publication de ses ouvrages sur la vaccine, *Jenner* a composé différens mémoires; la plupart se trouvent dans les journaux périodiques et dans les transactions médico-chirurgicales de Londres.

Mais ce qui établit surtout les droits de *Jenner* à l'immortalité, c'est sa précieuse découverte des propriétés du *cow-pox* dès l'année 1776. *Jenner* publia cette découverte au mois de juin 1798.

« Au milieu de ses triomphes, la découverte *Jennérienne* eut, comme on devait s'y attendre, ses Zoïles et ses détracteurs, mais nulle part autant que sur son sol natal : tous leurs traits vinrent se briser contre la force irrésistible de la vérité. Il ne fallait que des faits, chacun put les vérifier ; on en accumula jusqu'à satiété. Ne sait-on pas que *la gloire d'un grand homme le condamne à l'envie ?* Cependant, quoiqu'on eût appris ultérieurement que la variole des vaches existait en quelques lieux de l'Inde-Orientale, et que même

des Bramines l'avaient inoculée dans des cantons de Benarès, personne n'avait contesté à *Jenner* le mérite de la première idée de l'usage du préservatif, jusqu'au mois de juin 1816. A cette époque, un français, *Rabaut-Pommier*, ancien pasteur protestant à Montpellier, voulut revendiquer l'idée première de la découverte d'après une conversation qu'il avait eue avec deux anglais, en 1781. Sa réclamation tardive parut dans les recueils périodiques français.

Frappé de ce que l'on confondait, dans le Midi, sous le nom de *Picotte*, la petite vérole de l'homme, le claveau des moutons et autres éruptions. *Rabaut* en parla en 1781, à un agriculteur qui dit avoir observé, mais rarement, cette *Picotte* sur les trayons des vaches, (Jusqu'à présent, on n'a pas encore pu prouver en France l'existence de la vraie vaccine sur ces animaux). Un jour qu'il conversait sur l'inoculation avec M. *Ireland*, banquier de Bristol, et le D. *Pew*, il leur dit *qu'il serait probablement avantageux d'inoculer à l'homme la Picotte des vaches ; parce qu'elle était sans danger*. Le médecin *Pew* promit qu'aussitôt qu'il serait de retour en Angleterre il proposerait ce nouveau genre d'inoculation au D. *Jenner*. En nommant celui-ci de préférence, ne savait-il pas que le médecin de Berkeley avait déjà entrepris des investigations sur ce sujet ? Depuis la publication de la découverte, *Rabaut*, qui n'avait pas tenté une seule expérience, écrivit à M. *Irland* pour lui rappeler la conversation qu'ils avaient eue en 1781. Ce banquier en convint dans deux réponses ; mais il ne parlait pas de ce qu'avait pu faire le D. *Pew* dont le nom ne paraît nulle part dans l'histoire de la vaccine. On ignore s'il avait eu des liaisons avec *Jenner* et même s'il avait fait à quelqu'un la plus légère mention de ce qu'avait dit le ministre protestant de Montpellier. M. *Chaptal*, ancien profes-

seur de chimie à la Faculté de cette ville, et aujourd'hui pair de France, présenta les détails donnés par *Rabaut* au comité central de vaccine à Paris : M. le docteur *Husson*, qui en est le secrétaire, les a consignés, en 1821, dans le dictionnaire des sciences médicales, tome 56, article *Vaccine* ; quelques jeunes médecins les ont répétés dans des journaux avec une sorte d'affectation. Hélas ! que n'avaient-ils lu au moins les annales cliniques de Montpellier pour l'année 1805 !

Lorsque *Rabaut* fut exilé, il fit valoir ses prétentions tendantes à prouver que l'idée-mère lui appartenait et n'était point d'origine anglaise. Une connaissance plus approfondie de tout ce qui a rapport à la découverte, aurait dû apprendre à *Rabaut* et à ses partisans que *Jenner* s'en était déjà occupé vers l'année 1776 (*Lettsom* dit 1775), conséquemment cinq ans avant 1781 ».

P.-M. Roux.

2.° Revue des Journaux.

Extrait *du Journal de Pharmacie.* Janvier 1823.

Nouvelle préparation de l'acide hydro-cyanique. — Quelques chimistes, tels que *Lampadius* et *Brugnatelli*, avaient annoncé autrefois qu'on pouvait extraire l'acide hydro-cyanique du prussiate de potasse ; mais ils n'avaient pas suffisamment précisé le moyen de l'obtenir d'une force constante.

M. Gea *Pessina*, pharmacien à Milan, s'est occupé de remplir cette lacune. Voici son procédé, qui doit être économique si le résultat répond à ce qu'annonce l'auteur.

Il introduit 18 parties de prussiate de potasse ferrugineux en poudre très-fine dans une petite cornue de

verre tubulée, évitant de salir la paroi et le col de la cornue ; il adapte à ce vaisseau un très-petit ballon tubulé muni d'un tube conducteur qu'il fait plonger dans un premier flacon contenant un peu d'eau distillée ; le reste de l'appareil est convenablement disposé pour éviter l'absorption. Cela fait, il verse dans la cornue un mélange refroidi de neuf parties d'acide sulfurique concentré, et de douze parties d'eau. On ferme hermétiquement la tubulure de la cornue ; on laisse le tout en repos pendant 12 heures, au commencement desquelles on entoure le ballon de glace ; le col de la cornue doit être continuellement refroidi par des linges mouillés ; on échauffe ensuite la matière avec quelques charbons ardens, et on l'entretient ainsi jusqu'à ce que des stries, qu'on observe dans le col de la cornue pendant l'opération, deviennent plus rares, et lorsqu'on aperçoit s'élever une matière bleue qui menace de passer dans le récipient. A ce point on cesse immédiatement le feu, on laisse refroidir entièrement l'appareil et l'on verse le contenu du récipient dans un vase convenable.

L'acide hydro-cyanique obtenu par ce procédé a une odeur forte et pénétrante ; sa pesanteur spécifique est de 0,898 à 0,900, à la température de 13 à 14 R. (Gravité voulue par *Scheele*). Il possède d'ailleurs, suivant M. *Pessina* toutes les propriétés de l'acide prussique le plus pur.

3.° Variétés.

Dans notre N.° de Mars, nous avons annoncé l'époque future du concours pour les places de 1.er et de 2.d chirurgiens chefs internes de l'Hôtel-Dieu de Marseille. Nous allons aujourd'hui tracer aussi brièvement

que possible le tableau des séances auxquelles ce concours a donné lieu.

1.re *SÉANCE.* Le 21 de ce mois-ci, des députations des Sociétés royale et académique de médecine, plusieurs médecins, chirurgiens et pharmaciens de la ville, et un grand nombre d'élèves occupaient les places qui leur étaient réservées dans la grande salle de l'école secondaire de médecine. Bientôt on voit se réunir dans cette enceinte l'Administration des hospices et le jury composé des professeurs de l'École, et des médecins et chirurgiens civils et militaires des hôpitaux de Marseille. Immédiatement après, le si digne et si estimable secrétaire-général de l'Administration, M. *Conte*, fait lecture du procès-verbal de la dernière séance et procède à l'appel des concurrens. Ce sont MM. *Bonnard*, *Lautard*, *Chastan*, *Villeneuve* et *Batigne* que l'honorable président, M. *Estieu*, invite à tirer au sort l'ordre dans lequel ils se présenteront successivement. Ils se retirent ensuite dans un appartement éloigné de la salle, à l'exception de M. *Lautard* qui, devant répondre le premier, a demi-heure de réflexion avant de résoudre cette question d'anatomie et de physiologie : *du diaphragme et de ses usages*, question qu'il a tirée au sort et qui sera la même pour tous les candidats.

M. *Lautard* se présente avec assurance, mais ne tarde pas à procéder avec incertitude. Énumérer quelques parties du diaphragme, en omettre de très-essentielles, ne dire presque rien de ses usages, ne constituent point une réponse satisfaisante.

M. *Batigne* s'est spécialement attaché à signaler les rapports du diaphragme ; la description qu'il en a faite a été si méthodique, qu'il ne pouvait manquer d'entrer dans les moindres détails, et ce qu'il a dit de ses usages a été goûté. M. *Batigne* a donc fort bien répondu.

M. *Villeneuve* a prouvé qu'il était anatomiste. Mais trop de précipitation, née sans doute de la vivacité de son caractère, étant devenue un obstacle à l'ordre qu'il devait suivre dans sa réponse, celle-ci n'a été que passable.

M. *Chastan* a aussi fait preuve de connaissances anatomiques, et il ne doit qu'à son défaut de logique, la médiocrité de sa réponse.

M. *Bonnard* a dit de bonnes choses, mais ayant presque tout passé sous silence, il n'a point résolu la question.

2.me SÉANCE. Elle a été tenue le jour suivant; l'auditoire a été non moins nombreux que le précédent, et l'Administration a observé les mêmes formalités. Les concurrens ont subi cet examen de pathologie chirurgicale suivant l'ordre dans lequel nous allons dire un mot de chacun d'eux.

M. *Chastan*, les autres candidats étant sortis de la salle, tire au sort cette question qui doit être la même pour tous : *de l'inflammation traumatique, des accidens qui la compliquent et des plaies d'armes-à-feu en particulier*. Après la demi-heure de réflexion, M. *Chastan* entre en matière. Dès le début, on s'aperçoit qu'il n'envisage pas son sujet sous ses véritables points de vue et ce qu'il débite est un mélange confus de propositions, à travers lesquelles on reconnaît qu'il a de l'instruction, mais qu'il ne sait nullement coordonner ses idées. Sa réponse à été passable.

M. *Lautard* sent que la question est au-dessus de ses forces, à en juger par les marques d'hésitation qu'il donne dans le court espace de temps qu'il met à faire sa réponse. Celle-ci a été médiocre.

M. *Bonnard* aborde la question avec cette confiance qui naît du savoir. Toutefois, il n'expose pas même ce qui est propre à donner à sa réponse le caractère de la médiocrité.

M. *Batigne* paraît : « la question, dit-il, est immense » et il le prouve en consacrant plus de demi-heure à développer l'ordre qu'il se propose de suivre dans les détails qu'elle comporte. Chaque concurrent ne devait parler que pendant une heure. Elle s'étaït écoulée que M. *Batigne*, qui s'était livré à une foule de considérations, se propose de traiter de nouveau son sujet suivant un vaste plan qu'il vient de tracer de manière à porter dans l'esprit de chacun la conviction intime qu'il épuisera la question. Mais le Président lui exprime et sa satisfaction pour les talens dont il donne des témoignages si évidens; et le regret d'avoir à lui rappeler qu'il ne peut parler plus long-temps. M. *Batigne* a seul parfaitement saisi la question. En effet, lui seul a considéré l'inflammation traumatique, suivant les tissus, suivant les causes, etc., et la preuve que l'auditoire a été charmé de l'entendre, c'est qu'il n'a cessé de lui prêter une oreille attentive, comme il l'eut fait en assistant à la leçon d'un savant professeur.

Après M. *Batigne*, M. *Villeneuve* montre le plus de connaissances chirurgicales, et si comme lui il eut bien saisi la question, la distance entre l'un et l'autre n'aurait pas été considérable.

3.me *Séance*. Elle a lieu le 23 mai et est destinée à l'examen (par écrit) de médecine opératoire. La question pour tous les concurrens, est ainsi conçue : de *l'opération de la taille*. Nous nous contenterons d'observer que MM. *Batigne* et *Villeneuve* ont très-bien répondu sous le rapport du style et sous celui des connaissances médicales; que M. *Chastan* a fait vivement regretter de n'avoir point allié une saine rédaction à une bonne description de l'opération de la taille; que MM. *Lautard* et *Bonnard* n'ont pas assez dit pour mériter une sérieuse critique.

4.me *Séance*. Elle est tenue le 24 et a pour but la

manœuvre des opérations chirurgicales sur le cadavre. Chacun des concurrens tire une question au sort. M. *Chastan* ne fait point *l'opération de la fistule lacrymale*, suivant les régles et avec la dextérité à laquelle nous devions nous attendre par la bonne opinion que l'on a eu dans les examens précédens, de son savoir comme chirurgien. M. *Lautard* fait assez bien *l'opération de l'anévrisme poplité*. M. *Batigne* en pratiquant *l'opération de l'anévrisme à l'artère crurale, etc.*, prouve qu'il manie le bistouri tout aussi bien que la plume et la parole. M. *Bonnard* se contente de faire une longue incision cruciale dans *l'opération du cancer au sein, etc.* M. *Villeneuve* fixe particulièrement l'attention des spectateurs, par la manière distinguée avec laquelle il pratique *l'amputation partielle du pied à la suite de l'affection scrophuleuse des os du métatarse.*

5.e *Séance.* Le 25 mai, les candidats sont examinés sur la théorie des accouchemens et la manœuvre sur le mannequin. Il s'agit *d'opérer la version de l'enfant dans la 1.re position du vertex et d'appliquer le forceps dans la 2.me position.* M. *Batigne* soutient dans cet examen l'honneur qu'il s'est acquis dans les précédens. MM. *Lautard*, *Villeneuve* et *Chastan* remplissent assez bien leur tâche et M. *Bonnard* couronne l'œuvre en évitant la prolixité comme pour mettre vîte un terme à une séance déjà assez prolongée.

Le jury ayant à proposer les quatre candidats parmi lesquels l'administration doit choisir les deux chirurgiens chefs internes, M. le Président prie les assistans de se retirer. En sortant, on entoure M. *Batigne*, on le félicite comme le héros du concours; M. *Villeneuve* reçoit aussi la part d'éloges qu'il mérite, et c'est une opinion unanime qu'il a remporté la place de second. Après deux heures ou environ de délibération, tout le monde rentre dans la salle et on apprend que le jury a

proposé MM. *Batigne*, *Villeneuve*, *Chastan* et *Lautard*, les deux premiers pour être nommés, l'un chirurgien chef interne, l'autre second chirurgien, et M. *Chastan* pour remplir les fonctions de premier élève. On est satisfait. Chacun reconnaît dans la conduite du jury la plus grande impartialité, et MM. *Batigne* et *Villeneuve* témoignent par quelques larmes qu'ils sont pénétrés de reconnaissance. Mais la consternation devient générale, lorsque l'administration, après avoir proclamé M. *Batigne*, chirurgien chef interne, lui adjoint M. *Chastan*. Modeste *Villeneuve*, consolez-vous ! Vous avez été jugé par le jury et par le public, et l'un et l'autre vous ont donné des témoignages non-équivoques de leur estime. L'administration elle-même, sans doute très-juste, a su apprécier votre mérite et vous le prouvera (1). Mais il fallait bien que M. *Chastan* fut récompensé des *services* qu'il a dit-on rendu à l'Hôtel-Dieu, et il le fallait si, comme on nous l'a assuré, un professeur a déclaré à l'administration que les concurrens, à l'exception de M. *Batigne*, étaient à-peu-près de la même force...!!! Nous nous sommes bornés jusqu'ici à jouer le rôle de narrateur fidelle, ou du moins telle a été notre intention. Puissions-nous, si rien d'essentiel ne nous a échappé, n'avoir rien dit de superflu !

On ne saurait trop redire que l'utilité des concours est incontestable. On a pu s'en convaincre par celui-ci où M. *Batigne* a si bien fait briller ses connaissances et sans lequel elles ne nous seraient point connues. Qui sait même si nommés sans concours, MM. *Batigne* et *Chastan* n'auraient pas été regardés comme n'étant bien à leur place que suivant l'ordre alphabétique ! Mais par les efforts que les candidats ont réunis dans ce

---

(1) L'administration a, en effet, accordé à M. *Villeneuve* des avantages dont aucun premier élève de l'Hôtel-Dieu n'a joui avant lui, et l'a, en outre, nommé premier élève de l'hospice des vénériennes, etc.

concours, on ne pouvait que bien juger de leur capacité et de leur habileté. Or, voici en peu de mots ce que nous pensons : M. *Batigne* est un sujet très-distingué ; M. *Chastan* a besoin d'un travail opiniâtre pour vaincre tous les obstacles, et M. *Villeneuve* donne les plus belles espérances. Quant à M. *Lautard*, qui ne compte que quelques mois d'études médicales, et qui pourtant a osé entrer en lice, il a justifié cette vérité, qu'il est quelquefois glorieux d'être vaincu, et il suffisait à M. *Bonnard* de voir décerner la palme académique à son ami M. *Batigne*, pour retourner tout satisfait dans sa patrie.

— Le 19 de ce mois-ci, il a été tenu au palais quirinal à Rome, une assemblée publique pour constater les progrès de la vaccination. Le cardinal *Consalvi* et plusieurs prélats étaient présens à la séance. D'après les rapports qui ont été faits, 88,788 vaccinations ont eu lieu dans les États de l'église pendant le second semestre de l'année 1822. Plusieurs médailles ont été distribuées par la commission nommée à cet effet, aux hommes de l'art qui ont le plus contribué à la propagation du précieux prophylactique.

— Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier N.°, M. *Sue*, notre collaborateur, a été nommé médecin des salles militaires de l'Hôtel-Dieu de Marseille.

— Les maladies de ce mois-ci ont été comme celles du mois précédent, avec cette différence que les maladies exanthématiques ont été beaucoup plus fréquentes, on a observé des varioles, des variolettes, des scarlatines et quelques éruptions cutanées anomales. Ces affections se sont montrées avec un caractère de bénignité remarquable, et le traitement anti-phlogistique assez généralement adopté pour les combattre a été couronné d'un entier succès.

— D'après le relevé des registres de l'État-civil de la mairie de Marseille, il y a eu en Avril 1823 302 naissances ; 279 décès et 89 mariages.

P.-M. Roux.

4.° Concours académiques.

L'Athénée de médecine de Paris propose, pour sujet du prix de 300 francs, qui sera décerné en 1824, la question suivante :

Déterminer, d'après des observations précises, les différens aspects que présente dans l'état sain la membrane muqueuse gastro-intestinale ;

Indiquer les caractères anatomiques propres à l'inflammation de cette membrane ;

Distinguer cette inflammation des autres états sains ou morbides, et notamment des congestions avec lesquelles elle pourrait être confondue.

Les mémoires écrits en français ou en latin, devront être parvenus, sous les formes académiques, avant le 1.er juillet 1824, à M. *Delens*, Secrétaire-général de l'Athénée de médecine, vieille rue du Temple, n.° 30.

— La Société de pharmacie de Paris propose, pour sujet de deux prix, chacun de 500 francs, qui seront décernés en 1824, les questions suivantes :

1.re Question. *Déterminer si l'acide sulfurique peut exister anhydre ; dans le cas de l'affirmative, établir ses propriétés par l'expérience, et notamment son action sur les corps combustibles ; déterminer toutes les circonstances qui, dans la fabrication de l'acide glacial de Nord Hausen, influent sur sa nature particulière ; donner un procédé pour obtenir cet acide en grand.*

2.me Question. *Déterminer les caractères comparatifs de la gélatine, de l'albumine et du mucilage contenus dans les végétaux ; rechercher les réactifs propres à faire connaître ces divers produits.*

Les mémoires devront être adressés avant le 1.er avril 1824, à M. *Robiquet*, Secrétaire-général, rue de la Monnaie, n.° 9, à Paris.

AVIS.



La Société royale de Médecine de Marseille déclare qu'en insérant dans ses Bulletins les Mémoires, Observations, Notices, etc., de ses membres soit titulaires, soit correspondans, qui lui paraissent dignes d'être publiés, elle n'a égard qu'à l'intérêt qu'ils présentent à la science médicale; mais qu'elle n'entend donner ni approbation ni improbation aux opinions que peuvent émettre les auteurs, et qui n'ont pas encore la sanction générale.

BULLETINS

DE

LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE DE MARSEILLE.

MAI 1823. — N.° XVII.

CAUSES de propagation de la peste dans le Levant, observées par M. LEGRAND, *D.-M., chirurgien entretenu de* 1.re *classe de la marine, pendant la campagne de la frégate du Roi la Galathée dans le Levant, en* 1816 *et* 1817.

DEPUIS une longue suite de siècles, la peste a exercé ses fureurs sur une partie du Monde et notamment dans les contrées orientales. On ne connaît ni le lieu de sa naissance, ni la nature de son germe primordial. L'histoire nous apprend que l'Égypte éprouve fréquemment ses ravages depuis un temps immémorial.

L'expédition d'Égypte a fourni aux médecins de cette armée, et surtout à M. le baron *Desgenettes*, les moyens de recueillir sur cette maladie une suite d'observations que l'on consultera toujours avec fruit et intérêt.

On a de tout temps agité la question de savoir si la peste est endémique en Égypte ou non. Quelques-uns ont voulu qu'elle y fut apportée du dehors, mais des observations faites en différens lieux, démontrent que lorsque la communication était totalement interceptée

entre cette contrée et les autres parties du Levant, ces dernières ne ressentaient que peu ou point des effets de la peste. Il paraît donc que le germe de ce fléau tient plus particulièrement à l'Égypte, où il s'est perpetué jusqu'à nos jours, et que c'est là que sont nées les différentes pestes qui ont fait époque dans le Monde. Elle y serait donc endémique. Le climat favorise son développement. Elle s'y reproduit et s'y reproduira tant que son germe n'aura pas été totalement anéanti.

La peste ne règne point toute l'année, du moins bien sensiblement. On croit que son germe se dépose sur les corps susceptibles de le retenir. Il peut y demeurer inerte et amorti pendant un espace de temps plus ou moins long, et se reproduire ensuite avec vigueur et soudainement. Il est cependant rare de vivre en Egypte, et même à Constantinople, absolument exempt de la peste pendant plusieurs années consécutives. Il y a tous les ans, on pourrait même dire, chaque mois de l'année, quelques accidens.

Ne pourrait-on pas attribuer les causes de cette maladie aux soudains et fréquens changemens de température ; aux brouillards épais, à l'état de l'atmosphère dont la chaleur et la sécheresse excessives pendant le jour, contrastent singulièrement avec la fraîcheur et l'humidité des nuits, à la quantité innombrable d'insectes de toute espèce dont l'air est rempli et le sol couvert ; à la prompte décomposition de leurs débris dans les fréquentes métamorphoses qu'ils éprouvent, enfin à ce vent dangereux, nommé *Kampsin* par les Egyptiens, qui tuerait infailliblement, si l'on ne se hâtait, lorsqu'on y est exposé, d'éviter son influence sur l'organe pulmonaire? A ces causes générales, il en est de particulières à Damiette et à Alexandrie. La première de ces villes est située au voisinage de la mer, d'un lac immense, de plusieurs eaux stagnantes et

d'une infinité de rizières; la seconde est entourée de citernes, dont les eaux, à force de décroître, ne laissent plus qu'une boue marécageuse et fétide, d'où émanent des vapeurs meurtrières. D'après cela, on ne sera pas étonné si la peste règne plus souvent dans ces deux villes que partout ailleurs.

Quoique cette maladie se voie moins fréquemment à Smyrne, à Salonique, à Constantinople qu'en Egypte, on redoute également, dans ces villes, le vent chaud et humide. Ce vent dispose l'individu à une absorption plus facile, et le rend plus impressionnable à l'action des miasmes contagieux. On le regarde à Smyrne comme indispensable au développement de la peste. En effet, l'hiver de 1817 y fut plus sec et moins pluvieux que celui des années précédentes, aussi la peste fit-elle peu de progrès. « La peste en Egypte est toujours » en raison de l'atmosphère, dit *Pugnet* ». Ce même auteur a observé que la peste de Damiette commençait toujours après les pluies d'automne.

On doit ajouter à ces causes de la peste, la malpropreté du corps et des vêtemens, la suppression de la transpiration, une trop vive appréhension de la maladie chez la plupart des francs, le défaut d'exercice, des travaux excessifs, l'insuffisance et la mauvaise qualité des alimens, une suite de mauvaises digestions, un état saburral négligé, les excès en liqueurs spiritueuses et en femmes, etc., comme autant de circonstances qui font renaître et propager le germe toujours existant de la peste. De sorte que s'il était possible d'anéantir les unes et d'énerver les autres, on parviendrait peut-être à se mettre à l'abri de la contagion, avant même d'avoir obtenu l'extinction absolue du germe pestilentiel.

Dans tous les temps on a considéré la peste comme une maladie contagieuse. Quelques personnes ont nié

cette assertion, et ont prétendu justifier leur opinion en citant quelques exemples de communication très-directe sans infection. Elles pourraient en dire autant de la variole, de la gale, de la syphilis et de toutes les maladies qui, jusqu'à ce jour, ont été réputées contagieuses. Mais il suffira de répondre à cette objection en demandant pourquoi cette maladie, si elle n'est point contagieuse, épargne-t-elle d'ordinaire ceux qui s'isolent, et ne cherche-t-elle ses victimes que dans la foule et la confusion? Ceux qui ont avancé cette opinion n'ont pas toujours assez distingué l'état de maladie de celui de la convalescence. Plusieurs faits portent à croire qu'elle cesse d'être contagieuse dès que la fièvre est éteinte. En quelque état que soient alors les bubons et les charbons, l'introduction du pus des convalescens, sous l'épiderme, ne peut inoculer la peste. On est pourtant convaincu que le contact ne suffit pas toujours pour la contracter. Le médecin en chef *Desgenettes* et beaucoup d'officiers de santé de l'armée d'Orient touchaient journellement des pestiférés, et ils n'ont pas tous été atteints de la maladie. Outre le contact, il faut encore supposer, dans les individus, une disposition particulière à recevoir l'infection.

En général tout ce qui change ou modifie brusquement la manière d'être habituelle du corps, lui offre une nouvelle cause de développement ; c'est ainsi qu'elle succède tout-à-coup à un excès quelconque, à un émétique de précaution, à un bain de propreté, à un violent accès de colère, à une marche précipitée, à une diarrhée supprimée, etc.

On a constamment observé que la peste exerçait ses ravages avec plus de force après le carême des Grecs et le ramazan des Turcs. Les premiers observent sévèrement, chaque année, plusieurs carêmes très-longs, pendant lesquels ils ne se nourrissent que de légumes

et de racines. La viande et le poisson sont défendus. Ils ne peuvent mettre aucun assaisonnement dans leurs mets, pas même du beurre ni de l'huile. Après ces carêmes, des fêtes multipliées se succèdent ; les Grecs se réunissent alors en foule dans les temples. Ils n'en sortent que pour se livrer à la débauche et à toutes sortes d'excès.

Le musulman n'est pas moins sévère lors du ramazan. Il ne mange et ne boit que lorsque le soleil est couché. La plupart travaillent tout le jour, et attendent religieusement la nuit pour réparer leurs forces et se livrer aussi à des excès que les privations qu'ils se sont imposées dans le jour, semblent autoriser. Or, il n'est pas étonnant que le corps, après ces époques, se trouve dans un état de susceptibilité bien propre à la propagation du virus.

Une autre cause d'infection, c'est la vente des hardes et effets d'un pestiféré, souvent au moment où il vient d'expirer. Le musulman revêt, sans aucune crainte, de pareils vêtemens. Il est bientôt la victime de son imprudence. Si c'est une pelisse fourrée, et que la saison ne permette pas de s'en servir de suite, on la renferme et à l'arrivée de l'hiver, on la sort encore infectée. Contenant le germe de la contagion, elle le répand bientôt de nouveaux, surtout lorsque l'état de l'atmosphère et les causes nombreuses énoncées viennent faciliter sa propagation.

On ne peut rien statuer sur la nature de la contagion. On n'est pas beaucoup plus avancé sur son mode de transmission. Ce que l'on sait, c'est que les causes de la contagion se concentrent principalement autour du malade, qu'elles en imprègnent tout ce qui l'environne, et que le contact est la voie la plus ordinaire de communication. L'air peut bien quelquefois lui servir de véhicule, s'en charger et le transporter,

mais il en émousse au moins l'activité. Si au contraire l'endroit est resserré et que l'air ne puisse y circuler librement, les miasmes ne seront point divisés, et il sera imprudent d'entrer dans un pareil lieu, sans, au préalable, en avoir fait ouvrir toutes les issues pour faciliter l'entrée et la sortie libres de l'air. Les transpirations pulmonaire et cutanée, les exhalaisons que répandent les matières rejetées par le vomissement ou qui sont le produit de différentes excrétions sont encore autant de véhicules à l'aide desquels se propage la contagion.

M. *Textoris*, médecin de la marine, à Marseille, considère la contagion comme « une émanation sortant » directement des corps vivans, réunis pendant un » certain laps de temps, dans des lieux resserrés et » peu battus par l'air, émanation qui n'est autre chose » que l'oxide gazeux d'azote détérioré qui aurait ac- » quis des qualités délétères par les divers états d'ac- » cumulation et de concentration auxquels il peut ar- » river ».

On n'a que des notions très-incertaines sur le plus ou moins de tendance qu'ont les corps à s'emparer de la contagion, à la retenir et à la communiquer. Cependant il paraîtrait que les corps organiques ou inorganiques sont d'autant plus aptes à retenir les miasmes contagieux, que leur substance est moins compacte et leur tissu plus lâche. Quoiqu'on ait voulu établir une distinction entre les corps susceptibles ou non de contamination, la ligne de démarcation exacte n'étant pas fixée, on ne saurait être assez en garde contre tout ce qui a été exposé au venin pestilentiel, sans l'avoir auparavant soumis à la libre action de l'air, du calorique ou de l'eau. Ces trois fluides paraissent être surtout destructifs du germe pestilentiel, et leur action sur les objets contaminés, n'a jamais trompé l'attente de

ceux qui s'en sont servis. On trouve ainsi dans chacun de ces fluides pris séparément, le plus sûr préservatif d'un fléau que leur combinaison développe et propage.

Si des observations nombreuses ont prouvé que ceux qui ont été radicalement guéris de cette maladie sont à l'abri d'une nouvelle attaque, du moins pour la même année, il en est d'autres absolument contraires. On a vu dans les mêmes épidémies, le même individu en être atteint plusieurs fois. Ces faits, quoique peu fréquens, demontrent néanmoins qu'on peut avoir la peste deux fois la même année.

Est-ce à l'air moins humide de l'hiver de 1817 que l'on a dû à Smyrne très-peu d'accidens de la peste ou bien aux épidémies de rougeole et de petite vérole qui régnèrent l'été précédent? Les habitans sont convaincus, d'après une longue expérience, que l'un et l'autre y ont contribué.

Dans toutes les Échelles; on craint plus la peste d'Égypte que celle de Constantinople. Le germe de la première serait-il plus actif, et celui de la seconde s'affaiblirait-il en se transportant dans des régions tempérées?

La plupart des médecins de ces contrées avec lesquels j'ai été en relation, pensent qu'elle tend à prendre le caractère des maladies régnantes, et qu'elle simule maintes fois les fièvres catharrales, les bilieuses, les ataxiques, l'apoplexie, etc. Ce n'est alors que quelque temps après qu'on la distingue des autres, par la gravité et la marche rapide des symptômes.

M. *Bertrand* à Seyde, distingue la peste en inflammatoire, en bilieuse et en ataxique. Il m'a dit en avoir guéri un assez grand nombre en appliquant le traitement approprié à chacune de ces fièvres.

MM. *Lafond* père et fils ont vu à Salonique beaucoup de pestiférés. Ils ont observé que cette maladie se présentait sous mille formes différentes et souvent avec des signes inflammatoires qui disparaissaient bientôt pour faire place aux symptômes les plus graves. Ils la considèrent comme un typhus porté à un très-haut degré et la traitent avec les mêmes remèdes. Sa marche est plus rapide que dans les typhus ordinaires ; les accidens graves qui surviennent se succèdent avec plus de promptitude et c'est à leur rapidité que l'on doit souvent attribuer la nullité du traitement qu'on emploie. Quoiqu'elle soit éminemment contagieuse, ces médecins, malgré leurs fréquens rapports avec ces malades, se sont constamment garantis de ce fléau. La seule précaution, avant de toucher un homme suspect, c'est l'immersion de la main daus le vinaigre. Cette maladie y fait ordinairement des ravages, lorsqu'elle y est apportée par quelque bâtiment d'Alexandrie. Elle s'y développe dans toutes les saisons, tantôt en hyver, tantôt en été. Mais elle fait moins de progrès à l'époque des fortes chaleurs et des grands froids. La peste fit périr dans cette ville, il y a trois ans, dix mille personnes.

MM. *Ferrand* et *Caporal* à Smyrne, et M. *Auban* à Constantinople, ont fait à-peu-près les mêmes observations que MM. *Lafond*. Tous m'ont assuré que l'on confond souvent la peste avec une infinité d'autres maladies régnantes et qu'elle simule maintes fois les fièvres ataxiques, l'apoplexie, etc. Aussi le médecin doit-il se tenir toujours en garde contre ces méprises.

L'extrait d'un rapport adressé à Son Exc. le Ministre des relations extérieures, relatif aux ravages que fit à Constantinople la peste de 1812, quoiqu'approximatif, prouve combien ce fléau est terrible. Il m'a été communiqué par M. *Auban*, témoin de cette peste.

	Pestiférés.	Morts.
Il y eut à l'hôpital de France. . .	32	24
La population des Arméniens catholiques s'élevait à 40,000 âmes ; il y en eut à l'hopital.	90	60
En ville.	1,200	250
La population des Arméniens schismatiques s'élevait à 60,000 âmes. . .	2,000	1,200
La population des Juifs était de 20,000	2,000	1,800
La population des Grecs était de 80,000	10,000	5,300
De plus à l'hopital grec de Samathias	1,500	900

Pendant l'espace de 70 jours, il est mort chaque jour deux mille turcs, et d'après le calcul et les notes, sans doute exagérées de M. l'abbé *Courban*, aumonier de l'hôpital de France, il résulterait qu'il y eut quatre-cent-mille personnes attaquées de la peste, et que deux mille seulement furent sauvées. Ce qu'il y a de positif et ce qui est constaté par les registres, c'est que l'on fournissait chaque semaine pour la subsistance des habitans 51,000 kilos de blé et qu'à cette époque on en avait retranché 12,000, ce qui équivaut à-peu-près au quart. Mais il est bon d'observer que, de cette déduction du quart, on ne peut guère fixer d'une manière précise la mortalité, puisqu'en temps de peste, quantité de personnes s'émigrent pour aller habiter Scutari ou des villages circonvoisins. Ainsi tous ces calculs, comme je l'ai déjà dit, ne peuvent être qu'approximatifs. Ils indiquent seulement d'une manière évidente les pertes considérables que font les grandes villes de l'Orient à ces époques.

Il n'y a point de lazarets, dans le Levant, comme dans les ports européens de la Méditerranée. Les francs et quelques grecs s'éloignent le plus souvent des villes infectées, ou bien ils se renferment chez eux. Une seule barrière pratiquée à leur porte, les sépare alors du foyer

de la contagion. C'est-là que se rend chaque jour le pourvoyeur chargé d'approvisionner la maison. Tous les comestibles qu'il apporte sont aussitôt plongés dans l'eau ou le vinaigre. La plupart des étoffes après avoir été soumises à l'eau seulement sont étendues en plein air pendant 40 à 50 jours. Enfin l'on expose au feu ce qui ne peut l'être à ces agens. C'est par d'aussi simples moyens qu'ils se garantissent constamment de la peste, avec laquelle ils sont éminemment en rapport, s'ils les négligent.

La plupart des musulmans commencent à se livrer avec moins de sécurité au sort du fatalisme. Si à Constantinople et à Smyrne ils ne prennent aucune mesure pour se garantir de ce fléau, nous avons vu plusieurs autres villes où l'on prend des demi-précautions qui, dans la suite, pourront être mieux raisonnées.

C'est ainsi qu'à Salonique, le chef des douanes est chargé de faire visiter tous les navires qui arrivent au port, surtout ceux qui viennent d'Égypte. Pendant notre séjour dans cette ville, un bâtiment turc, venant de Damiette, ne put débarquer sa cargaison qu'après que l'on se fut assuré qu'il n'y avait point de malades à bord.

M. *Fauvel*, consul français à Athènes, m'a assuré que, depuis trente-six ans qu'il habite cette ville, il n'a vu la peste que deux fois. Lorsque nous y étions avec la frégate la Galathée en 1817, on l'annonçait à six lieues du côté de Négrepont. Quoique la surveillance des Athéniens ne soit pas très-rigoureuse, cependant le gouverneur avait fait fermer plusieurs portes de la ville. Les gardes albanaises occupaient les autres, pour en refuser l'entrée à ceux qui leur paraissaient venir de ces contrées.

La peste se déclara, en 1813, dans un village voisin de Larnaca (île de Chypre). Un cordon de troupes fut

aussitôt placé pour empêcher toute communication et la maladie n'en franchit pas les limites. Les bâtimens venant d'un pays contaminé y sont soumis à une quarantaine avant le débarquement des marchandises ; et ces marchandises sont mises à terre avec précaution. Par cette mesure de salubrité, ils sont depuis long-temps parvenus, dans cette partie de l'île, à se préserver de ce fléau.

Soliman, pacha de St.-Jean-d'Acre, cherche aussi à éviter l'introduction de la peste dans cette ville ; mais les mesures qu'il met en usage sont ridicules. En voici une preuve : le brick de commerce français la Providence, capitaine *Baussier*, y arrive venant de Barute, où régnait cette maladie contagieuse. Ce capitaine avait à bord plusieurs turcs passagers : ces turcs sont admis, le même jour, à la libre pratique avec leurs effets, tandis que ce bâtiment et tout son équipage sont envoyés à Caïffa, distant de deux lieues, pour y faire une quarantaine de huit à dix jours.

Telles sont les mesures que quelques villes du Levant commencent à prendre. Il n'y a pas de doute que la peste ferait infiniment moins de ravages, si les moyens que l'on met en pratique dans nos lazarets l'étaient également dans ces pays. Smyrne a dû la peste de 1816 à un bâtiment venant d'Alexandrie. Les francs soupçonnant les marchandises, dont il était chargé, contaminées, firent des démarches pour mettre ce bâtiment en observation. Mais les douaniers avaient fixé le jour pour le débarquement de la cargaison. Ils persistèrent dans leur résolution, et les portefaix qui s'en occupèrent contractèrent bientôt la peste, et la répandirent de suite dans toute la ville.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ PENDANT LE MOIS D'AVRIL 1823.

5 *Avril.* — M. le Secrétaire-général donne connaissance d'une lettre de M. *Fenech*, médecin établi à Marseille, qui adresse à la Société un mémoire intitulé : *Aperçu sur la peste de Malte en* 1813. M. *Forcade*, chargé de faire un rapport sur cet écrit, témoigne le désir qu'a M. *Fenech* d'appartenir à la Société comme membre titulaire résidant. Cette demande est prise en considération aux termes des réglemens.

Le reste de la séance est consacré aux conférences cliniques.

19 *Avril.* — On fait lecture 1.° d'une lettre de M. *Meffre*, médecin aux Martigues, servant d'envoi à une *observation sur l'engorgement des membres abdominaux à la suite des couches, guérie par les anti-phlogistiques.* M. *Denans* est nommé rapporteur de cette production ;

2.° D'une lettre de M. *Niel*, père, qui regrette de ne pouvoir plus prendre une part active aux travaux de la Société. La Compagnie, appréciant les motifs malheureusement légitimes qui ont porté notre collègue à prendre une pareille détermination, accepte sa démission, et l'admet, par acclamation, parmi ses membres honoraires.

M. *Roux* lit ensuite son rapport sur trois observations de M. *Pointe*, médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon; la première est relative à un *delirium tremens* chez une fille de dix ans; les deux dernières ont rapport à deux cas d'*hystérie épileptique.*

La séance est terminée par la lecture du rapport de M. *Reymonet*, sur un mémoire intitulé : *Essai pour servir à l'histoire des fièvres adynamiques et ataxiques*, par M. *Monfalcon*, médecin.

26 *Avril.* — Lecture est faite 1.° d'une lettre de M. *Cap*, pharmacien à Lyon, qui annonce l'envoi de deux exemplaires d'un mémoire qu'il vient de publier ; 2.° d'une lettre de l'Académie, qui invite la Société à la séance publique qu'elle doit tenir le 27 du courant. La députation d'usage est nommée pour représenter la Compagnie dans cette circonstance.

Le reste de la séance est employé à la discussion d'objets d'administration intérieure.

SEGAUD, *Président.* SUE, *Secrétaire-général.*

[illegible]BSERVATIONS *météorologiques faites à l'Observatoire Royal de Marseille, en Mai* 1823, *par* M. GAMBART.

[illegible] LEVER DU SOLEIL.				TROIS HEURE[illegible]				NEU[illegible]				VENTS A MIDI.	ÉTAT DU CIEL.
Barom.	THERMOMÈTRE. du Baro.	THERMOMÈTRE. Extér.	Hygr.	Barom.	THERMOMÈTRE. du Baro.	THERMOMÈTRE. Extér.	Hygr.	Barom.	THERMOMÈTRE. du Baro.	THERMOMÈTRE. Extér.	Hygr.		
761,13	+11,2	+14,8	90	763,61	+18,0	+20,9	78	764,71	+17,6	+14,5	85	O. faible.	Couv ; un peu de pluie.
764,51	+16,5	+11,2	88	764,51	+18.2	+19,4	74	764,37	+17,5	+14,4	82	S. E.	Serein.
763,37	+17,1	+13,4	83	763,13	+19,0	+20,5	77	763,85	+18,5	+15,6	78	N. O.	*Idem.*
...,..	+..,.	+..,.	..	760,03	+20,9	+23,7	71	759,76	+19,6	+18,1	77	O.	Quelques légers nuages.
760,18	+18,9	+14,6	90	761,76	+21,2	+20,7	86	762,17	+20,2	+17,0	78	N. O.	Serein.
763,13	+19,6	+14,5	87	763,32	+20,6	+19,8	85	763,66	+19,0	+16,2	88	O.	*Idem.*
763,47	+19,4	+12,6	97	763,42	+20,1	+20,0	84	763,71	+18,7	+16,1	76	*Idem.*	*Idem.* brume ép. le mat.
...,..	+..,.	+13,9	77	763,13	+20,2	+23,2	74	763,66	+19,4	+17,1	93	*Idem.*	Nuageux.
763,32	+19,2	+15,6	97	763,03	+21,9	+22,2	72	762,47	+20,8	+19,0	72	N.O. bon frais.	Quelques légers nuages.
761,47	+19,0	+16,5	81	760.90	+20,8	+21,0	80	762,32	+20,6	+17,9	86	*Idem.*	Très-légers nuag. f. rar.
761,81	+19,9	+..,.	..	763,08	+22,7	+22,5	79	764,18	+20,5	+18,1	85	O.	Nuageux.
763,32	+20,4	+15,9	82	763,76	+22,0	+23,2	72	764,00	+21,2	+19,2	71	S. E.	*Idem.*
762,03	+20,5	+17,5	75	...,..	+..,.	+..,.	..	758,15	+22,0	+20,0	69	E.	*Idem.*
756,66	+20,9	+18,0	82	756,81	+20,6	+20,0	84	757,56	+20,0	+13,9	88	N. O.	Nuageux, pluie.
...,..	+..,.	+13,7	81	761,18	+18,5	+17,5	63	763,42	+18,0	+15,4	71	N. O. violent.	Légers nuages.
765,22	+18,7	+12,1	75	768,00	+20,2	+20,5	65	768,22	+18,7	+15,1	81	E.	Légers nuages rares.
767,37	+18,5	+13,7	78	766,66	+19,6	+20,7	80	765,85	+19,5	+15,6	84	O.	Quelques légers nuages.
763,81	+18,4	+13,2	88	762,71	+20,0	+21,1	77	...,..	+..,.	+..,.	..	*Idem.*	Serein.
...,..	+..,.	+..,.	..	760,47	+21,1	+23,4	73	760,42	+19,6	+15,9	86	S. E.	Quelques éclaircies.
759,95	+18,9	+15,4	81	758,95	+20,5	+22,0	65	758,22	+20,1	+18,5	67	*Idem.*	Très-nuageux.
757,95	+19,8	+17,2	71	758,13	+21,5	+23,7	82	759,27	+20,5	+18,0	92	S.E. bon. brise.	Nuageux.
760,13	+20,4	+16,2	96	761,00	+20,5	+21,2	77	762,37	+20,5	+18,2	78	N O.	Nuages très-rares.
763,08	+20,0	+15,2	83	762,56	+21,2	+20,4	..	762,66	+20,7	+17,5	81	*Idem.*	Serein.
761,51	+19,8	+16,6	79	760,47	+21,9	+21,9	73	760,37	+20,8	+18,1	74	*Idem.*	Légers nuages fort rares.
758.85	+18,7	+16,0	76	758,61	+21,4	+23,1	65	758,56	+21,0	+18,5	8[illegible]	*Idem.*	Nuageux.
757,85	+20,7	+17,4	86	756,81	+23,0	+21,9	69	756,61	+20,6	+17,7	67	O.	Presque tout couvert.
757,00	+18,7	+14,9	75	755,56	+20,5	+19,0	62	755,27	+20,3	+19,6	67	N. O. fort.	Quelques nuages.
755,13	+19,6	+11,7	76	755,56	+20,4	+19,2	75	756,95	+20,0	+16,7	82	*Idem.*	Nuageux.
757,03	+18,7	+14,4	83	758,85	+18,2	+19,9	74	759,42	+17,7	+16,1	83	O.	Très-nuageux ; quelq. g
759,76	+18,7	+13,4	86	760,27	+21,3	+22,4	65	......	+..,.	+..,.	..	*Idem.*	Nuages fort rares.
761,13	+20,0	+15,5	82	759,90	+20,3	+21,5	71	760,95	+19,9	+17,5	83	*Idem.*	*Idem.*
761,12	+18,97	+14,82	82,7	761,22	+20,54	+21,22	74,2	761,49	+19,78	+17,09	79,6	Moyennes.	

RÉCAPITULATION.

Plus grande élévation du Baromètre	765^{mm}, 52,	le 16, à 9 heures du soir.
Moindre élévation.	752 , 43.	
Hauteur moyenne du Baromètre, pour tout le mois	758 , 87.	
Plus grand degré de chaleur.	+23 °, 9,	le 12, à midi.
Moindre *idem.*	+11 , 2,	le 2, au lever du soleil.
Température moyenne du mois.	+18 °, 05.	
Maximum de l'Hygromètre	97	le 7 au lev. du soleil.
Minimum	62	les 24 et 27 à midi et à 3 heures.
État moyen	78 , 6	

Quantité d'eau tombée pendant	le jour . . 2^{mm},22	5^{mm}, 26.
	la nuit. . . 3 ,04	

Nombre de jours.	de pluie	3.
	de brume ou de brouillard.	2.
	entièrement couverts . . .	1.
	sans nuages.	7.
	de gros vent.	2.

PREMIÈRE PARTIE.

OBSERVATIONS DE MÉDECINE-PRATIQUE.

OBSERVATION *sur un calcul d'un volume et d'un poids extraordinaires, trouvé dans la vessie urinaire d'un marin, par M. le docteur* COURAL, *de Narbonne; suivie de quelques réflexions; par J. N.* ROUX, *D. M. à St.-Maximin (Var), etc.*

BERNARD AZIBERT, matelot, âgé de 40 ans, d'un tempérament bilioso-sanguin, sujet dès son bas âge à la gravelle, rendit même à plusieurs époques de sa vie, des graviers par le canal de l'urêtre du volume d'un pois et irrégulièrement taillés. Les graviers rendus, il ne souffrait plus, il vaquait à ses affaires, mais ses urines déposaient constamment; on trouvait même au fond du vase des matières glaireuses, ce qui semblait annoncer qu'il existait toujours un corps irritant dans la vessie. La sortie des graviers, pendaut laquelle il éprouvait des douleurs atroces, devint si fréquente en avançant en âge que ses amis le surnommèrent *la Peïro*, nom auquel il répondait dans les dernières années de sa vie. Cependant depuis environ neuf à dix ans il n'en sortait presque plus, *Azibert* ne ressentait que des douleurs vives et passagères, à-peu-près chaque mois qui duraient deux ou trois jours, et qui devenaient surtout intolérables lorsqu'il voulait rendre ses urines, ce qu'il ne pouvait faire que goutte à goutte. Pendant ce temps-là, il se soumettait à un régime de

vie conforme à sa maladie, après quoi, se croyant guéri, quoiqu'il éprouvât quelquefois des douleurs en urinant, il reprenait son travail de pêcheur, mangeant, pour ainsi dire, avec passion des coquillages et surtout du poisson salé. Parvenu en menant cette vie mêlée de souffrances et de quelques momens lucides, à l'âge de 40 ans, dans les premiers jours de septembre 1814, il ressentit des douleurs qui le forcèrent de s'aliter, pensant que c'était encore un gravier, il attendit patiemment un mois dans les tourmens, mais l'attaque (suivant son expression), se prolongeant plus qu'à l'ordinaire, et croyant que le calcul fut d'un volume trop considérable pour pouvoir sortir, le chirurgien ordinaire fut consulté. Soupçonnant, comme le malade, un calcul arrêté dans le canal de l'urêtre, il y passa une sonde pour reconnaître l'endroit où il se trouvait, mais quel fut son étonnement de parvenir dans la vessie sans nul obstacle et de reconnaître un calcul qui lui parut assez volumineux. Frappé avec le bec de la sonde, il rendit un son clair et distinct, dès-lors, la lithotomie fut proposée et adoptée comme le seul moyen de délivrer le malade.

Mandé environ deux mois après l'apparition des dernières douleurs, la présence de la pierre bien reconnue par le cathétérisme, plusieurs fois employé et toujours avec succès en même temps que le doigt indicateur était introduit dans l'anus : nous soumîmes le malade au traitement préparatoire adopté de nos jours. Le 27 octobre, tout étant bien disposé, nous procédâmes à l'opération, par l'appareil latéral, en présence de MM. *Py*, *Caffort*, docteurs en médecine et mon père, ancien maître en chirurgie. Le sujet placé convenablement et confié à des aides intelligens, nous fîmes l'ouverture externe aussi étendue que possible, parce que nous avions lieu de penser que le calcul était d'un volume

considérable; les opérations préliminaires nous en avaient donné presque la certitude. Le canal de l'urêtre incisé, nous introduisîmes le lithotome caché du frère *Côme*, en parcourant la crenelure du catheter placé d'avance dans la vessie, le manche de l'instrument disposé au n.° 15, pour nous permettre l'incision interne aussi grande que possible. Le catheter retiré et l'incision faite, nous portâmes le doigt indicateur de la main gauche dans la vessie pour rencontrer la pierre et servir de guide aux tenettes. Ces dernières introduites, il nous fut très-facile de charger la pierre, mais nous fûmes bien surpris par l'écartement considérable des branches des tenettes que le calcul était encore plus volumineux que nous ne l'avions jugé d'abord, présenté de toutes les manières à l'ouverture, et quelque force que nous employassions, il nous fut impossible de l'extraire. Nous retirâmes les tenettes et ayant toujours pour guide le doigt indicateur de la main gauche, nous portâmes dans la plaie un bistouri à lame étroite pour donner un peu plus d'étendue à l'ouverture. Les tenettes introduites de nouveau dans le sens le plus fevorable et à plusieurs reprises, le calcul chargé à chaque fois, toujours impossibilité pour l'extraction. Dès-lors nous tournâmes nos vues d'un autre côté; nous tentâmes de le briser, mais après beaucoup de peines, nous parvînmes à en retirer quatre onces et demie en brisant quatre tenettes ordinaires assez fortes, qui n'ont pas pu remplacer le brise-pierre dont nous manquions malheureusement. Vu la longueur de l'opération qui avait duré dix-huit minutes, et les souffrances du sujet, qui commençait à se décourager, nous résolûmes de faire l'opération en deux temps; nous poussâmes une injection émolliente pour entraîner les débris et calmer la vessie, Le malade placé dans son lit, nous n'appliquâmes qu'un léger appareil, l'hémorrhagie étant

peu considérable. La nuit fut bonne, le malade dormit très-bien ce qu'il n'avait fait depuis deux mois. Le lendemain vers les 10 heures du matin, *Azibert*, convenablement disposé dans son lit, nous introduisîmes encore les tenettes, le calcul fut chargé, mais il résista à tous nos efforts ; toutes nos tenettes furent encore mises hors de service sans obtenir aucun avantage. Nos tentatives les mieux combinées échouant, la pierre reconnue trop dure et trop volumineuse pour permettre son extraction, l'état maladif dans lequel nous avions trouvé la vessie dans le premier temps de l'opération (1), la faiblesse du malade même avant l'opération, les souffrances qu'il venait de supporter avec un courage vraiment héroïque nous portèrent à abandonner ce malheureux à sa propre destinée, employant toutefois un traitement palliatif pour tâcher de prévenir autant que possible, les accidens consécutifs. La taille hypogastrique, que nous n'avons pas tentée, n'aurait pas été suivie de succès, puisque, comme nous nous en sommes convaincus par l'autopsie, le volume du calcul joint au rétrécissement manifeste de la vessie nous aurait forcé à ouvrir le ventre, accident toujours funeste. Notre malade ne présenta rien d'alarmant jusqu'au sixième jour, dormant assez bien, n'ayant que peu de douleur, ressentant seulement une légère cuisson, lorsque l'urine en s'écoulant, touchait les bords de la plaie ; mais nous le soulagions au moyen des injections émollientes que nous lui poussions de temps en temps. Enfin le septième, il se manifesta une diarrhée colliquative, déterminée sans doute par

---

(1) De l'incision interne, il s'écoula des matières purulentes, et de plus, nous remarquâmes un retrécissement qui nous donna de la peine pour charger le calcul.

la température, constamment humide et chaude qui a régné depuis le lendemain de l'opération et à laquelle il ne pouvait se soustraire, se trouvant immédiatement placé sous le toit, et sa chambre manquant de fenêtre.

Cette diarrhée résista à tous les moyens employés pour la détruire et termina les jours malheureux de notre malade le dixième après l'opération.

L'ouverture du cadavre faite devant plusieurs personnes dignes de foi, nous trouvâmes un calcul pesant douze onces qui, jointes aux quatre onces et demie extraites en premier lieu, font un poids de seize onces et demie.

Si la médecine a souvent à déplorer que des faits intéressans se passent sous les yeux d'hommes peu instruits, qui ne peuvent en tirer aucun parti dans l'intérêt de la science; elle doit aussi regretter qu'un excès de modestie ou de timidité soit cause que des médecins d'une pratique étendue et savante, laissxnt dans l'oubli leurs plus belles observations. M. le docteur *Coural*, de Narbonne, exerce la médecine opératoire avec la plus grande sagacité et les succès les plus brillans; ne se doutant pas qu'il ait du mérite, lorsque ses collègues eux-mêmes l'avouent, il note avec exactitude ce qu'il observe et il ne s'en souvient plus que dans les circonstances analogues pour le bien de ses malades. L'observation que l'on vient de lire était contenue dans un recueil que ce médecin consentit, après de vives instances, à me laisser lire, et je me fais un plaisir de la communiquer, parce qu'elle me paraît fournir matière à de nombreuses réflexions.

M. *Coural* ne nous donne point de notions sur les parens du sujet de son observation, et cela pourrait être intéressant, cependant il est digne de remarque qu'une jeunesse passée dans un pays humide, souvent

inondé par l'eau de la mer, que l'état de pêcheur qui nécessite d'être presque constamment dans l'eau, que le régime signalé ci-dessus, sont des causes bien capables d'amener une affection calculeuse, pour peu que l'on y soit disposé : mais ce qu'il y a surtout d'étonnant, c'est qu'une pierre devienne aussi considérable sans que le malade ait été réduit plutôt à réclamer les secours de l'art et qu'il ait pu continuer aussi long-temps un état des plus pénibles. Un prêtre avait un calcul dans la vessie, qui fut jugé considérable, et comme il n'occasionait presque point de douleur ni de gêne, la lithotomie ne fut point pratiquée. Il mourut dans un âge avancé et ne voulut pas priver son chirurgien d'une occasion qui put l'instruire, il ordonna dans son testament que l'ouverture de son cadavre fut faite quelques heures après sa mort. L'on trouva une pierre qui remplissait presque exactement toute la cavité de la vessie urinaire. L'on voit que ce que je disais s'observe assez souvent, mais je désire que l'on tienne compte du genre de vie et du régime de chaque individu. Le prêtre vivant dans l'aisance et le calme le plus parfait, devait être moins exposé aux irritations produites par tout corps étranger contenu dans nos organes ; son observation n'en est pas moins intéressante, et c'est pour cela que je la rappelle, elle est une preuve que le trigone vésical quoique éminemment sensible, peut s'habituer au contact d'un corps dur et ne pas forcer toujours les malades à se soumettre à une opération grave, pourvu que l'émission des urines soit assez facile.

Un seul calcul a été trouvé dans la vessie de B. *Azibert*, qui, depuis 9 à 10 ans, ne rendait presque plus de graviers, il y avait difficulté pour uriner, douleurs violentes par intervalles. Les reins étaient-ils, dans le principe, le siége de la formation des graviers ? Je le

crois. Mais d'où vient qu'il n'y a eu qu'un seul calcul dans la vessie et que depuis sa présence ou son volume considérable, la quantité de graviers se soit trouvée considérablement diminuée, *il n'en sortait presque plus*? Voici mon explication : une irritation du rein change le mode de sécrétion des urines, certains principes chimiques s'y trouvent diminués et d'autres augmentés, de là, la formation d'un sable très-fin ou de graviers plus ou moins gros, qui sont entraînés au-dehors, à travers l'uretère, la vessie, et l'urêtre ; si par hasard un de ces graviers plus volumineux que les autres s'arrête dans la vessie, il est grossi par les matériaux calcaires que l'urine apporte avec elle et qui se disposent autour de lui et par couches. L'irritation que ce calcul produit sur la vessie déplace celle du rein parce qu'elle devient plus intense et il ne se forme presque plus de graviers. *Duobus laboribus simul obortis, non in eodem loco, vehementior obscurat alterum. Hippocratis, aph.* 46, *sectio* 2.

Le cathétérisme et le doigt introduit dans le rectum peuvent faire reconnaître à-peu-près le volume d'un calcul contenu dans la vessie ; M. *Coural* fut guidé par ces recherches, l'incision externe fut faite fort grande, l'interne eut toute l'étendue possible, mais sans succès. L'utilité d'un brise-pierre se fit vivement sentir et l'action de cet instrument eut peut-être été infructueuse ; il me semble donc que c'est dans de telles circonstances que l'on est à même de bien apprécier les avantages d'une méthode opératoire qui put permettre l'extraction d'un calcul volumineux. La taille hypogastrique a reçu beaucoup de perfectionnement et malheureusement elle ne peut guère être couronnée de succès, car outre les délabremens occasionés par les instrumens, l'on voit encore le péritoine et ses dépendances s'enflammer, des dépôts urineux se former, etc., etc. Les

plus habiles opérateurs échouent en la pratiquant. Une nouvelle méthode, ingénieuse, brillante, a été proposée depuis peu et adoptée par un grand nombre de praticiens ; c'est la taille *recto-vésicale*. M. *Riberi* l'a attaquée dans un mémoire qu'il vient de publier ; le professeur *Scarpa* s'est aussi déclaré contre elle vers la fin de 1822 (1). Quoiqu'il en soit, les travaux et les observations du professeur *Vacca-Berlinghieri* ne seront point perdu pour la chirurgie moderne ; un grand nombre d'histoires particulières de taille recto-vésicale, nouvellement recueillies, le portent à conclure que cette méthode est moins souvent suivie de la mort que l'ancienne, si l'on a l'attention d'inciser le col de la vessie et non le bas-fond de cet organe, comme l'ont fait le plus grand nombre de ceux qui n'ont pas eu des succès. *Chiselden* a sauvé 50 malades sur 52 taillés. Assez souvent une fistule est la suite de cette opération ce qui peut être un argument contre ceux qui l'adoptent, mais je me résume et je dis, sans prendre part à la dispute : dans le cas où les praticiens ne seraient pas familiers avec la taille recto-vésicale comme avec l'appareil latéralisé, ou bien, dans le cas où cette méthode, toutes choses égales d'ailleurs, ne serait pas aussi avantageuse que l'ancienne, n'y aurait-il pas des circonstances dans lesquelles elle pourrait rendre de grands services? Je pense que l'observation que nous avons sous les yeux est de ce genre et que toutes les fois qu'un calcul sera jugé trop volumineux pour pouvoir passer sous l'arcade pubienne ou qu'il y aura

(1) Ceux qui voudront connaître les travaux les plus récens pour ou contre la taille recto-vésicale, pourront consulter les mémoires de MM. *Riberi*, *Scarpa*, *Vacca-Berlinghieri*, *Sanson*, *etc.*, *etc.*

une difformité considérable dans cette partie du bassin, la taille recto-vésicale devra être préférée, à la taille hypogastrique et à la taille sous-pubienne. C'est ainsi que mon savant ami, M. *Provençal*, professeur de zoologie à la faculté des sciences de Montpellier, ayant, il y a trois ans, à opérer M.*** de Cette, pensa que le calcul était trop volumineux et il employa pour l'extraire la méthode recto-vésicale : le calcul pesa onze onces. Une fistule exista pendant quelque temps, mais elle se rétrécit ensuite peu-à-peu et la santé se rétablit. Il est à présumer que ce calcul n'aurait pas passé sous l'arcade pubienne et que cette méthode a seule pu rendre M.*** à sa famille et à la société.

Il ne m'appartient pas d'approfondir les raisons qui ont privé *Azibert* de cette opération. Je m'arrête, chacun ajoutera ses réflexions aux miennes et rendra justice aux talens et à la candeur du praticien à qui nous devons cette observation (1).

---

(1) L'observation de M. *Coural*, sans doute très-intéressante par les détails qu'elle renferme, fait vivement désirer que ce praticien nous communique le fruit de sa grande pratique. Mais les réflexions de M. J.-N. *Roux* ne présentent pas moins d'intérêt. Elles sont une nouvelle preuve 1.° de la nécéssité de se procurer tous les instrumens qu'une opération réclame, avant de la pratiquer; 2.° qu'il ne faut ni adopter exclusivement, ni rejeter, de prime-abord, une méthode quelle qu'elle soit, parce que, si dans telle circonstance elle paraît nuisible, elle peut être regardée dans telle autre comme l'ancre du salut. Partageons donc l'opinion de notre confrère, quant aux avantages de la taille recto-vésicale.

Nous saisissons l'occasion présente pour témoigner qu'il serait à désirer que tous les praticiens suivissent le louable exemple de M. J.-N. *Roux* qui, en se fesant à-la-fois un devoir et un plaisir de publier des observations importantes, a déjà fait preuve de beaucoup de talens et d'un zèle infatigable.

(*Note du Rédacteur-général*).

SECONDE PARTIE.

MÉMOIRES, DISSERTATIONS, NOTICES NÉCROLOGIQUES.

Examen chimique des semences de Quassia amara ; *par M.* Tremolière, *pharmacien, à Marseille.*

Un naturaliste habitant de la Martinique envoya, il y a quelque temps, à M. *Sollier*, mon ami, une certaine quantité de semences de *quassia amara* ; il lui demandait quelques renseignemens sur ses vertus médicamenteuses, et vu la facilité qu'on a à se la procurer, si elle serait de quelque utilité dans la thérapeutique ? Sur ces questions, mon ami me présenta ces semences dans le but d'entreprendre quelques expériences à ce sujet ; mais avant tout, je me promis d'en faire l'analyse chimique, pour me convaincre de ses principes constituans, et laisser ensuite aux praticiens, à constater son emploi médical. Ainsi, c'est en suivant ce principe que l'on parvient à des résultats positifs.

L'arbre produisant les semences est assez connu pour me dispenser d'en faire une nouvelle description. On sait qu'il en existe des gravures et des descriptions exactes, notamment dans l'encyclopédie (1). Cependant j'aurais à observer que la gravure de l'encyclopédie représente la semence enfermée dans une arille paranchimateuse, ayant une crête saillante d'un seul côté des sutures, tandis que celles que je possède sont

(1) Illust. Gen. Encycl. *Lamark.*

comprimées un tant soit peu et la crête est saillante des deux côtés des sutures.

Elles sont d'une excessive amertume. Je fus d'abord étonné de la quantité d'huile que la simple pression entre les doigts développe. J'en mis en poudre une certaine quantité, je la soumis à l'action d'une forte presse et j'obtins de 70 grammes de cette poudre enfermées dans une toile forte pesant brut 109 grammes; j'obtins, dis-je, 17 grammes net d'une huile ayant les propriétés suivantes:

1.° Légèrement colorée et participant très-peu de l'amertume de cette semence; 2.° elle est liquide à 15 centigr.; 3.° insoluble dans l'eau; 4.° l'alcohol d'une densité de 0,820 en dissous 0,02; 5.° l'éther à 715 de densité en dissous 0,45; 6.° elle brûle avec une flamme vive, sans fumée, ni odeur; 7.° elle ne se saponifie qu'imparfaitement avec la soude; 8.° d'une pesanteur spécifique de 0,915.°

D'après ce qui précède, on reconnaît à cette huile beaucoup de ressemblance et de rapprochement avec les huiles fixes liquides. Sa solubilité dans l'alcohol et l'éther, sa saponification imparfaite avec la soude la mettent presque au rang des diverses substances dont on fait usage dans l'Inde et en Afrique, qu'on retire des semences d'arbres, tels que les *Bassia Butyracca*, *Longifolia*, *Latifolia*, *Obovata*, *etc.*, le *Shea*, ou arbre à beurre d'Afrique, etc.

Indécis sur le rang que devra tenir cette huile, parmi celles connues, je l'ai soumise aux expériences suivantes, pour en déterminer les principes constituans, en suivant la route tracée par MM. *Gay-Lussac* et *Thénard* (1):

J'introduisis dans un gros tube recourbé et soudé

(1) Recherches physico-chimiques, tom. II, p. 320.

par un bout, une quantité pondérique de cette huile avec du chlorate de potasse. Ensuite avec de l'oxide de cuivre, ce dernier m'a donné constamment le même produit.

Après avoir déterminé la capacité du tube et pris les mesures nécessaires pour avoir des résultats aussi justes que possible, après avoir opéré à trois reprises ce même procédé et ayant eu quelques légères variations. Cependant le terme moyen m'a donné les proportions suivantes:

Hydrogène	18	365
Carbone	73	385
Oxigène	8	250
	100	000

D'après les données ci-dessus, je voulus m'assurer aussi des proportions des principes immédiats ; je suivis pour cela le procédé de MM. *Chevreul* et *Braconnot*. Je trouvai cette huile composée de stéarine 22

Elaïne 78

100

En considérant ces divers résultats, j'observai que ces proportions chimiques m'identifiaient le rapprochement de cette huile avec celle d'olive. Cette dernière ayant été analysée par M. *Gay-Lussac*, en 1808 (1), comparativement à leurs proportions respectives, celle de *quassia amara* serait beaucoup plus hydrogénée que l'huile d'olive, on voit aussi que les proportions d'élaïne et de stéarine sont très-différentes (2).

---

(1) Ils s'assurèrent qu'elle était composée d'hydrogène 13,360. Carbone, 77, 213. Oxigène 9, 427.

(2) M. *Braconnot* les a déterminées ainsi : huile d'olive : stéarine 28, élaïne 72, total 100. Huile d'amandes douces : stéarine, 24, élaïne, 76; total 100.

D'après ce que je viens d'exposer, on concevra aisément en comparant les résultats que j'ai obtenus avec ceux obtenus par les autres chimistes sur l'huile d'olive et celle d'amandes douces, qu'elle devra nécessairement occuper sa place entre ces deux dernières.

Action de l'alcohol — Le gâteau restant de la presse mis en poudre et en digestion dans l'alcohol d'une densité de 0820, pendant quatre jours, m'a donné une teinture verte-jaunâtre, d'une amertume excessive et se conservant long-temps dans la bouche. J'épuisai le résidu avec de nouvel alcohol, à quatre reprises et la dernière avec l'alcohol bouillant. Je réunis toutes ces teintures partielles, je les distillai dans un alambic de verre au bain-marie.

L'alcohol obtenu par cette opération n'avait aucune saveur sensible, mais avait une odeur *sui generis*. Ayant poussé ma distillation jusqu'au 4/5, j'aperçus à la surface du liquide bouillant, une huile verte surnageante. Elle était fluide à 30 centigr., au-dessous de cette température elle se fige, acquiert une consistance onguentaire, dans cet état, regardée à la loupe, elle ne laisse voir aucune forme cristalline, elle est soluble dans l'alcohol et l'éther, insoluble dans l'eau. Cette huile verte est composée de deux substances bien distinctes, de stéarine et d'une substance huileuse particulière jouissant des propriétés de ces huiles vertes végétales, odorante, très-amère. L'éther a dissous la stéarine et l'huile verte restant a été fluide à toutes les températures, au-dessus de o. Le résidu de la distillation a été gardé et soumis aux essais suivans :

Action de l'eau. — Le marc repris par l'eau froide distillée, ensuite bouillante, elle s'est chargée de beaucoup de principes d'une amertume extrême, d'une couleur jaune-brunâtre ; épuisée autant que possible, la décoction m'a donné les propriétés suivantes :

Le sulfate de fer n'y occasione aucun changement.
L'hydro-chlorate de peroxide de fer . . *idem.*
Le nitrate de plomb . . . . *idem.*
L'hydro-chlorate de zinc . . . . *idem.*
L'acétate de plomb, un précipité blanc très-abondant.
Le nitrate d'argent, trouble, précipité floconeux.
Le per-chlorure de mercure, sans action.
Le nitrate de mercure, précipité abondant.
L'hydro-chlorate de cuivre, précipité blanc (1).
L'infusion de noix de galle brunit tant soit peu.
La teint.e d'iode donne une teinte bleue très-prononcée.

Ces propriétés me démontrent la similitude de mes expériences avec celles de M. *Thomson* sur le bois de quassia. Il y découvrit un principe amer bien différens des autres principes végétaux. « *L'acétate de plomb et le nitrate d'argent*, dit-il, *sont les seuls réactifs qui le précipitent.* Il lui donne le nom *de quassine.*

Je réunis cette décoction filtrée au 1/5 restant de la teinture alcoholique. Au moment du mélange, le liquide s'est troublé, des flocons jaunâtres nâgeant en tout sens, je filtrai ; la substance obtenue jouissait des propriétés du gluten, telles que la solubilité dans l'acide acétique, l'odeur azotée par la fermentation dans l'eau, etc., l'amidon y est pour un 3/4.

J'ai fait évaporer le liquide au bain-marie, a un feu doux, jusqu'à consistance d'extrait sec ; le produit était ce que M. *Thomson* appelle quassine ; elle est brune, jaunâtre, soluble dans l'eau, l'alcohol et l'éther, incristallisable malgré toutes les tentatives imaginables, hygrométrique, d'une amertume repoussante.

La quassine ou principe amer est très-soluble dans l'éther, son action à chaud a laissé un résidu grenu coloré, je l'ai décoloré par des fréquens lavages d'é-

---

(1) Ce précipité a lieu de même en le jetant dans l'eau.

ther, je l'ai obtenu d'un blanc grisâtre, dans cet état il était soluble dans l'eau, etc., enfin j'ai reconnu la présence de la gomme.

Action du calorique. — Le résidu ayant été épuisé, soit par l'eau, soit par l'alcohol a été inciné; les réactifs nous ont démontré des traces de silice, du fer, etc.

Je me résume. D'après ce qui précède, il résulterait que les semences de quassia amara sont composées de: Huile fixe, Huile verte, Gluten, Amidon, Gomme, Quassine, Silice, Fer, etc. des traces.

D'après cet exposé, cette semence doit fixer notre attention, car on pourrait retirer un avantage réel à cultiver cet arbre aux Antilles; la simple expression procurerait une huile beaucoup plus agréable que celle de ricin pour la lampe : celle-ci étant d'une viscosité gênante. Elle en rend comme on a vu ci-dessus 25/000 par l'analyse.

Les propriétés médicales de cette plante ne résidant absolument que dans le principe amer; il serait à désirer que des essais fussent entrepris à ce sujet, l'administration de l'huile fixe, prise intérieurement, me paraîtrait jouir de quelques propriétés anthelmintiques et même purgatives. La trop petite quantité que j'en avais ne m'ayant pas permis d'en administrer et de suivre les expériences, cependant j'en disposai un gramme avec un mucilage, du sirop de sucre et d'eau, je le donnai comme vermifuge à un enfant de 10 à 12 mois; cet enfant rendit en effet quelques ascarides, dans une selle abondante. Cette seule observation à laquelle je ne donne pas trop de crédit, me donne l'espérance conjointement avec un médecin de mes amis de réussir, à constater ses vertus. Je laisse d'ailleurs aux amis de la science de s'assurer de l'assertion que je me plais à leur adresser.

TROISIÈME PARTIE.

LITTÉRATURE MÉDICALE, NOUVELLES SCIENTIFIQUES, MÉLANGES, ETC.

1.° ANALYSE D'OUVRAGES IMPRIMÉS.

CHIRURGIE *clinique de Montpellier, ou observations et réflexions tirées des travaux de chirurgie clinique de cette école ; par le professeur* DELPECH, *conseiller chirurgien ordinaire du Roi, chirurgien ordinaire de S. A. R. Monseigneur le* DUC D'ANGOULÊME, *chevalier de l'ordre royal de la légion-d'honneur, professeur de chirurgie clinique en la Faculté de médecine de Montpellier, chirurgien en chef de l'hôpital St-Éloi de la même ville, membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes, etc.* (1.er volume *in*-4.° de 496 pages, orné de 16 planches gravées. Paris et Montpellier, chez Gabon et Comp.e, 1823).

(Premier article).

DEPUIS que les brillantes lumières du patriarche de Cos éclairèrent la médecine, on a dit et redit qu'elle est la science des faits et par conséquent la science par excellence. Cette grande vérité, une fois reconnue, aurait dû, ce semble, contribuer singulièrement à la marche de l'art médical vers sa perfection, et pourtant, pour peu que l'on fasse attention à la plupart des auteurs, on s'aperçoit aisément qu'en s'attachant à recueillir et à publier des faits, ils ont embrouillés nos

connaissance, au point d'en rallentir sensiblement les progrès. L'explication en est facile et nous l'avons donnée plusieurs fois dans notre journal : c'est que les véritables observations ne sont pas communes ; c'est qu'il s'en faut bien que toutes celles dont on a fait part soient assez exactes, assez détaillées, et qu'elles roulent sur des cas assez intéressans, pour que l'on puisse en tirer quelque fruit. De là, une multiplicité d'erreurs plus ou moins grossières, qui n'ont pas peu concouru à rendre infructueux les plus nobles efforts. On a fait remarquer avec raison que si tous les livres de médecine étaient réduits à ce qu'ils contiennent de clair, d'exact et démontré, on ne verrait pas tous les jours grossir les bibliothèques des médecins d'une foule de livres inutiles. Mais aussi, avec quelle avidité ne devons-nous pas nous procurer et lire les ouvrages de médecine, marqués au coin de la saine, de la véritable observation ! Le premier volume que nous annonçons est sans contredit de ce nombre, et c'est ce dont on s'aperçoit déjà par la lecture de l'avant-propos. En effet, pénétré de cette vérité, qu'il n'est pas aussi aisé d'observer qu'on se le persuade, l'auteur y avance quelques propositions qui décèlent le profond observateur. « Il ne suffit pas (pour observer) dit-il, d'avoir de bons organes, de les avoir exercés, d'avoir des occasions et de la bonne volonté, il faut encore de la patience, une aptitude particulière, une grande pénétration, beaucoup d'habitude, des lumières positives en anatomie, en physiologie et en pathologie ; il faut un bon esprit, un jugement droit, une assez grande idée de l'immense variété des opérations de la nature et de l'admirable simplicité de ses procédés, pour n'être étonné de rien et pour ne pas repousser un fait ou une conséquence, pour leur apparente puérilité, ou à cause de

leur contradiction manifeste ; il faut pouvoir faire abnégation complète de tout amour-propre, qui pourrait empêcher de renoncer à des idées préconçues, ou d'être juste envers d'autres observateurs ; il faut être doué d'une candeur telle, qu'il n'en doive rien coûter pour avouer une faute, si cet aveu doit conduire à la connaissance de la vérité ; il faut avoir le courage de reconnaître et de signaler cette dernière, au péril de son propre repos ; etc., etc. » Celui qui sait peindre aussi fidellement le portrait de l'observateur, ne peut qu'être lui-même un observateur par excellence. Quelle meilleure recommandation à l'estime générale, pour un professeur qui se propose de publier tous les faits remarquables qui se sont offerts à sa pratique, depuis dix ans qu'il est, sous tous tous les rapports, le chef de la chirurgie clinique de Montpellier ! M. le professeur *Delpech* a surtout des droits à la reconnaissance publique pour avoir su inspirer à ses nombreux disciples le goût de l'observation et le zèle infatigable dont il est pénétré. Le premier, il a eu l'heureuse idée de former, des élèves qui suivent les exercices de la clinique chirurgicale, une sorte de corps d'observateurs, dirigés dans leurs travaux par les plus anciens et les plus éclairés d'entre eux. Non-seulement ce professeur célèbre était spectateur attentif de tous les phénomènes, il cherchait encore à s'assurer si rien de ce qui pouvait être aperçu ne lui était échappé, et pour cela, il consultait et les élèves attachés au même malade et tous les assistans. Ses observations ne peuvent donc, sous le rapport de l'authenticité et de l'exactitude, qu'être de la plus haute importance ; on verra qu'elles le sont aussi sous le rapport des cas sur lesquels elles roulent.

Le tome premier de la chirurgie clinique de Montpellier, contient quatre mémoires dans l'ordre qui suit : 1.° Observations et réflexions sur la ligature des prin-

cipales artères. 2.° Considérations sur la difformité appelée pieds-bots, 3.° Sur les fractures de l'humérus. 4.° Considérations sur les maladies vénériennes.

Le premier de ces mémoires est enrichi de huit observations qui, pour être bien appréciées, doivent être connues dans tous leurs détails Puissions-nous parvenir ici à en donner une idée ! La première observation concerne un militaire qui avait reçu un coup de feu à la partie interne du bras gauche. La balle était passée entre l'humérus d'une part, les muscles bicèps et coraco-brachial et l'artère humérale de l'autre, sans lésion notable de ces organes. Deux incisions sont faites à la plaie qui, pansée simplement et méthodiquement, fut bientôt cicatrisée. Mais elle se r'ouvrit un mois après et son trajet fut envahi par la pourriture d'hôpital. M. le professeur *Delpech*, qui vit seulement alors le malade, jugea à propos de porter le feu dans toute l'étendue de la blessure, pour arrêter les progrès de l'affection locale, etc., au risque de léser l'artère elle-même. Toutefois, cette lésion a lieu le 8.e jour, alors que la pourriture a disparu, et elle est annoncée par une hémorrhagie. L'illustre opérateur, qui avait prévu l'événement, eut découvert le vaisseau dans le lieu même de son altération, pour le lier au-dessus et au-dessous. Mais la crainte que les progrès de la pourriture ne fussent point solidement arrêtés, éloigna de son esprit l'idée de porter le bistouri dans la plaie au milieu des parties tuméfiées, et qui paraissaient encore entachées de cette pourriture. Les ligatures de ce vaisseau devaient donc être placées plus haut : l'artére axillaire fut découverte à une égale distance des muscles grand pectoral et grand dorsal, et deux ligatures furent faites à la distance d'un pouce l'une de l'autre. La première, l'inférieure, fut serrée et l'autre conservée comme ligature d'attente. L'hémorragie ainsi arrêtée, tout fit présager une

guérison prochaine, lorsque vers midi du 9.e jour, informé que le sang avait paru à la plaie supérieure, M. *Delpech* accourut et pensa que la ligature inférieure avait opéré la section de l'artère avant son entière oblitération, et qu'il convenait de serrer la ligature d'attente, mais il ne fut pas peu surpris de voir celle-ci se détacher entièrement et un jet de sang artériel s'élancer de la voie qu'elle abandonnait, tandis que la ligature inférieure parut très-solide. Que faire en pareil cas? Lier la sous-clavière, et c'est ce qui fut exécuté. Depuis cette seconde opération, les choses se passaient assez bien, mais il fallut bientôt entr'ouvrir la plaie par laquelle la sous-clavière avait été liée, dans l'intention de donner issue à un épanchement à l'existence duquel une intumescence de l'aisselle, etc., fesait croire. Toutefois il n'y avait pas de collection formée et ce ne fut que du cinquième au huitième jour qu'un abcès se manifesta au côté interne de l'aisselle. Il fallut le vider par une ponction et on évacua ainsi un pus bien élaboré et en grande quantité. Enfin, le malade dont l'état eut été de plus en plus satisfaisant, s'il ne s'était affaibli par l'abondante suppuration de l'abcès axillaire, succomba, le dixième jour de l'opération, aux progrès de cette débilité générale.

A l'ouverture du cadavre, on trouva que la ligature qui avait été serrée lors de la première opération avait embrassé l'artère deux pouces au-dessous de la naissance de la scapulaire commune; qu'elle avait rompu les tuniques interne et fibreuse du vaisseau principal et rapproché circulairement son enveloppe celluleuse qui, encore embrassée par le lien, formait une sorte de cordon ligamenteux sans cavité intérieure, d'environ un pouce d'étendue et de plus de deux lignes d'épaisseur. Vu au-dessous et jusques à la plaie provenant de la blessure, le vaisseau fut trouvé oblitéré et rempli

par une substance fibreuse blanche, qui fut reconnue pour un caillot de sang décoloré. Vis-à-vis la plaie, l'artère paraissait interrompue, autant que les difficultés de la dissection pouvaient permettre d'en juger, et elle était, dans l'étendue d'un pouce au-dessous de la blessure plus évidemment oblitérée par un caillot de sang très-adhérent aux parois. Au lieu qu'avait occupé la ligature d'attente, l'artère présentait une intersection évidente, et sa cavité était encore existante et libre, tandis qu'elle était tout-à-fait imperméable, vis-à-vis la première ligature, soit par l'union intime des parois de son enveloppe celluleuse, soit par l'interposition d'un caillot sanguin, adhérent, dur et coloré vers la ligature, rouge, plus mou, et flottant à son extrémité opposée. La ligature placée sur la sous-clavière n'embrassait que ce vaisseau; elle avait opéré complètement la rupture circulaire des tuniques interne et fibreuse lesquelles s'étaient éloignées de la ligature et repliées vers la cavité de l'artère. Le fil embrassait une sorte de cordon fibro-cartilagineux, de trois à quatre lignes de long, formé par la tunique celluleuse, dont les parois épaissies par l'inflammation, paraissaient s'être confondues mutuellement à la faveur de leur contact et avoir ainsi intercepté la cavité artèrielle; en outre un caillot court, épais, décoloré en grande partie, adhérait solidement à la partie supérieure de la rupture des tuniques de l'artère et fortifiait l'imperméabilité du vaisseau dans ce point.

Obsérv. 2. — Un militaire reçut un coup de feu qui fracassa l'extrémité supérieure de l'humérus. M. *Delpech* fit la resection de cette extrémité, et ne connaissant point encore par expérience le danger des ligatures des vaisseaux interposés entre les lèvres d'une plaie, dont les bords étaient tenus rapprochés, cette circonstance donna lieu à l'inoculation de la pourriture d'hopital,

et il fallut terminer l'amputation du membre. Ni par l'application du feu, ni par de bonnes précautions, on ne put défendre le malade des nouveaux progrès de l'infection. En peu de jours une abondante hémorragie se déclara ; et quelques recherches eurent bientôt démontré qu'elle provenait de l'artère axillaire, que la pourriture venait d'attaquer. M *Delpech* étant alors absent, M. le docteur *Galtié* prit la résolution courageuse de lier la sous-clavière sur la première cote, et après cette opération, qui ne fut ni longue ni difficile, il porta de nouveau le cautère actuel sur les points de l'ancienne plaie encore entachés de pourriture. Cette dernière tentative ne fut point fructueuse ; le malade succomba trois jours après, dans un état de faiblesse qui devait l'empêcher de profiter de secours aussi intrépides.

A l'ouverture du cadavre, on trouva que la ligature faite à l'axillaire lors de l'amputation était solide, et n'avait pas donné lieu à l'hémorragie secondaire, laquelle émanait d'une ulcération située un pouce plus haut et formée par la pourriture. La ligature de la sous-clavière était comme ensévelie dans la tunique celluleuse de cette artère, engorgée, épaissie, consistante et confondue avec le tissu cellulaire environnant. On voyait dans toutes les parties voisines et dans les mailles du tissu cellulaire, l'injection capillaire et l'infiltration albumineuse, qui sont les conséquences les plus prochaines de l'inflammation. Les tuniques de l'artère étaient rompues circulairement. Repliés vers l'intérieur du vaisseau, les bords de cette rupture étaient plissés suivant l'axe de la cavité, en contact avec eux-mêmes et plongés dans une masse albumineuse déjà organisée qui régnait jusqu'à la ligature, et au-dessus de laquelle, du côté du cœur, était un caillot sanguin peu consistant, coloré et adhérent aux parois du vaisseau.

Observ. 3. — Un voltigeur fut blessé par un coup

de feu, qui traversa le métacarpe de la main gauche, en fracturant le troisième os de cette région. Cette plaie était en bon état, lorsqu'elle contracta la pourriture d'hôpital qui céda à des lotions de vinaigre. Ce militaire fut alors évacué sur le dépôt de Pezenas où la pourriture affecta de nouveau sa blessure, etc.; de retour à Montpellier, après un mois d'absence, il avait la plaie très-étendue et profondément infectée. M. *Delpech* la trouva en outre compliquée d'un engorgement considérable de l'avant-bras et de la paume de la main, dont on exprimait par la compression des quantités considérables d'un ichor brun et fétide, qui sortait par l'orifice palmaire de la plaie de la main. On reconnut aisément à ce signe, l'existence d'un grand sinus pratiqué par la pourriture elle-même; dans le tissu cellulaire de l'avant-bras, au-dessous de l'aponévrose. M. le professeur *Delpech* se décida à cautériser avec le fer rouge les plaies de la main, et c'est ce qu'il fit après avoir mis à découvert, par une incision, le trajet fistuleux. Toutefois, quelques points qui n'avaient pu être desséchés complètement reparurent bientôt; l'artère radiale fut atteinte par la pourriture d'hôpital; le 8.e jour il survint une hémorragie que l'on arrêta; le sang reparut le lendemain. M. *Delpech* fait la ligature de l'artère humérale vers le milieu du bras, avec deux brins de fil ciré dont il coupe les bouts près du nœud, et fait la réunion immédiate de la plaie. Le sang ne reparait plus et à l'aide du cautère actuel on se rend maître de la pourriture; tout va bien, mais le typhus se déclare et le malade en meurt dix jours après l'opération.

A l'ouverture du cadavre, on trouva que l'anneau formé par la ligature, embrassait, sans le comprimer, un cordon rougeâtre, consistant, long de cinq lignes, épais de trois; sans cavité intérieure, uni au tissu cellulaire environnant excepté sous la ligature où était

du pus : ce cordon était formé par la tunique celluleuse de l'artère qui dans l'intérieur était oblitérée au-dessus de la ligature, à un pouce d'étendue ; par l'interposition d'un corps blanchâtre, fibreux, adhérent, se laissant séparer à la faveur de quelques efforts, paraissant être les restes d'un caillot. Au-dessous de la ligature, un autre caillot encore rouge occupait une certaine étendue de la cavité de l'artère. On retrouvait au lieu de la ligature exercée sur les tuniques interne et fibreuse, les traces de leur rupture dont les bords étaient unis avec la gaine celluleuse, épaisse et disposée en forme de cordon imperméable, par une cicatrice et une masse d'albumine que l'absorption n'avait pas encore fait entièrement disparaître.

Observ. 4. — Un militaire fut atteint d'une tumeur qui, examinée avec attention, fut reconnue par M. *Delpech*, pour un anévrisme de l'altère rurale : elle était située à la région inguinale, s'étendait de l'épine du pubis à l'épine iliaque, se portait en bas bien au-dessous des glandes inguinales inférieures, fesait saillie sous l'arcade crurale, et se prolongeait sensiblement le long de la ligne saillante, qui s'épare la fosse iliaque de l'excavation du bassin. Sa forme était celle d'un cône d'environ six pouces d'élévation de circonférence, sans comprendre le prolongement abdominal. Malgré ce prolongement, on sentait facilement les battemens de l'iliaque externe. La tumeur s'était ulcérée, et des hémorragies graves en avaient été le résultat. Lier l'iliaque externe était l'unique ressource, mais outre que le désordre de la circulation était tel que cette opération n'offrait presque point de chance de succès, une considération majeure donnait à penser : c'est que, vu le prolongement abdominal, il devait être très-difficile de circonvenir l'artère par la difficulté de l'isoler, on pouvait donc s'exposer à la blesser ainsi que la veine

iliaque. Le savant opérateur signala à ses disciples cette difficulté dont la suite démontra bien l'importance, car voici l'aveu que fait M. *Delpech* avec cette candeur que tout médecin devrait avoir : « malgré toutes nos précautions, dit-il, et la défiance avec laquelle nous agissions, nous ne pûmes échapper aux conséquences d'un procédé vicieux, dont l'ètat des choses semblait nous avoir imposé la loi : lorsque la sonde fut placée et engagée assez avant, un jet de sang artériel s'élança en suivant la cannelure de la sonde et nous apprit que l'artère venait d'être blessée.... » C'est dans une telle occurrence qu'il faut du sang-froid ; M. *Delpech*, qui en a beaucoup, comprima l'artère sur la sonde en les serrant avec le pouce et l'index dont l'extrémité se trouvait placée devant l'intervalle de ce vaisseau et de la veine iliaque. Cette partie servit de guide à l'extrémité d'une autre sonde cannelée, et ce fut dans la cannelure de celle-ci qu'on fit glisser par un aide le stylet boutonné, garni d'une ligature faite de quatre brins de fil ciré. On ôta la sonde et on laissa retirer le vaisseau. Les chefs de la ligature furent engagés dans l'anneau d'un serre-nœud, au moyen duquel l'artère fut serrée de manière à rompre à dessein les tuniques interne et fibreuse. Après cette opération, le malade fut assez bien ; mais bientôt son état devint tous les jours plus alarmant et le 6.[e] jour, la gangrène qui s'était manifestée au pied, fit des progrès sensibles, au point d'envahir le membre le 10.[e] jour, époque à laquelle le malade cessa de vivre.

A l'ouverture du cadavre, on s'aperçut que l'artère crurale était détruite dans les deux tiers antérieurs de sa circonférence, depuis l'os pubis jusqu'à un pouce au-dessous de la naissance de l'artère fémorale profonde ; plus bas, l'artère crurale était fort rétrécie et presque

oblitérée dans près de deux pouces par un caillot solide. Les chefs de la ligature ayant été dégagés du serre-nœud, on retira celui-ci avec précaution, et on trouva que le lien embrassait un cordon solide de 7 à 8 lignes de long sur 3 à 4 de large, formé par la tunique celluleuse de l'artère. Au-dessus et au-dessous, on distinguait la rupture des tuniques propres de ce vaisseau; les bords ne présentaient ni rides, ni refoulement; ils étaient arrondis et comme recouverts d'une cicatrice. Un caillot adhérent se prolongeait dans la cavité de l'artère supérieurement. Un pouce au-dessous de la ligature, on reconnaissait la blessure que la première sonde avait faite à la paroi postérieure de l'artère; l'engorgement du tissu cellulaire l'avait effacée à l'extérieur; mais intérieurement, on voyait la rupture des tuniques internes.

Observ. 5. — Un postillon eut la jambe gauche écrasée par une roue de voiture. M. *Delpech* reconnut une fracture comminutive des deux os de la jambe; et la rupture d'une artère, occasionée par l'un des fragmens de la fracture, était évidente, puisqu'on sentait des battemens très-distincts à la jambe, ce qui fesait présumer qu'il y avait un épanchement sanguin dans une cavité que les fragmens de la fracture avaient pu seuls former. Mais quel était le vaisseau blessé? Où était la situation de son altération? Ne se pouvait-il pas qu'il y eut plus d'un vaisseau intéressé? le cas réclamait ou l'amputation du membre ou la ligature de la fémorale. M. *Delpech* prit ce dernier parti. Les chefs d'une ligature triple placée convenablement, furent coupés tout près du nœud, les lèvres de la plaie rapprochées *dans toute leur étendue* et maintenues dans un contact *exact* par des bandelettes agglutinatives. Dès le 10.e jour, cette plaie était presque complètement réunie; mais le 25.e, *un point de la cicatrice se r'ouvrit, donna lieu à l'expulsion*

de la ligature et se cicatrisa de nouveau le lendemain. Le résultat de cette opération et du traitement méthodique de la fracture, fut tel que l'anévrisme disparut bientôt, les fragmens osseux se consolidèrent, et la guérison fut complète le 92.e jour.

Observ. 6. — Un lieutenant reçut un coup d'épée à la partie moyenne de la cuisse gauche ; il se manifesta une hémorragie que l'on arrêta par la compression et la plaie fut cicatrisée huit jours après. Alors il survint une tumeur sous la cicatrice antérieure, et M. *Delpech* observa des signes qui constataient la blessure cachée de l'artère fémorale, l'oblitération passagère de son ouverture par un caillot qui avait dû se laisser déplacer le 8.e jour, et la formation d'un épanchement sanguin autour de l'artère blessée. L'illustre opérateur eut recours à la ligature fémorale près de l'aine et parvint ainsi à guérir son malade en peu de temps.

Observ. 7. Un militaire eut les deux os de la jambe droite fracassés par un coup de feu. M. *Delpech* pratiqua l'amputation dans la continuité de la jambe, et fit trois ligatures dont une seule importante. Tout marchait bien jusqu'au 7.e jour. A cette époque, une abondante hémorragie eut lieu par le trajet de la principale ligature, qui pourtant tenait encore. La ligature indirecte avait inspiré trop de confiance à M. le professeur *Delpech*, pour ne pas en saisir l'idée avec assurance. Il découvrit donc l'artère femorale, immédiatement au-dessus de son passage sous le muscle couturier, et en fit la ligature avec trois brins de fil ciré. Depuis lors, tout fut de mieux en mieux. Le 8.e jour, 15.e de l'amputation, la principale ligature du moignon se sépare et entraîne avec elle un lambeau de tissu cellulaire mortifié ; la ligature de la femorale tombe spontanément, le 13.e jour. Le 24.e, cicatrisation complette de toutes les plaies, et le 60.e, le malade sort de l'hôpital parfaitement guéri.

Observ. 8. *Lecques* atteint d'un coup de feu à la cuisse gauche qui fracasse le fémur ; se refuse d'abord à l'amputation que M. *Delpech* lui propose, mais il y consent alors qu'il essuye des douleurs violentes, et elle est pratiquée à une partie très-élevée de la cuisse. L'état du malade fut satisfaisant jusques au 16.e jour de cette opération. A cette époque, il survint une hémorragie très-grave par le trajet de la ligature principale qui n'était point encore tombée, mais qui se sépara en ce moment, entraînant avec elle un lambeau de tissu cellulaire mortifié. M. *Delpech* ne balança point de lier la femorale. Le 7.e jour de cette nouvelle opération, la ligature de l'artère se sépara sans accident. Le 20.e la plaie de l'aine était complètement cicatrisée. Le malade paraissait guéri, mais la nature fit r'ouvrir plusieurs fois la cicatrice pour délivrer le moignon de portions de balle et de fragmens osseux qui n'avaient pu être reconnus dans le premier moment. Après ce travail de la nature, la guérison fut parfaite.

Soixante et dix-huit pages de réflexions suivent ces huit observations dont les trois premières offrent des circonstances notables relatives à la pourriture d'hôpital et surtout des traits sur la facilité avec laquelle elle se propage dans la profondeur d'un membre, à la faveur du tissu cellulaire, leqnel, d'après l'observation, est sans comparaison plus accessible à l'action de ce délétère que tout autre organe. La pourriture d'hôpital est un accident plus ou moins grave dont M. *Delpech* veut qu'on se défie, toutes les fois qu'il s'agit d'une blessure et surtout d'un coup de feu, qui pénètre profondément ou qui traverse la partie charnue d'un membre, etc. C'est toujours par les orifices d'une blessure que cette pourriture commence, et il est aisé alors de la suivre des yeux et d'en observer les progrès, à moins que ceux-ci dans le tissu cellulaire

profond soient tels, qu'ils échappent à l'investigation de nos sens, ce qui a lieu, par exemple, lorsqu'un coup de feu traverse des parties aponévrotiques qui forment divers détroits. On conçoit que la réunion immédiate des plaies doit être opérée autant que possible alors que les malades se trouvent là où règne la pourriture d'hôpital, puisque cette infection est d'abord locale et qu'elle est évidemment le résultat de l'introduction des miasmes putrescens. On conçoit aussi que les plaies par arme blanche, pouvant être plus facilement réunies que celles d'armes à feu, sont par cela même moins susceptibles que celles-ci d'être infectées. La propriété contagieuse, dit M. *Delpech*, est tellement incontestable dans la pourriture d'hôpital, qu'il faut s'attendre à l'infection de la plaie après une amputation ; à moins que l'on ne provoque la réunion immédiate. Ce professeur observe que le seul trajet des ligatures peut servir de conducteur au délétère, et qu'il perdit tous les amputés dont le moignon fut infecté de cette manière. Aussi eut-il soin depuis lors de couper les fils des ligatures tout contre le nœud du lien qui serrait le vaisseau, ce qui permettait de bien rapprocher les lèvres de la plaie, et d'en soustraire ainsi la surface au contact de l'air et des miasmes dont il était saturé. Mais que devait devenir l'anse de chaque ligature? On a vu dans la 5.[e] observation de quelle manière la nature travaille à l'élimination des corps étrangers. D'ailleurs M. *Delpech* n'a jamais vu une ligature provoquer la formation d'un abcès, mais seulement la cicatrice se soulever, s'ouvrir pour montrer un nœud, et se fermer de nouveau dans les 24 heures.

M. *Delpech*, qui publia dans le temps un *mémoire sur la pourriture d'hôpital*, où déjà il admettait qu'elle est une maladie particulière, commençant toujours par être locale, combat ici avec avantage l'opinion de quel-

ques auteurs qui ont considéré cette infection comme l'effet d'une affection générale ; la meilleure preuve qu'il nous paraît avoir donné et qui émane de sa propre expérience, c'est que le traitement local, en fesant cesser l'affection locale, amène la solution la plus complète des symptômes généraux qu'elle avait occasionés. Cela ne paraît point se passer de la sorte, il est vrai, alors qu'il y a complication des fièvres nosocomiales qui, avec la pourriture d'hôpital, reconnaissent une cause commune. Mais ces deux genres d'affections sont assez distincts pour que l'un ne soit point subordonné à l'autre et que les moyens utilisés pour combattre le premier n'ait sur le dernier de l'influence que jusques à un certain point. La propriété contagieuse de la pourriture d'hôpital est, suivant l'auteur, le principe unique de la différence essentielle des deux affections. C'est parce qu'elle s'introduit clandestinement dans la profondeur des membres, qu'un œil peu exercé, ne sachant la reconnaître d'abord, prend bientôt ses effets pour sa cause. Son existence est confirmée par un empâtement extérieur ; un engorgement profond, des douleurs vives, une collection que l'on vide par la compression. Le poison marche d'autant plus vîte que l'ichor putride en est saturé, et que cette humeur étant retenue dans un sinus étroit, l'inoculation se renouvelle, pour ainsi dire, à chaque instant et agit sur tous les tissus avec plus ou moins de rapidité.

On arrête et on combat avantageusement les ravages de la pourriture d'hôpital, en cautérisant les parties qui en sont attaquées. Mais comme l'indication à remplir n'est point de détruire les organes affectés, le cautère actuel ne doit être utilisé qu'avec circonspection, et l'applieation de l'acide muriasique suffisamment étendu pour ne pas agir comme caustique, mériterait la préférence sur son emploi, surtout s'il était

possible de se promettre que cette application neutralisât le *contagium* à la surface des parties qui l'auraient reçu, et où l'on ne serait pas dans la nécessité de le poursuivre profondément dans l'intimité de ces parties.

Telle est l'opinion de M. *Delpech* sur le traitement de la pourriture d'hôpital, et il faut croire que ce ne sont pas seulement les chirurgiens de l'armée Anglo-espagnole, qui, comme le rapporte le professeur de Montpellier, ont eu recours aux acides minéraux pour remplir la même indication. On sait que nos devanciers, français et étrangers, ont regardé ces acides comme jouissant éminemment de la propriété anti-septique, et dans un mémoire intitulé : *Essai sur les avantages que les acides minéraux présentent à la médecine des armées* et que nous soumîmes au jugement du conseil de santé militaire, le 30 mars 1816, nous produisîmes des observations qui confirment assez l'efficacité des acides minéraux comme anti-putrides.

Passant aux effets des ligatures des artères, M. *Delpech* conclut des 4 premières observations 1.° que l'on doit renoncer entièrement aux ligatures d'attente, comme inutiles et dangereuses ; 2.° que le vaisseau à oblitérer doit être entouré d'un seul lien, assez mince pour pouvoir, sans trop d'effort, rompre sûrement les deux tuniques propres, et pas trop mince, pour ne point exercer sur le tissu cellulaire une constriction qui ne tarderait pas à le mortifier ou à l'ulcérer rapidement ; 3.° que ce lien doit entourer le tissu cellulaire extérieur du vaisseau, sans saisir aucune partie voisine, afin que la compression des membranes de ce vaiseeau soit partout uniforme, et il convient, pour ne point négliger de comprendre son tissu cellulaire extérieur dans l'anse de ce lien, d'user d'un petit instrument, mousse quoique délié, assez recourbé, et de le conduire autour du vaisseau, à la faveur de légers mouvemens parallèles à l'axe de ce dernier, afin de reconnaître et d'éviter

le moindre obstacle ; 4.° que pour isoler le vaisseau des parties environnantes, et surtout du tissu cellulaire, il suffit de se servir du bout étroit et applati d'une sonde cannelée, au moyen de laquelle on écarte plutôt qu'on divise le tissu cellulaire ; 5.° qu'on parvient à rompre sûrement les deux tuniques propres, soit à l'aide d'un nœud simple, soit en dégageant les deux chefs de la ligature dans l'anneau d'un serre-nœud à polype, lequel peut être fort délié : 6.° qu'il faut serrer la ligature jusqu'à ce qu'on sente la secousse qui annonce la rupture des membranes propres, et qu'il se forme le double bourrelet qui en est le résultat. Alors seulement convient-il d'exercer la compression sur le vaisseau, 7.° que l'on ne doit rien engager sous la ligature, parce que l'expérience démontre que la chose est inutile et même nuisible ; 8.° que l'on doit procéder avec un grand soin au rapprochement immédiat des parties divisées, afin d'obtenir la réunion la plus complette possible ; 9.° qu'il faut supprimer la ligature le 4.e ou le 5.e jour, ayant soin de rapprocher aussitôt les parties que cette interposition isolait encore et *d'étendre sur elles la compression générale, jusqu'à l'entière cicatrisation.*

Les quatre dernières observations confirment combien il est important, en cas de lésion accidentelle d'un vaisseau artériel considérable, que la ligature, si elle est jugée nécessaire, soit pratiquée sur une distance quelconque au-dessus de cette lésion, plutôt que sur son lieu même.

Les bornes de notre journal ne nous permettant pas de donner plus d'extension à notre premier article, nous le terminons ici, mais bien persuadé que nos lecteurs n'attendrons pas un nouvel article de notre part pour faire l'acquisition de la *chirurgie clinique de Montpellier* et se procurer conséquemment le plaisir de juger eux-mêmes de l'importance de cet ouvrage.

P.-M. Roux.

2.° VARIÉTÉS.

NOTRE intention étant de donner successivement les portraits des médecins, chirurgiens et pharmaciens célèbres de la Provence, et de ceux qui, par leur rare mérite, sont de tous les pays, nous commencerons par faire figurer le portrait du prince de la médecine en tête de notre prochaine livraison, laquelle commencera le 6.e volume et non le 4.e d'après le calcul du rédacteur *de la Statistique des journaux*. Mais en rendant cet hommage de vénération à des hommes illustres, nous sommes loin de nous croire dispensé de donner des gravures toutes les fois que les sujets dont il sera traité dans notre recueil les réclameront.

— M. B. *V*..., après avoir suivi pendant deux ans, dans un hôpital, la visite d'un médecin, retourna chez lui; là, croyant avoir déjà parcouru les sentiers les plus obscurs et les plus difficiles de la science dont il connaît à peine le nom, il voulut donner des preuves non évidentes de son savoir faire. M. le docteur *R*. . . visitait depuis quelques jours une jeune fille de 15 ans, atteinte d'une affection cérébrale avec coma profond, délire et autres symptômes effrayans. Le caractère de cette maladie était inflammatoire; après les saignées générales et locales indiquées, les mêmes symptômes existant encore, des vésicatoires furent appliqués, selon la méthode de l'illustre *Barthez*, aux molets, aux cuisses, derrière les oreilles et à la nuque. M. *V*, qui n'avait quitté les bancs de sa petite école que pour faire son voyage; manifesta aux parens de la malade le désir de *voir comment on traitait ça* : la proposition en fut faite au médecin qui, loin de dédaigner, comme il

aurait peut-être dû le faire, de voir un pareil consultant, se rendit à l'instant. M. *V*. commençait déjà de questionner les parens avec beaucoup d'emphase, lorsque le docteur *R.*, le priant de l'écouter, lui promit, devant nombreux témoins, de lui épargner toute peine : l'historique de la maladie fut fait avec détail, tous les symptômes furent énumérés, le traitement fut exposé, mais passant ensuite à la nature de la maladie, M. *R.*, s'expliqua franchement, l'analyse des meilleurs travaux sur cette matière fut tracée rapidement, l'application en fut faite au cas qui se présentait, quelques noms fameux dans l'histoire de la médecine furent cités quand l'occasion le voulut ; mais M. *V*. ne parut point être familier avec eux et il garda le silence. Prenant ensuite le ton qui lui convenait, le docteur *R.* termina ainsi : « Voilà, Monsieur, quelle est mon opinion sur les affections cérébrales, elle est le fruit des leçons de M. *Lallemand* de Montpellier ; si jamais vous êtes à portée de suivre ce professeur distingué, vous apprendrez *comment on traite ça* ». M. *V*. ne répondit rien, il sortit au plus vîte de cette maison et alla auprès des commères blâmer celui qui l'avait si bien reçu, de ce qu'il n'avait pas fait appliquer les vésicatoires au sacrum.

N. B. — Malgré les prédictions sinistres de M. B. *V*., cette jeune personne a été rendue à la santé la plus brillante.

— Nous avons dit que le savoir-faire conduit plus sûrement à la fortune que le savoir. C'est comme pour justifier cette vérité que l'on vient d'afficher sur tous les coins des rues de Marseille une pancarte annonçant le *traitement des maladies syphilitiques, avec le sirop DÉCOUVERT PAR UNE RÉUNION DE MÉDECINS !!!* Peut-on mieux raffiner sur le charlatanisme ? Ne serait-on pas en droit de demander à connaître cette réunion

médicale qui honore si bien les gens de l'art? Heureusement, le ministère public a mis un *embargo* sur le fameux sirop, et le dépositaire, en avouant avec franchise qu'il a été séduit dans cette occasion, a su se réhabiliter et reconquérir par conséquent l'estime publique.

— *Les bandages herniaires, s'ajustant d'eux-mêmes*, sans courroies ni sous-cuisses, inventés par *Salmon*, *Ody* et *Comp.*[e] de Londres, sont d'une utilité qu'on ne saurait contester. Aussi, l'usage en est-il généralement adopté en Angleterre, et nous ne doutons pas qu'il en soit un jour de même en France où déjà l'on trouve plusieurs dépôts de ces bandages. Le dépôt est à Marseille chez M. *Negret*, et l'on s'adresse à M. *Ragaud*, pharmacien de cette ville, rue St.-Ferréol, n.° 1.

— M. *Deleuil*, mécanicien en instrumens de physique, à Paris, vient de fabriquer un scarificateur agissant dans le vide, propre à remplacer les sangsues, pour lequel il a obtenu un brevet du Roi et qui a été l'objet d'un rapport favorable à l'Académie de médecine. Cet instrument, très-utile pour les lieux où il est difficile de se procurer des sangsues, à bord des navires, etc., coûte 150 fr.

— On a compté peu de malades dans le courant de ce mois-ci; et les praticiens n'ont eu guères à traiter que des maladies éruptives. Cela vient sans doute de ce qu'en juin les chaleurs n'ont pas été grandes à Marseille, comme elles le sont ordinairement à cette époque. La température ayant été comme dans le printemps, il n'est point surprenant qu'en général l'on n'ait observé que des affections communes dans la saison printanière.

— D'après le relevé des registres de l'État-civil de la mairie de Marseille, il y a eu en Mai 1823 343 naissances ; 246 décès et 102 mariages.

P.-M. Roux.

3.° Concours académiques.

La Société de médecine pratique de Paris n'ayant pas trouvé que les trois Mémoires envoyés aient résolu, d'une manière satisfaisante, la question proposée, remet au concours le même sujet ; mais elle a cru devoir en modifier les termes, afin d'indiquer plus particulièrement la marche que les concurrens doivent suivre :

Existe-t-il toujours des traces d'inflammation dans les viscères abdominaux après les fièvres putrides et ataxiques ? Cette inflammation est-elle la cause, l'effet ou la complication de la fièvre ?

Le prix consiste en une médaille d'or de la valeur de 300 fr. Les Mémoires, écrits en français ou en latin, seront adressés (*franc de port*) à M. *Giraudy*, secrétaire perpétuel, rue Traversière-Saint-Honoré, n.° 33, avant le mois d'octobre 1824.

AVIS.

La Société royale de Médecine de Marseille déclare qu'en insérant dans ses Bulletins les Mémoires, Observations, Notices, etc., de ses membres soit titulaires, soit correspondans, qui lui paraissent dignes d'être publiés, elle n'a égard qu'à l'intérêt qu'ils présentent à la science médicale ; mais qu'elle n'entend donner ni approbation ni improbation aux opinions que peuvent émettre les auteurs, et qui n'ont pas encore la sanction générale.

BULLETINS

DE

LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE DE MARSEILLE.

JUIN 1823. — N.° XVIII.

NOTICE succincte du typhus ictérodes qui se manifesta à Baltimore, au mois de juillet 1819; *par M.* Pierre CHATARD, *D.-M., l'un des médecins consultans de l'hôpital de la marine de cette ville, membre correspondant de la Société royale de médecine de Marseille.*

PERMETTEZ, Messieurs, que je vous entretienne un instant du typhus ictérodes connu aussi sous le nom de fièvre jaune, de typhus d'Amérique, etc. Vous aurez appris, sans doute, par les papiers publics qu'il a affligé, l'année dernière, la plus grande partie des villes maritimes de ce continent, et que Baltimore, où je réside depuis plus de vingt ans, en a été particulièrement atteint. Cette ville, la principale de l'État du Maryland, d'environ soixante et dix mille âmes de population, située an 39.me 30 de lat. et 304 de long., est bâtie dans une espèce de gorge, sur un terrein inégal; mais ses rues, en général spacieuses et bien percées, permettent un libre accès à tous les vents, ce qui fait qu'elle est très-froide l'hiver, sans être fraîche en été. Sa partie basse est établie le long d'un vaste bassin formé par les eaux du *Patapsco*, du *Gwins Falls*,

du *Jones'Falls* et principalement par celles qui refluent de la baie de Chesapeak. Au Sud et à l'Est, il y a quelques marécages dont les effluves produisent des fièvres intermittentes et autres dans leurs environs, pendant les mois d'août, septembre et octobre ; mais ils affectent peu la ville proprement dite, qu'on doit diviser en trois parties distinctes, pour suivre la marche de l'épidémie. La première et la plus considérable est située à l'Ouest du *Jones'Falls* qui la sépare de la partie connue sous le nom de Vieille-Ville, qui est elle-même bornée par un ruisseau, le *Startford Run*, après lequel vient la troisième partie appelée la Pointe. C'est uniquement dans cette partie qu'a existé la fièvre jaune depuis le commencement de juillet jusqu'en novembre. Cette partie de la ville est bordée, dans presque toute sa longueur, par des *wharfs* ou quais faits de grosses poutres qui, décomposées avec le temps, deviennent une source d'infection que tous les médecins considèrent comme la principale cause de la fièvre jaune. Ajoutez à cela que les effluves de l'Est et du Sud peuvent être transportés jusque-là, et renforcer la première cause. Quoiqu'il en soit, la Pointe a toujours été considérée comme plus mal saine que la Vieille-Ville, et la partie proprement dite Baltimore, qui a aussi ses *wharfs* dans sa partie basse, construits des mêmes matériaux que ceux de la Pointe. Aussi c'est toujours dans ces *wharfs* que se déclare la fièvre jaune. Celle de l'année dernière prit naissance dans *Smith's Dock* vers la fin de juillet, et huit ou dix personnes qui en furent attaquées, en même temps, périrent toutes plus ou moins promptement avec des symptômes très-caractéristiques, tels que prostration des forces, vomissemens noirs, hémorrhagies, jaunisse, suppression d'urine, etc. Le foyer d'infection ayant été découvert, et étant peu considérable, le maire y fit jeter une grande quantité de chaux vive

qui détruisit complettement le miasme pendant deux mois. Au bout de ce temps, deux autres personnes ayant été attaquées comme les premières, périrent en cinq jours de maladie. Le même moyen fut employé avec le même succès. Observez-bien, qu'excepté ces cas-ci, la ville de Baltimore proprement dite, n'eût pas un seul de ses habitans pris de la fièvre jaune. Néanmoins, pendant tout ce temps, c'est-à-dire, depuis juillet jusqu'en novembre, la fièvre fesait les plus grands ravages à la Pointe, sans dépasser le *Startford Run*, malgré que ses habitans, frappés de terreur, l'eussent désertée en grande partie. La classe pauvre fut mise sous des tentes à deux milles de là, et nourrie aux frais de la ville; les gens aisés se retirèrent dans les campagnes ou chez leurs amis à Baltimore; il n'y eut que les entêtés ou les plus courageux qui restèrent pour servir d'aliment au fléau destructeur qui en moissonna de huit à neuf cents. Plusieurs des personnes qui s'étaient retirées à la campagne ou à Baltimore ayant emporté avec elles le germe de la maladie, périrent chez leurs parens ou chez leurs amis, par qui ils furent traités avec beaucoup de zèle et d'humanité, sans avoir communiqué l'infection à pas un d'eux. Pendant tout le temps qu'a duré cette épidémie à la Pointe, il nous a été on ne peut pas plus facile de suivre les traces de l'infection qui ne s'est pas étendue à plus de 12,00 toises carrées. Pour s'en garantir, il ne s'agissait que de ne pas dépasser la ligne de démarcation, le *Startford Run*. Aussi il n'a péri en ville que quelques individus imprudens ou déjà infectés avant de s'y rendre. Cette circonstance me paraît être une des plus heureuses qu'on puisse rencontrer pour décider la grande question sur la nature non-contagieuse de la fièvre jaune, puisqu'elle constate 1.° que l'infection a été circonscrite à la Pointe pendant tout le temps qu'a duré l'épi-

démie ; 2.° qu'elle a été neutralisée dans *Smith's Dock* de la manière la plus efficace et la plus évidente ; 3.° que l'atmosphère infectée ne s'est pas étendue au-delà des limites désignées ; 4.° qu'il n'y a pas eu une seule instance de communication de contagion, d'un malade affecté à la Pointe, aux habitans soit de la campagne, soit de Baltimore, chez lesquels ils sont morts ; ajoutons que les communications entre la Pointe et Baltimore n'ayant pas été défendues, si les habitans de Baltimore, par prudence ou par toute autre raison, n'ont pas été à la Pointe pendant l'épidémie, ceux de la Pointe qui n'avaient aucun risque à courir en allant à Baltimore, n'ont pas manqué d'y venir toutes les fois que leurs affaires l'ont exigé : en outre, les médecins et les commissaires de la police ont été forcés, par devoir, d'aller plusieurs fois par jour parmi les malades, et cependant je ne sache pas qu'aucun d'eux ait apporté la contagion dans sa famille.

Ces faits simples, distinctement et suffisamment réitérés, démontrent, selon moi, jusqu'à l'évidence, le caractère non-contagieux de la fièvre jaune, et de plus, que cette fièvre peut être contractée au foyer d'infection, mais non par contact ou par la respiration d'un malade dans un lieu éloigné de celui où le germe de la maladie s'est développé. Malgré que nous soyons instruits par une longue et funeste expérience, nous ignorons encore la cause *sine quâ non* la fièvre jaune ne peut exister. Cette ignorance nous rend timides, et nous fait craindre jusqu'au nom même de la maladie. Tous les médecins, cependant, regardent les matières végétales en putréfaction modifiées par l'humidité et par la chaleur, comme la cause matérielle de cette fièvre ; je suis aussi de leur avis, mais il faut avouer que cette modification ne peut avoir lieu que dans des contrées comme celles de l'Amérique ; que la chaleur,

quelquefois, quoique moins intense qu'en Europe, ainsi que l'humidité, doivent avoir des qualités différentes; l'humidité devient alors, sans doute, le conducteur du calorique qui chargé du principe délétère, en pénètre les corps susceptibles d'en être infectés, et par l'organe pulmonaire et par l'organe cutané; d'un autre côté, cette fièvre se présentant sous des formes différentes et variant, comme l'a déjà observé le père *Labbat*, autant que les tempéramens des individus, il n'est pas étonnant que les praticiens diffèrent d'opinion sur une infinité de points et surtout relativement au traitement; et que quelques-uns d'entre eux proposent une méthode exclusive parce qu'elle leur a réussi dans quelques cas particuliers. La maladie déterminée, sans doute, par la même cause, attaque néanmoins le principe de la vie de cent manières différentes; elle exige par conséquent des méthodes différentes. Le docteur *Rush* se loua beaucoup de la saignée dans l'épidémie qui régna à Philadelphie en 1793. Les émétiques considérés comme pernicieux par plusieurs habiles médecins, me réussirent très-bien dans l'épidémie qui eut lieu à Baltimore en 1800. Les purgatifs soutenus des légers diaphorétiques m'ont paru devoir mériter la préférence dans l'épidémie actuelle. Dans ces trois circonstances, les principes morbifiques pouvaient être les mêmes, mais les diathèses étaient différentes, et les résultats ne pouvaient pas être les mêmes.

Il est incontestable que la maladie se présente sous trois formes différentes, que la fièvre soit intermittente, rémittente ou continue, comme le disent quelques praticiens; et je ne suis pas éloigné de croire qu'ils ont tous raison; mais la chose importante à connaître, est de déterminer si cette fièvre est inflammatoire, si elle est bilieuse, si elle est purement nerveuse; si enfin ces trois espèces ne se compliquent pas les unes par les autres. Je crois les avoir rencontrées

plus d'une fois ainsi compliquées, mais je ne puis douter de les avoir vues purement inflammatoires, bilieuses ou nerveuses. Les traitemens prescrits d'aprés le diagnostic ont réussi, donc elles étaient telles. Je n'ignore pas que malgré l'habileté du praticien à bien discerner, il ne perde encore plusieurs malades; mais cela prouve seulement que l'intensité de la maladie est au-dessus de l'efficacité du remède, et qu'il est des bornes que l'art de guérir ne peut pas franchir. En effet, que faire dans ce cas-ci, que j'ai vu plus d'une fois depuis 1800 jusqu'en 1819? Un malade avec un tein plombé, des yeux égarés, des extrémités froides et marbrées, un pouls éteint, a néanmoins assez de force pour venir à une certaine distance me consulter, ou dans une autre occasion, pour s'occuper, assis sur le bord de son lit, à calculer son livre de banque; il ne se plaint de rien, il répond à toutes les questions qu'on lui fait, et expire deux ou trois heures après. Cet homme se portait bien quarante-huit heures auparavant; et ce n'est qu'au moment d'expirer qu'il se croit indisposé. Son indisposition, à la vérité, n'a pas été connue du médecin; mais aurait-il pu arrêter la dissolution du système animal dans une course aussi rapide? J'en doute. Les partisans de la saignée répétée plusieurs fois et même pratiquée *usque ad deliquium*, et il en est un grand nombre parmi les Anglais et les Américains qui agissent ainsi, pensent-ils qu'elle eut été ici de quelque utilité? Disons-le, ces grands saigneurs prennent pour fièvre jaune tous les cas d'indisposition ou de maladie réelle qui s'offrent dans le cours d'une épidémie, et saignent indistinctement tous leurs malades. Ils en guérissent un grand nombre par des raisons faciles à concevoir, mais ils se gardent bien de nous faire connaître ceux qui ont péri par le traitement, et qui eussent surmonté le mal, s'ils eussent été livrés aux seules forces de la

nature. Ce que nous disons ici, n'est pas dit au hasard : nous avons vu de ces cas malheureux, et nous savons que les saignées faites par demi-douzaine, en quelques heures, ont produit les résultats les plus funestes, sans déconcerter leurs partisans. Le malade, selon eux, est toujours mort, parce qu'il n'a pas été saigné. Ce mode de traitement, renforcé par de fortes doses de calomel, a été adopté dans la dernière épidémie; mais les succès n'ont pas été brillans. Quelques praticiens distingués, après avoir abandonné l'un et l'autre, ont été plus heureux.

L'expérience réitérée a démontré que quel que soit le traitement qu'on mette en usage, il ne peut être utile, s'il n'est pas administré dans les premières heures de la maladie; et il est alors souvent impossible de connaître le caractère de la fièvre jaune, par les raisons alléguées plus haut : *hinc mali labes* relativement aux moyens employés précipitamment et par préjugé.

L'épidémie qui vient de nous visiter ne m'a pas paru différer de celles que j'ai vue au Cap-Français et à Baltimore depuis celle que j'y vis en 1797. Comme dans les épidémies précédentes, les malades sont morts du trois au cinq : plusieurs ont été au sept. Parmi ceux que j'ai vu en consultation, l'un est mort le dix et l'autre le quinze après avoir eu pendant huit jours une hémorrhagie des gencives assez considérable. Les vomissemens noirs et les hémorrhagies nazales ont été assez fréquens, la constipation très-opiniâtre, mais l'estomac moins irritable que dans les épidémies précédentes; ce qui a fait que les vomissemens noirs n'ont eu lieu, en général, que vers la fin de la maladie quand elle a été mortelle. Cependant j'ai rencontré un cas qui a débuté par le vomissement noir. Je vais le faire connaître à cause de la simplicité du traitement.

M. *Nickey*, du collége de Ste.-Marie, infecté à la

Pointe, se sentit très-indisposé le 27 d'août à deux heures du matin, et vomit copieusement d'une matière noire, visqueuse et mêlée d'un peu de sang. Quelques heures après, il vomit encore des matières semblables. Pour lors il me fit appeler. Je lui trouvai le pouls faible, mais à-peu-près naturel, la langue sale, le goût dépravé, les yeux engorgés de sang et la tête très-douloureuse. Je prescrivis une forte dose d'huile de palm. Christ. et une limonade de crême de tartre pour toute boisson pendant vingt-quatre heures. Plusieurs selles bilieuses dans la nuit, le lendemain même état ; l'huile répétée ainsi que la boisson ; encore plusieurs selles de même nature. Le troisième jour, un peu de fièvre dans la nuit, mal-aise, peau sèche, langue aride et brune, du thé ordinaire bu chaudement et en grande quantité pour exciter la transpiration. Une heure après-midi, le malade a beaucoup transpiré ; une poudre purgative est administrée et répétée trois heures après ; trois selles bilieuses et noires. Le quatrième jour la fièvre est moindre, le malade se trouve mieux, mais il ressent des coliques qui me décident à l'évacuer encore. Le purgatif produit une selle copieuse et noire qui soulage le malade, abat la fièvre et paraît terminer la maladie. Le cinquième jour le malade est convalescent.

M. *Anduze*, attaché à la même maison, fut malade en même-temps, par la même cause, et traité de la même manière avec succès. Il y eut cependant cette différence entre lui et M. *Hickey*, qu'il n'y eut pas de vomissement noir, et que la fièvre et le mal de tête furent plus intenses à raison de sa constitution très-pléthorique. J'ai aussi prescrit un purgatif de plus, pour dissiper quelques douleurs lombaires qui existèrent après la cessation de la fièvre.

M. *Moranvillé*, curé de la Pointe, ecclésiastique plein de zèle et de charité, après avoir visité ses ma-

lades, est saisi tout-à-coup dans la matinée du sept septembre d'un violent mal de tête avec délire et fièvre considérable. Il ressent des douleurs dans tous ses membres et se croit perdu, parce qu'il a toujours été au milieu des infectés. Bain tiéde de jambes, poudre purgative et tisane royale avec de l'eau d'orge acidulée, à prendre à des intervalles prescrites pendant le reste de la journée, et pendant la nuit. Dix selles copieuses en sont le résultat. Le lendemain matin, tête libre, presque point de fièvre. Une petite panade et la boisson acidulée, cinq ou six selles de plus dans le cours de la journée. Tisane de chicorée acidulée pour la boisson de la nuit. Je trouve à ma visite du matin que le malade n'est plus en danger, quoiqu'il aie encore un peu de fièvre, et il recouvre la santé au bout de huit ou dix jours, en soutenant encore doucement la liberté du ventre.

Un jeune irlandais infecté à la Pointe, est guéri chez son ami, en ville, au bout de cinq jours, par le régime purgatif et délayant.

De cinq malades attaqués à la Pointe dans la même maison, trois sont guéris par le même traitement; et des deux qui meurent, l'un a été saigné.

Un commis de M. *Nammond*, résidant dans la Vieille-Ville, est saisi de terreur panique, pour avoir été à la Pointe. Je le trouve presque sans pouls, se plaignant d'un grand mal de tête, de douleurs dans tous les membres, et ayant la langue saburrale. Décoction d'orge acidulée de vinaigre, et un purgatif à prendre après avoir bu pendant quelques heures de la tisane prescrite. A la visite du matin, pouls meilleur en conséquence de cinq selles obtenues dans la nuit. Le malade est plus rassuré et se sent mieux, quoique le mal de tête et les douleurs des membres existent encore. Continuation de la même boisson et d'une dose

d'huile de palma-Christi pour le lendemain. Le purgatif a opéré très-bien et je laisse le malade, le croyant sans danger. Je pourrais citer un plus grand nombre de cas en faveur de ce mode de traitement ; mais comme je ne l'admet pas exclusivement, et que je pense que tous les moyens indiqués par l'art peuvent réussir dans les différentes circonstances, même les saignées répétées, je n'en dirai pas davantage, en ajoutant seulement que quels que soient les talens et la réputation d'un médecin, il peut être déterminé à employer tel ou tel remède par des motifs frivoles et peu raisonnables.

Je n'en citerai qu'une instance que je trouve dans les œuvres du docteur *Rush*, sans contredit le plus grand médecin qu'ait produit l'Amérique, (voyez son Exposé de la fièvre jaune de 1794 page 91). Pour prouver les bons effets de l'eau froide dans cette maladie, il dit : « dans l'après-midi de l'un de ces jours, que mon système était imprégné de la contagion de la fièvre jaune, je me sentis si indisposé, que je délibérai en moi-même si je me mettrais au lit, ou si j'irais visiter un de mes malades, résidant à environ un mille de la ville ; l'après-midi était fraîche et pluvieuse. Je me rappelai alors le cas rapporté par le docteur *Daignan*, médecin français, d'un homme qui fut guéri de la peste pour avoir été forcé de passer la nuit en plein champ, exposé à une forte pluie. Je montai aussitôt en cabriolet découvert, exposé à la pluie ; je me trouvai on ne peut pas plus agréablement dans cette position, je rentrai chez moi au bout de deux heures, et je m'aperçus, à ma grande satisfaction, que j'étais exempt de fièvre et qui plus est, j'en fus débarrassé pour toujours ».

Je demanderai d'abord, si le docteur était réellement imprégné de la contagion de la fièvre jaune ? Il le dit, il faut l'en croire : mais je suis très-disposé à penser

qu'il n'était que fatigué, et que le changement d'air, un peu de nourriture qu'il prit, peut-être chez son malade, où il resta au moins une heure, puisqu'il ne rentra chez lui qu'au bout de deux heures, une diversion agréable, sans doute, qu'il fit à ses travaux ordinaires, contribuèrent plus que la pluie à fortifier son système affaibli, cette pluie, si je ne me trompe, pouvait plutôt occasioner la fièvre que la supprimer. Je crois, en outre, que si le pestiféré de *Daignan* eut eu un compagnon pestiféré comme lui, il ne s'en fut pas aussi bien tiré. Il dut sans doute à la force de son tempérament les bons effets que le docteur attribua à la pluie.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ

PENDANT LE MOIS DE MAI 1823.

3 *Mai.* — M. le Secrétaire-général communique une lettre de M. *Favart* qui fait hommage, au nom de M. *Chabanon* fils, médecin à Uzès, de la *Dissertation sur la fièvre en général* que ce dernier a soutenue à l'école de Montpellier et demande pour lui le titre de membre correspondant.

La Société est obligée de se conformer à ses réglemens sur cet objet : elle charge d'ailleurs M. Th. *Beullac* de lui présenter un rapport sur la thèse de M. *Chabanon*.

M. *Rampal*, membre associé résidant, fait ensuite lecture d'une observation sur *l'inflammation ou ramollissement du cerveau* guérie par les anti-phlogistiques, et suivie de réflexions pleines de justesse sur la différence qui existe entre l'apoplexie et les ramollissemens du cerveau.

La séance est terminée par le scrutin de M. *Rampal*, qui est reçu à l'unanimité membre titulaire résidant.

10 *Mai*. — Cette séance a été entièrement employée à la discussion d'objets d'administrations intérieure.

31 *Mai*. — Lecture est faite 1.° d'une lettre de M. *Mey*, médecin de Lyon, servant d'envoi à un fascicule d'observations pour obtenir le titre de membre correspondant. Le rapport à faire sur cette production est confié à M. *Goulin*. 2.° Une lettre de M. le docteur *Imbert*, qui exprime à la Compagnie toute sa gratitude de l'avoir admis parmi ses membres titulaires résidans. 3.° Une lettre du conseil-général d'administration des hôpitaux de Marseille, qui informe la Société qu'il doit être procédé à l'examen des concurrens pour les places de chefs internes de l'Hôtel-Dieu. Une députation est nommée pour assister à ce concours.

M. *Forcade* donne lecture de son rapport sur le mémoire de M. *Fenech*, intitulé : *Aperçu sur la peste de Malte en* 1813.

La séance est terminée par les conférences sur les maladies régnantes.

SEGAUD, *Président*.

SUE, *Secrétaire-général*.

OBSERVATIONS météorologiques faites à l'Observatoire Royal de Marseille, en Juin 1823, par M. GAMBART.

LEVER DU SOLEIL.				TROIS HEURES.				NEUF HEURES DU SOIR.				VENTS A MIDI.	ÉTAT DU CIEL.
Barom.	THERMOMÈTRE. du Baro.	THERMOMÈTRE. Extér.	Hygr.	Barom.	THERMOMÈTRE. du Baro.	THERMOMÈTRE. Extér.	Hygr.	Barom.	THERMOMÈTRE. du Baro.	THERMOMÈTRE. Extér.	Hygr.		
61,27	+19,5	+15,0	83	761,42	+22,8	+24,4	65	760,85	+20,0	+18,5	81	O.	Quelques éclaircies.
60,95	+19,8	+18,5	79	759,61	+21,4	+25,0	68	759,22	+21,0	+19,5	76	O. faible.	Couv. ; un peu de pluie.
56,56	+19,5	+17,1	84	754,00	+22,1	+23,7	76	753,95	+21,4	+18,6	81	O.	Nuageux et vaporeux.
53,71	+19,0	+16,9	81	754,22	+22,5	+24,4	66	...,..	+..,..	+..,..	..	E.	Tout nuageux.
52,76	+19,4	+19,0	91	754,27	+21,3	+23,7	81	757,37	+20,5	+17,7	76	S. O.	Couvert ; pluie.
57,81	+18,1	+14,7	81	758,47	+20,4	+19,2	75	758,61	+19,5	+14,3	91	N. O. gr. frais	Nuageux.
57,85	+18,1	+13,4	85	758,47	+22,7	+21,5	65	759,56	+20,1	+17,5	71	N. O.	Serein.
59,13	+19,7	+14,5	75	...,..	+..,..	+..,..	..	758,76	+20,9	+18,9	74	O.	*Idem.*
...,..	+..,..	+16,2	77	758,76	+22,5	+23,4	71	...,..	+..,..	+16,4	72	*Idem.*	Nuageux.
58,13	+20,0	+17,5	75	758,47	+21,6	+25,1	71	758,00	+21,6	+21,1	76	S. O. faible.	Quelques éclaircies.
...,..	+..,..	+18,5	87	752,85	+18,7	+16,2	97	751,13	+20,0	+14,5	00	O.	Coun., pl. abond ; tonn.
50,90	+16,5	+13,1	99	754,71	+18,0	+16,2	87	755,95	+18,4	+13,1	89	S. O.	Couvert.
54,13	+16,9	+11,9	92	754,71	+17,9	+19,3	80	755,42	+17,7	+15,2	85	O.	Très-nuageux.
55,18	+17,9	+13,2	89	757,00	+18,4	+19,8	88	757,90	+18,0	+15,0	90	S. O.	Pr. t. couv. ; pl. gr. ton,
57,42	+16,7	+14,1	92	759,22	+21,0	+21,5	84	759,03	+20,7	+19,6	85	*Idem.*	Nuageux, brouillard.
...,..	+..,..	+..,..	..	...,..	+..,..	+24,1	71	...,..	+..,..	+..,..	..	O.	Très-légers nuages.
57,51	+19,5	+16,2	80	756,61	+21,7	+20,0	71	757,51	+19,0	+16,8	72	N. O. fort.	Nuages.
57,71	+18,5	+14,2	72	757,13	+20,7	+21,5	66	756,95	+19,9	+17,5	74	N. O.	Quelques nuages.
55,18	+16,3	+14,5	82	754,81	+21,4	+19,5	65	755,03	+19,0	+16,7	72	*Idem.*	*Idem.*
55,13	+18,5	+13,7	81	757,03	+19,6	+22,2	76	757,95	+19,1	+16,7	82	O.	Nuages.
57,61	+17,5	+14,6	86	757,85	+20,0	+21,2	79	759,37	+19,5	+18,0	84	S. O.	Très-nuageux.
59,00	+18,5	+17,1	86	759,22	+19,8	+19,4	86	759,27	+19,8	+18,7	..	O. S. O.	*Idem.*
58,37	+18,2	+15,2	83	758,51	+20,0	+20,6	..	758,42	+18,8	+18,1	..	O.	Quelques nuages.
57,47	+17,8	+16,9	83	757,42	+20,0	+18,2	79	757,47	+18,7	+16,5	83	*Idem.*	Nuageux.
57,00	+15,2	+13,7	77	757,08	+19,0	+18,6	83	757,37	+19,0	+17,5	88	S.	Pr. t. couv. ; pl., tonn.
57,03	+18,8	+16,9	88	757,00	+19,4	+20,2	84	756,32	+19,2	+17,5	86	S. O.	Très-nuageux.
54,95	+19,0	+17,9	91	754,37	+21,2	+21,2	92	753,22	+20,5	+19,0	92	S. E.	Couvert.
51,42	+21,4	+17,2	92	754,27	+20,6	+21,5	92	756,47	+20,2	+19,4	92	S. O.	Couvert. Brouillard.
58,51	+19,9	+19,1	..	761,37	+23,7	+21,6	79	762,37	+20,8	+19,8	85	O.	Quelques nuages.
61,90	+19,5	+18,1	85	762,47	+25,3	+22,7	81	761,51	+22,2	+20,2	90	*Idem.*	Serein.
56,83	+18,51	+15,83	84,1	757,20	+20,84	+21,24	77,7	757,58	+19,86	+17,57	82,6	Moyennes.	

RÉCAPITULATION.

Plus grande élévation du Baromètre	759mm, 84,	le 29, à 9 heures du soir.
Moindre élévation.	748 , 73,	le 11, à 9 heures du soir.
Hauteur moyenne du Baromètre, pour tout le mois	754 , 90.	
Plus grand degré de chaleur.	+25°, 1,	le 10, à 3 heures de l'après-midi.
Moindre *idem*.	+11 , 9,	le 13, au lever du soleil.
Température moyenne du mois.	+18°, 60.	
Maximum de l'Hygromètre	100	le 11, à 9 heures du soir.
Minimum	63	le 8, à midi.
État moyen	79 , 1	
Quantité d'eau tombée pendant { le jour . . 35mm, 32 / la nuit. . . 16 , 50 }	51mm, 82.	

Nombre de jours.	de pluie	5.
	de grêle.	1.
	de brume ou de brouillard.	2.
	entièrement couverts . . .	6.
	sans nuages.	2.
	de tonnerre.	2.
	de gros vent.	1.

FIN DU TOME CINQUIÈME.

TABLE

DES AUTEURS ET DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME CINQUIÈME.

1.° AUTEURS.

2.° MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE DU TOME CINQUIÈME.

FAUTES ESSENTIELLES A CORRIGER.

Pag. 17,	*lig.* 4,	au lieu de nummismatique, *lisez* : numismatique.
24,	1	(même correction).
26,	21	(même correction).
26,	32	nummismatologiques, *lis.* : numismatologiques.
26,	34	nummismata, *lisez* : numismata.
42,	22	leur travaux, *lisez* : leurs travaux.
129,	12	cesséle, *lisez* : cessile.
129,	25	morbide, *lisez* : mobile.
130,	22	couvraient, *lisez* : cernaient.
133,	19	exercée, *lisez* : opérée.
137,	15	suivantes. C'est, *lisez* : suivantes, c'est.
166,	28	Gaüy, *lisez* : Haüy.

